Les territoires rassurants

Antoine Le Blanc

▶ **To cite this version:**

Antoine Le Blanc. Les territoires rassurants. Géographie. Université du littoral-côte d'Opale, 2018. tel-01872489

HAL Id: tel-01872489
https://hal.science/tel-01872489

Submitted on 21 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dossier pour une
Habilitation à Diriger des Recherches

Antoine LE BLANC

Volume 1
Position et projet de recherche

Les territoires rassurants

Présenté et soutenu le 9 novembre 2018

Discuté avec un jury composé de :
Christophe Gibout (garant), professeur, Université du Littoral Côte d'Opale, TVES
Nadine Cattan, directrice de recherches, CNRS, UMR Géographie-Cités
Louis Dupont, professeur, Université Paris 4 Sorbonne, UMR ENeC
Anne-Peggy Hellequin, professeure, Université Paris Nanterre, UMR LADYSS
Emmanuel Jaurand (rapporteur), professeur, Université d'Angers, UMR ESO
Renaud Le Goix (rapporteur), professeur, Université Paris 7 Diderot, UMR Géographie-Cités
Helga-Jane Scarwell (rapporteure), professeure, Université de Lille, TVES

Université du Littoral Côte d'Opale
Laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Société (EA 4477)
Ecole Doctorale Sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management (ED 73 SESAM)

Photographie de couverture : entrée du « village » des Gay Games à Paris, août 2018 (cliché A. le Blanc).

Cette photographie représente un des exemples majeurs qui sont développés dans cette Habilitation (les structures spatiales du sport gay et lesbien), et reflète toute l'ambiguïté des territoires rassurants.

Les stratégies spatiales oscillent entre fermeture et ouverture, avec de multiples marqueurs paradoxaux : un espace public ouvert et extrêmement central – le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris – mais ceinturé de hauts grillages et surveillé par la police ; un pouvoir superviseur métaphoriquement et matériellement représenté par l'Hôtel de Ville, qui surplombe l'ensemble, le dominant tout en constituant un marqueur de soutien et de protection ; des signaux de couleur, reprenant une symbolique gaie et lesbienne donc culturellement codée comme communautaire, mais aussi vecteurs de significations festives et accompagnés de messages de diversité et d'ouverture, l'ensemble contrastant avec d'austères blancs et gris dominants, qui soulignent une organisation sérieuse…

Dossier pour une
Habilitation à Diriger des Recherches

Antoine LE BLANC

Volume 1
Position et projet de recherche

Les territoires rassurants

Présenté et soutenu le 9 novembre 2018

Discuté avec un jury composé de :
Christophe Gibout (garant), professeur, Université du Littoral Côte d'Opale, TVES
Nadine Cattan, directrice de recherches, CNRS, UMR Géographie-Cités
Louis Dupont, professeur, Université Paris 4 Sorbonne, UMR ENeC
Anne-Peggy Hellequin, professeure, Université Paris Nanterre, UMR LADYSS
Emmanuel Jaurand (rapporteur), professeur, Université d'Angers, UMR ESO
Renaud Le Goix (rapporteur), professeur, Université Paris 7 Diderot, UMR Géographie-Cités
Helga-Jane Scarwell (rapporteure), professeure, Université de Lille, TVES

Université du Littoral Côte d'Opale
Laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Société (EA 4477)
Ecole Doctorale Sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management (ED 73 SESAM)

Remerciements

Exercice convenu ? Sans doute ; mais néanmoins difficile. Je souhaiterais remercier un nombre considérable de personnes, mais j'ai douloureusement conscience qu'il s'agit d'une mission imparfaite, forcément incomplète, forcément insatisfaisante. Merci à toutes les personnes qui m'ont entouré, soutenu, aimé, critiqué, aidé, orienté ; merci à toutes celles qui m'ont fait rire, qui m'ont poussé à prendre du recul, à vivre, pendant ce travail d'Habilitation et même avant, puisque cette Habilitation constitue une réflexion sur l'ensemble de ma jeune carrière. Merci à mes tuteurs et tutrices, mentors, professeurs et professeures, qui m'ont porté et dirigé. Merci à celles et ceux qui ont fait de moi un géographe : merci à Annette Ciattoni, à Colette Vallat, à Jean-Luc Piermay. Merci à ma famille, qui m'a supporté – au vrai sens du terme : Romuald surtout, Pierre, Martin, Lucie, Pauline, en particulier, mais tant d'autres aussi.

Ce travail n'aurait pas été possible sans l'apport et l'aide de dizaines de personnes, véritablement : mes collègues dunkerquois qui m'ont accueilli avec tant d'ouverture et de bienveillance, mes amis sportifs, les associations de la FSGL, de Paris 2018, les élus et les professionnels qui ont bien voulu me répondre. Merci Sylvain, Etienne, Cécile, Olivier, Jorge… Merci aussi à Yohann, Christelle, Manuel, et tant d'autres, qui m'ont laissé partir ; merci à Perrine et Pierre, à Sarah, à mes cousins, à toutes celles et tous ceux que j'ai délaissés pour le travail durant cette période. Merci à Anne, à David, qui m'ont accueilli pendant mes phases d'écriture intensive…

Merci à Philippe, Régis, Nathalie, Minh, Christelle, les personnes qui m'ont aidé dans la recherche, la construction et l'analyse des données, des cartes, des références. Merci à mes amis et collègues qui ont pu me relire, me soutenir, me conseiller : Brent, Stéphane, Daniele, Luca, Andrea…

Un merci particulier aussi à mon garant, Christophe Gibout, ainsi qu'à Anne-Peggy Hellequin, soutien et aiguillon tout à la fois ; à Nathalie Lemarchand, pour le binôme efficace et convivial qui nous a amenés à Chicago ou à Pékin. Merci à Renaud Le Goix pour son amitié, ses conseils, son soutien ; merci à toutes celles et tous ceux qui m'ont fait vivre, sans exagération, des aventures extraordinaires au sein du CNFG notamment, dans de si nombreux pays, en de si nombreuses occasions : impossible d'être exhaustif, mais merci Maria, Carmen, Marina, Massimiliano, Dino, Paolo, Mike, Vladimir, Richard, Philippe, Marek...

Je voudrais remercier aussi mes étudiantes et étudiants, de Marne-la-Vallée à Aix-en-Provence, de Paris à Dunkerque et Boulogne-sur-Mer, de Milan à Venise : depuis près de dix-sept ans, des centaines de jeunes et parfois moins jeunes qui m'ont aidé à avancer, tout simplement.

Sommaire du volume 1. Position et projet de recherche

Remerciements……..….5

Sommaire…….7

Partie 1. Des territoires à risques aux territoires rassurants……...9

Introduction générale……..11

Chapitre 1. Méthodologie et hypothèses…….17

Chapitre 2. De la géographie des risques à la résilience des territoires. La construction de la notion d'espaces rassurants…….25

Chapitre 3. La création d'espaces rassurants comme stratégie de résilience. L'exemple du sport LGBT…….43

Chapitre 4. Les territoires rassurants et leurs marqueurs spatiaux. Une dialectique de l'ouverture et de la fermeture……89

Conclusion générale de la partie 1 et pistes de recherches…….115

Partie 2. Positionnement de chercheur……..123

Introduction……..125

Chapitre 5. Des grilles de lecture personnelles aux approches scientifiques……....129

Chapitre 6. Une lecture psychanalytique des travaux de recherche ?.....143

Conclusion de la 2e partie. De l'histoire individuelle à l'insertion dans un collectif multiforme..161

Conclusion générale. La géographie pour construire la liberté……165

Références……....169

Tables……179

Partie 1

Des territoires à risques aux territoires rassurants

Introduction générale

Contexte général du travail d'Habilitation

Ce travail d'Habilitation à Diriger des Recherches se situe dans la continuité de ma thèse de doctorat (soutenue en 2006) et plus généralement de mes recherches qui, depuis 2001, portent sur les liens entre les risques et la résilience, les processus de fabrication et d'évolution des villes, et les enjeux politiques, sociaux et culturels de ces dynamiques.

Mes recherches étaient d'abord axées sur la gestion urbaine de risques dits naturels : la gestion du risque d'inondation dans le delta du Pô en DEA, puis, en thèse, la gestion du risque sismique dans les villes patrimoniales en Italie. Par la suite, à la faveur de mon recrutement à Dunkerque, mes recherches se sont déplacées vers les risques industriels. J'ai précisé ma focale thématique tout en élargissant le type de risques, et commencé à travailler sur des risques sociaux au sens plus large mais dans une perspective plus précise de perception, de mémoire, et de spatialisation de ces risques. Grâce à une Aide à la Recherche octroyée par l'Université du Littoral Côte d'Opale, j'ai pu mener à bien un projet de recherche spécifique sur le sport gay et lesbien, avec une entrée « risques, construction d'espaces sécurisés, politisation et spatialisation des groupes sujets à risques ». Je conçois mon Habilitation à Diriger des Recherches comme une occasion de mieux structurer ce parcours, en le thématisant dans son ensemble, autour des idées d'espaces à risques et d'espaces sécurisés, de communautés et de groupes à risques, et d'expression spatialisée, publique et politique, des modalités de gestion des risques.

Je m'appuie pour cela sur mon travail au sein du laboratoire pluridisciplinaire de recherche Territoires, Villes, Environnement, Société (TVES, EA 4477), mais aussi sur mes rencontres et travaux dans le cadre du Comité National Français de Géographie (CNFG), ainsi que sur mon expérience associative. Au sein de TVES, j'ai participé, et je continue à prendre part, à plusieurs programmes de recherche pluriannuels sur ces thématiques de risques, de gouvernance et de résilience urbaine. Nous avons, en tant qu'équipe, publié sur ce sujet de nombreux rapports de recherche et articles, ainsi qu'un ouvrage collectif. Par ailleurs, mon rôle au sein du CNFG m'a permis de m'insérer dans plusieurs réseaux, français et internationaux, notamment en études urbaines. J'ai été successivement secrétaire de la commission Villes et Métropolisation, Vice-Président chargé des Relations Internationales et des Relations avec l'Union Géographique Internationale, puis Président du CNFG depuis novembre 2016. Cette position de cœur de réseau, d'articulation entre chercheurs, institutions, et commissions thématiques, m'a permis d'élargir mes horizons de recherche et mes méthodes, grâce à une collaboration étroite avec de nombreuses personnalités scientifiques internationales mais aussi à des rencontres avec les acteurs locaux de l'aménagement urbain. Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm, je suis également inséré dans divers réseaux issus de cette formation, en particulier le réseau « Résilience », créé autour de Magali Reghezza-Zitt et de Géraldine Djament-Tran, depuis 2009. Enfin, mon expérience associative dans des cadres non académiques m'a aussi permis d'intégrer dans mon travail de nouvelles problématiques et des méthodes différentes, en particulier l'observation participante, sur laquelle je reviendrai plus en détail notamment en deuxième partie de ce travail.

De la gestion des risques aux espaces rassurants : questionnements géographiques

Mon projet s'inscrit dans une dynamique de la recherche en géographie et plus généralement en sciences sociales, qui a mis en avant l'étude des risques depuis plus de deux décennies, et l'étude de la résilience urbaine depuis le début des années 2000, en particulier aux Etats-Unis (Vale et Campanella, 2005 ; Comfort, Boin, Demchak, 2010) mais aussi en France (Dauphiné et Provitolo, 2007 ; Djament-Tran et Reghezza-Zitt, 2012). Tandis que la science des risques a approfondi l'analyse des vulnérabilités des sociétés et des territoires, les recherches plus récentes se sont appliquées à étudier la résilience des systèmes, c'est-à-dire leurs modalités d'adaptation et de récupération après un choc, dans des contextes sociaux, économiques et politiques de plus en plus complexes (Comfort, Boin, Demchak, 2010). Ces transformations des sociétés contemporaines, la complexité croissante des articulations d'échelles spatiales et temporelles, l'observation de nouvelles formes d'aménagement urbain, mais aussi l'évolution des perceptions des risques, conduisent à réinterroger l'inscription spatiale des risques dans la ville contemporaine (essentiellement occidentale pour ce qui concerne ce travail).

D'un côté, en réponse à ces mutations du monde contemporain, de nombreuses villes tentent de refonder leur identité en soulignant leurs blessures urbaines et en capitalisant sur les catastrophes. De grandes métropoles insérées dans des réseaux mondialisés, comme Berlin, Londres ou Paris, ont par exemple patrimonialisé des ruines violentes de la seconde guerre mondiale ou d'autres conflits ; d'autres villes préservent les traces d'événements douloureux plus récents, comme les ruines de séismes en Italie (Gémone, L'Aquila…) ou les marques des attentats du 11 septembre 2001 à New York[1]. De nombreuses villes soulignent ainsi les marqueurs urbains de risques[2] afin de préserver ou de renouveler leur identité territoriale[3]. Ces marqueurs constituent une mémoire territorialisée et normative dont les enjeux et les conséquences politiques, sociaux et culturels sont très importants. Par exemple, lorsque les ruines urbaines des guerres sont conservées et réaménagées, elles acquièrent un sens nouveau et sont remobilisées dans la construction identitaire et économique de la ville (Jeudy, 2001). Ainsi, la territorialisation de la mémoire de l'événement et de ses traces constitue-t-elle un processus spécifique et politisé de gestion des risques et des catastrophes, pour lequel on peut parler de résilience urbaine.

Mais ces risques et catastrophes, souvent étiquetés comme « majeurs » sans que cela soit clairement défini, ne constituent qu'une infime part des risques qui façonnent les villes et les sociétés. Les villes se fabriquent et évoluent constamment en fonction de risques et de catastrophes moins historicisés, moins visibles, qui ont moins marqué la mémoire collective globale[4] et ont moins été instrumentalisés dans un objectif identitaire, mais qui sont tout autant créateurs d'identités, de communautés, et de spatialités.

Ce sont ces risques et ces spatialités qui m'intéressent particulièrement pour ce projet de recherche : la création et la transformation d'espaces liés à ces risques, les identités, les communautés et les frontières qui en découlent et qui les conforment. Je reviendrai sur les définitions de ces termes au long de ce travail.

Ce travail d'Habilitation à Diriger des Recherches se concentre, plus précisément, sur des espaces non directement à risques, mais créés par ces risques : des zones de confort, de

[1] Ces marqueurs de catastrophes et de risques ont fait l'objet de ma thèse et de mes premiers articles, des inondations (Le Blanc, 2002) aux risques sismiques, de la patrimonialisation des centres urbains (Le Blanc, 2006, 2008) aux questionnements sur les marqueurs de risques et les politiques de mémoire (Le Blanc, 2009a ; Le Blanc, 2010).

[2] J'appelle « marqueurs de risques » la manifestation spatialisée d'une menace (le Blanc, 2010).

[3] Pour creuser ce concept d'identité territoriale, on pourra lire Guermond (2006), qui rappelle qu'avant tout, l'identité naît d'un projet commun ; et Staszak (2017), sur la dialectique identité / altérité, concernant l'apparition, le positionnement, la territorialisation et l'évolution de groupes sociaux et spatiaux.

[4] Halbwachs, 1950. Bien entendu, les mémoires collectives prennent des formes très diverses, et ma phrase constitue une généralisation.

bienveillance, délimitant des territoires où les personnes se sentent en sécurité, sans risque de violence, en liberté ; les Anglo-Saxons disent *safe places ou safe spaces*, expression traduite au Québec par *espaces sécuritaires*, et parfois conservée en français : « espaces *safe* ». A l'instar de Cha Prieur, qui, dans sa thèse de doctorat (2015), propose de s'écarter de ces traductions et même de la notion de sécurité en suggérant l'expression « espaces bienveillants », dans la lignée également de recherches anglo-saxonnes et européennes critiquant les *safe spaces* ou *safer spaces* (Hartal, 2017 ; Roestone Collective, 2014), je m'attacherai à donner un sens légèrement décalé à cette idée, et je parlerai de « territoires rassurants ». Plusieurs types de territoires rassurants ont été largement étudiés, mais peu de travaux les ont abordés sous l'angle de la gestion des risques et de la résilience urbaine.

Par exemple, les résidences fermées (*gated communities*) dans les villes peuvent être considérées comme des territoires rassurants, au sens où elles engendrent un sentiment de sécurité tout autant qu'un entre-soi, un sentiment de communauté ; il en va de même pour les quartiers ethniques, des regroupements de diasporas, ou encore pour les regroupements plus localisés et temporaires, événementiels ou réguliers, comme les entrainements des clubs sportifs gays et lesbiens au sein de gymnases fermés, sécurisés, que j'ai étudiés (Le Blanc, 2016) et que je proposerai à l'analyse dans ce volume d'Habilitation. Ces exemples sont très différents, et en effet il conviendra d'identifier des méthodes précises de définition, d'analyse, de comparaison ; mais tous ces territoires ont également en commun des processus similaires de réaction face à des risques perçus, de construction de territoires plus ou moins clôturés, d'identification communautaire, avec des processus spatiaux et sociaux évolutifs, en termes de structures et de frontières.

Ces territoires rassurants sont issus de formes diverses d'action politique, parfois institutionnelle, parfois non ; ils procèdent d'une volonté plus ou moins consciente de gestion des risques, et sont d'une grande variété. Pour reprendre le cas du sport gay et lesbien, le risque étudié est un risque social, de violence physique ou psychologique à la personne ou envers un groupe ; les personnes à risque se constituent en tant que groupe, et créent des espaces sécurisés, bienveillants, pour pratiquer un sport, c'est-à-dire une activité créatrice d'identité de groupe (Le Pogam *et al*., 2004). Certains courants de géographie, issus pour certains de la géographie radicale, diront que le groupe produit l'espace tout autant que l'espace produit le groupe[5]. Ce faisant, le groupe sportif modifie son image envers l'extérieur, et il oblige « l'exogroupe » à se percevoir comme groupe, à se nommer[6] ; cet extérieur peut alors questionner ces pratiques et regroupements souvent perçus comme « communautaristes » (Le Blanc, 2016) ; la perception du groupe et donc le risque social s'en trouvent modifiés.

Ainsi les territoires rassurants sont construits, produits, comme réponse à des territoires à risques. Bien entendu, il convient d'adopter une approche plus complexe et plus progressive, les délimitations entre ces espaces perçus et diversement construits changent constamment, et ne peuvent pas être ramenés à des lignes, claires, rigides, sans épaisseur.

Je proposerai aussi d'identifier une autre forme de progressivité, pour mieux cerner la notion d'espaces rassurants. Les territoires rassurants sont souvent construits « en négatif », par une délimitation de zones à risques. Mais les divers types de risques concernent diverses catégories de population, divers groupes. En fonction de la taille du groupe et de son insertion dans les normes et pratiques sociales majoritaires, les risques, et donc les espaces à risques, et donc les espaces rassurants, s'en trouvent modifiés. La problématique des espaces rassurants est très différente lorsqu'elle concerne un groupe socialement majoritaire ou un groupe minoritaire, ou minorisé[7].

Autour de Dunkerque, la mise en place des PPRT (Plans de Prévention des Risques Technologiques), issus de la loi Bachelot de 2003, a abouti à la mise en place de périmètres autour

[5] On trouvera une synthèse de ces réflexions sur la « performativité de la frontière » qui produit le groupe tout autant qu'elle est produite par lui, dans Staszak, 2017, p.15-18.

[6] Sur cette mise en place d'un « endogroupe » et d'un « exogroupe », cf. Staszak, 2017, p.21.

[7] Cf. par exemple Bruneau (2006) ou Jaunait et Chauvin (2015) ; ou la thèse de Muriel Froment-Meurice sur les « indésirables » à Paris (2016).

des zones d'aléas, c'est-à-dire les usines classées à risque (Grembo *et al.*, 2013). Ces périmètres sont des limitations de zones avec divers gradients de risques, et engendrent, dans la zone extérieure à ces périmètres, un sentiment de sécurité (Le Blanc et Zwarterook, 2015). Les espaces rassurants se comprennent par opposition à des espaces menaçants. Toutefois, dans le cas de ces risques technologiques comme pour de nombreux autres risques, le territoire rassurant n'est pas l'exception : il est la norme. C'est le territoire à risques qui est l'exception. C'est une configuration où il peut y avoir prise en charge du risque par les politiques publiques, selon des modalités diversement acceptées par les groupes concernés.

La dynamique est différente lorsque le territoire rassurant est l'exception ; c'est-à-dire que le risque identifié provient du groupe majoritaire. C'est le cas de l'ensemble des risques sociaux perçus, identifiés ou gérés par des groupes minoritaires ou minorisés. Une communauté ethnique minoritaire se regroupe et produit un espace rassurant, en réponse à un environnement qui lui est étranger et qui représente certains risques. Le groupe social minoritaire que forment, avec toutes les nuances et complexités imaginables, les personnes LGBT, construit certains espaces de regroupement, de pratiques, d'échanges, pour notamment se prémunir de risques identifiés dans le reste de leur environnement, produit par le groupe majoritaire et plus ou moins perçu comme violent (Jaurand, 2015 ; Prieur, 2015).

Dans ce travail de recherche, j'essaierai donc de montrer comment articuler la réflexion autour des espaces rassurants en prenant en compte leur caractère évolutif, difficile à cartographier, et en essayant, progressivement, de mieux les définir.

Notons aussi, d'emblée, que l'identification des risques et la création d'espaces rassurants ne signifient pas du tout que cette gestion diminue le risque effectif. Le risque est modifié, mais pas nécessairement atténué. C'est évident et largement démontré dans le cas des regroupements gays et lesbiens : la constitution d'un groupe communautaire et sa visibilisation peuvent au contraire augmenter le risque social (Pronger, 2002 ; Lefèvre, 1998 ; Leroy, 2009). Mais c'est aussi vrai dans le cas des PPRT, comme peut le faire comprendre « l'effet digue » dont parle Patrick Pigeon (2005) à propos des inondations. Il s'agit d'une conséquence néfaste des politiques de gestion technocratique des risques : dans une zone inondable, le choix est fait de construire une digue. Mais cette digue engendre un tel sentiment de sécurité, que l'on se met à construire des habitations et des infrastructures plus près du fleuve, en perdant la mémoire du risque ; et l'on met ainsi en place une situation pré-catastrophique. L'établissement de périmètres pour la gestion des risques technologiques peut poser question quant aux effets de seuil induits par ces frontières d'un point de vue de gestionnaire, tandis que les aléas et les catastrophes ne sont pas stoppés par des barrières administratives.

La distinction que j'ai proposée plus haut, entre des risques touchant des groupes majoritaires ou minoritaires, peut être lue comme une question d'échelle. En cela, elle rappelle un autre distinguo déjà évoqué, et aux limites également fluides : celui effectué entre les risques majeurs et les risques mineurs, entre les catastrophes qui surviennent à une certaine échelle (régionale, nationale, internationale ?), et les événements mineurs. Dans le cas des risques dits majeurs ou des catastrophes médiatisées, la mise en avant de marqueurs de risques majeurs dans les villes a pour effet de créer une identité, une communauté, à l'échelle urbaine ; dans le cas des risques « mineurs » ou en tout cas des risques non associés à une catastrophe médiatisée, historicisée, instrumentalisée, l'échelle est plutôt infra-urbaine, et aboutit à créer des communautés *dans* la ville. Dans le premier cas, les espaces rassurants sont créés en capitalisant sur la mémoire des catastrophes, dans le second cas il s'agit plutôt de menaces mises à distance, au sens spatial du terme.

Au final, comment se concilient ces deux formes de création de territoire, ces deux constructions identitaires, comment s'articulent-elles ?

Ces formes de gestion et de spatialisation des risques aboutissent-elles à une atténuation effective des risques, à une véritable résilience urbaine ?

Plan de la présentation de la recherche inédite

Je me propose de réfléchir à cette problématique dans ce travail d'Habilitation, mais sans l'ambition de l'analyser de manière exhaustive, loin s'en faut. Au contraire, il me semble que je ne ferai que creuser quelques pistes, identifier quelques directions de travail, et proposer des réflexions à approfondir lors de recherches à venir.

La structure de ce travail tente de répondre à trois exigences, fortement corrélées, correspondant à l'exercice d'Habilitation : la production d'un travail de recherche inédit, la réflexion sur l'évolution et la continuité de mes travaux de recherche, et une approche réflexive, située, de ma personnalité et de mon histoire en tant que chercheur, avec ses conséquences sur mon travail.

Dans ce but, et dès ce premier volume, ce travail est divisé en deux parties, de manière un peu inhabituelle par rapport aux indications usuelles de l'exercice[8] ; l'idée est de souligner un parallèle entre ces deux parties, ou plutôt une symétrie, visant à montrer que ces parties ne sont pas externes l'une à l'autre, mais bien corrélées.

Ces deux parties suivront donc un plan à la fois classique, très basique en géographie, et d'une certaine manière plus original, grâce à la distanciation créée par le parallèle des parties. La première partie propose ainsi quatre chapitres et une longue conclusion générale sous formes de pistes de recherche. Le premier chapitre expose ma méthode et mes hypothèses ; il est suivi d'un chapitre théorique (chapitre 2), puis de deux chapitres correspondant à la recherche inédite. Ces chapitres 3 et 4 constituent le cœur de cette recherche, et relèvent également d'une réflexion géographique assez classique, puisque je propose de montrer comment l'on passe des « espaces rassurants » (chapitre 3) aux « territoires rassurants » (chapitre 4).

Le chapitre 2 explique comment l'étude des risques m'a permis de travailler sur la notion de résilience. La résilience se révèle une approche utile et pertinente pour comprendre la construction du concept d'espaces rassurants, que j'essaie de définir dans ce chapitre. En effet, plus qu'une notion et une aire fixe, un espace rassurant, tel que je le définis, se comprend comme quelque chose d'évolutif, de flexible, de relativement ouvert, qui s'insère dans un réseau. En matière de gestion des risques, ceci correspond bien à une stratégie de résilience, et ouvre aussi à une réflexion sur les communautés qui produisent et sont produites par ces espaces.

Les chapitres 3 et 4 s'attachent à l'exemple du sport gay et lesbien, sujet très peu étudié jusqu'ici en géographie, pour illustrer cette théorie des espaces rassurants. C'est notamment en réponse à des injonctions normatives et à une forme de violence sociale que sont créés des espaces et des réseaux sportifs LGBT. Je montre dans ces deux chapitres que ces espaces constituent des espaces rassurants pour certaines catégories de population, certaines communautés. Le chapitre 3 décrit ces espaces et ces réseaux, grâce aux données que j'ai pu obtenir ; et je montre comment ils correspondent à une stratégie de résilience, avec des compromis subtils et évolutifs en termes de gestion des risques sociaux et politiques. Le chapitre 4 s'attache aux marqueurs spatiaux de ces espaces : ceux-ci sont véritablement appropriés, dans une dialectique d'ouverture et de fermeture très sensible et évolutive, et dans une dynamique de production d'une communauté, d'un groupe identitaire, avec des jeux d'échelles tout à fait particuliers.

La conclusion générale de la première partie permet d'ouvrir vers différentes pistes de recherche. Les territoires rassurants ne sont pas fixes : ils migrent, ils se déplacent, ils évoluent, ils peuvent disparaître. Comment se passent ces changements, quels impacts ont-ils sur les territoires

[8] L'usage veut plutôt que le premier volume d'Habilitation présente la recherche inédite, et que la partie réflexive, de situation personnelle du chercheur, soit proposée dans un deuxième volume, et accompagne le *Curriculum Vitae*.

et les sociétés ? L'étude des frontières et des translations de ces territoires est particulièrement intéressante. En outre, plusieurs pistes de comparaison, avec des exemples autres que le sport LGBT, paraissent très pertinentes, par exemple une comparaison avec les territoires des diasporas. Mais je ne pourrai qu'évoquer ces pistes, sans les creuser : des projets de recherche futurs pourront s'y atteler.

La deuxième partie de ce travail d'Habilitation se situe sur un tout autre plan, mais je propose de suivre une structure comparable et symétrique à celle de la première partie. Comme la première partie, et de manière assez conventionnelle, elle se structure en trois phases : une première phase méthodologique et théorique, une seconde phase d'exemples, une troisième phase de projets. Cette deuxième partie, beaucoup plus courte que la première, se divise en trois chapitres.

Le chapitre 5 propose une réflexion sur ma situation de chercheur : comment comprendre l'impact de mon histoire et de ma personnalité sur mon travail de chercheur, comment (et faut-il) sortir de ce que S. Chauvin (2017) appelle « les placards de l'ethnographe » ? Je propose dans ce chapitre théorique et méthodologique une distance critique sur les postulats et les biais de mes recherches, tout autant que j'essaie d'en comprendre l'évolution, motivée non seulement par les hasards du système universitaire français, mais aussi par des choix plus ou moins conscients. La symétrie avec la première partie de ce travail d'Habilitation est frappante, car la question majeure qui ressort de ce chapitre réflexif est celle de la gestion des risques : le risque familial et social lié à mon homosexualité, mais aussi une série de peurs et de stratégies de gestion de ces peurs et risques, ainsi que des formes de résilience, de récupération, grâce à d'autres éléments de situation liés à mon genre, mon contexte socio-économique, mon éducation. Tous ces éléments aident à comprendre les sujets de mes recherches et à les replacer dans un contexte.

Le chapitre 6 illustre justement ces réflexions en reprenant une partie de mes recherches passées et en les analysant au prisme de cette réflexivité. J'y étudie quelques exemples de mes recherches, en insistant sur le rapprochement progressif de mes travaux de recherche et de mes motivations personnelles, sur les peurs et les risques que j'ai appris à dominer, sur la construction symétrique de ma personnalité et de mes objets de recherche ; et sur la création d'espaces rassurants autour de moi, à commencer par mon milieu professionnel, mon statut de fonctionnaire, mon besoin de reconnaissance nationale et internationale…

Comme à la fin de la première partie, la conclusion de la deuxième partie propose des questionnements : comment sortir des espaces rassurants ? Comment, pour le chercheur, quitter le confort de la recherche conventionnelle, cadrée par des normes non uniquement scientifiques mais aussi personnelles ? Comment, à nouveau, prendre des risques ? Et dans quelle mesure ce travail d'Habilitation constitue-t-il, non seulement, un bilan, mais un risque, ou du moins une exposition, pour les années à venir ?

Chapitre 1
Méthodologie et hypothèses

Chapitre 1
Méthodologie et hypothèses

La résilience comme objectif et comme outil d'analyse

Cette recherche sera guidée par une question centrale : **la constitution de territoires rassurants est-elle facteur de résilience, ou bien est-elle synonyme de fragmentation urbaine et de risques amplifiés ?** Et comment, pour une ville, gérer l'intrication extrêmement complexe des territoires rassurants, étant donné que ceux-ci varient en fonction des différents risques et en fonction de la perception de ces risques par différents groupes sociaux ?

Le concept de résilience se révèle pertinent dans le cadre de cette recherche, car il repose sur une approche systémique, permettant de mieux articuler les échelles et de souligner l'importance de la coordination des acteurs (Comfort, Boin, Demchak, 2010). Il permet d'identifier des processus complexes dans des villes qui se reconstruisent sans cesse sur elles-mêmes, associant une multiplicité de zones, de réseaux, d'acteurs, face à des risques que les habitants perçoivent diversement. Il permet d'appréhender et d'analyser la multiplication des marqueurs des risques. Il montre que l'interprétation politique et sociale d'Ulrich Beck, consacrant et dénonçant la « société du risque » (Beck, 1986), ne suffit plus à comprendre cette tendance à la réaffirmation des identités urbaines face à une complexité nouvelle des échelles, des réseaux et des acteurs de la ville, devenus impuissants à se définir dans un contexte mondialisé réticulaire et évolutif.

Le concept de résilience fait place aux diversités des perceptions des risques, et aux décisions d'aménagement urbain qui en découlent. La gouvernance urbaine est devenue un outil multiscalaire et évolutif, dans la lignée des stratégies de résilience. Enfin, c'est parce que la résilience repose sur des processus de connaissance et de coordination entre acteurs, qu'elle aboutit en théorie à une meilleure gestion des risques, ainsi qu'à un éventuel bénéfice politique pour les décideurs à différentes échelles (Rhinard et Sundelius, *in* Comfort, Boin, Demchak, 2010 ; Le Blanc, Zwarterook, 2013).

Au final, la mise en valeur de marqueurs des risques urbains pose la question des échelles de la ville, en soulevant des questionnements sur les territoires de la ville et de ses quartiers, et sur l'identité urbaine à différentes échelles. L'hypothèse de travail de cette recherche est au final assez simple : lorsque cette complexité est assumée, et que la gouvernance urbaine propose des espaces rassurants adaptés à divers groupes sociaux, diverses communautés, la ville dans son ensemble devient plus résiliente.

Ainsi, les processus de résilience, la complexité croissante des articulations d'échelles spatiales et temporelles, et l'observation de nouvelles formes d'aménagement urbain, conduisent à réinterroger les modalités et les enjeux de cette territorialisation des marqueurs des risques dans les villes.

Aspects interdisciplinaires et comparatifs

La recherche repose à la fois sur des terrains déjà parcourus et étudiés au cours de ma carrière (depuis 1999 – terrains italiens puis français, avec des études sur des risques dits naturels puis industriels), et sur des terrains « nouveaux » (parisiens, associatifs, portant sur des risques dits sociaux, depuis 2013). La démarche comparative entre ces terrains qui peuvent sembler éloignés géographiquement et thématiquement, permet de mettre en lumière, précisément, les aspects qui

relient ces terrains : la construction de la ville par la gestion des risques, et l'articulation entre les échelles des territoires rassurants.

On trouve dans toutes les villes que j'ai étudiées des marqueurs de risques très diversifiés, volontairement conservés et aménagés ; ils mettent en avant des risques et des messages également variés, au moyen d'outils pourtant similaires : ruines plus ou moins imposantes et plus ou moins réemployées dans un objectif touristique, traces de catastrophes muséifiées, éléments indicateurs de risques disséminés et de mesures de vigilance, marqueurs spatiaux de zones sécurisées, comportements intériorisés et pratiques d'évitement… Ces résultats sont issus notamment des enquêtes par questionnaire que j'ai menées à divers moments, parfois dans le cadre d'un travail commun, notamment avec le groupe de recherche Irénée Zwarterook. Ces enquêtes permettent de comprendre la connaissance et les perceptions des risques et des marqueurs de risques par les habitants dans ces différentes villes, et ont été analysées à la lumière de lectures scientifiques pluridisciplinaires menées en parallèle.

Je dispose également d'une série d'entretiens ouverts, recueillis sur le terrain grâce notamment à une bourse d'Aide à la recherche de l'ULCO. Certains de ces entretiens durent plus de deux heures. Ils permettent d'éclairer mes autres sources de données (données statistiques) et de prendre du recul par rapport aux résultats de mon observation participante, sur laquelle je reviendrai largement en deuxième partie de ce travail. Plusieurs de ces entretiens sont internationaux et offrent donc un point de vue comparatif supplémentaire.

Enfin, pour le travail sur les associations sportives gaies et lesbiennes, j'ai recueilli les données de nombreuses associations, essentiellement françaises et majoritairement franciliennes. Ces données n'ont jamais été étudiées auparavant de manière quantitative – les associations étant très réticentes à les fournir. J'ai pu les obtenir grâce au capital de confiance construit au fil des années par une démarche d'observation participante. Au final je dispose d'une base de données d'adhérents de ces associations sportives de plus de 3000 personnes. C'est à partir de cette base de données, et de la comparaison avec des indicateurs divers (revenus, santé, éducation) et avec des données d'associations non LGBT, que j'ai pu établir des statistiques, des cartes, et tirer des conclusions solides. Cette base de données de 3000 personnes comporte certaines lacunes, mais très majoritairement, elle inclut les âges, genres, lieux d'habitation, lieux de pratique sportive, et parfois les catégories socio-professionnelles, ainsi que quelques autres données (ancienneté de l'adhésion à l'association par exemple). J'ai aussi pu recueillir les chiffres des participants à divers tournois, notamment des Gay Games, avec plus de 25000 entrées dans les bases de données auxquelles j'ai eu accès.

Au final, ces corpus sont trop importants, et nouveaux, pour être entièrement traités dans ce volume de recherche. Mais cette recherche constitue une première étape, les premières pierres d'un projet de recherche plus important, visant à comprendre ces logiques, leur inscription spatiale, leur évolution. A terme, mon ambition est de publier, au-delà des articles dans des revues scientifiques éventuellement internationales, un ouvrage sur le sujet ; et de lancer des collaborations avec d'autres chercheurs.

Ce travail s'effectue dans un cadre très disciplinaire, s'agissant d'une Habilitation à Diriger des Recherches en géographie. Toutefois, une démarche pluridisciplinaire me paraît pertinente, car l'analyse spatiale ne peut suffire à l'étude approfondie de phénomènes relevant également de la science politique, de la sociologie, de l'anthropologie culturelle, de l'histoire et de l'histoire de l'art, de l'histoire des sports, des études de genre, de la linguistique… L'anthropologie culturelle permet de tenter de repérer des dynamiques structurelles dans cette fabrication identitaire reliant les hommes, leur mémoire et leur ville. La science politique aide à analyser les décisions des acteurs et les politiques publiques tournées vers la résilience urbaine. L'histoire du sport et les études de genre sont largement mobilisées dans les exemples qui illustrent majoritairement ce travail d'Habilitation (les structures et pratiques spatiales du sport gay et lesbien). La linguistique

peut apporter un éclairage sur le discours sur la ville et la fabrication de l'identité urbaine par les signes spatiaux et leur mise en paroles, mais aussi sur l'analyse des codes et stratégies discursives permettant de produire et de clôturer des espaces rassurants. Par exemple, un espace rassurant n'est pas nécessairement créé, délimité par une frontière matérielle, mais il peut être défini par un discours, un nom[9].

Ma démarche demeure toutefois fondamentalement géographique, puisqu'il s'agit d'étudier les évolutions des territoires et des politiques qui y sont menées avec un angle multiscalaire.

Des objectifs opérationnels ?

Ce travail de recherche se présente comme une étape et non un aboutissement ; plus précisément, un palier. Il provient d'un ensemble de réflexions, d'avancées théoriques, et d'expériences de terrain ; il tente de structurer cet ensemble ; mais il n'a pas l'ambition de clôturer la démarche. Au contraire, je voudrais qu'il soit lu comme une proposition, comme si le palier pouvait permettre d'accéder à d'autres pièces, d'ouvrir d'autres portes pouvant approfondir ou lancer d'autres recherches.

Entre autres, il me semble que ce travail pourrait viser des objectifs opérationnels. Pour certains risques et certains types d'espaces étudiés, les questionnements devraient permettre de proposer des préconisations pratiques concernant ces processus.

Prolonger la réflexion et la recherche sur les traces des risques dans les villes, en comparant les politiques menées, pourrait permettre d'aboutir à une série de propositions, de préconisations d'aide à la décision pour les collectivités territoriales.

Produire de la connaissance sur les lieux, les réseaux, les pratiques du sport LGBT, crée une base de recherche et de préconisations pratiques sur divers plans : pour les politiques de la ville et du sport de manière générale ; pour l'inclusion de populations LGBT ; pour des comparaisons et des suggestions opérationnelles concernant d'autres catégories sociales ou groupes ethniques dans les villes.

Ces recherches pourront apporter des connaissances et des méthodes dans le domaine de la gestion des risques urbains, mais aussi des outils pour une meilleure conception et une meilleure maîtrise de processus mémoriels et identitaires – voire, de façon pragmatique, de dynamiques touristiques. Par exemple, mieux comprendre la perception par les populations des messages véhiculés par une trace de catastrophe – vestiges issus de destructions par des inondations mis en tourisme comme à Rome, ruine transformée en parc urbain mémoriel comme à New York… – permet d'adapter des problématiques de voirie et de circulation en cas d'inondation, des financements et des politiques d'informations sur la vigilance par rapport à d'éventuels attentats.

Ces aspects appliqués de la recherche constituent une direction non seulement intéressante d'un point de vue académique, mais ils redonnent du sens au travail du géographe, ils repolitisent un travail scientifique qui cherche à se dépolitiser sans toujours identifier les postulats et biais de la recherche scientifique. Le dialogue entre communauté scientifique et monde professionnel non académique est une tendance forte, mais il implique également que la communauté scientifique, et notamment les géographes, s'interroge sur son poids, son rôle, ses présupposés…

L'enjeu est de taille, puisqu'il s'agit de mieux gérer les risques urbains, d'améliorer la cohésion des sociétés citadines, de renforcer les identités territoriales face aux processus de mondialisation

[9] Dans les chapitres suivants, je montrerai, avec l'exemple du sport gay et lesbien, comment des associations, par leur seul nom, peuvent créer des espaces rassurants pour certains groupes.

et de compétition entre villes. Ce n'est pas un hasard si les collectivités territoriales sont de plus en plus demandeuses d'expertises et d'études relatives aux risques et à la résilience territoriale[10].

Problématique et hypothèses

La constitution de territoires rassurants est-elle facteur de résilience, ou bien est-elle synonyme de fragmentation urbaine et de risques amplifiés ? Comment, pour une ville, gérer l'intrication extrêmement complexe des territoires rassurants, étant donnés que ceux-ci varient en fonction des différents risques et en fonction de la perception de ces risques par différents groupes sociaux ?

J'émettrai plusieurs hypothèses.

La construction d'espaces rassurants est intrinsèquement liée à la construction de communautés – notion qui sera interrogée. Une hypothèse est que ces espaces communautaires ne peuvent pas être niés, et qu'il est nécessaire d'accompagner leur production et leur évolution, plutôt que les détruire. Traiter les espaces communautaires comme des espaces à risques est une façon de mettre la ville en tension, d'amplifier le risque ; traiter les espaces communautaires comme des espaces rassurants est une façon d'apaiser les risques (et pas seulement les risques sociaux ; on pense aussi à la vulnérabilité aux risques dits naturels). Cette hypothèse est la partie de cette recherche où la méthode scientifique se confronte le plus directement aux positionnements politiques.

Une autre hypothèse est que les espaces rassurants ne peuvent être définis comme tels que par un travail très fin sur leurs délimitations, leurs frontières, la progressivité et l'évolutivité de leurs interactions avec les espaces extérieurs. Ce sont les espaces communautaires ouverts, éventuellement temporaires, qui fabriquent de l'apaisement, à l'inverse des espaces clôturés de manière forte, visible, et/ou permanente. Les espaces rassurants, par définition, nécessitent certes des frontières, mais souples, non clôturées ; un entre-deux entre la mixité totale (l'absence de frontières, qui est une illusion), et le cloisonnement séparatiste. On fera ici appel aux travaux très nombreux sur les frontières (Amilhat-Szary et Giraut, 2015 ; Amilhat-Szary, 2016), en proposant des pistes de réflexion plutôt qu'un aboutissement de la recherche.

Une troisième hypothèse insiste sur le caractère intrinsèquement contradictoire des espaces rassurants, qui ne sont perçus comme tels que par une partie des groupes qu'ils contribuent à créer. Ce sont des espaces paradoxaux (Valentine, Skelton, 2003). En tant que tels, ils sont nécessairement conflictuels, sans que ces conflits soient synonymes de risques. Des équilibres extrêmement étroits, friables, évolutifs, sont mis en place ; on fera appel ici à certains courants de la géographie post-structuraliste et de la sociologie interactionniste, qui refusent de penser l'espace comme un extérieur, existant en soi, mais comme une production constante d'équilibres et de déséquilibres entre groupes qui se constituent et se reconstituent en permanence (Blanc, 2012).

Au final, il s'agit ici de présenter la construction de ces hypothèses, et de proposer à la communauté scientifique des pistes de réflexion sur ces hypothèses et leurs conséquences. Mon ambition n'est pas démesurée en termes de résultats ; mais elle est importante en termes de recherche d'équilibre entre différents courants de pensée, différentes disciplines, différentes méthodes, et différents objectifs.

[10] J'ai animé plusieurs séminaires sur ce sujet, pour les élus régionaux (Région Nord-Pas-de-Calais, Région Ouest) ou le CNFPT.

Ce qui pose une autre question, que j'aborderai dans la deuxième partie de cette Habilitation : entre géographie urbaine et géographie des risques, géographie sociale et géographie culturelle, entre géographie radicale et géographie *queer*, géographie politique et géographie appliquée, mon positionnement de recherche reflète-t-il une personnalité engagée ou une personnalité désengagée, incapable de positionnement ? Jusqu'à quel point cette réflexion scientifique est-elle tributaire d'une expérience personnelle et d'un positionnement politique ? Les réponses à ces questions fragilisent-elles l'intégralité de ces recherches ?
Ou peut-on, tout en soulignant la fragilité de l'objectivité supposée des recherches scientifiques, proposer tout de même des résultats et des préconisations, ayant l'ambition de tendre, dans le cas de mes recherches, à la réduction de risques de divers ordres ?

Chapitre 2
De la géographie des risques à la résilience des territoires : la construction de la notion d'espaces rassurants

Chapitre 2
De la géographie des risques à la résilience des territoires : la construction de la notion d'espaces rassurants

Ce chapitre se propose de montrer comment, en passant de la géographie des risques à la notion de résilience, on peut comprendre la constitution d'espaces rassurants, et commencer à définir progressivement ce concept. La résilience correspond à une gestion des risques plus flexible, plus complexe et évolutive, mêlant différentes échelles, et essayant de répondre à des objectifs de groupes sociaux divers. Ces caractéristiques produisent des espaces également évolutifs, et permettent de changer la focale, moins axée sur les zones à risques, et désormais plus centrée sur des espaces plus sûrs, identifiés comme sécurisés, ou rassurants.
Pour cerner progressivement la notion de résilience et celle d'espaces rassurants, il est nécessaire de revenir sur quelques bases de la géographie des risques, pour montrer l'évolution dans ce domaine et l'expliquer, et adapter mon approche.

La géographie des risques

Le fondement le plus élémentaire d'une approche scientifique du risque et de ses déclinaisons exige de comprendre que ce qui est nommé « risque » n'est pas un fait de la nature, mais bien une notion sociale. Cette approche exige d'appréhender un aléa en fonction des enjeux humains et économiques. En tant que confrontation entre une donnée environnementale, au sens large, et un contexte social, le risque est un concept éminemment géographique, qui permet d'adopter une perspective spécifique sur l'organisation d'un territoire.

Nombreuses sont les définitions du concept de « risque », notamment en fonction des domaines d'utilisation du terme (Coanus, Pérouse, 2006). Le concept a même donné naissance à une branche d'études appelée la cindynique, ou, en géographie, géocindynique (Faugères, 1991 ; Kervern, 1995). Le terme est plus employé dans la recherche anglo-saxonne (*cindynics*). Les diverses définitions du risque cherchent notamment à préciser le concept par rapport à des termes proches, mais plus vagues, comme danger ou menace, dont les définitions sont scientifiquement moins établies[11]. La géographie s'est emparée assez tardivement de la notion, à l'international et en France, avec un très fort développement dans les années 1990, à l'occasion de la décennie internationale de prévention des catastrophes naturelles et de la Stratégie Internationale de Réduction des Catastrophes mises en place par l'ONU[12]. En témoignent les dictionnaires de géographie francophones qui, dans leurs versions des années 1990, donnent encore à la notion de risque des définitions très floues, et peu développées[13].

C'est donc à partir de la fin des années 1980 et au début des années 1990 que diverses branches scientifiques, dont la géographie, ont commencé à approfondir la notion ; et à la définir, au niveau international, de manière simple, dans un but à la fois d'organisation théorique et de

[11] Les termes « danger » et « menace » font partie d'un registre différent de celui du « risque », plus politique et social que technico-scientifique.
[12] Pour plus d'informations concernant ces programmes, cf. www.un-spider.org/fr/risques-et-catastrophes/onu-et-prevention-des-risques et le site www.unisdr.org/files/24695_5frenchversiondisasterriskreduction.pdf.
[13] *Les Mots de la Géographie* de Brunet (1993) évoquent par exemple un « danger auquel l'on est exposé individuellement ou collectivement dans certaines circonstances », sans plus problématiser. Dans le dictionnaire de Pierre George et Fernand Verger (édition de 1996), la définition est plus précise, mais renvoie à des problèmes environnementaux ou à des « populations à risques ».

fonctionnalité pratique, comme le produit d'un aléa et d'une vulnérabilité[14]. Cette distinction a été largement remise en cause par certaines recherches postérieures, qui mettent en avant la notion d'endommagement, en particulier (D'Ercole, 1994 ; Provitolo, 2007 ; Pigeon, 2010) ; mais, si cette distinction aléa / vulnérabilité est effectivement discutable, elle a le mérite de permettre, en première analyse, une lecture simple du risque et, partant, des caractéristiques fondamentales de ce que doit être la gestion de celui-ci.

Le risque est donc la probabilité d'occurrence d'un aléa donné, cet aléa représentant une menace potentielle pour les sociétés humaines. Il n'est pas possible ici de revenir sur tout l'historique des définitions et nuances du concept, mais il est intéressant de pointer quelques invariants. Par exemple, selon Antoine Bailly, « en géographie, le risque se définit comme un danger éventuel, plus ou moins prévisible, dans une aire non précisément délimitée, d'une durée indéterminée[15]. » Cette définition souligne le contraste majeur entre l'occurrence probable d'un aléa, et la très grande indétermination de sa prévisibilité ; contraste qui révèle déjà la nécessité d'une gestion du risque et les obstacles que celle-ci doit surmonter. Dans le même ordre d'idées, on pourra se référer à la définition classique de l'aléa par Pierre George : un « phénomène entrant dans le domaine des possibilités, donc des prévisions sans que le moment, les formes ou la fréquence en soient déterminables à l'avance[16] ». Cette définition large permet d'une part de comprendre qu'un aléa n'est pas forcément « naturel », mais peut correspondre à des événements sociaux comme les émeutes ou les guerres, ou encore à des épidémies. D'autre part, l'intérêt du concept d'aléa réside dans le décalage entre la conscience de sa potentielle occurrence, et l'ignorance des modalités de son occurrence. D'un côté, la conscience de sa potentielle occurrence incite les hommes à l'action de prévention : il s'agit d'un phénomène prévisible, attendu, et qui peut se traduire par de graves conséquences ; les acteurs sociaux doivent donc le prendre en compte et tenter de limiter les dégâts qu'il pourra causer lors de son occurrence. Mais, à l'inverse, l'ignorance des modalités de son occurrence accroît la marge d'incertitude, la complexité de la gestion du risque, et le coût de la prévention.

Le concept de vulnérabilité a été l'objet de définitions et de polémiques encore plus nombreuses. Il n'est pas compris de la même façon par tous : les géographes, les urbanistes, les assurances, les politiques, entre autres, n'ont pas la même vision de la vulnérabilité d'un territoire. Si, globalement, tout le monde s'entend pour comprendre qu'on parle de dommages potentiels pour les sociétés humaines, l'approche précise et le socle théorique sont extrêmement variés et contestés (Reghezza *et al*, 2012 ; Provitolo, 2007)[17]. Pour cette recherche, J'y reviendrai régulièrement, mais posons d'emblée que l'approche choisie est gestionnaire et opérationnelle. Il s'agit de réfléchir avant tout à la « capacité de réponse [des sociétés] à des crises potentielles[18]. » Cette approche de la vulnérabilité est donc proche, et complémentaire, de l'utilisation du concept de résilience.

La notion de résilience

La notion de résilience[19] n'est pas nouvelle, mais son usage est longtemps resté confiné à quelques disciplines scientifiques comme l'écologie, les sciences physiques, ou la psychologie[20].

---

[14] On pourra se référer à la terminologie assez complète et aux définitions employées par l'ONU et disponibles sur http://www.unisdr.org/eng/library/lib-terminology-eng%20home.htm

[15] Bailly A. (dir), 1996, p. 2.

[16] George, 1996, article « aléa ».

[17] On pourra se référer aussi à D'Ercole, 1994, p. 95, plus ancien, mais avec un schéma éclairant synthétisant les différentes approches de la vulnérabilité.

[18] D'Ercole, 1994, p. 94.

[19] J'utilise ici le mot de « notion », pour souligner qu'un certain flou a longtemps entouré l'idée de résilience, notamment en français. Mais à partir de ce paragraphe je parlerai de concept et non de notion, car le terme a été amplement analysé, défini, *conceptualisé*, et j'en propose une définition précise.

Ses définitions variées et controversées gravitent autour de la capacité de rebond, de dépassement, d'absorption de perturbations, par un système donné, connaît un certain succès depuis le début des années 2000, notamment en France, en lien notamment avec son utilisation dans les sciences sociales, puis à son transfert dans les politiques publiques d'aménagement (Comfort *et al*, 2010 ; Le Blanc et Zwarterook, 2013). Dans les paragraphes suivants, je proposerai une lecture et un emploi du concept, même si, comme le suggère Cyrulnik (Cyrulnik et Seron, 2004), j'insisterai moins sur la définition du concept, que sur l'identification des facteurs de résilience. Je propose néanmoins de m'appuyer sur la définition de Comfort *et al* (2010), qui me paraît claire et solide : « La résilience est la capacité d'un système social (c'est-à-dire une organisation, une ville, ou une société) à s'adapter de manière proactive et à récupérer de perturbations qui sont perçues, au sein du système, comme non ordinaires et non attendues[21]. »

Ce succès de la notion est sans doute dû à une forme d'optimisme, de positivité, associée au terme, par contraste avec celui de vulnérabilité. Il paraît plus incitatif et dynamique, il est peut-être aussi plus vendeur politiquement. Il peut enfin être perçu comme une sorte d'effet de mode, un transfert temporaire d'une notion anglo-saxonne, qui pourrait s'avérer plus tard peu pertinent ou peu durable.

Toutefois, la résilience peut aussi être perçue comme une réponse appropriée et efficace aux bouleversements socio-économiques et technologiques mondiaux extrêmement rapides des dernières décennies, qui ont modifié la perception et les modalités de gestion des risques, dans les sociétés industrialisées tout au moins. Alors que le modèle théorique et opérationnel dominant de la prévention a montré ses limites dans les années 1990, la résilience ouvre de nouvelles perspectives en proposant une stratégie évolutive, fondée sur des processus de flexibilité, de redondance, et de connaissance, paraissant à même de répondre aux défis de la complexité des systèmes territoriaux et des échelles de gestion.

Mais comment intégrer dans la planification urbaine, cadre de long terme, qui s'appuie sur des documents à l'équilibre savamment construit et difficiles à remanier, une stratégie évolutive faisant une large place aux dynamiques et aux processus qualitatifs ? Le concept est malmené dans ces documents de planification, car il est difficile à appréhender dans sa complexité. Souvent, on se contente de naviguer entre du discours promettant de grandes orientations générales, et des mesures concrètes mais très ponctuelles et localisées, sans réussir à structurer un moyen terme (Daluzeau, Gralepois, Oger, 2013).

Pour sortir de ce dilemme, il faut comprendre que la résilience est fortement corrélée à la réduction des inégalités. Les violences, fragmentations, inégalités, exclusions, dans les villes, fabriquent du risque à tout niveau, et entretiennent des ruptures qualitatives et quantitatives que la résilience permet d'apaiser, d'adoucir. Ces idées n'ont rien de naïf, et ne sont pas nécessairement non plus radicales ; elles sont communément considérées comme des dynamiques secondaires, politiquement moins rentables, et aux effets de long terme difficiles à mesurer par des indicateurs précis. Mais aucune résilience, face à tout type de risque, n'est réellement possible sans ce socle qui vise à revaloriser les dynamiques de confiance, de sens, de justice sociale, à différentes échelles de groupes sociaux (Vale et Campanella, 2005 ; Wilbanks, Kates, 2010).

La résilience ne consiste pas simplement à limiter les dégâts lors d'une inondation, à se remettre rapidement des effets d'une explosion, à essayer d'éviter le risque terroriste, à atténuer les crises sociales de certains quartiers. Elle postule que, pour tous ces risques, la confiance entre les divers acteurs est un facteur incontournable de réaction pertinente, rapide et efficace. Elle rappelle que, pour tous ces risques, le territoire et les sociétés récupèrent plus vite s'ils sont dotés d'un sens,

---

[20] Le terme de résilience n'apparaît pas, par exemple, dans le dictionnaire de Pierre George (1996). Il apparaît toutefois, avec une définition courte, dans *Les Mots de la Géographie* (Brunet, 1993).

[21] « Resilience is the capacity of a social system (e.g., an organization, city, or society) to proactively adapt to and recover from disturbances that are perceived within the system to fall outside the range of normal and expected disturbances » (c'est moi qui traduis de l'anglais au français ; ce qui est le cas de manière générale dans ce volume, sauf mention contraire).

s'ils sont compris, habités au sens fort du terme. Elle permet de voir que la diversité sociale, culturelle, économique d'un territoire est un facteur essentiel d'atténuation des effets de ces risques, et de récupération post-catastrophe. Elle pose que toute politique de gestion des risques est mieux acceptée et donc mieux mise en œuvre si elle a été construite de manière collective et participative (Comfort *et al*, 2010 ; Le Blanc *et al*, 2013).

Ainsi, la résilience, par le prisme de la réduction des inégalités et des violences sociales, constitue un moyen raisonnable et efficace de proposer une vision stratégique de réduction globale des risques sur un territoire donné, permettant d'associer des mesures concrètes et immédiates et des objectifs de long terme plus généraux. Ces processus peuvent être transcrits dans les documents d'aménagement et de planification. Les bénéfices n'en seront peut-être pas mesurables dans le cadre temporel d'un mandat politique, mais ils seront bien là pour la société et son territoire.

De l'étude de périmètres de risques à l'étude de périmètres sécurisés

La géographie des risques se traduit de manière opérationnelle par un questionnement sur des périmètres à risques, des aires à délimiter. Cette traduction opérationnelle apparaît comme un impératif, une justification de la science géographique. Tout se passe comme si la science des risques ne pouvait se suffire en soi, mais devait comporter des préconisations, des aides à la gestion des risques, pour légitimer son existence.
Ce processus est lié à la nature même de l'objet de la science des risques et de la géographie des risques : évoquer un risque, c'est déjà le gérer. Nommer un risque, l'identifier, essayer de le définir, c'est déjà le délimiter, lui donner un caractère spatialisé, et c'est déjà un début de gestion. Cet aspect performatif de la science des risques est un défi majeur pour la géographie, car il s'agit donc d'étudier un objet dont l'étude seule modifie la spatialité.
Il conviendrait ici de revenir sur toutes les études de perception et de représentation des risques, notamment en géographie. La perception d'un risque modifie ce risque ; sa représentation le modifie aussi, ce qui fait de la représentation d'un risque une entreprise impossible, puisque rendue automatiquement obsolète par le seul acte de la représentation[22]. Bien entendu, il s'agit ici de variabilité et de seuils ; le risque n'est modifié qu'à la marge, ou dans une certaine mesure, par sa représentation, qui reste valable dans une large mesure.

Toujours est-il que ces processus aboutissent à une représentation spatialisée des risques, sous forme de périmètres, d'aires, évoluant autour d'un point central, ou d'une aire centrale, représentant l'aléa et sa spatialisation, le point de rupture, le cœur de la menace : le point de départ d'un incendie ou d'une émeute, l'épicentre d'un séisme… Ce « point » central peut en réalité être linéaire, comme la trajectoire d'une tempête, d'un cyclone ; aréal, comme une sécheresse ; ou réticulaire, comme une contestation sociale ou certaines diffusions épidémiques. Mais autour de ces patients zéro, de ces épicentres, de ces trajectoires centrales, on dessine des aires de propagation, de diffusion, de risques. On établit des degrés de risques à l'intérieur de ces périmètres, et, corollaire de ces degrés, des modalités de gestion des risques, avec des contraintes diverses.

Les marqueurs urbains des risques et des territoires rassurants

Ces périmètres de risques sont spatialisés au moyen de marqueurs de risques. La territorialisation des traces des catastrophes dans les villes a déjà été largement étudiée (Chaline et

[22] Et ce qui fait de la représentation d'un périmètre de risque une cartographie éminemment controversée ; je prendrai un peu plus loin l'exemple des cartes de Plans de Prévention des Risques Technologiques.

Dubois-Maury, 1994), mais l'étude des marqueurs des risques est bien moins fréquente (November, 2002). Ces marqueurs de risques sont omniprésents dans les villes – mais souvent, ils ne sont pas perçus, conscientisés, comme tels. Ils sont généralement matérialisés par des signaux de prévention des risques. Par exemple, au sens large, de nombreuses discontinuités dans la ville peuvent être considérées comme des marqueurs de prévention des risques : un trottoir indique une discontinuité, elle-même signe territorial d'un risque pour le piéton, s'il quitte le trottoir ; un graffiti sur un mur évoque un territoire qui peut faire sens et constituer un risque pour certaines populations perçues comme extérieures à ce territoire ; des panneaux d'indications diverses informent quant à des normes qu'il convient de suivre ou dont la transgression constitue un risque, etc. On peut, pour désigner cet ensemble de signes, parler de sémiologie du risque urbain, évoquant ainsi les signes de la ville dont parle Françoise Choay (2005) et leur capacité à constituer l'urbanité (Mondada, 2000).

Ainsi les villes sont constellées de marqueurs de risques très divers : certains risques sont ordinaires et routiniers, d'autres sont exceptionnels ; certains risques sont standardisés et concernent toutes les villes, d'autres sont spécifiques et porteurs d'identité ; certains marqueurs sont distribués sur l'ensemble de l'agglomération, d'autres désignent des territoires plus petits, comme un quartier. Certains marqueurs définissent des zones à risques (comme les cartes de périmètres des PPRT), d'autres des territoires rassurants ou sécurisés, comme les grilles des résidences fermées ou *gated communities*, ou encore les espaces clos des pratiques d'entrainement sportif des clubs LGBT.

Certains marqueurs de risques urbains induisent de la fragmentation spatiale et leur ressort est la peur, tandis que d'autres marqueurs sont mobilisés comme souvenirs identitaires et servent à souder une communauté urbaine. La conservation d'églises bombardées pendant la seconde guerre mondiale dans certaines villes allemandes comme Berlin (mais aussi à Hambourg, Cologne, Dresde…) a été décidée dans le but d'entretenir le souvenir des destructions de la guerre, de véhiculer un message de paix, mais aussi, comme en témoignent les panneaux explicatifs aux abords de ces monuments, d'attirer l'attention sur la responsabilité de l'Allemagne dans ces destructions (Robin, 2001). Inversement, certaines traces de destructions conservées à Paris ou à Reims après la première guerre mondiale tendaient à transmettre un message volontairement guerrier et revanchard (André, 1986). Plus récemment, une polémique avait éclaté aux Etats-Unis au sujet de la création d'un centre de culture islamique sur les ruines du World Trade Center de New York, illustration frappante de la portée politique et de la complexité du message véhiculé par la mise en mémoire et la territorialisation d'une catastrophe urbaine (Le Blanc, *in* Djament-Tran et Reghezza-Zitt, 2012), et des risques futurs plus ou moins mis en lumière et instrumentalisés.

Ainsi, les marqueurs de risques et de territoires rassurants sont plus ou moins volontairement conservés ou aménagés, avec des messages différents mais souvent délicats à manipuler. L'information, les messages de peur ou de sécurité modifient les risques ; et donc les marqueurs spatiaux des risques peuvent être parfois, de manière performative, automatiquement obsolètes ou non pertinents, puisque le risque qu'ils désignent est modifié par sa seule désignation. C'est pourquoi les marqueurs de risques et d'espaces rassurants sont très souvent flexibles, évolutifs, parfois invisibles. Ceci rappelle la remarque d'Yves Raibaud et d'Arnaud Alessandrin à propos de espaces et des communautés LGBT construits en réaction à l'homophobie : « Les « murs invisibles » (Di Méo, 2011) qu'érige le sentiment d'homophobie ne permettent pas aisément une cartographie unique, fixe, définitive de l'occupation et de l'utilisation des lieux. La géographie des homophobies […] évite de dessiner des frontières ou des limites si l'acte du dessin matérialise les relégations et les processus d'invisibilisation[23]. »

[23] Alessandrin, Raibaud, 2013, p.17.

L'exemple des PPRT dans le Dunkerquois

Le risque industriel est un exemple concret et parlant de ces processus (Grembo *et al*, 2013 ; Le Blanc *et al,* 2013). En France, la loi Bachelot de 2003 impose aux sites industriels à risques, selon la classification Seveso, de mettre en place des périmètres autour des usines, en concertation avec différentes instances, différents acteurs : DREAL, préfecture, salariés, associations… Des cartes sont établies. Les lignes établissant des périmètres sont âprement négociées et discutées. Ces périmètres sont redéfinis, recalculés, suite aux négociations. Par exemple, si le périmètre initial inclut un village, la mairie doit dès lors imposer des contraintes de travaux à ses habitants, ou, pire pour les élus et les habitants, pousser à l'expropriation ou au délaissement parce que le risque est jugé trop important ; dans ce cas, il y a négociation entre ces différents acteurs pour réduire le risque industriel (si possible à la source) et modifier le périmètre. A Dunkerque, lorsque le PPRT dit multisites, c'est-à-dire prenant en compte un ensemble de sites industriels classés Seveso seuil haut, a été présenté pour la première fois avec ses périmètres d'études, cela a engendré une levée de boucliers de la part d'associations, d'habitants, d'élus. Ce périmètre initial comprenait de très nombreux quartiers habités, qui, d'un coup, par la grâce d'une cartographie jusque-là non réalisée, se trouvaient transformés en quartiers à risques. Le risque préexistait évidemment à sa représentation, mais cette représentation et sa diffusion (très limitée, pour éviter des paniques ou des outrances médiatiques) ont forcé à conscientiser le risque, à sortir d'une dissonance cognitive, ou d'un déni, ou d'une méconnaissance, engendrant de fait une dévalorisation économique des habitations situées à l'intérieur du périmètre. Les habitants, d'un coup, se voyaient non seulement comme mis en danger de façon plus importante qu'imaginé, et appauvris.
Cela a engendré d'intenses négociations, qui ont abouti à des solutions complexes. Dans le cas du PPRT multisites de Dunkerque, une entreprise a accepté de déplacer une partie de ses activités et de ses stockages d'hydrocarbures, de façon à éloigner la source du risque. Les périmètres ont pu être recalculés et les limites redessinées, et bon nombre d'habitations ont été sorties de ce périmètre.

Les trois cartes ci-dessous, issues de travaux de recherche menés par le groupe Irénée Zwarterook à Dunkerque (Grembo, Zwarterook *et al*, 2013), montrent la mise en place des périmètres autour des zones définies comme à risque. La carte 1 représente les zones officielles d'aléas ; la carte 2 est une carte topographique classique avec indication de la zone de Mardyck, village sur lequel un zoom est effectué ; la carte 3 combine les deux premières et associe donc les aléas, les enjeux, et les périmètres de gestion des risques.

Carte 2.1. Le Plan de Prévention des Risques Technologiques dit « multi-sites » de la zone industrialo-portuaire de Dunkerque. *Les risques industriels de divers ordres sont pris en compte (surpression, etc.). Les zones rouges représentent les zones où les aléas potentiels sont les plus forts, tous types d'effets confondus.*

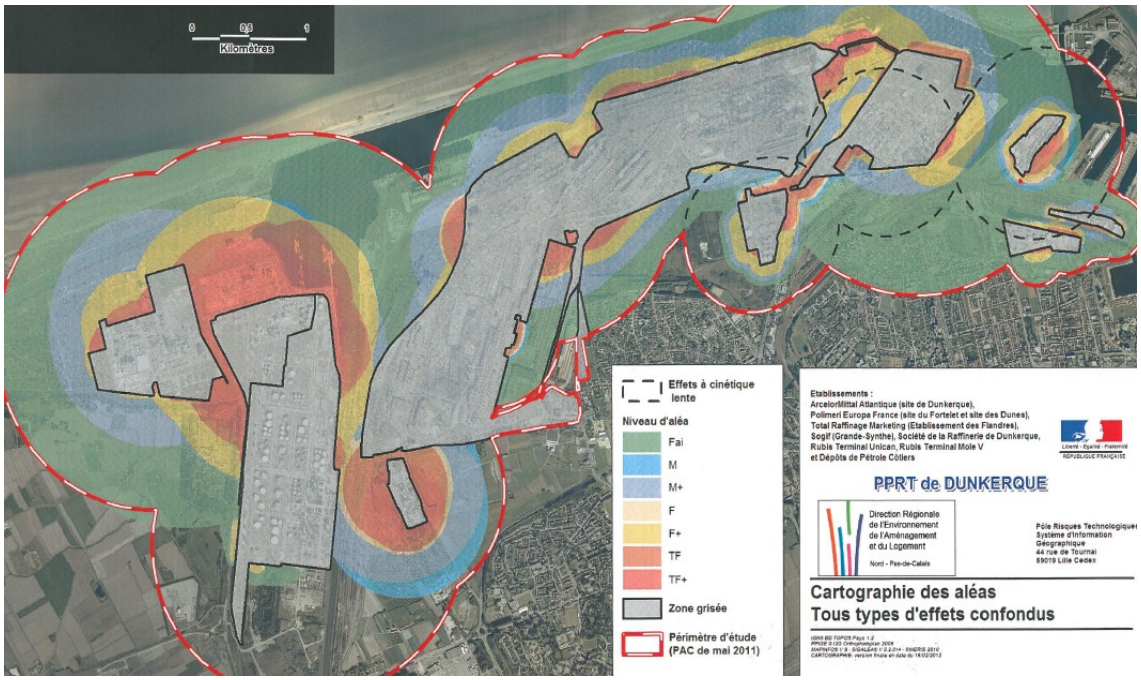

Carte 2.2. Le village de Mardyck, un cas étudié par le groupe Irénée Zwarterook (source : PPIGE, réalisation P. Chagnon).

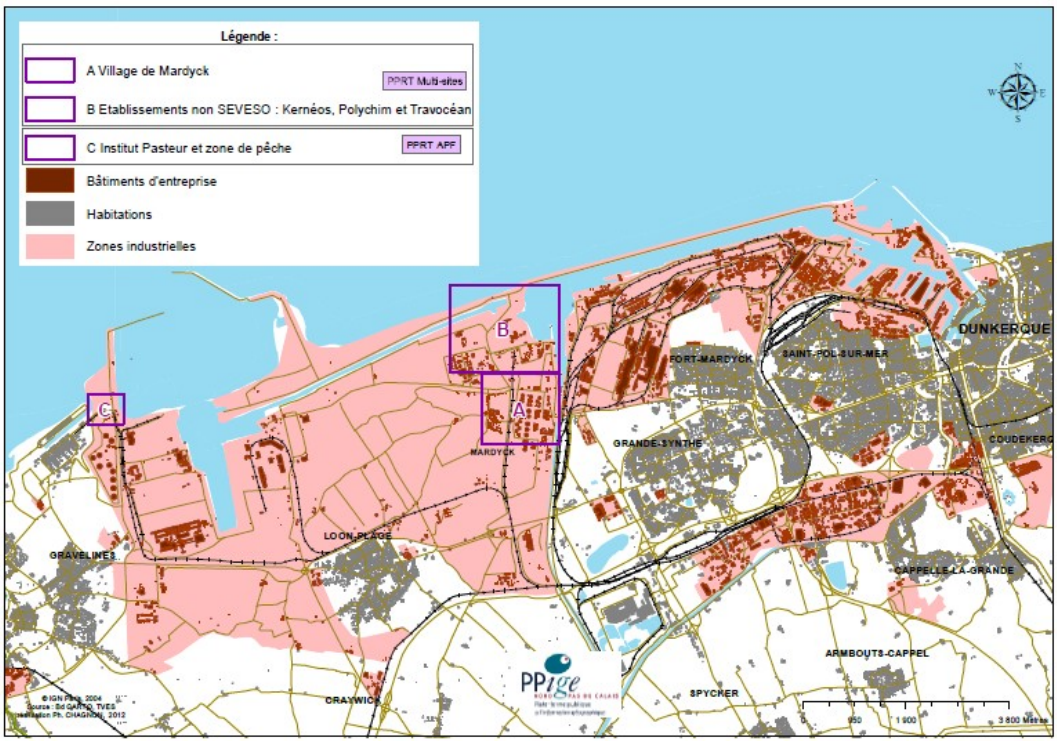

Carte 2.3. Mardyck, un village accolé à la zone industrielle de Dunkerque (source : geoportail.gouv).

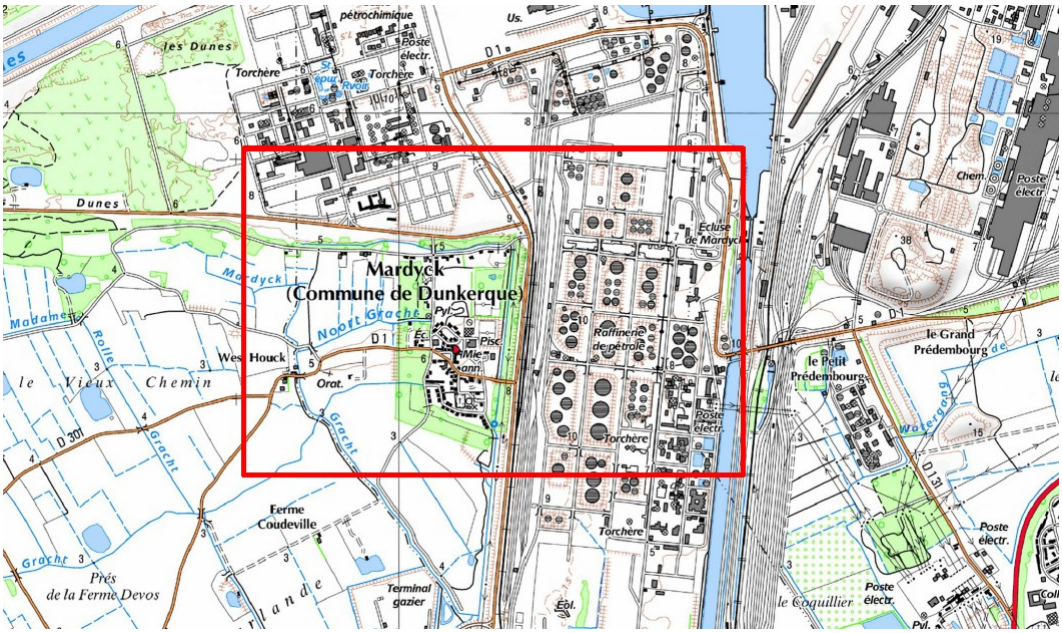

Carte 2.4. Zones d'aléas touchant le village de Mardyck (réalisation P. Chagnon, TVES).

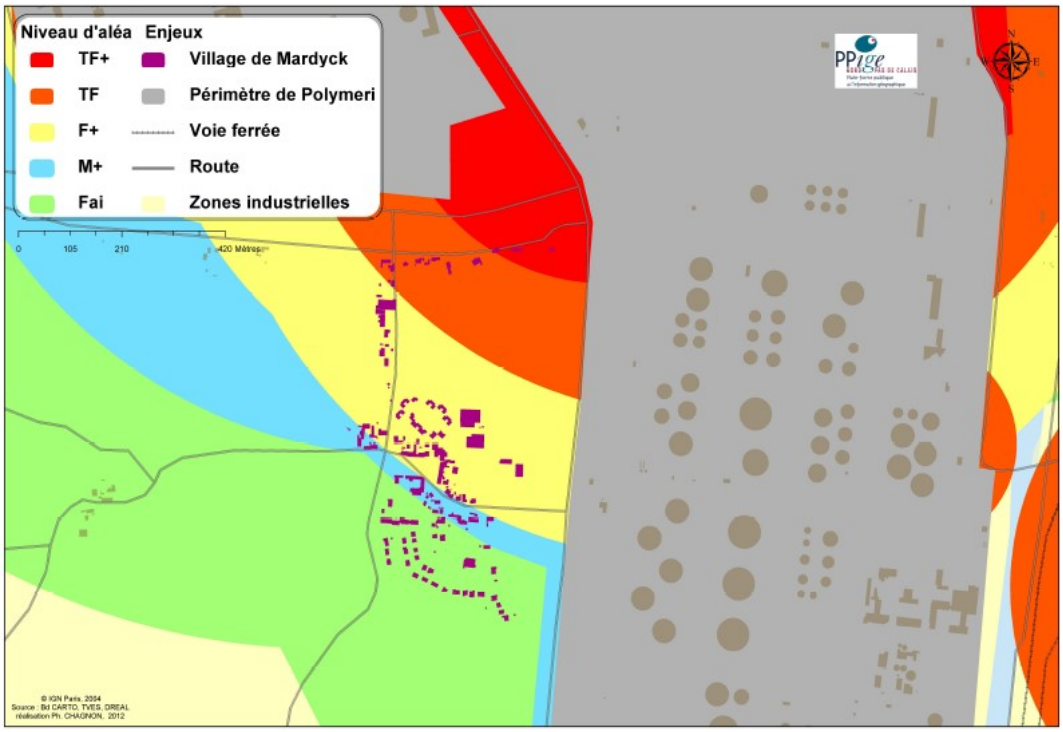

L'exemple des PPRT dans le Dunkerquois souligne un certain nombre de questionnements à la fois scientifiques et opérationnels, et les limites de cette approche par les périmètres à risques.

La géographie des risques ne peut être produite de façon valable sans questionner ces périmètres à risques. Il est fondamental de nuancer les représentations, de trouver des moyens de les présenter comme évolutives ; de questionner les effets de seuil, et les effets de progressivité. Comment représenter, c'est-à-dire fixer, des frontières non linéaires, mais qui s'apparentent à des transitions progressives et évolutives ? Comment représenter des risques perçus de manière très variée dans l'espace et le temps ?

Face à ces défis, je propose d'adopter une posture en négatif : réfléchir non pas aux périmètres à risques, mais aux territoires rassurants, perçus comme non risqués. Ce positionnement, pris comme une hypothèse de travail, demande d'interroger la construction volontaire de territoires rassurants, protecteurs, protégés. L'idée n'est plus d'identifier une menace et son territoire, mais de créer un territoire à l'écart de cette menace.

La construction des notions d'espaces et de territoires rassurants

Les notions d'*espace rassurant* et de *territoire rassurant* empruntent à différents concepts et différentes branches de recherche. La distinction entre espace rassurant et territoire rassurant repose sur la définition, classique en géographie, du territoire comme espace approprié par un groupe donné, avec des marqueurs territoriaux et des pratiques spécifiques. Cette distinction sera approfondie dans les chapitres suivants.
La notion de territoire rassurant est à comprendre dans le cadre de la géographie des risques, et se distingue ainsi de la seule notion de *territoire*, qui est un espace approprié qu'on pourrait assez facilement qualifier de protecteur, de rassurant. Comme le territoire rassurant, le territoire est aussi un concept qui se pense par rapport à un extérieur, un ailleurs, une altérité. Toutefois l'altérité n'est pas synonyme de risques ; le territoire n'est pas synonyme de protection ; et la géographie des risques instaure un cadre de pensée spécifique, et donc une notion à comprendre dans un contexte particulier. Le territoire rassurant, tel que défini ici, recouvre un concept et une spatialité qui sont évolutifs, en dialectique constante, une construction symbolique et physique de l'espace par un groupe qui lui-même se définit en partie par rapport à cet espace. D'après Joël Bonnemaison (1981), trois composantes permettent d'identifier un territoire par rapport à un espace : l'appropriation, le pouvoir, le symbole. Je montrerai qu'on retrouve ce triptyque dans les territoires rassurants (l'appropriation par un groupe social, le pouvoir par le biais de la mise en place d'une organisation et de règles, le symbole par les marqueurs spatiaux et discursifs), mais avec une insistance sur l'appropriation selon des modalités spécifiques qu'on peut identifier comme des modalités de gestion des risques. L'approche insiste sur la perception du risque et sur les stratégies de gestion du risque.

Les territoires rassurants ne se limitent pas à des espaces protecteurs ou protégés. C'est pour cette raison que je n'utilise pas le concept de « sécurité », ou des termes associés (territoires sécuritaires, territoires sûrs…). Les *gated communities* sont des territoires sécurisés. Sont-ils pour autant rassurants ? Leur existence même, paradoxalement, souligne l'existence de la menace. La clôture est telle, qu'elle désigne un risque de manière permanente, elle le rend présent, sans doute plus qu'il ne le serait sans clôture. Je reviendrai longuement, dans le chapitre 4, sur la problématisation de cette clôture, sur l'importance des gradients de clôture, et sur les effets de ces différentes modalités de clôture ou d'ouverture sur les risques.
Au cours de divers entretiens, on m'a suggéré la notion de « territoire réassurant ». L'idée était de resituer l'expression dans un contexte plus juridique, plus assurantiel. Il me semble que l'idée peut

être conservée, mais l'expression ne me paraît pas très heureuse, et sans doute plus limitée que le terme « rassurant » : dans la langue française, le fait d'être rassuré convoque un registre également sensible et émotionnel, plus proche des logiques de perception des risques que je souhaite aborder.

Le terme « rassurant » souligne l'importance d'un ressenti, d'une perception. C'est en cela que le concept se situe dans la lignée de la géographie des risques. Il n'essaie pas de fixer quelque chose, de clôturer, il n'entre pas en conflit avec l'idée de perception, d'évolutivité, des risques. Il ne s'agit pas d'une réponse technocratique, rigide, à une menace ; mais d'une réponse flexible, variable, qui donne de la valeur aux perceptions individuelles et collectives, et leur donne de la marge pour évoluer, être modifiées. Les termes me semble-il plus techniques de « protection » et de « sécurité » font référence à un registre différent : à partir du moment où il y a « protection », n'y a-t-il pas dispositif, au sens foucaldien[24], et donc perte d'émotion ? Il y a au moins glissement vers un autre registre, qui n'est pas à nier, mais qui n'est pas celui que je propose. Ce contraste entre deux registres, et le choix que je propose, me paraît cohérent avec l'approche de la résilience par rapport à une approche classique de gestion des risques, ces deux approches faisant aussi contraster deux registres, l'un plus flexible et émotionnel, l'autre plus technocratique.
De surcroît, les termes « sécurisé » ou « protégé » sous-entendent une intervention externe, un agent de protection, souvent un acteur tiers ; et non nécessairement une dynamique endogène. Ici encore, il s'agit donc d'un choix de vocabulaire qui est aussi un choix d'approche de gestion des risques.

Enfin, les territoires rassurants sont des territoires choisis par les populations qui les désignent comme tels et qui se les approprient. Les prisons sont des territoires fermés, qui rassurent ceux qui n'y sont pas enfermés (Milhaud, 2017). Elles pourraient, aux yeux de certains, être qualifiées de territoires rassurants ; mais, à notre sens, elles n'entrent pas du tout dans cette définition du concept. Toutefois il sera nécessaire de revenir sur cette distinction entre territoire choisi et territoire subi[25], avec toute une continuité de nuances, distinction qui recoupera largement la problématique de l'ouverture et de la fermeture (chapitre 4).

La recherche anglo-saxonne, en études de genre (à commencer par les études féministes) puis en géographie, a produit une abondante littérature sur les *safe places* et les *safe spaces*. La traduction littérale de *safe place* / *space* serait un lieu / espace sûr, sécurisé, protégé[26]. Le terme sous-entend une menace extérieure, et donc une frontière, un périmètre. C'est l'existence de cette limite qui protège : il y a une clôture, à divers degrés, qui est plus ou moins franchissable par la menace identifiée.
Les territoires rassurants, de notre point de vue, sont des territoires plutôt ouverts. Il s'agit de ne pas céder à la tentation du manichéisme, de la dichotomie fermeture / ouverture, d'identifier les caractéristiques des frontières ouvertes, délimitant des espaces flexibles.
Les géographes qui se sont intéressés à ces notions ont pu proposer d'autres solutions lexicales : Cha Prieur (2015) évoque ainsi les « *brave spaces* » (« espaces courageux et encourageants »), et ce qu'elle propose d'appeler les « espaces bienveillants ». Mais il m'apparaît que ces termes évacuent le registre du risque qui est présent dans le terme « rassurant ». C'est donc notamment parce que je me positionne comme géographe des risques que je privilégie l'expression « espaces rassurants » par rapport à ces autres possibilités.
Je reprendrai toutefois une partie de l'approche de Cha Prieur, qui indique que, pour construire un « espace bienveillant », il faut « réussir à créer un réseau de relations durables, mettre en place

[24] Foucault, 1975.
[25] Pieroni, in Staszak, 2017, p.65.
[26] Les Québécois parlent d'espace « sécuritaire » (Prieur, 2015). Blidon (2008, p.184) évoque un « espace sécurisant ».

des lieux à différentes échelles pour permettre la rencontre mais aussi la possibilité de prendre soin de soi. Ces espaces ne sont donc pas par définition des espaces militants au sens où y serait mis en place un agenda politique. Toutefois, chacun de ces espaces peut être considéré comme un espace politique dans la mesure où il favoriserait à la fois la solidarité, le partage et la transmission[27]. »

Au final, j'entends par territoires rassurants **des espaces ouverts façonnés et appropriés par un groupe social, à une échelle de temps variable, dans un objectif de construction identitaire, en réponse à un environnement perçu comme porteur de risques.**

Les *safe spaces* anglo-saxons

La géographie et la sociologie anglo-saxonnes ont accordé une large place aux études sur les *safe spaces*. L'expression apparaît au début des années 1970 dans les recherches féministes, et se répand rapidement aux Etats-Unis, principalement au sein des études de genre en plein développement. Ces *safe spaces* répondent à un besoin de protection face à une menace, à un risque, qui ne sont pas tant des menaces physiques directes et ponctuelles, qu'une « violence structurelle systémique[28]. »
Hartal définit les *safe spaces* comme des « lieux protecteurs, facilitant un sentiment de sécurité et recréant des discours d'inclusion et de diversité[29] ». Forte de l'expérience de deux décennies de mise en place de *safe spaces*, elle propose une matrice d'élaboration et d'analyse de ces espaces. Selon elle, cinq grands principes guident leur construction : la « fortification » de l'espace *queer* (au sens de sécurisation, par exemple avec paiement d'un vigile), la préservation de l'anonymat des participants, la création d'un espace inclusif, la création d'espaces séparés pour des groupes à l'identité distincte, et la mise en place d'outils de contrôle des influences imprévisibles sur les participants (l'idée est proche de la résilience et de la mise en place de frontières subtiles, évolutives, adaptées). Toutefois, Hartal prend ses distances avec ce cadre, en le qualifiant d'ancré dans une logique libérale, de paradoxal et de conflictuel (Hartal, 2017).

La recherche aboutit très vite à des formes de mise en application ; principalement dans les universités, où des *safe spaces* ou *safe zones* sont mis en place pour les personnes LGBT. Ces espaces sont indiqués à l'aide notamment d'un marqueur spatial fort : un logo au symbolisme puissant, un triangle rose dans un cercle vert[30]. Fox et Ore écrivent que ces espaces sécurisés dans les universités ne sont pas moins importants aujourd'hui que dans les années 1990 : « Il y a un besoin très net de *safe spaces* pour les personnes LGBT. En effet, dans nos campus, les vies des personnes LGBT sont encore largement marquées par des taux élevés et disproportionnés de violences, de suicides, d'échec scolaire, et plus généralement de marginalisation[31]. »

Milani (2013) étudie un exemple de mise en place de *safe spaces* à destination des personnes LGBT dans une université sud-africaine, avec une série de petits marqueurs spatiaux (autocollants symboliques sur les portes, affiches dans les couloirs…). Il démontre la performativité de ces signaux, leur seule existence générant des pratiques différentes, un changement d'idée sur soi et sur son rapport au groupe et à certaines normes. Il souligne que le résultat le plus important n'est pas la création de ce *safe space*, mais le fait de rendre tangible la fragilité, les fluctuations, les

[27] Prieur, 2015, p.411.
[28] Koskela, 1997, p.304 ; The Roestone Collective, 2014, p.1349.
[29] Hartal, 2017, p4.
[30] The Roestone Collective, 2014, p.1346.
[31] Fox et Ore, 2010, p.630: « The need for LGBT safe spaces is clear, as high rates of violence, disproportionate rates of suicide and substance abuse, high dropout rates, and overall alienation continue to affect the lives of LGBT people on our campuses. »

changements rapides, des comportements, des pratiques, à partir de quelques gestes ou marqueurs simples.

A partir des années 1990, c'est une approche critique qui domine, expliquant que ces espaces sécurisés ou rassurants sont nécessairement soumis à des paradoxes, voire imposent des pratiques et des symboles contradictoires. La recherche s'oriente alors vers la mise en avant de solutions à ces conflits et injonctions contradictoires. Parallèlement, la notion est transférée vers d'autres champs scientifiques, dont la géographie, et sort de la sphère anglo-saxonne pour progressivement – et tardivement – apparaître dans les études francophones.

Certaines interprétations (controversées) des *safe spaces* naviguent entre le concept de sécurité et celui de confort[32]. Il me semble que le terme « rassurant » permet de joindre les deux idées. Ainsi ce travail de recherche se situe dans la lignée de ces évolutions de la notion de *safe space* ; mais en intégrant la notion à la géographie des risques, et en la faisant sensiblement évoluer, en soulignant un registre plus émotionnel et moins sécuritaire. Cette thématique des espaces rassurants s'inscrit donc aussi dans une histoire désormais longue de plusieurs décennies de réflexions géographiques diverses tendant à qualifier émotionnellement les espaces environnants. Par exemple, les géographes anglo-saxons se sont beaucoup penchés par exemple sur la géographie de la peur et la géographie de la violence, à diverses échelles (Gregory, Pred, 2007) ; en France (et en Suisse), l'approche a plutôt été celle du « bien-être » (Bailly, 1981), de la qualité de vie, voire du bonheur, dans un cadre variable (géographie de la santé, géographie rurale, etc.).

En tout état de cause, de même que nommer le risque, c'est déjà le modifier, de même, une approche de géographie des risques, quelle qu'elle soit, modifie son objet, en soulignant l'existence de risques, et en confortant par là même « le grand théâtre des experts du risque » dénoncé par Denis Duclos[33].

Au-delà du positionnement scientifique, je voudrais anticiper sur la seconde partie de cette Habilitation, et noter d'ores et déjà que cette théorie des *safe spaces* et des territoires rassurants résonne très fortement avec mon expérience personnelle. Ceci lui confère à la fois une force démonstrative car cela provient d'un terrain très dense et long, d'une observation participante méthodique et appuyée, de l'appui sur des données jamais publiées auparavant ; mais cela lui confère aussi une fragilité qu'il conviendra d'identifier et d'encadrer, en termes de savoir situé, de positionnement politique et personnel du chercheur.
En particulier, ces réflexions sont à mettre en parallèle avec mon évolution en tant que chercheur, passant des risques dits naturels, c'est-à-dire en théorie plus faciles à objectiver, à des risques sociaux plus complexes, où les aléas se confondent avec les groupes sociaux et leurs décisions, pour aboutir à l'analyse de risques liés à la minorisation de groupes sociaux, en particulier les personnes LGBT.

Cette évolution, à la fois personnelle et de recherche, est liée à une autre évolution théorique : le passage de l'étude des vulnérabilités des sociétés à l'étude de la résilience. Au-delà de la richesse en soi du concept de résilience, et de sa correspondance avec les dynamiques des sociétés contemporaines, cela fait écho au passage personnel d'un positionnement de personne subissante à un positionnement de personne agissante.

[32] Hartal (2017, p.4) parle d'un « amalgame discursif entre sécurité et confort. »
[33] Denis Duclos, « Le grand théâtre des experts du risque », Le Monde Diplomatique, juin 2002.

A ce stade de la réflexion, il s'agit avant tout de proposer des pistes de réflexion, issus du croisement de diverses évolutions : évolution des paradigmes en géographie des risques (vers l'étude de la résilience), évolution des identités et des perceptions des groupes sociaux dans un contexte mondialisé, évolution des espaces urbains face aux injonctions économiques, sociales et culturelles d'un néolibéralisme qui agit avec violence sur les normes urbaines, mais qui est également fortement critiqué et remis en question par d'autres pratiques de la ville.

Il s'agit aussi de trouver un positionnement de chercheur pertinent, entre la méthode scientifique et le positionnement nécessairement politique sur ces sujets. En d'autres termes, si on propose de passer de la géographie de la peur et de la violence à la géographie du bien-être ou des espaces rassurants, on adopte un positionnement scientifique, mais qui a des conséquences en termes de positionnement politique.

Mon projet de recherche se comprend sur un temps plus long, qui nécessitera de plus longues enquêtes et observations de terrain : pour parvenir à voir si, dans les faits, un espace urbain composé d'espaces rassurants, évolutifs, ouverts, peut être qualifié de plus résilient, plus durable, qu'un espace urbain dont le paradigme d'aménagement est la gestion des risques.

Espaces rassurants et résilience territoriale / des communautés

Dans une perspective de géographie des risques, la distinction entre espace sûr et espace rassurant rappelle la distinction entre vulnérabilité et résilience, et la distinction entre gestion du risque imposée et rigide, et gestion du risque flexible. Ces oppositions, bien entendu, ne se font pas terme à terme, et sont à nuancer largement ; mais elles permettent de comprendre le caractère dynamique, évolutif, et perçu, des espaces rassurants, qui rappellent donc les caractéristiques du concept de résilience.

Une autre approche permet de relier ces deux concepts d'espace rassurant et de résilience : l'approche par la communauté.

Les études sur les espaces rassurants, comme sur les territoires au sens géographique, soulignent la co-construction entre ces territoires et les identités des sociétés qui se les approprient.
Le territoire crée la communauté tout autant qu'il est créé par elle. On entend par communauté un groupe social partageant des valeurs communes, de façon un peu plus précise et restreinte que la société dans laquelle les communautés s'insèrent, ou contre laquelle elles s'inscrivent (Brunet *et al*, 2013)[34].
Mais les communautés ne sont pas rigides et éternelles ; en outre, en fonction du temps, de l'environnement, de facteurs très nombreux, les individus s'identifient comme faisant partie de nombreuses communautés, de façon consciente ou non. Cette tendance a été amplifiée par les mutations profondes des sociétés depuis la fin du vingtième siècle : mondialisation, réseaux sociaux, ont souligné la pluralité des facettes, des identités, des communautés, des individus et des collectifs, et ont souligné leur besoin d'évolutivité, de flexibilité[35].

[34] Bien évidemment, le concept de communauté a donné lieu à des analyses extrêmement nombreuses. Un des premiers ouvrages de références demeure Tönnies (1922).
[35] Beaucoup d'interprétations sont possibles sur cette question du développement des communautés dans les sociétés occidentales contemporaines. On pourrait lire dans cette augmentation (controversée) des structures communautaires une évolution historique de long terme, comme le pense Michel Maffesoli dans *Le temps des tribus: le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes* (1988) ; ou l'affaiblissement de l'Etat-nation, ou encore le

En France, le mot « communauté » véhicule de nombreux clichés et tabous. En dehors des sciences sociales, il n'est utilisé qu'avec circonspection, ou bien dans des expressions consacrées et principalement à l'échelle de la nation. Gasparini et Weiss ont largement étudié cette question des communautés, dans le domaine du sport – qui illustrera les chapitres suivants de cette Habilitation. D'après eux, c'est la culture républicaine française qui explique cette réticence et la mise en œuvre de politiques très différentes entre la France et l'Allemagne, vis-à-vis des communautés notamment ethniques ; au profit, en France, d'une idéologie du « brassage culturel ». Leur article cite l'ancien ministre des sports Jean-François Lamour, en 2004 : « Pour que le sport reste un facteur d'intégration, de brassage social et culturel, nous devons, ensemble, rester vigilants face aux pratiques qui portent atteinte au pacte républicain, comme le développement de clubs communautaires[36]. »
Ce discours est bien entendu politique et non scientifique ; toutefois, il reflète un état d'esprit, et une confusion entre la « communauté » et le « communautarisme ». Citons encore Gasparini : « malgré certains discours alarmistes, il n'y a pas tant de communautarisme dans le monde sportif, ni dans la société française, car il ne faut pas confondre communautés et communautarisme : ce dernier implique bien une fermeture du groupe qui impose à ses membres une identité fermée, repliée sur elle-même[37]. » Le communautarisme désigne, en France, un entre-soi poussé à des formes extrêmes. Claire Hancock et Francine Barthe font la même analyse, en fustigeant le déni des communautés spécifiques : « on se heurte là à 'l'universalisme' à la française, réticent à admettre l'existence dans la société de groupes spécifiques différant d'un modèle unique du citoyen dont on se refuse à voir à quel point il est réducteur[38]. »
Toutefois, il est intéressant de se pencher sur la transition entre communauté et communautarisme, sur le degré d'ouverture et de fermeture de ces espaces – ce sera l'objet du chapitre 4.

En ce qui concerne les personnes LGBT, il est assez frappant de constater l'usage très répandu, en anglais, de l'expression « *the LGBT community* », tandis qu'on ne parle pas, en français, ou très peu, de « communauté LGBT[39] ». Ce contraste peut être nuancé : en anglais, l'idée de communauté LGBT est tout autant employée par des extérieurs, en guise d'étiquette facile et générique pour désigner un ensemble mal connu, qu'elle est volontairement construite, mise en avant, par les personnes LGBT elles-mêmes[40]. D'ailleurs, l'anglais n'a pas d'équivalent au français « communautarisme », mais parlera plus volontiers de « séparatisme », dans une approche à la fois plus neutre éthiquement et plus marquée politiquement, le séparatisme étant assimilé à une forme de résistance, de lutte[41].
Eleanor Formby s'emploie à tracer les contours de cette expression de « communauté LGBT », grâce à une enquête auprès de plusieurs centaines de personnes : d'après elle, la communauté LGBT est perçue comme quelque chose de spatialisé, mais avec une grande variété : cela peut désigner une ville, un quartier, un espace clos, un espace temporaire, un espace virtuel… Dans son enquête, 48% des répondants affirment également se sentir faire partie d'une communauté

surgissement des réseaux sociaux… Malgré l'intérêt de resituer notre argument dans ce contexte, il n'est pas possible ici d'approfondir cette question extrêmement vaste.
[36] Gasparini, Weiss, 2008, p.79.
[37] Gasparini, 2008a, p.79.
[38] Barthe, Hancock, 2006, p.5.
[39] Par exemple, on parle en général, dans le monde anglo-saxon, d'un *community center*, tandis qu'en France, on emploie l'expression « centre LGBT ».
[40] Formby, 2017, p.80. Ces arguments permettent de nuancer l'opposition souvent un peu dichotomique entre une culture française républicaine hostile aux communautés, et un modèle anglo-saxon ou du moins nord-américain qui serait plus communautaire (Fassin, 1997).
[41] Roestone Collective, 2014, p.1352.

virtuelle, en ligne. Au final, elle considère qu'il existe un indéniable sentiment d'une communauté LGBT, mais que cette communauté recoupe des sens extrêmement variés[42].

Or, l'idée de communauté fait surgir, en filigrane, l'idée de risque et celle de la protection, d'un espace rassurant. Pourquoi faire communauté ? Pourquoi se regrouper, territorialiser un espace particulier, si ce n'est pour affirmer une identité[43] vis-à-vis d'un extérieur, d'une altérité, qui pourrait être synonyme de menace ?
Qu'on parle de communautés ou de communautarisme, il est essentiel de ne pas isoler ce processus de ses causes, des conditions sociales et politiques de sa production. La désignation communautaire ou communautariste « occulte systématiquement les causes sociales du dit 'communautarisme' en feignant de croire que l'espace public est également accueillant à toutes les identités[44]. » Toujours d'après Formby, la recherche de la communauté repose sur un mélange de recherche d'amitié (par opposition à la famille), de prévention d'un risque, et de militantisme : la communauté est perçue comme un espace qui permet aux personnes LGBT de fuir la violence quotidienne de l'injonction normative ordinaire[45]. La communauté est une forme de réponse à un risque : une forme de résilience.

Dans cette optique, il n'est pas anodin que les Anglo-saxons parlent couramment de *community resilience* ; expression dont le sens le plus proche, en français, n'est pas *résilience communautaire*, mais bien *résilience territoriale*. Là où la langue anglaise socialise, en parlant de personnes, de groupes (*community*), la langue française spatialise, et parle de territoire. Au-delà de la réticence à employer le terme de communauté, cette différence interroge nécessairement le géographe ! La communauté, le territoire, la résilience, sont des concepts qui s'alimentent et se construisent l'un l'autre[46]. D'où il ressort, à mon sens, deux directions de travail.

Tout d'abord, il faut essayer de comprendre cet entrelacs conceptuel, en prenant appui sur des exemples concrets de création d'espaces rassurants et de communautés (produites par ces espaces, tout autant qu'elles les produisent) : ce sera l'objectif des deux chapitres suivants, à commencer par le chapitre 3, qui propose une analyse approfondie du lien entre résilience et espace rassurant.

Deuxièmement, le contexte socio-culturel du chercheur, et du lecteur, poussent à favoriser l'un ou l'autre de ces concepts, selon qu'on est français ou britannique, géographe ou sociologue, etc. ; il convient dès lors de tenter de mettre au jour les éléments de contexte qui engendrent ces choix. C'est ce que je ferai dans la deuxième partie de ce travail.

---

[42] Formby, 2017, p.90.

[43] Le concept d'identité est très riche et très controversé. Le terme, dans le sens courant, est complexe, en ce qu'il implique à la fois la singularité et la similarité (Brunet, 1993). Pour George (1996), le sens « culturel » de l'identité est une « référence à une tradition et à une expression de groupe ». La construction d'une « identité » gay et lesbienne a été une arme politique depuis les années 1970 aux Etats-Unis : voir Bernstein (1997), qui explique le concept et rappelle les différentes stratégies des mouvements sociaux pour construire des identités de groupe. Butler préfère parler de « subjectivité », qui s'extrait de la violence imposée du terme « identité ». Il est impossible ici d'entrer dans les détails concernant ce concept ; mais il est nécessaire de comprendre qu'il est fluctuant et évolutif, et que tous les groupes sociaux n'ont pas la même autorité à définir une identité, à désigner.

[44] Lerch, dans Collectif IDEM, 2015, p.219.

[45] Formby, 2017, p.80: « I am not suggesting that all LGBT people filter, edit or regulate their behaviour, but that a notable way in which communities were understood and portrayed was in their ability to allow people to escape such practices. »

[46] D'ailleurs, la définition de « communauté » dans le dictionnaire de P. George (1996) fait largement appel à la notion de territoire, sans parvenir, une fois n'est pas coutume, à démêler clairement les deux notions, me semble-t-il : « groupement de territoires ou de personnes reposant sur des identités ou des similitudes d'intérêts et se superposant à des unités plus petites correspondant à des territoires ou à des groupes définis administrativement ou socialement structurés. »

Chapitre 3
La création d'espaces rassurants comme stratégie de résilience. L'exemple du sport LGBT

Chapitre 3
La création d'espaces rassurants comme stratégie de résilience. L'exemple du sport LGBT

Introduction du chapitre 3. Pourquoi l'exemple du sport LGBT ?

Les espaces rassurants, en tant que modalités de gestion de risques, engendrent des dynamiques d'appropriation ; et, comme dans toute territorialisation, ils contribuent à produire les groupes qui se les approprient, tout autant qu'ils sont produits par ces groupes. L'appropriation des espaces rassurants, grâce à des marqueurs territoriaux, à des pratiques d'appropriation et de redéfinition, transforme ces espaces en territoires rassurants, produits concrets des stratégies de résilience.

Pour mieux comprendre ces territoires rassurants, les chapitres 3 et 4 se proposent d'examiner un exemple spécifique : celui du sport organisé par les associations sportives LGBT (lesbiennes, gays, bis, trans). Dans le chapitre 3, je présenterai cet exemple et son contexte ; je montrerai comment le sport gay et lesbien fabrique des espaces rassurants, et je proposerai une lecture de ces espaces rassurants comme illustration d'une dynamique de résilience. Dans le chapitre 4, j'analyserai plus en profondeur l'appropriation de ces espaces, les marqueurs territoriaux, leurs différentes caractéristiques, en soulignant les dynamiques d'échelles.

Pourquoi cet exemple ? Pourquoi le monde gay et lesbien d'une part, pourquoi le monde sportif d'autre part ?

Le monde LGBT – j'utilise cette expression pour ne pas entrer immédiatement dans les controverses lexicales et sociales, et ne pas définir d'emblée une « communauté », ce que je ferai plus loin – constitue une entrée intéressante pour parler des territoires rassurants. Il s'agit d'une population identifiée comme minorité non visible, du moins dans le monde occidental, qui constitue notre référentiel dominant. Le vecteur minorisant est, dans ce cas, l'orientation sexuelle, ainsi que le genre dans le cas des personnes trans ; il s'agit d'un domaine qui touche à l'intime tout autant qu'au politique – au biopolitique, dirait Foucault (2001) – qui se trouve au cœur des relations sociales de tous ordres. Ce groupe socialement minoritaire est perçu par certains autres groupes, en fonction des législations, des cultures, des religions, comme différent, voire menaçant un ordre social, et devient donc un groupe cible de discrimination et de menaces : les personnes LGBT vivent bien dans un environnement à risque. Dans un espace qui est « activement produit et (hétéro)sexualisé[47] », les gays et les lesbiennes construisent leurs propres territoires. Mais en tant que minorité non visible – par opposition, par exemple, à des discriminations liées à la couleur de peau, ou à des corpulences – les personnes LGBT ont du mal à faire reconnaître la menace qu'elles subissent, et inversement sont capables / autorisées à se mouvoir dans l'environnement général. Les territoires qu'elles se construisent sont donc mobiles, fluides, flexibles, également souvent invisibles.

Ce n'est pas par hasard que les approches théoriques développées autour des « *safe spaces* » dans le monde anglo-saxon et, plus récemment, en Europe, proviennent essentiellement des études de genre. Ces « espaces sécurisés » ont d'abord été conçus dans un cadre théorique et opérationnel se rapportant à la place des femmes dans les sociétés, et à la place des minorités sexuelles. En étudiant les espaces rassurants à travers l'exemple du sport LGBT, je me situe bien dans cette lignée des travaux sur les *safe spaces* des études de genre.

[47] Pour reprendre l'expression bien connue de Jon Binnie (1997, p.223).

Au-delà du rapport avec les minorités sexuelles, mon travail se concentre sur l'exemple du sport, pour plusieurs raisons. Le sport[48] est constructeur d'identités normatives ; c'est un condensé des relations sociales. Son étude ouvre des perspectives intéressantes d'approfondissement et de comparaison, j'en évoquerai certaines en conclusion de cette première partie. D'autre part, le lien entre le sport et les pratiques spatiales genrées est évident et amplement démontré[49] ; Yves Raibaud (2014) décrit par exemple le sport comme « la fabrique des garçons », tandis que Connell, dans son ouvrage désormais classique sur les *Masculinités*, écrit que « dans une période historique récente, le sport est devenu au sein de la culture de masse une clé de définition de la masculinité[50]. » J'aurai largement l'occasion d'y revenir. Mais plus largement que ce lien entre sport, genre et sexualité, le sport est, comme le montrent de très nombreuses études, un outil de consolidation identitaire. Il contribue à créer ou renforcer des communautés, qui pour cela produisent des spatialités, des territorialités spécifiques, avec leurs codes et leurs conflits, leurs réseaux, leurs frontières. Ceci est particulièrement vrai pour les communautés qui se perçoivent comme minoritaires ou minorisées : le sentiment d'être victime de discrimination entraîne un fort sentiment d'appartenance à un groupe, tandis que le sport est un outil efficace, pour ces groupes, de « se réapproprier les moyens de se définir eux-mêmes, selon leurs propres critères, leur identité[51]. » Le sport est créateur à la fois d'espaces rassurants et de logiques de confrontations plus ou moins symboliques.

Sylvia Zappi montre, par exemple, que le « foot communautaire » dans les banlieues du nord de Paris, est très présent, et très structurant[52]. Plus en profondeur, William Gasparini a longuement étudié ce rôle communautaire du sport : « Successivement ou simultanément, depuis plus d'un siècle, l'école, les Eglises, les partis politiques, les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, le mouvement sportif, l'Etat, ont organisé le sport à destination des jeunes prioritairement et en fonction de projets plus ou moins explicites (sportif, éducatif, politique, laïque ou religieux). Coexistent ainsi aujourd'hui des formes associatives variées apparues en des temps distincts – clubs laïques, affinitaires, à caractère religieux ou ethnique – qui témoignent des différentes façons de penser le regroupement sportif, le lien social et la communauté nationale[53]. » Gasparini et Weiss ont publié notamment des études sur les clubs de football « turcs » en France et en Allemagne. Dans les trois ligues de football du seul Land du Bade-Wurtemberg, ils dénombrent pas moins de 150 clubs dont le nom fait explicitement référence à la Turquie : « pour les immigrés turcs, le « sport entre soi » semble ainsi répondre non seulement à un fort sentiment identitaire et à un style de vie populaire mais également à des discriminations réelles ou symboliques de la communauté d'accueil[54]. » Comme pour le sport LGBT en France, la création

[48] Le terme « sport » est lui-même l'objet de définitions ou de délimitations controversées, autour par exemple de la question de l'inclusion ou non de pratiques non physiques, ou des enjeux compétitifs et idéologiques (Vieille Marchiset et Wendling, 2010). Je citerai la synthèse dense et éclairante de Thierry Terret dans Andrieu et Boëtsch (2018, article « sport ») : « Dans un sens restreint, le sport désigne l'ensemble des pratiques physiques, codifiées, institutionnalisées, réalisées en vue d'une performance ou d'une compétition organisées pour garantir l'égalité des conditions de réalisation. Dans un sens plus étendu, il englobe tout type d'activité physique réalisé dans un but récréatif, hygiénique ou compétitif et dans un cadre réglementaire minimum. » Au terme d'un très rapide survol historique et épistémologique, prenant acte de la très grande diversité et des contradictions des définitions, Terret cite une enquête de l'institut national (français) des sports et de l'éducation physique (INSEP), laquelle concluait que « le sport était ce que faisaient les personnes interrogées quand elles disaient faire du sport. »

[49] On pourra lire par exemple Kirby, Demers, Parent (2008). L'article montre combien le sport de manière générale est conditionné et marqué de toutes parts par des comportements et signaux « d'hétérosexualité ritualisée » et « d'hypersexualité » (p.416).

[50] Connell, 2014, p.42.

[51] Cuche, 2004, p.89-90.

[52] « Plongée au cœur du foot communautaire », par Sylvia Zappi et Rémi Dupré, *Le Monde*, 17 novembre 2016.

[53] Gasparini W., 2008a, p.77.

[54] Gasparini, Weiss, 2008, p.88.

de clubs communautaires est présentée, du moins à leurs débuts, comme une étape dans un processus d'intégration censé être l'objectif final. Au final, les clubs sportifs communautaires ne sont pas seulement issus d'une volonté de regroupement identitaire, mais sont aussi le résultat d'un contexte politique et social dans la société d'accueil[55]. Nous verrons dans quelle mesure ces analyses peuvent être appliquées au sport LGBT.

Ainsi, l'étude du sport LGBT, avec une approche croisée de géographie des risques, de géographie du sport, et de géographie des sexualités, paraît non seulement pertinente pour mieux cerner la notion d'espaces rassurants, mais aussi porteuse d'analyses et de modèles pouvant être utilisés dans d'autres domaines[56].

Le sport LGBT : présentation générale et méthodologie de recherche

Il ne s'agit pas, dans ce travail d'Habilitation, de parler de manière générale des athlètes gays ou lesbiennes dans le monde du sport ; mais bien de s'attacher à l'analyse de structures sportives, associations, réseaux, compétitions, qui s'affichent comme LGBT[57]. La recherche scientifique sur ce sport gay et lesbien est relativement limitée, et quasiment inexistante en géographie[58].

Thierry Terret (2006) rappelle le développement parallèle de l'histoire du sport et des réflexions féministes, puis des études de genre et des études sur les sexualités, d'abord aux Etats-Unis puis, bien plus tardivement, en France[59]. Le lien entre les deux domaines se complexifie progressivement : c'est vers la fin des années 1980 que la littérature scientifique dépasse la seule analyse de la place des femmes dans le sport à l'étude des relations de genre dans le sport. Il note toutefois quelques travaux précurseurs, comme ceux de Catherine Louveau dans les années 1980 sur les approches sexuées dans le sport, et un colloque jalon sur l'histoire du sport féminin en 1994. Globalement, à ce moment, la plupart des analyses « montrent fondamentalement que le sport est une arène masculine qui, non seulement exclut les femmes, mais aussi fait de la domination masculine une relation naturelle[60]. » En France c'est seulement à la fin des années 1990 que l'on étudie l'homophobie dans le sport, et surtout à partir des années 2000 : « sont successivement explorées la manière dont s'est construite une institution sportive propre à la communauté gay et lesbienne avec ses organismes, ses championnats et ses modalités spécifiques, et les manières dont les gays et les lesbiennes s'accommodent des milieux sportifs traditionnels. Ce dernier aspect […] ouvre plus largement à l'étude des violences sexistes et homophobes dans et par le sport, bien au-delà de la communauté homosexuelle[61]. »

---

55 Gasparini, Weiss, 2008, p.95.

56 Avant de poursuivre, il me paraît important de préciser mon implication personnelle dans le sport gay et lesbien français et international. J'ai fait partie de plusieurs associations sportives gaies et lesbiennes, et j'ai aidé à l'organisation de compétitions sportives LGBT. J'ai été également co-capitaine de l'équipe de France pour les Gay Games de Paris à l'été 2018. Je reviendrai plus longuement sur ces aspects en deuxième partie de ce travail, en réfléchissant aux diverses interactions entre ma vie personnelle et les recherches que je présente ici, en me situant de manière précise, de manière à ne pas nier les apports de cette situation mais en en comprenant également les limites potentielles.

57 Cet affichage « LGBT » figure généralement dans les statuts des associations considérées, tout en étant associé à une affirmation d'ouverture à tous sans discrimination de sexe, d'identité de genre ou de sexualité.

58 Nathalie Lefèvre (1998) dressait déjà ce constat ; depuis, les études se sont multipliées, mais peu en géographie, y compris dans le monde anglo-saxon.

59 Chamberland (1997) retrace de façon très éclairante cette histoire des études sur les sexualités, en particulier les homosexualités.

60 Terret, 2006, p.6.

61 Terret, 2006, p.9.

Le sujet est donc plus étudié en sociologie et en sciences du sport, assez fréquemment dans le monde anglo-saxon[62], plus rarement en France (Ferez, 2007 ; Liotard, 2008). Parallèlement, en géographie, les études de genre se sont diffusées en France[63] ; ces recherches ont parfois abordé le thème du sport (Raibaud et Ayral, 2014), mais plutôt dans sa composante liée à l'homophobie et à la place des gays et des lesbiennes dans le sport, sans approfondir l'analyse des structures spécifiques du sport LGBT.

J'appelle associations sportives LGBT les associations qui choisissent de s'étiqueter ainsi et de l'afficher. Elles se distinguent ainsi d'autres associations sportives, plus traditionnelles, non étiquetées en fonction d'une sexualité ou d'un genre, qu'elles soient dans les faits *gay-friendly* ou non. Elles se distinguent également des clubs sportifs, car leur fonctionnement repose très majoritairement sur des bénévoles et non des salariés, ce qui induit un fonctionnement différent en termes financiers et donc dans l'état d'esprit. L'étiquette d'association « LGBT » constitue un marqueur communautaire important, public et revendiqué ; et dans une approche géographique, elle constitue un véritable marqueur territorial. Ce marqueur public est fondamental ; il correspond à une relative fermeture communautaire tout autant qu'à une visibilisation de la norme hétérosexuelle majoritaire, en fonction des associations et structures considérées. J'approfondirai l'analyse de cette dialectique d'ouverture et de fermeture dans le chapitre suivant.

En France, comme dans les autres pays que j'évoquerai, les associations étiquetées LGBT sont des associations ouvertes à tous sans distinction de genre ou de sexualité. Leur objectif est de mettre l'accent sur l'ouverture aux sexualités et genres minoritaires mais sans qu'il y ait de discrimination « inverse » à l'entrée. Une cinquantaine de ces associations sportives LGBT sont affiliées, en France, à la Fédération Sportive Gaie et Lesbienne (FSGL[64]).

Toutefois, la majeure partie des inscrits dans ces associations sont homosexuels[65], et cette inscription dans un club sportif estampillé LGBT correspond à une perception et à des motivations complexes. C'est en réalité une réinscription spatiale, à diverses échelles, dans un milieu sportif, qui répond à une marginalisation antérieure, réelle ou perçue. Les enquêtes montrent que l'expérience de l'exclusion des homosexuel.le.s dans le sport est forte, et pas toujours formulée[66]. Il s'agit parfois de violences physiques (6% des personnes interrogées dans l'échantillon de Sylvain Ferez, ce qui est un chiffre important), plus fréquemment verbales, et souvent difficiles à appréhender : impression d'étrangeté, regards, mise à l'écart implicite… et auto-exclusion (Ferez, 2007, p.40). S'il semble que l'homophobie dans le milieu sportif soit aujourd'hui en baisse dans les pays occidentaux (Anderson, 2014), la peur de l'homophobie continue d'expliquer l'inscription dans les clubs sportifs LGBT, en particulier dans les sports

[62] La revue de littérature sur le sport et l'orientation sexuelle proposée par Celia Brackenridge et Kari Fasting (2003) montre que la grande majorité des études sont nord-américaines, et centrées sur le sport féminin.
[63] Par exemple Blidon, 2008 ; Hancock, 2009 ; Leroy, 2009 ; Cattan, 2012 ; Jaurand et Séchet, 2015 ; Jaurand, 2015. Il est utile ici encore de relire les dictionnaires de géographie publiés dans les années 1990 : Pierre George (1996) renvoie « genre » uniquement à la biogéographie, tandis que Brunet (1993) mentionne le terme en regrettant l'absence d'études développées sur le sujet en France. Aucun des deux ouvrages ne comporte d'entrée « sexe » ou « sexualité », mais tous deux ont une entrée « Sida ».
[64] La FSGL est l'héritière, à échelle nationale, du CGPIF, centre sportif LGBT francilien, fondé en 1986. Le CGPIF avait lui-même été créé dans le but d'organiser la délégation française pour les Gay Games de Vancouver en 1990. Je remercie la FSGL et l'association Paris 2018 pour leur soutien et les données fournies.
[65] Les enquêtes menées par la FSGL font apparaître des pourcentages très variables d'une association à l'autre, avec des personnes qui se disent hétérosexuelles au sein de ces associations comptant pour 0% à plus de 50% des membres. A Cleveland, le questionnaire de satisfaction après les Jeux fait apparaître un chiffre de 88% de participants se déclarant gays ou lesbiennes (Gg9.com, 2016).
[66] Voir par exemple Rotella et Murray (1991) ; ou, plus récemment, Demers, 2006.

collectifs (Mette, 2015)[67] ; si bien qu'on peut reprendre mot pour mot les analyses de Brian Pronger, un des tout premiers à étudier la question dès la fin des années 1980 ; Pronger écrit ainsi, en 2002 : « Sans aucun doute, il y a eu de très grands changements pour les gays et les lesbiennes dans les 30 dernières années […]. De la même manière, dans le domaine du sport aussi, il y a eu des succès […]. Les athlètes ouvertement gays ou lesbiennes sont plus nombreux ; dans beaucoup de centres urbains, les groupes sportifs gays sont les plus grandes organisations communautaires gays ; les Gay Games sont un événement international qui s'est tenu sur trois continents […]. [Mais] il est clair que l'impact que le *coming out* d'athlètes gays a eu sur le sport traditionnel est négligeable […]. La plupart des études concernant les gays et les lesbiennes dans le sport traditionnel attestent de l'ampleur alarmante de l'homophobie dans le sport. […] Je n'ai connaissance d'aucune recherche universitaire qui montrerait que le sport traditionnel serait un environnement significativement accueillant pour les minorités sexuelles. Le fait est que les sports traditionnels continuent à être très majoritairement hostiles à la présence de gays et de lesbiennes[68]. »
Lorsque l'on demande aux membres des associations sportives LGBT pourquoi ils ont choisi d'adhérer à une association étiquetée LGBT, les réponses sont variées (Elling *et al.*, 2003)[69] : pour faire des rencontres, parce que le tarif était bas, parce que le site d'entrainement était proche de leur lieu de résidence… Mais presque toujours, souvent en première réponse, parfois plus tard, on retombe sur la gestion de certains risques sociaux, sur des comportements d'évitement des clubs non LGBT pour des raisons liées aux discriminations envers les homosexuels (Ferez, 2007 ; Héas, 2010). D'après une enquête menée par Baks et Malecek en 2004[70], 72% des personnes inscrites dans des associations LGBT ont pratiqué auparavant dans des clubs traditionnels avant de rejoindre un club LGBT. Au cours des entretiens menés personnellement et dans l'enquête menée par Sylvain Ferez, la majorité des réponses évoque l'envie ou le besoin de s'extraire d'un milieu sportif perçu comme hostile aux homosexuels.

Cette inscription est donc une réappropriation spatiale du sport comme pratique sociale, conviviale, et compétitive. Il s'agit de comprendre que « j'ai ma place dans le gymnase ou sur le terrain » ; que cette place peut se situer au sein d'un collectif, n'est pas forcément individuelle, isolée ; que prendre cette place ne signifie pas abandonner une partie de son identité (Ferez et Beukenkamp, 2009).

L'approche géographique ne consiste pas seulement à comprendre cette réappropriation territoriale à l'échelle des individus ou des associations, mais à étudier les conséquences spatiales de ces processus : réseaux qui se structurent notamment à l'international, conséquences sur l'espace urbain et les pratiques de cet espace… Le sport LGBT s'organise comme le sport conventionnel en logiques d'entraînements et de tournois à différentes échelles. Parmi ces tournois, la compétition sportive la plus importante est un événement de portée mondiale ayant lieu tous les 4 ans depuis 1982 : les Gay Games.

Outre les quelques recherches notamment sociologiques sur le sujet, je m'appuie principalement sur mes observations pendant huit années de participation et d'organisation d'événements liés aux associations LGBT, sur les entretiens que j'ai menés, et sur des sources diverses, dont les

[67] On pourra lire aussi le rapport Karam, en France (Karam, 2013), sur les discriminations dans le football et le rugby. Ce rapport indique que l'homophobie reste « la première discrimination » dans le football (p.28), alors même qu'il tend à minimiser les discriminations homophobes par rapport aux autres violences discriminatoires.
[68] Pronger, 2000, p.222-224.
[69] Ces résultats sont issus de lectures concernant des cas non français, et pour ce qui concerne mes entretiens et enquêtes, au cas français. Toutefois, lors d'entretiens avec des responsables de clubs sportifs LGBT anglais, les réponses ont été sensiblement différentes. Je reviendrai dans le chapitre 4 sur ces comparaisons.
[70] Citée par Mette (2015, p.156).

documentations des sites internet des associations étudiées, leurs statuts, chartes, et sur les bilans analytiques des événements sportifs.
En outre, j'ai pu recueillir les données des adhérents d'une dizaine d'associations sportives LGBT françaises et de tournois sportifs parmi les plus importants (Gay Games, Tournoi International de Paris), ce qui me permet de proposer des analyses quantitatives solides, qui n'ont jamais été menées auparavant. Je me base sur un corpus de près de 3000 personnes membres d'associations sportives gaies et lesbiennes, et de plus de 25000 personnes inscrites à des tournois sportifs LGBT à diverses échelles.
Cette démarche en partie empirique et en partie statistique permet de mieux appréhender une réalité mouvante, difficile à délimiter, qui est celle de la perception individuelle et collective des discriminations et des territoires à risques. Comme le notent Arnaud Alessandrin et Yves Raibaud (2013, p.17), « la géographie des homophobies questionne les espaces » et « évite de dessiner des frontières ou des limites » de manière trop fixiste, dans la mesure où « l'acte du dessin matérialise les relégations et les processus d'invisibilisation ».
Cette recherche se situe à la croisée de plusieurs écoles ou domaines de la géographie : géographie urbaine, géographie des risques, géographie culturelle, géographie du sport, géographie des sexualités[71] ; des incursions en histoire du sport, en anthropologie culturelle, en sociologie, en études de genre, me permettent de cadrer conceptuellement ces recherches, mais demeurent superficielles. Je n'aborderai pas ici, ou seulement brièvement, de très nombreux aspects, qui pourront être traités dans des recherches ultérieures[72].

Le sport LGBT dans le monde

L'étude des divers tournois et associations sportives qui comportent un affichage LGBT révèle, sans surprise, une superposition presque totale avec les pays les plus développés économiquement, et de culture occidentale. Les villes choisies pour organiser les Gay Games depuis 1982 en sont un exemple particulièrement parlant (cartes 3.1 et 3.2, tableaux 3.1 et 3.2).

[71] Ou plus précisément, pour reprendre les distinctions proposées par Blidon (2008), géographie des homosexualités.
[72] Je propose en conclusion de cette première partie quelques-unes de ces pistes de recherche.

Carte 3.1. Historique des Gay Games et des World Outgames (réalisation R. Dugué, FSGL, 2018[73]). *Cette carte est complétée et explicitée par les tableaux ci-après. NB : San Francisco ayant accueilli deux fois les Gay Games, pour des raisons de lisibilité, nous avons déplacé le cercle correspondant à la 2e édition… mais les Jeux n'ont pas eu lieu en plein océan Pacifique !*

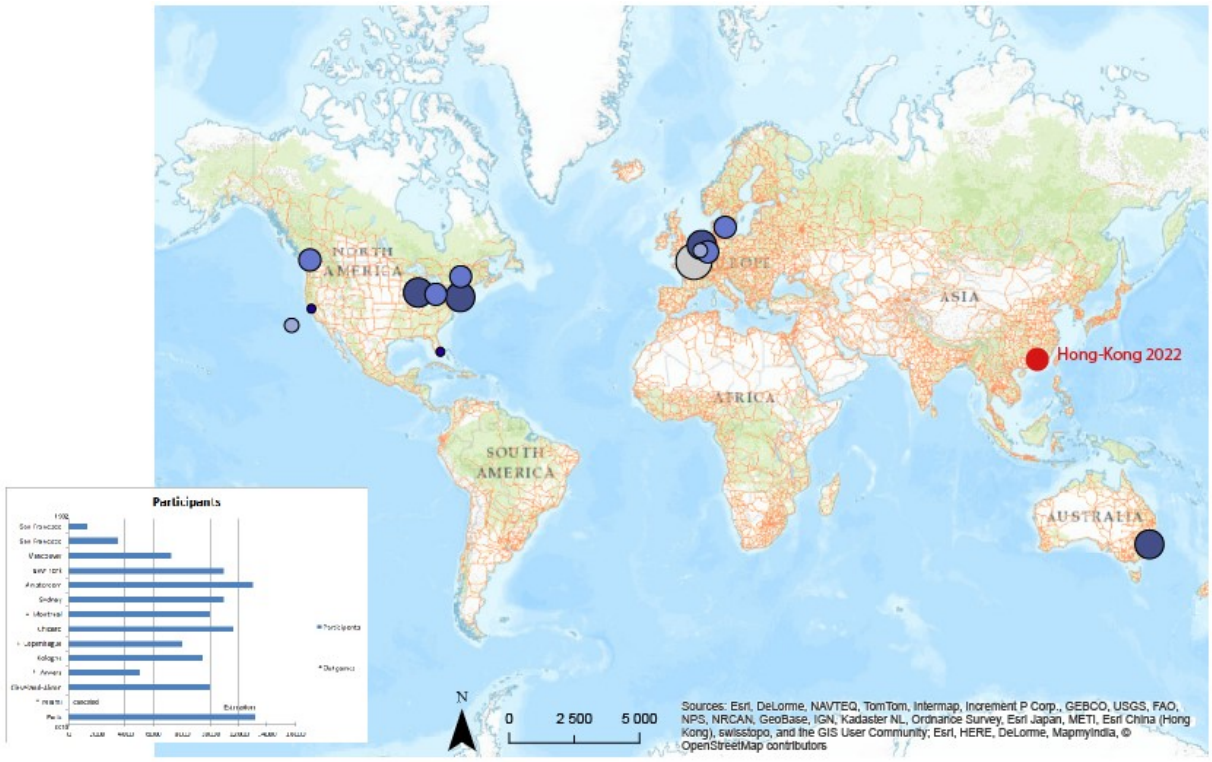

Tableaux 3.1 et 3.2. Localisation et historique de la participation aux Gay Games et aux World Outgames[74].

Gay Games

Année	Ville hôte	Participants
1982	San Francisco	1350, 12 pays
1986	San Francisco	3500, 17 pays
1990	Vancouver	8800, 27 pays
1994	New York	12500, 40 pays
1998	Amsterdam	13000, 88 pays
2002	Sydney	12100, 70 pays
2006	Chicago	11700, 70 pays
2010	Cologne	9500, 70 pays
2014	Cleveland-Akron	8000, 51 pays
2018	Paris	12000, 91 pays
2022	Hong Kong	-

[73] Tout au long du chapitre 3, sauf mention contraire, les cartes et les graphiques sont des réalisations conjointes (R. Dugué, P. Chagnon, A. le Blanc), issues d'un long travail sur les données statistiques que j'ai recueillies. Toutes ces réalisations datent de 2018, à partir de données récentes (2016-2017). Je remercie encore une fois ces collègues pour cette collaboration.

[74] Ces chiffres sont issus de sources diverses, recoupées et mises à jour par moi : sites internet de la Fédération des Gay Games (gaygames.org) et de Paris 2018 (paris2018.org), Liotard (2008), entretiens personnels.

World Outgames

2006	Montréal	10000
2009	Copenhague	8000
2013	Anvers	5000, 100 pays
2017	Miami	Annulation
2021	-	-

Carte 3.2. Participation aux Gay Games de Cologne en 2010 (source : Fédération des Gay Games ; réalisation R. Dugué, 2016). *Cette carte, conçue comme interactive, donne les chiffres de participation par pays et par genre. Je la reproduis ici principalement pour l'information qu'elle donne sur l'origine géographique des participants, très occidentale.*

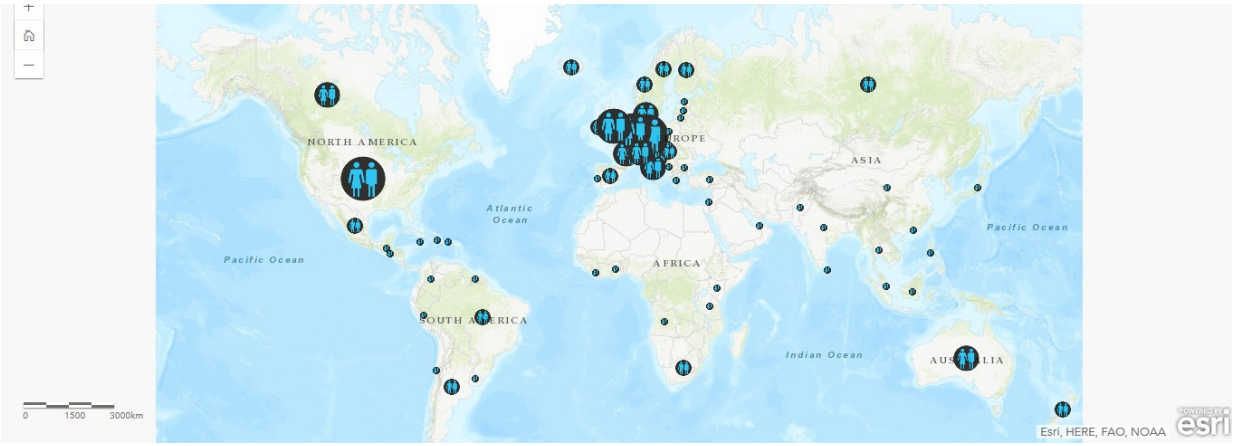

La localisation des villes candidates non choisies pour les Gay Games (Sao Paulo, Rio de Janeiro, Limerick, Londres, Orlando, Amsterdam...) comme pour les World Outgames (Utrecht, Manchester, Sao Paulo, Le Cap, Denver, Philadelphie…) confirme ces tendances de localisation dans des économies développées et principalement occidentales. Le choix de Hong Kong comme ville hôte des Gay Games de 2022 semble indiquer une tendance à l'élargissement de l'ouverture (ou de l'influence ?) de ces compétitions.

Les études scientifiques menées sur ces questions sont également une source de données en soi : elles proviennent exclusivement de ces pays développés, en très grande partie des Etats-Unis, puis du Royaume-Uni, d'Allemagne, et des Pays-Bas, de France.
Il existe désormais des dizaines de tournois LGBT à diverses échelles et de diverses ambitions : nationaux, internationaux à échelle continentale, mondiaux. A la seule échelle européenne, par exemple, on peut évoquer, parmi les tournois multisports, le Rainbow Spring de Prague, le LAT41 de Rome et Madrid, le Tournoi de Noël de Francfort… Pour le volleyball seul, on peut compter plus d'une trentaine de tournois européens chaque année[75].

En termes d'associations sportives, il est presque impossible d'en faire un recensement, pour diverses raisons. Les données n'existent pas à ma connaissance, ce qui à la fois s'explique par des facteurs historiques et sociaux, et constitue un sujet de réflexion.

[75] Le site eglsf.info propose un calendrier de tous ces événements.

Tout d'abord, il s'agit encore d'un domaine assez secret. La médiatisation demeure limitée, car les associations se créent d'abord dans un objectif de protection de leurs membres. Cette discrétion, cet objectif de protection, constituent en soi une donnée à analyser en termes de gestion des risques, mais aussi, pour le chercheur, une contrainte importante, tant en termes de recueil de données, qu'en termes de diffusion de résultats.
On peut aussi comprendre que les pouvoirs publics n'établissent pas de liste des associations LGBT, ou de moyen de trier, parmi l'ensemble des associations, celles qui relèveraient d'un critère LGBT. De telles listes pourraient être perçues comme un risque, et rappeler des périodes sombres de l'histoire ; la loi française encadre d'ailleurs très fortement les critères de recueil et de publication d'information.
En outre, la situation évolue assez rapidement dans de nombreux pays – soit vers une augmentation de la visibilité et du nombre d'associations et de tournois, soit l'inverse. Ainsi, en Pologne, après une phase d'augmentation de la visibilité, le pays est en phase de repli et le nombre d'associations semble avoir diminué, peut-être faute de subventions. Inversement, en France, la Fédération Sportive Gaie et Lesbienne est passée en dix ans, depuis 2008, de 30 associations membres, à plus de cinquante.

Méthodologiquement, puisque l'exhaustivité est impossible, il convient de choisir des échelles et des exemples représentatifs, en essayant d'obtenir des données quantitatives et qualitatives suffisamment solides.
C'est pourquoi je concentre mon étude sur deux échelles principales, pour lesquelles je dispose de données : l'échelle mondiale, avec un tournoi majeur (les Gay Games) ; et l'échelle française, et plus particulièrement francilienne, en focalisant l'étude à cette échelle non sur les compétitions mais sur les associations et les pratiques d'entrainement.

Les *Gay Games*

Les Gay Games, qui devaient originellement s'appeler les « Jeux Olympiques Gays[76] », sont une compétition sportive amateur d'ampleur mondiale, organisée par des associations gaies et lesbiennes. Comme l'expliquent Kirby, Demers et Parent, « les Gay Games et Outgames[77] ont été créés, notamment, pour proposer un *safe space* pour les athlètes homosexuels, pour qu'ils pratiquent et excellent sans peur dans le sport[78]. » Soulignons la précision du terme « notamment » : les objectifs affichés de ces compétitions sont à la fois protecteurs (fournir un espace rassurant pour la pratique sportive) et politiques (faire office de vitrine pour rendre visible les sportifs et sportives LGBT). Ces compétitions naviguent donc entre ouverture à tous, et entre-soi, comme cela sera souligné et approfondi dans le chapitre 4.
La dernière édition des Gay Games a eu lieu à Paris à l'été 2018. Comme l'annonçait fièrement le site de l'événement, cette compétition multi-sports accueillant plusieurs milliers de participants

[76] Le positionnement de la Fédération des Gay Games vis-à-vis de l'olympisme résulte à la fois d'une stratégie construite et de pressions exogènes. C'est le Comité International Olympique qui a refusé aux Gay Games l'autorisation d'employer l'adjectif « olympique » dans sa dénomination, rejetant ce faisant une sorte de normalisation des Gay Games et incitant ces derniers à se positionner comme extérieurs à l'olympisme officiel (Liotard, 2008). Ce rejet a été perçu comme une manifestation supplémentaire de l'homophobie structurelle des institutions sportives, et donc une preuve de la nécessité de l'existence des Gay Games. Les Gay Games n'ont pas renouvelé la demande par la suite, à l'inverse d'autres compétitions qui ont pu obtenir l'autorisation d'employer le terme « olympique » ou qui plus généralement, bien que ciblant une communauté spécifique, n'engendrent pas le même rejet. Liotard (2008) cite par exemple les Jeux méditerranéens, les Jeux mondiaux de la confédération sportive du travail, les championnats du monde des médecins… A quoi on peut ajouter, par exemple, les Maccabiah Games, les World Masters Games, ou les Jeux Olympiques de la Jeunesse.
[77] Les World Outgames sont une compétition similaire et concurrente des Gay Games, créée en 2006 suite à des désaccords sur la gestion de la Fédération des Gay Games.
[78] Kirby, Demers, Parent, 2008, p.415.

était « la plus grande manifestation sportive, culturelle et festive du monde » (paris2018.org, 2016 ; figure 3.1) ; pourtant, cet événement est demeuré faiblement médiatisé par rapport à son ampleur, et son impact sur l'espace urbain semble également assez limité. L'aspect associatif et amateur, et les budgets plus restreints, constituent des facteurs d'explication ; toutefois, par l'ampleur du nombre de participants, par la recherche d'ouverture et de visibilité, et par ses effets sur la spatialisation du genre et la norme urbaine, les Gay Games ont bien un impact non négligeable sur les villes hôtes.

Figure 3.1. Capture d'écran du site internet de l'association Paris 2018 (avril 2018).

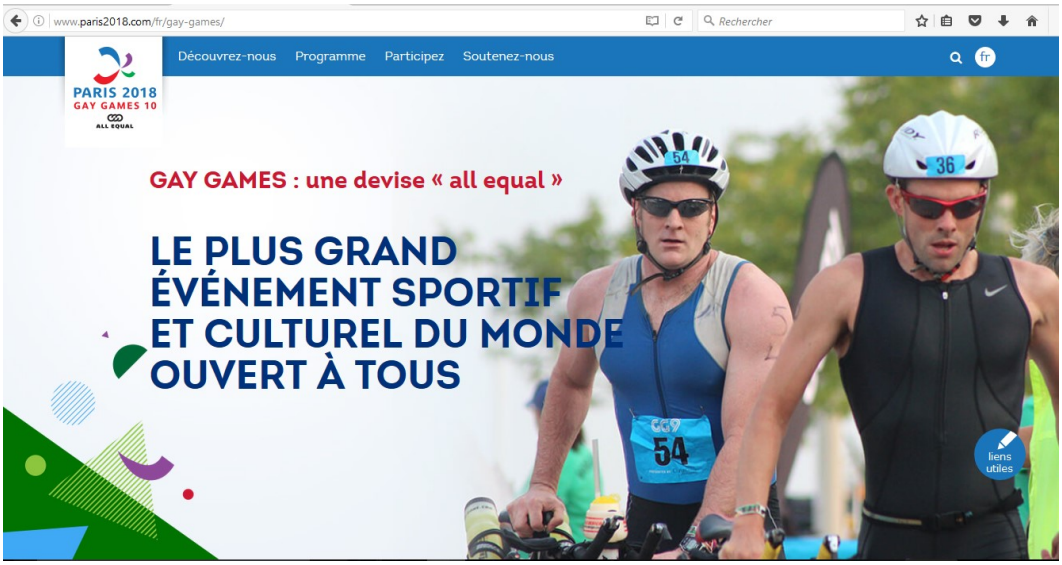

L'échelle internationale des Gay Games reproduit des processus spatiaux qu'on peut analyser à l'échelle locale et nationale : une hyperconcentration dans un pôle identitaire reconnu et stable dans le temps (un espace urbain, à forte densité, ouvert, où les discriminations envers les populations homosexuelles sont moindres qu'ailleurs), et une forme de réticularité très spécifique, dynamique, évolutive, en archipel, localisée dans les centres économiques (quartiers centraux urbains, capitales nationales ou grandes métropoles, pays développés occidentaux). La localisation des compétitions sportives LGBT mondiales reflète bien des choix liés à une culture occidentale[79] et à un monde économiquement plus développé, mais c'est également en grande partie le reflet d'une Fédération des Gay Games qui est états-unienne, et qui a en pratique lancé tout le mouvement sportif gay et lesbien depuis les premiers Gay Games de 1982 (Liotard, 2008).

Les Gay Games et les Outgames sont pensés comme une sorte d'antithèse aux Jeux Olympiques : mondiaux et ayant lieu tous les 4 ans, ils sont voulus comme une compétition ouverte à tous les niveaux de pratique sportive, et sans aucune discrimination de genre, de sexualité, etc. Certes, le tableau réel, au-delà des affichages, est loin d'être aussi parfait, mais on peut affirmer avec Philippe Liotard et Sylvain Ferez que « les Gay Games questionnent les valeurs diffuses et implicites de la normalité corporelle, identitaire, sexuelle, et donc politique, en organisant la visibilité des invisibles sociaux » (Liotard, Ferez, 2007, p. 65).

[79] Les études sur les *safe spaces* évoquent cette composante culturelle occidentale, en la critiquant (Hartal, 2017). Par ailleurs, pour ne citer que quelques articles sur des sujets similaires, mais dans d'autres aires culturelles, on pourra lire Matsushita et Takashima (2017) ou Satoko (2015), qui confirment la présence d'homophobie dans le sport, mais de façon parfois décalée, pas nécessairement fondée sur les mêmes stéréotypes, attentes, ou *stigmates*.

Le sport LGBT en France

En 2018, on compte en France une cinquantaine d'associations affiliées à la Fédération Sportive Gaie et Lesbienne (FSGL), avec près de 6000 adhérents pratiquant 45 sports.

Carte 3.3. La pratique sportive dans les associations LGBT en France (source : FSGL, réalisation R. Dugué, 2015). *Dans cette carte, pour des raisons de lisibilité, le cercle correspondant à la ville de Paris et aux départements de petite couronne a été réduit (le cercle proportionnel couvrait l'ensemble du bassin parisien). Cette carte permet ainsi de voir la localisation des associations LGBT dans les villes principales mais aussi de constater un certain développement dans diverses régions. Les cartes suivantes proposent des analyses à l'échelle de la région parisienne.*

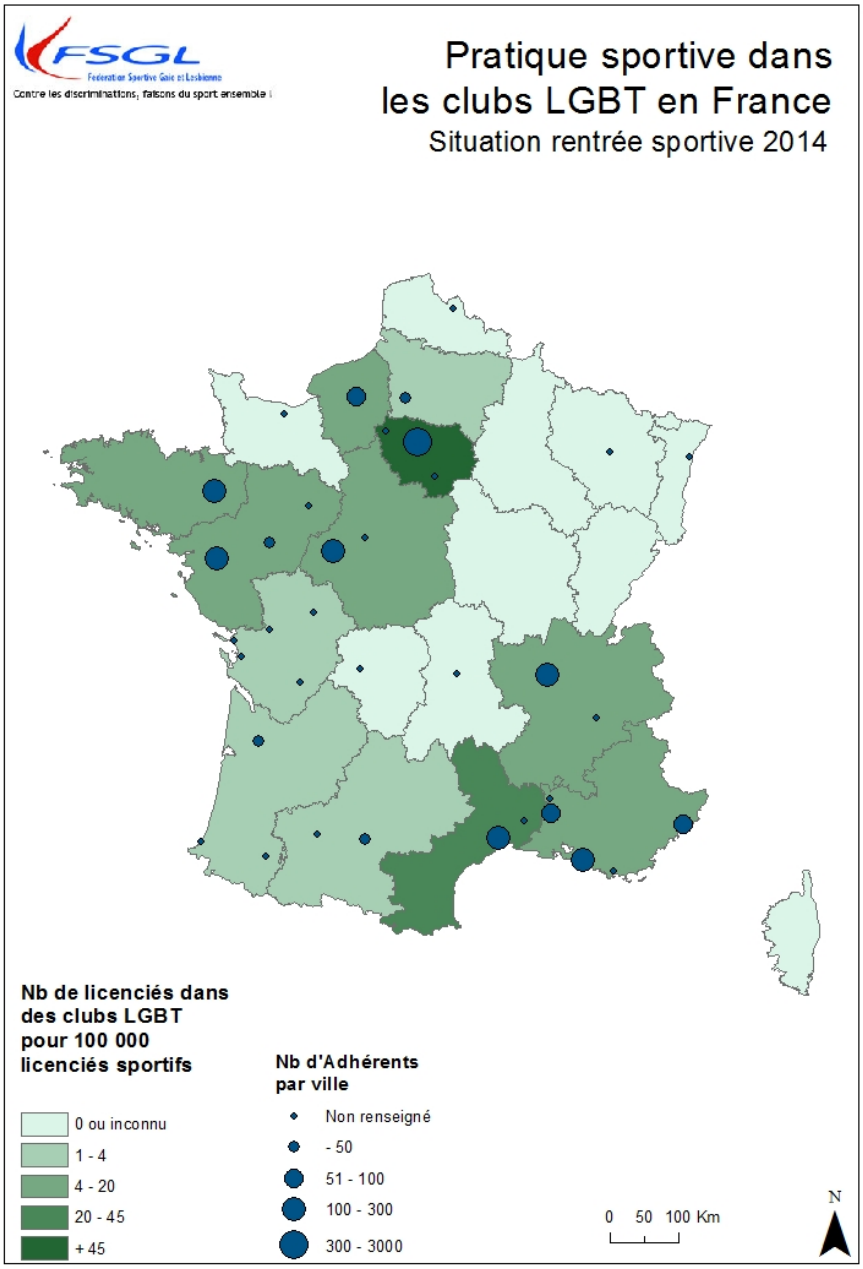

La seule description de ce système constitue une construction de connaissance géographique, car j'ai réussi à obtenir un grand nombre de données primaires. Cependant, il me paraît plus pertinent de présenter le système de manière problématisée, en suivant une approche de géographie des risques. Le prisme de la résilience en particulier permet de bien saisir la réalité de ces associations sportives LGBT et de leur fonctionnement. La mise en place d'espaces rassurants par ces groupes sociaux se fait progressivement, de manière de plus en plus consciente et élaborée. Les interactions avec un espace extérieur à ces espaces rassurants se complexifient à mesure que ces communautés se consolident et se diversifient.

D'emblée, l'affichage LGBT constitue un marqueur identitaire et territorial (Lefebvre, Roult, Augustin, 2013). Des personnes, en adhérant à des associations sportives LGBT, s'inscrivent dans un réseau, comportant des lieux sécurisés et des modalités d'interaction spécifiques. Des espaces identitaires sont produits. Ils reflètent une dynamique fréquente des territoires du risque, à savoir le paradoxe d'une marginalisation choisie par un groupe social dans un objectif de sécurité, combinée à un objectif de dé-marginalisation – objectif non partagé par tous les membres du groupe.
Les pratiques spatiales des membres de ces associations sont diverses : forte structuration réticulaire doublée d'une hyperconcentration à différentes échelles, création d'isolats territoriaux temporaires, mise en place de marqueurs territoriaux symboliques, création de codes culturels et de pratiques de convivialité localisées… Ces pratiques peuvent rappeler des processus classiques de diasporas, et j'évoquerai cette comparaison comme piste de recherche en conclusion de cette première partie d'Habilitation. Dans le cas des associations sportives, ces pratiques spatiales sont toutefois associées à des caractéristiques socio-économiques relativement diversifiées.

Carte 3.4. Carte générale des adhérents des associations sportives LGBT en Ile-de-France[80]. *Cette carte montre à la fois une concentration des adhérents sur l'est de Paris, et un éparpillement sur l'ensemble de la région. Les lieux de pratique sont corrélés aux lieux de résidence des adhérents. Plusieurs des cartes suivantes approfondissent ces aspects en prenant des exemples d'associations spécifiques.*

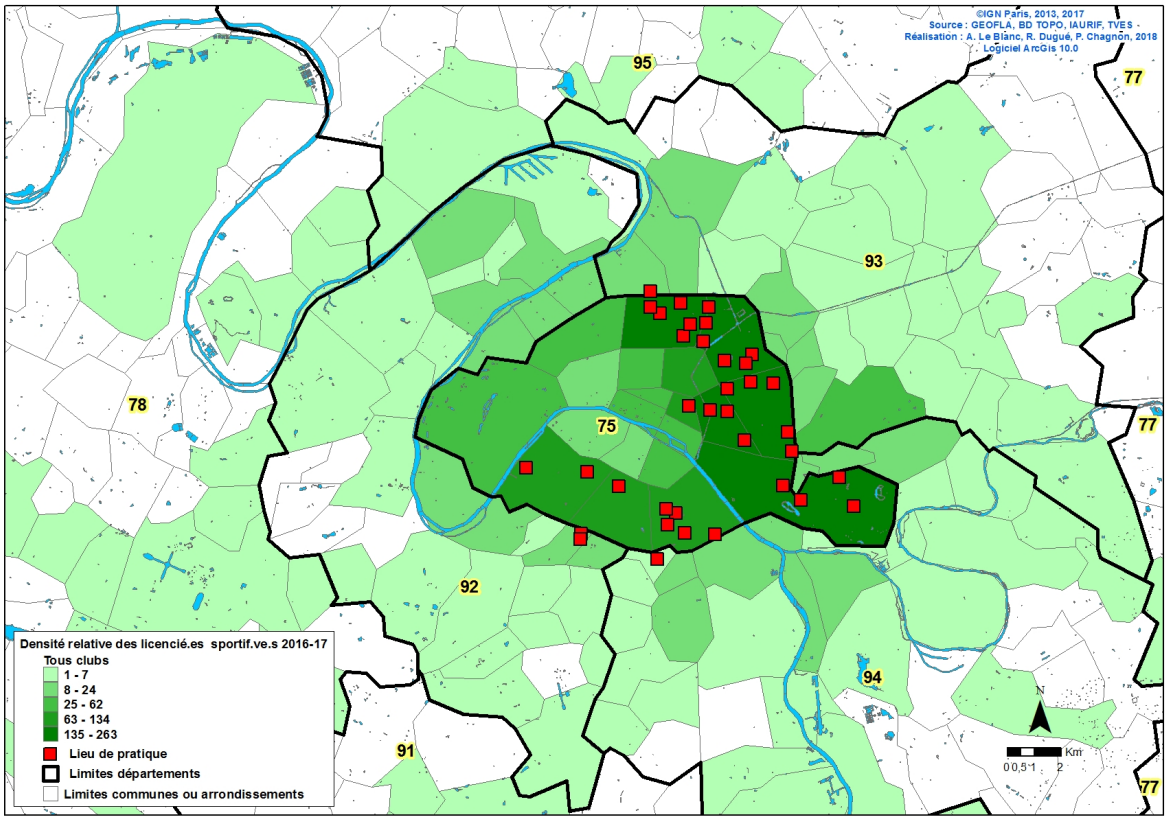

Je proposerai donc, dans les paragraphes qui suivent, une lecture des pratiques spatiales des associations sportives LGBT en France en fonction de leur capacité à faire résilience, et en soulignant à chaque fois l'apport théorique et pratique que cet exemple peut avoir sur la compréhension des espaces rassurants. Je vais donc étudier, successivement, les aspects suivants :

- La flexibilité des espaces et des réseaux des associations sportives LGBT
- Leur degré d'ouverture et de diversité, également comme élément de résilience
- Les fortes dynamiques de mobilités, aux échelles locales et internationales notamment, avec des emboîtements particuliers de ces échelles
- Les liens qualitatifs mis en place et les stratégies de création de sens et de confiance

A la suite de ces analyses, je montrerai toutefois les limites de ces stratégies, en soulignant certains aspects conflictuels, paradoxaux, ou porteurs d'échec des stratégies de résilience et de création de territoires rassurants.

[80] L'expression est abusive puisque mon recueil de données n'est pas exhaustif. Toutefois, Ces chiffres reposent sur plus de 2700 entrées individuelles (soit environ les 2/3 des adhérents en région parisienne) et couvrent les plus grandes associations sportives LGBT parisiennes. J'ai choisi d'utiliser, dans la légende de cette carte ainsi que de la plupart des cartes de ce chapitre reprenant ces données, le terme de « densité », qui est inexact, mais permet à mon sens de refléter les contraintes méthodologiques et la non exhaustivité des données, tout en incitant à lire les données de façon comparative.

Stratégies de résilience : des espaces et des réseaux flexibles

Un des premiers traits frappants de l'étude des associations sportives LGBT est un aspect réticulaire marqué, à la fois solide et flexible, qui rappelle fortement une dynamique de résilience.

Les personnes et les associations considérées se constituent en réseaux de sport, de convivialité et parfois de revendications. Cette spatialité en réseaux résulte notamment d'une territorialité spécifique, en îlots, avec de longues distances parcourues entre le domicile et le lieu de pratique sportive, et une forte mobilité à diverses échelles. Ces divers aspects font l'objet des paragraphes qui suivent.

La territorialité spécifique du monde sportif LGBT repose sur la création d'îlots qui sont autant de nœuds de réseau. On pourrait ici se rapprocher des analyses de Deleuze et Guattari (1980) et évoquer des liens en rhizomes, et se situer également dans le sillage des géographies queer[81]. Je préfère l'image de l'archipel, au sens où les liens entre ces nœuds ne constituent pas spécifiquement, ou pas toujours, des liens territorialisés, appropriés, par les LGBT ; et les îlots sont appropriés, mais cette appropriation est, le plus souvent, réduite dans le temps. Par exemple, tel gymnase est transformé, le temps d'un entraînement, en îlot communautaire, sécurisé. La communauté sportive LGBT, par besoin de sécurité, recrée un espace clos, un isolat au sein d'un monde perçu comme hostile. Ce sont les ébauches d'espaces rassurants. On pourrait ici comparer ces îlots avec les plages gays étudiées par Emmanuel Jaurand (2015) ; et reprendre à propos de ces espaces l'analyse de Christophe Gibout à propos de ces plages gays, qui « participent ainsi du modèle foucaldien des « hétérotopies de déviation » (Foucault, 2001, 1571-1581) hébergeant et protégeant des comportements déviants par rapport à la norme sociale, autorisant l'inversion située et temporaire des valeurs[82]. » Gibout parle justement d'une « parenthèse spatio-temporelle », permettant un « réenchantement du monde qui fait fi de la transcendance ou des idéaux pour se réfugier dans des accommodements incertains et souvent précaires, dans des satisfactions éphémères et immanentes propres à faire oublier la violence et / ou la misère d'un quotidien pour une population homosexuelle encore souvent stigmatisée et marginalisée[83]. »

Certes, la création d'isolats territoriaux temporaires n'est pas spécifique à la communauté LGBT, par rapport à d'autres communautés (par exemple linguistiques ou de minorités ethniques). On peut monter en généralité, et lire ces dynamiques à la lumière de la figure de l'étranger de Simmel, et de la théorie de la distance sociale (Driedger et Peters, 1977). La figure de l'étranger souligne une dialectique de la proximité et de l'étrangeté, de l'éloignement qui peut être symboliquement très grand tout en étant dans une proximité spatiale. Plus il y a identification de l'appartenance à un groupe, plus la « distance sociale » d'avec un groupe extérieur augmente.
Toutefois, par rapport à d'autres groupes sociaux, par exemple ethniques, l'aspect réticulaire est plus marqué dans le sport LGBT. Les personnes LGBT, ensemble de minorités non visibles, sont plus disséminés dans l'espace, notamment en ce qui concerne leur domicile. Les marqueurs territoriaux sont également moins visibles, sans doute partiellement pour des raisons de sécurité, la visibilité étant parfois perçue comme une provocation et donc un marqueur de risque. De manière corrélée avec cette dissémination et cette flexibilité des flux, les isolats semblent également plus mobiles que ceux d'autres communautés. Les lieux de pratique sportive changent

[81] Les géographies *queer* renouvellent les approches territoires-sociétés en pensant « l'espace en termes de réseau, de rhizome et de constellation plutôt que de territoire délimité, marqué et approprié de manière durable » (Prieur, *in* Collectif IDEM, 2014, p.174). On pourra lire aussi Gorman-Murray et Nash (2016), qui explicitent les liens entre stratégies de flexibilité et de reconnaissance (terme présenté comme plus politique que la « visibilité ») des « communautés LGBT ».
[82] Gibout, 2017, p.112.
[83] Gibout, 2017, p.120.

au gré des politiques municipales d'attribution des créneaux dans les gymnases, mais les groupes et les dynamiques demeurent. En cas d'indisponibilité d'un gymnase, ou de changement politique, l'aire de recrutement vaste des associations sportives LGBT leur permet de chercher des solutions alternatives dans un espace plus vaste que celui d'un club de proximité, qui n'aura qu'un choix très limité et se trouve donc moins résilient face à une crise.
Cette structure en réseaux ou en archipel, cette flexibilité, sont des signaux de résilience. Au sein d'un système globalement concentré, la localisation à échelle micro-locale est très souple et évolutive.
En revanche, c'est aussi ce qui peut expliquer, entre autres, les dynamiques de changement repérées dans le Marais parisien, celui-ci perdant peu à peu son aspect identitaire gay et lesbien (Giraud, 2014), tandis que les quartiers dits ethniques par exemple se caractérisent par une grande stabilité dans le temps et l'espace.

Ces pratiques spatiales construisent donc des territoires qui s'organisent en tant que réseaux portés par une forte interconnaissance des personnes, et relativement autonomes et résilients (par volonté de gérer le risque social). On pourrait dire que le monde sportif LGBT superpose des territoires en réseaux sur l'espace hétéronormé[84] ordinaire de façon discrète, avec une visibilité à la fois minime et flexible, et donc sans que le monde non LGBT (ni le monde LGBT non sportif) n'en ait conscience. Ainsi, le grand public ne connaît pas le système de tournois sportifs internationaux LGBT ; et pourtant, comme on l'a vu, les grandes compétitions internationales LGBT comme les Gay Games sont parmi les plus grosses au monde en nombre d'athlètes.

Visibilité contrôlée et évolutive, forte dissémination dans un espace urbain, fonctionnement par îlots, caractère flexible et dynamique des réseaux… Ces aspects sont le signe, partiellement conscient, partiellement inconscient et progressivement construit, d'une volonté de résilience, d'une gestion des risques optimisée. Le caractère « non visible » de l'homosexualité permet une certaine souplesse des choix de localisation ou de relocalisation. C'est notamment pour cette raison que Claire Hancock (2008) parle de la capacité des populations dominées à se doter d'identités fluides, flexibles. Le fonctionnement par création d'isolats fermés temporaires, associée à une mobilité facile, permet une flexibilité. Ces pratiques spatiales construisent donc des territoires qui s'organisent en espaces rassurants et en réseaux résilients, avec une visibilité dans l'espace urbain tout à fait particulière, temporaire et controversée ; ces réseaux sont en croissance, comme le montre l'augmentation rapide du nombre d'associations et de tournois sportifs LGBT, en France mais aussi aux échelles européenne et mondiale.

Au final, on peut donc bien constater une dynamique de résilience des associations sportives LGBT à travers l'identification de ce premier ensemble de facteurs – un caractère réticulaire, évolutif, flexible.

Stratégies de résilience : ouverture et diversité

Un autre facteur de résilience, qui correspond aux processus mis en œuvre dans la structuration du sport LGBT, est le degré d'ouverture (sociale et spatiale), et de diversité. On peut rappeler ici, d'une part, que les politiques de résilience se basent largement sur des stratégies de diversification (de la préservation de la biodiversité aux politiques de lien social et à la diversification des structures économiques locales), et d'autre part, que les analyses superficielles des structures du sport LGBT semblent pointer vers une fermeture sociale et spatiale, en somme l'inverse de la

[84] L'« hétéronormativité » est un terme de « critique sociale qui permet de repenser les dispositifs théoriques et pratiques de la domination sexuelle, à savoir la hiérarchie des sexualités. Cette hiérarchie est pensée comme naturelle et universelle » (Blidon, 2008, p.186).

diversité. Toutefois les analyses plus approfondies montrent que la réalité est bien plus complexe : ces structures tendent vers une certaine diversification socio-spatiale, et donc plutôt vers la résilience du système.

Dans cette perspective, la distance entre le domicile et le lieu de pratique sportive est un indicateur intéressant, qui révèle tout à la fois un certain degré d'ouverture (sociale et spatiale), et qui renforce la structuration réticulaire, en hiérarchisant les espaces, en particulier les espaces rassurants.

D'après les bases de données que j'ai pu constituer[85], la distance moyenne parcourue entre le domicile et le lieu de pratique sportive est bien plus importante pour les associations sportives LGBT que pour les associations non LGBT. Les entretiens confirment cette donnée statistique. Dans les clubs LGBT, la majorité des personnes interrogées parcourent un trajet important entre leur domicile et leur lieu de pratique sportive. Ainsi, la distance moyenne entre domicile et lieu de pratique sportive est supérieure à 10km pour les adhérents de Paris Arc-en-ciel, club de football (carte 3.5) ou pour les adhérents des Front Runners de Paris, club de course à pied (carte 3.6). Cette distance moyenne varie globalement entre 6 et 12 kilomètres, avec une distance plus importante pour les clubs avec un grand nombre d'adhérents, ce qui n'est pas intuitif et nécessite donc une explication supplémentaire.

Carte 3.5. Distance entre lieu de résidence des adhérents et lieu de pratique sportive : l'exemple de Paris Arc-en-ciel. *Les adhérents parcourent parfois une très grande distance pour venir s'entrainer, bien qu'il s'agisse d'un club amateur.*

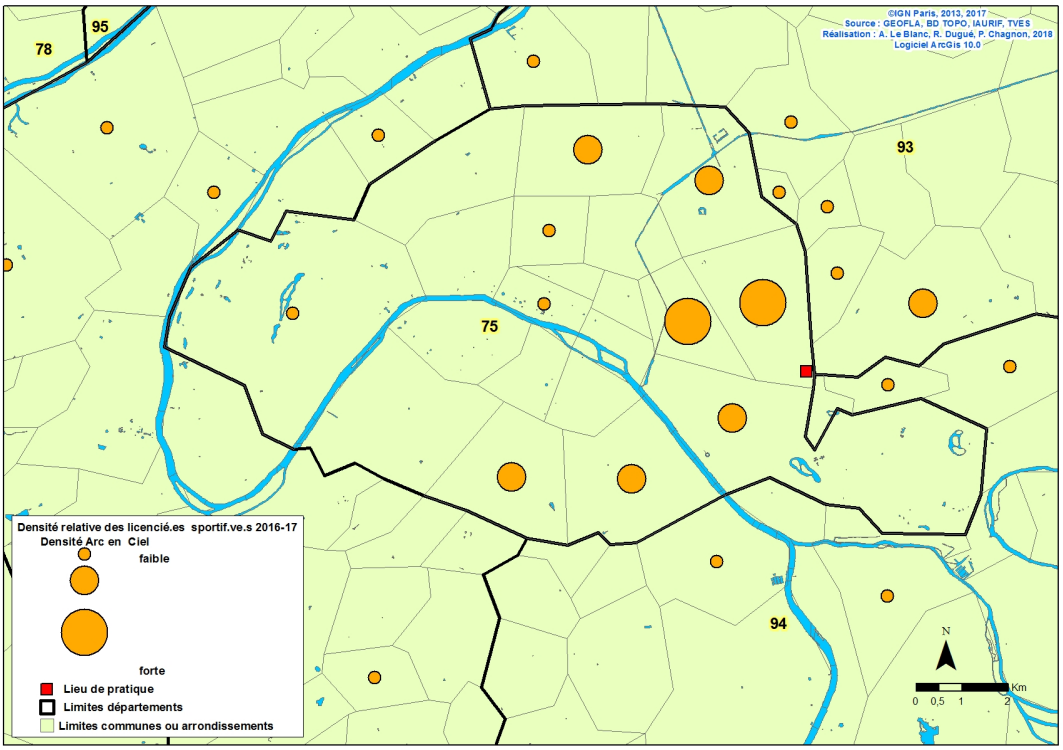

[85] Je remercie encore une fois les associations qui m'ont fourni les données de leurs bases adhérents, ainsi que les collègues déjà cités qui m'ont aidé à travailler sur ces données (R. Dugué, P. Chagnon).

Carte 3.6. Distance entre lieu de résidence des adhérents et lieu de pratique sportive : l'exemple de Front Runners Paris. *Avec deux lieux de pratique sportive régulière, les lieux de résidence des adhérents sont mieux répartis dans la ville et en banlieue proche, mais l'éparpillement demeure très grand. J'ai conservé l'échelle pour des raisons de lisibilité et de comparaison, mais les adhérents des Front Runners Paris habitent pour certains hors région parisienne, leur pratique étant moins régulière. Une analyse des distances moyennes sans tenir compte des pratiquants irréguliers fait toutefois peu varier les résultats.*

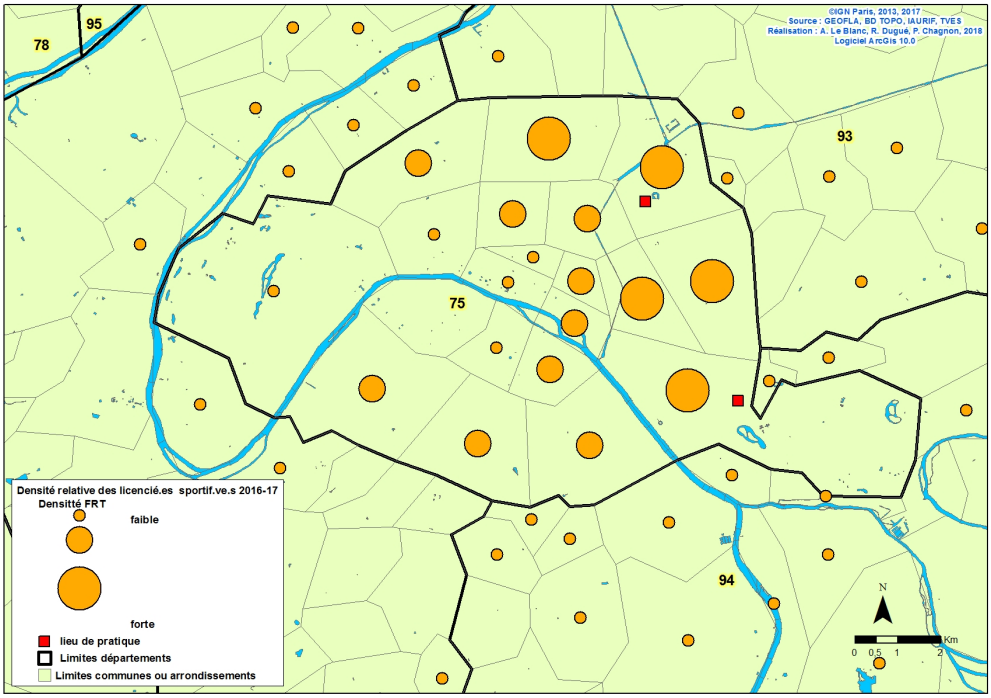

Carte 3.7. Distance entre lieu de résidence des adhérents et lieu de pratique sportive : l'exemple de Contrepied. *A première vue, la répartition des adhérents de Contrepied ressemble à celle des adhérents des Front Runners Paris (carte 3.6), mais les lieux de pratique sont moins centraux, on constate donc un décalage entre les lieux de résidence et les lieux de pratique.*

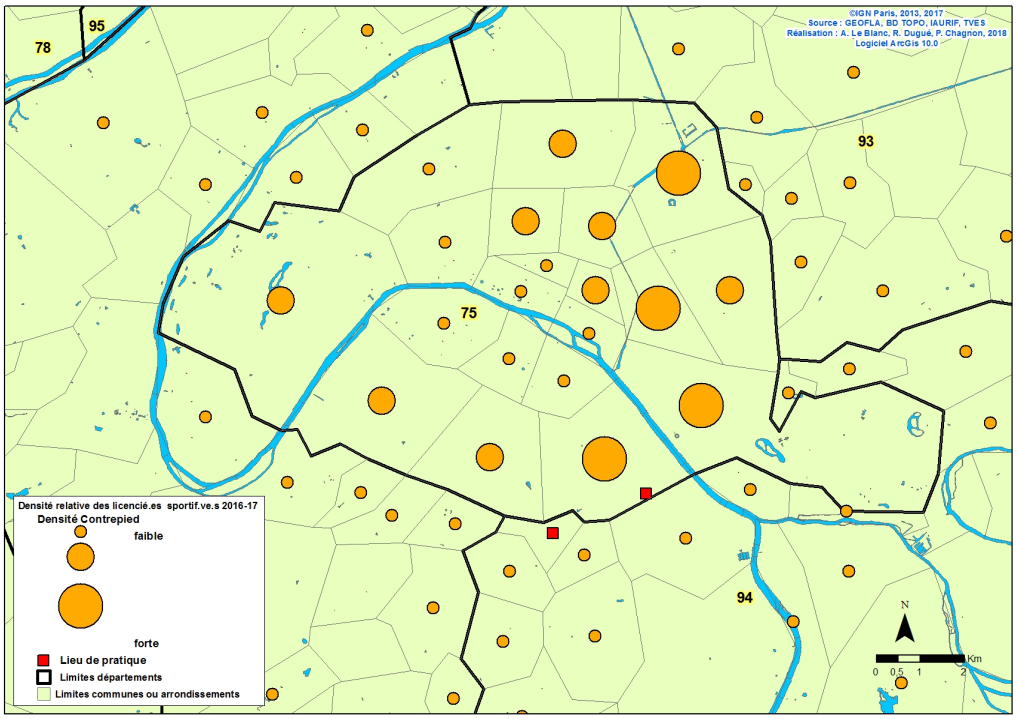

Ces données s'expliquent en réalité assez aisément par une simple analyse de densité du nombre de clubs sportifs dans une ville donnée. Il existe peu de clubs sportifs LGBT, mais il existe en revanche de très nombreux clubs non LGBT. Par exemple, à Paris, un grand nombre d'associations et structures proposent de pratiquer le football, le rugby, ou le volleyball ; une personne désireuse de pratiquer ces sports aura donc le choix, notamment celui de s'inscrire dans un club de proximité, à partir du moment où le niveau reste amateur. En revanche, il n'existe que deux clubs LGBT de rugby en Ile-de-France (Les Gaillards, et Les Coqs Festifs), quatre clubs de football (Paris Arc-en-ciel, Panamboyz, Les Dégommeuses, Paris Foot Gay) et, pour presque tous les autres sports, un seul club (par exemple Contrepied pour le volleyball). Pour tous ces sports, une personne voulant s'inscrire dans l'un de ces clubs LGBT n'aura donc qu'une seule possibilité, ou un choix extrêmement limité à l'échelle de la région.
Préférer faire un trajet éventuellement long entre le domicile et le lieu de pratique sportive constitue donc un choix significatif : cela explique que la distance moyenne entre domicile et lieu de pratique sportive soit plus importante que pour les clubs non LGBT, et cela pose la question du choix rationnel de parcourir cette distance : cela permet d'identifier un véritable « facteur LGBT », la promesse d'un espace rassurant. L'exemple du squash permet de vérifier cette existence d'un « facteur LGBT » : les lieux de résidence des adhérents de l'association Les Petites Frappes, association LGBT de squash, sont déconnectés aussi bien des lieux de pratique sportive de cette association, que des autres facteurs explicatifs possibles, identifiés grâce à la comparaison avec la carte des licenciés de squash (non LGBT) dans la région Ile-de-France (carte 3.8). La corrélation avec le niveau de revenu et d'éducation n'est pas du tout la même pour les licenciés génériques, et pour les adhérents des Petites Frappes. Leur choix de localisation doit donc être expliqué par une autre variable, ce que j'appelle le facteur LGBT. On peut rapprocher cette analyse de l'interprétation que donne Marianne Blidon des choix de « mise à distance » de certains gays et lesbiennes : « la rationalité [pour ces gays et lesbiennes] n'est pas toujours de raccourcir les distances, mais au contraire d'établir une distance minimale afin d'éviter les proximités préjudiciables[86]. » Cette analyse (de la distance comme fuite par rapport à un milieu familial et familier physiquement trop proche) ne correspond que partiellement aux logiques « micro » des membres des clubs sportifs LGBT parisiens (dont les familles, pour beaucoup, ne sont pas parisiennes), mais elle peut expliquer une habitude de la mise à distance, et une forme de rationalité dont les priorités sont différentes.

[86] Blidon, 2008, p.184.

Carte 3.8. Lieux de résidence des adhérents de l'association LGBT de squash Les Petites Frappes et des affiliés aux clubs traditionnels de squash en région parisienne.

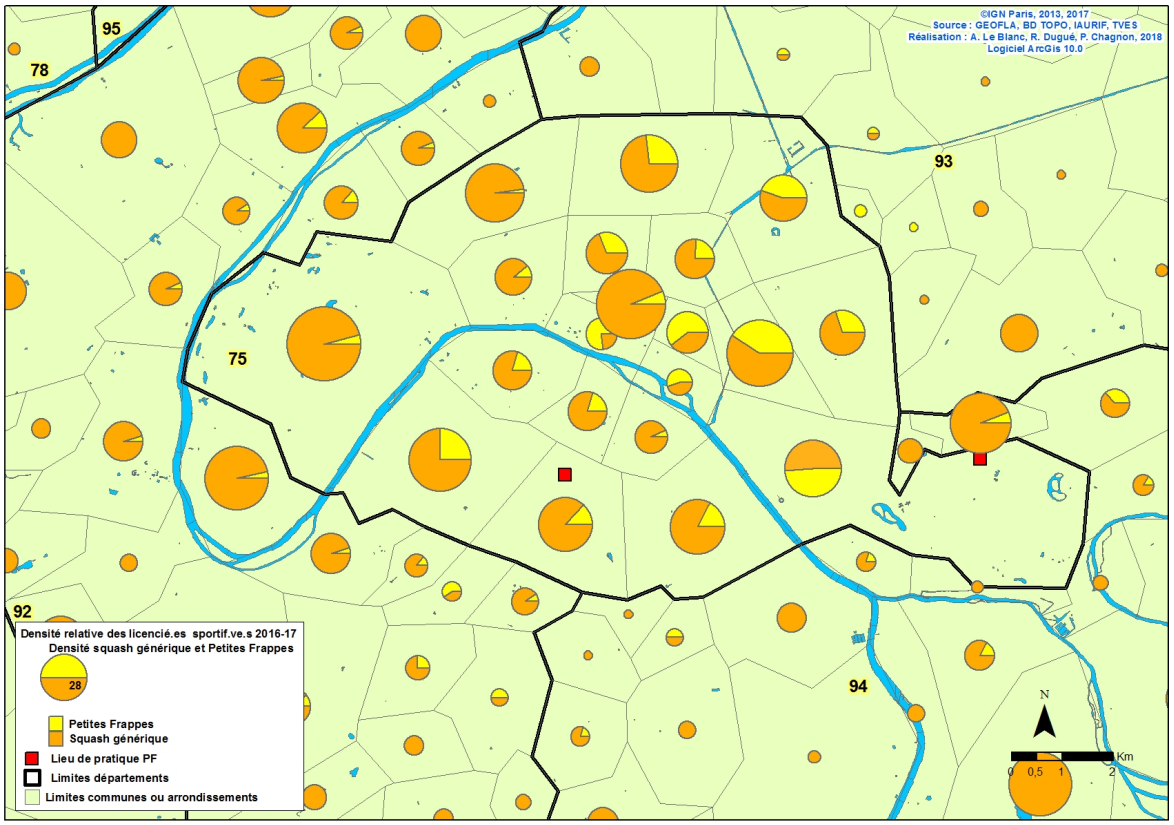

Cette stratégie, de parcourir éventuellement une distance longue, entraine une mixité socio-économique plus importante que dans des associations sportives de voisinage. En effet, l'analyse sociologique des membres des associations sportives LGBT tend à montrer un vaste éventail de caractéristiques socio-économiques et culturelles (Ferez, 2007, p.60-61), avec une « dispersion plus grande des origines sociales » parmi les sportifs membres de la FSGL.
Les observations statistiques montrent que l'amplitude d'âge est également beaucoup plus importante.

Carte 3.9. Adhérents des associations sportives LGBT, par genre. *On lit ici une surreprésentation masculine dans ces associations sportives, mais aussi une plus grande concentration des adhérentes, et une certaine variété dans le sud et l'est de Paris. La catégorie « autres » couvre les personnes s'identifiant comme trans ou non binaires, mais elle est sous-représentée car la plupart des associations demandent pour leurs bases un genre correspondant à un état civil formel.*

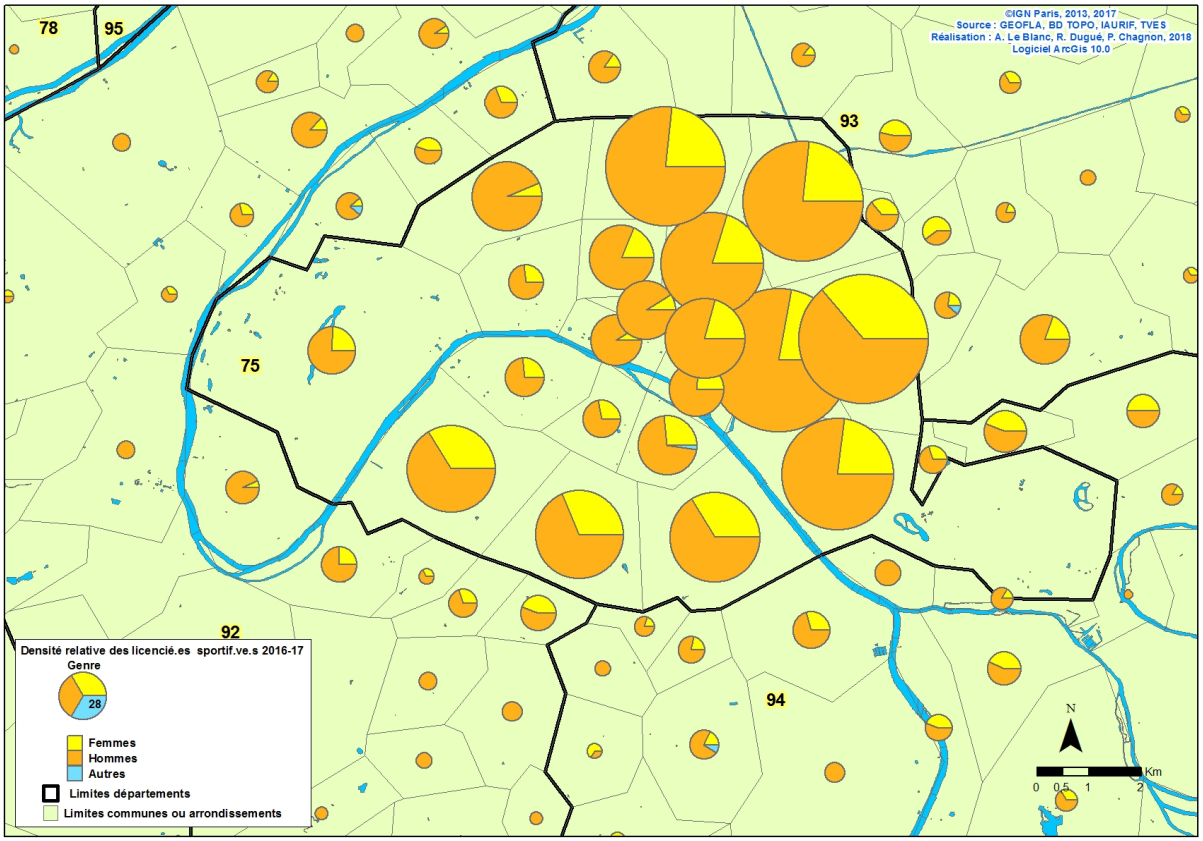

Carte 3.10. Adhérents de l'association Paris Aquatique, par genre. *Un autre mode de représentation ici permet des analyses un peu décalées, pour une association qui est importante et représentative. Au-delà de la concentration dans le centre de Paris et autour des piscines, il faut être attentif à un nuage violet (correspondant aux adhérentes) qui se lit au nord-est, tandis que tout le reste du pourtour parisien est plus bleuté (adhérents masculins). Une étude plus approfondie est nécessaire, mais mes entretiens et observations montrent que ces localisations correspondent moins aux lieux de pratique qu'à des stratégies de localisation liées à des facteurs LGBT de regroupements résidentiels.*

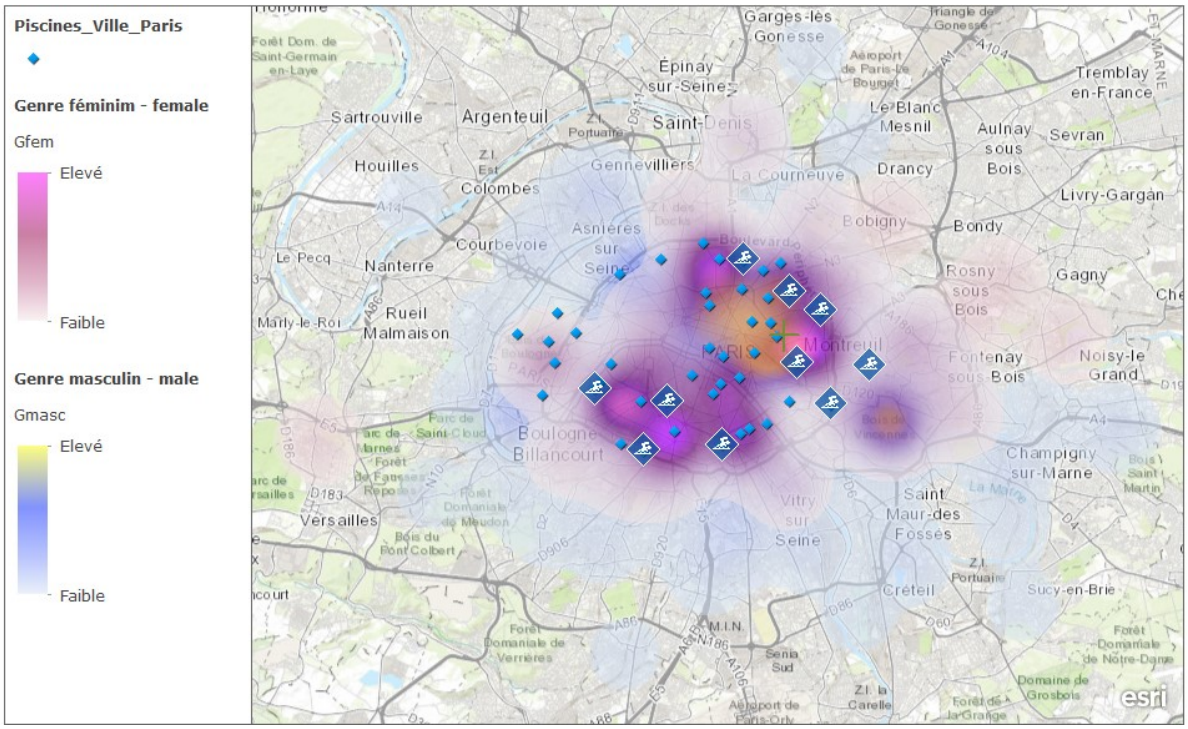

Graphiques 3.1 et 3.2. Adhérents de Paris Aquatique par genre, 2008 et 2017. *La proportion de femmes augmente lentement mais régulièrement. L'évolution est significative car durant la même période, le nombre total d'adhérents a augmenté (cf. graphique 3.3).*

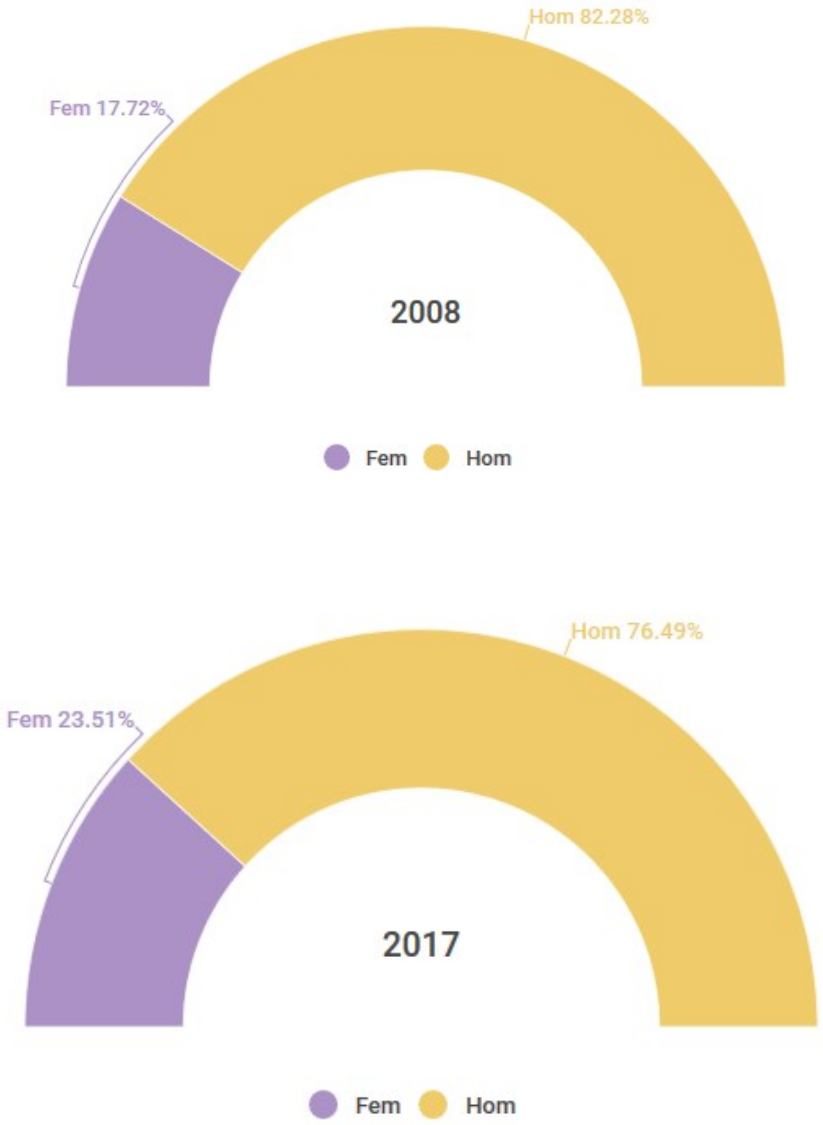

Graphique 3.3. Adhérents de Paris Aquatique, évolution par tranche d'âge, 2008-2017. *L'augmentation conséquente du nombre d'adhérents est principalement liée aux tranches d'âge 20-30 et 30-40 ; par exemple, on passe de 46 adhérents de 20 à 30 ans en 2008, à 141 en 2017. L'éventail des âges demeure large mais la courbe est plus bombée ; la moyenne d'âge diminue légèrement. Ces données pour Paris Aquatique sont représentatives des évolutions de l'ensemble des associations durant la même période.*

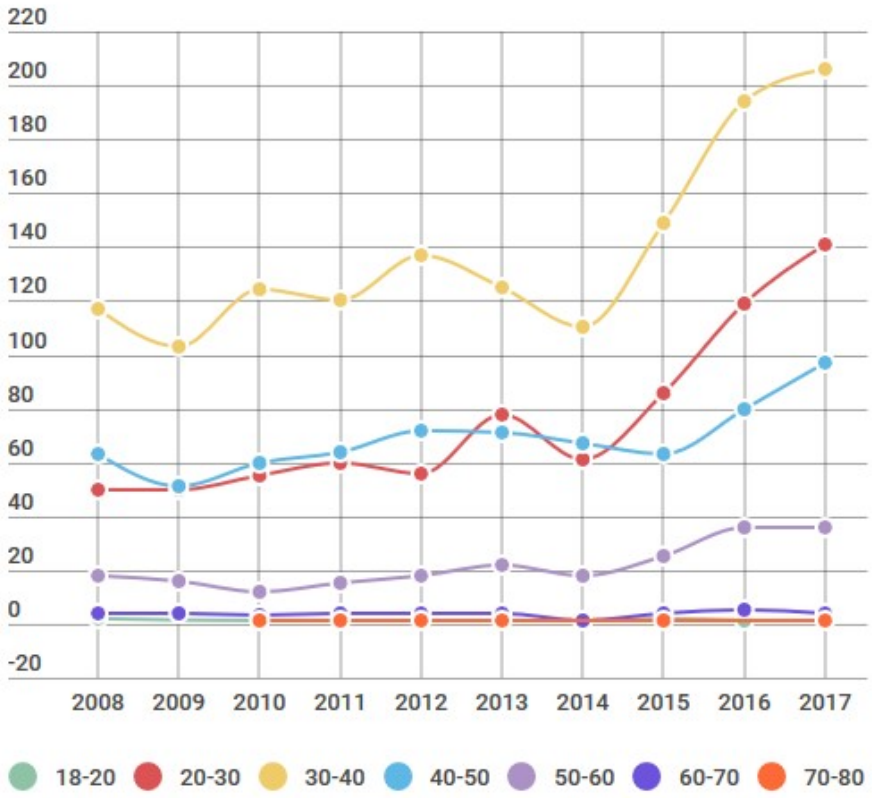

Graphique 3.4. Adhérents des principaux clubs sportifs LGBT étudiés, par tranche d'âge, 2017.

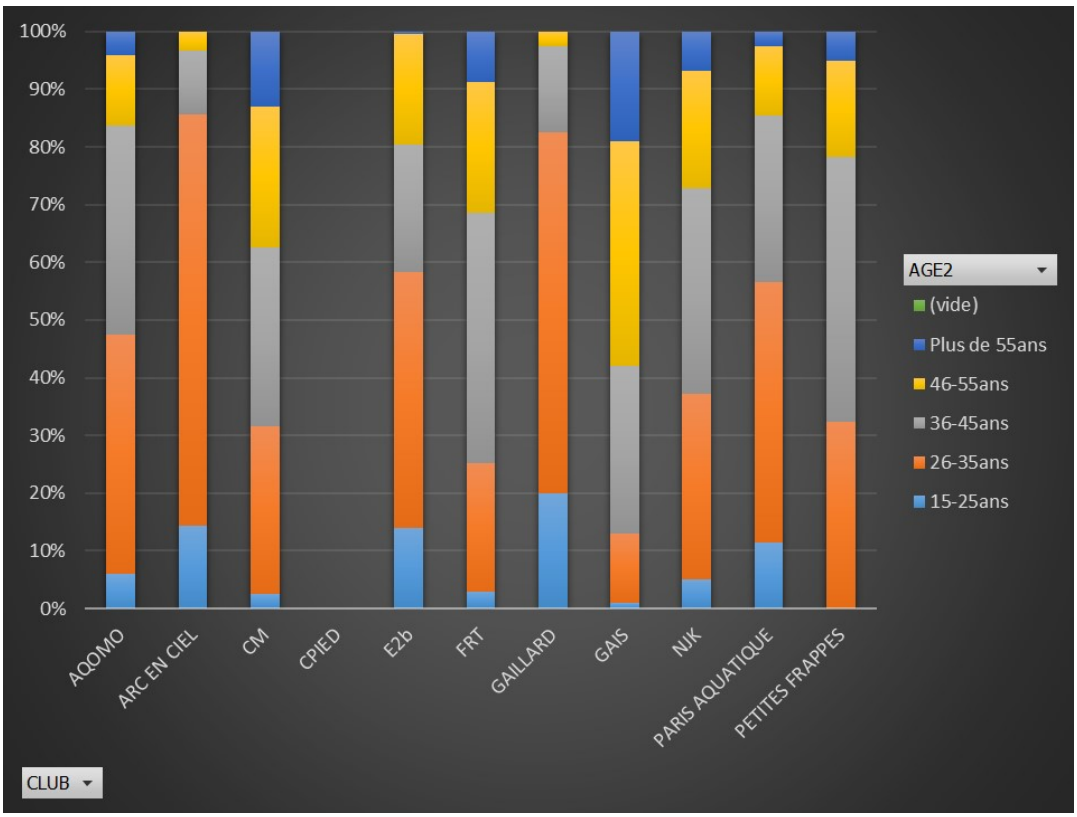

Les membres des clubs LGBT sont plutôt des urbains, et la tranche d'âge 26-45 ans y est largement majoritaire. Il y a plus d'hommes que de femmes (un quart à un tiers de femmes), mais il y a plus de diversité de genre dans ces associations que dans les associations sportives traditionnelles[87]. Les milieux sociaux d'origine sont hétérogènes, mais constitués en large partie de catégories socio-professionnelles intermédiaires et de cadres (carte 3.11). Toutefois cette hétérogénéité à l'échelle de tous les clubs est moins forte à l'échelle de chaque club ; autrement dit, le sport choisi est un marqueur, plus ou moins important, d'un milieu socio-économique, de la même façon que pour le sport non LGBT (cartes 3.12 à 3.15).

[87] Statistiques effectuées en comparant avec les données fournies par l'IAU-IDF, avec un test de Fischer très significatif.

Graphique 3.5. Analyses des correspondances entre clubs sportifs LGBT et indicateurs socio-économiques[88] (Chagnon, 2018).

Cette ACP met en relief, sur son axe F1, les zones aisées par opposition aux zones moins favorisées. Le second axe, qui concentre plus de 23% de l'information, met en relief un gradient, avec d'un côté les zones concentrant davantage de sans-activité et de retraités, de l'autre, celles où les salariés cadres (essentiellement) sont plus nombreux. Sur ce dernier pôle sont mis en évidence des liens avec plusieurs clubs.

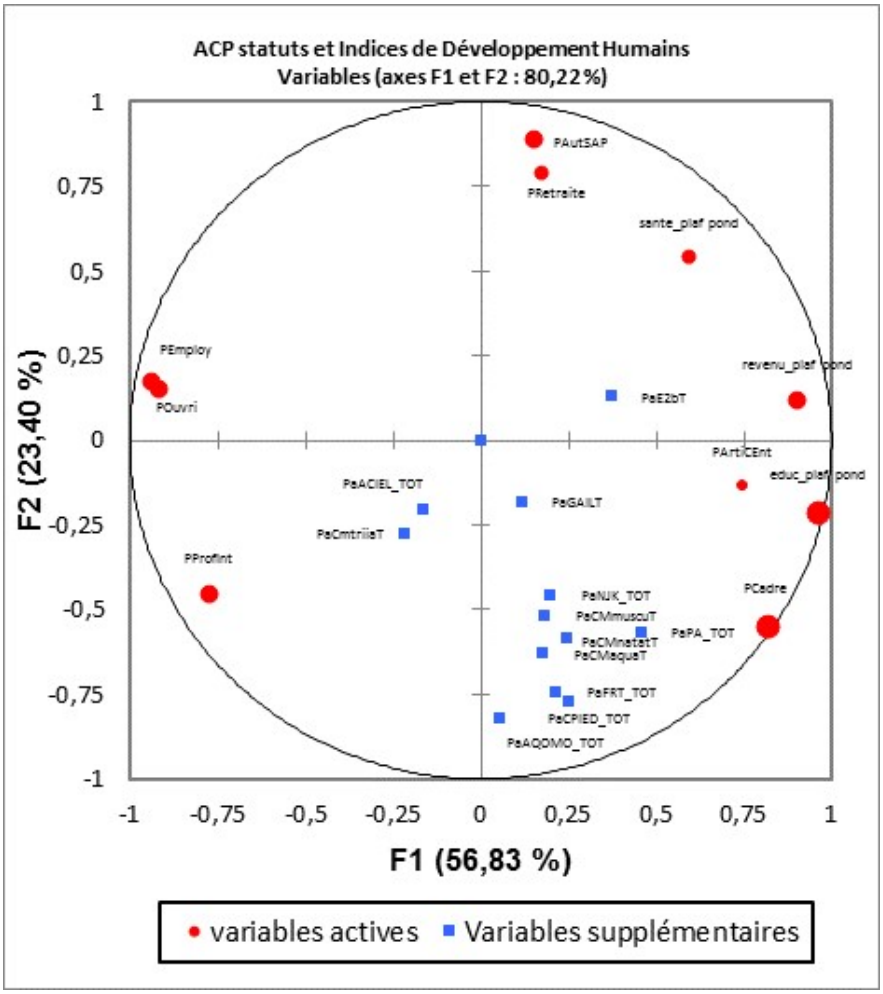

[88] Plusieurs analyses ont été conduites avec divers indices. Je ne présente ici que la plus significative. Afin de rendre comparables et d'éliminer l'impact du nombre d'habitants par arrondissement sur la variable nombre d'inscrits dans les clubs, les données des inscrits dans les clubs LGBT ont été divisées par le nombre de personnes de plus de 15 ans de la zone concernée.

Carte 3.11. Adhérents des associations sportives LGBT et répartition par catégorie socio-professionnelle.

Les cercles sont proportionnels au nombre d'adhérents des associations, mais les secteurs représentent la moyenne des CSP des communes et arrondissements de résidence. Je ne dispose pas des données CSP pour de nombreuses associations. Toutefois, cette carte est significative, car d'après les données CSP dont je dispose et suite aux différents tests statistiques, les correspondances sont bonnes, à quelques exceptions, en particulier le taux de retraités (qui est très faible dans les associations sportives). Il faut lire cette carte en concentrant l'attention sur les couleurs chaudes, les catégories socio-professionnelles surreprésentées dans les associations étant les cadres et professions intermédiaires. Les distinctions par CSP dans les clubs sportifs LGBT reproduisent partiellement les distinctions par CSP des clubs conventionnels par type de sport (en lien avec le revenu : catégories plus aisées pour le squash que pour le football, etc). Les cadres sont mieux représentés dans les clubs de natation et de volleyball, les professions intermédiaires et employés en course à pied, rugby et football notamment.

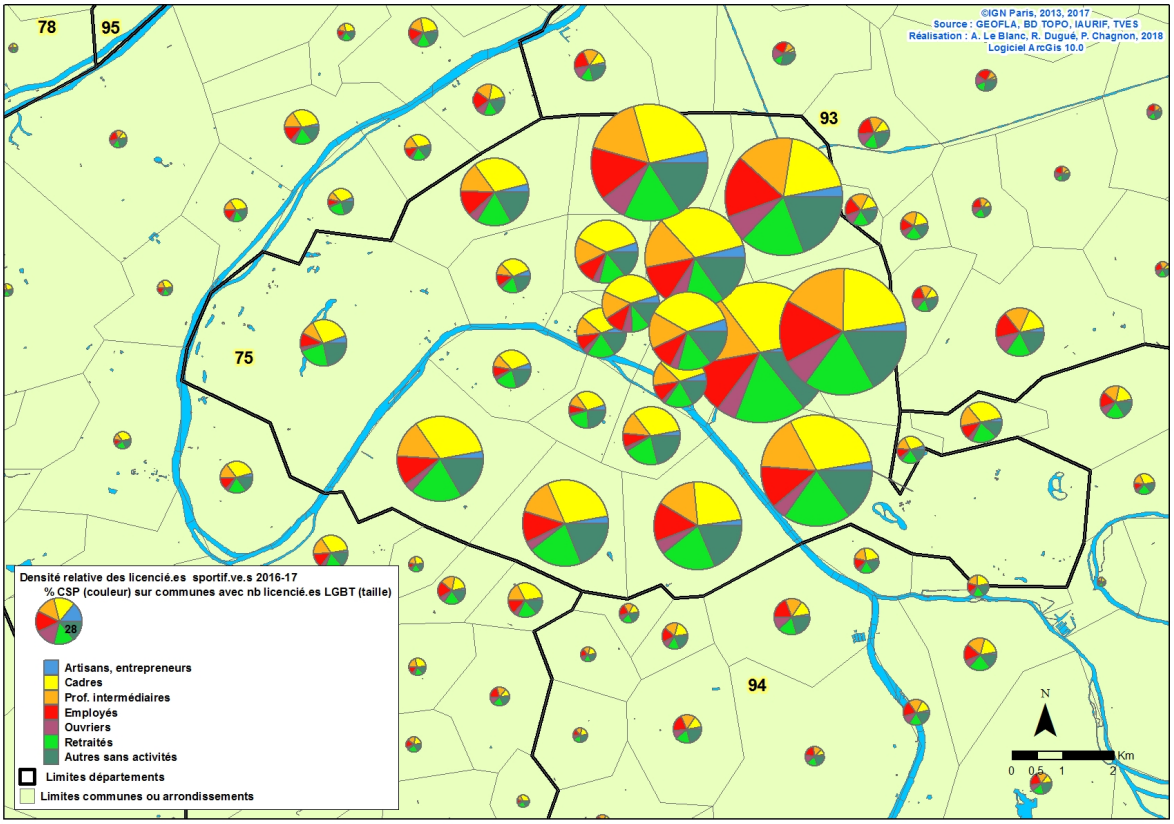

Carte 3.12. Adhérents et niveau de santé[89], l'exemple de Paris Aquatique. *Le lien n'est pas très significatif, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, pour Paris Aquatique comme pour l'ensemble des associations.*

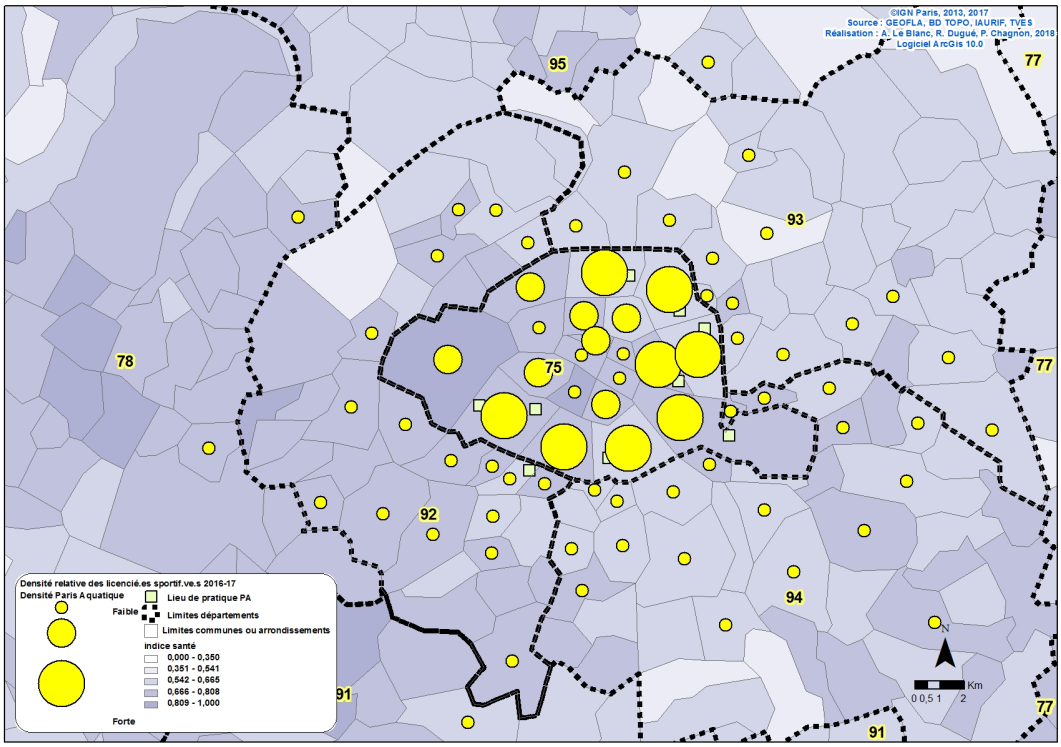

[89] Les indicateurs utilisés pour les cartes suivantes (3.12 à 3.15) sont issus de travaux de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France ; leur élaboration précise est disponible sur le site : https://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/lidh-2-un-outil-devaluation-du-developpement-humain-en-ile-de-france.html. L'institut rassemble des données pour fabriquer un indicateur de santé, un indicateur de niveau d'éducation, et un indicateur de niveau de revenu ; il agglomère ensuite ces trois indices pour former ce qu'il nomme l'IDH-2, que j'utilise ensuite (indice de développement humain, cartes 3.14 et 3.15). Les données utilisées pour ces indices sont de 2013.

Carte 3.13. Adhérents et niveau d'éducation, l'exemple de Paris Aquatique. *Le lien statistique est beaucoup plus significatif que pour la santé, et cela se reflète sur la carte. Les personnes qui s'inscrivent à des associations sportives LGBT en région parisienne sont plutôt de niveau d'éducation élevé.*

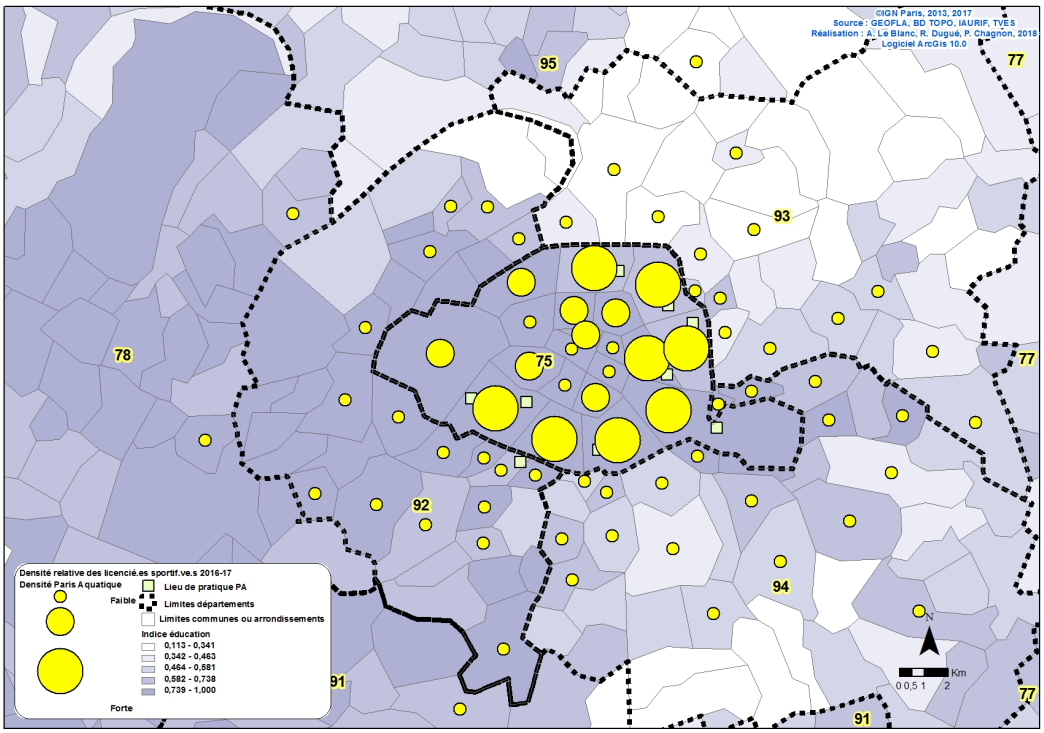

Carte 3.14. Adhérents et indice de développement, l'exemple des Gaillards. *Pour ce club de rugby, la localisation des adhérents est très décalée par rapport au lieu de pratique. Le choix de faire partie de ce club est donc significatif. Les lieux de résidence indiquent un IDH-2 moyen (pour la région), avec une correspondance statistique significative.*

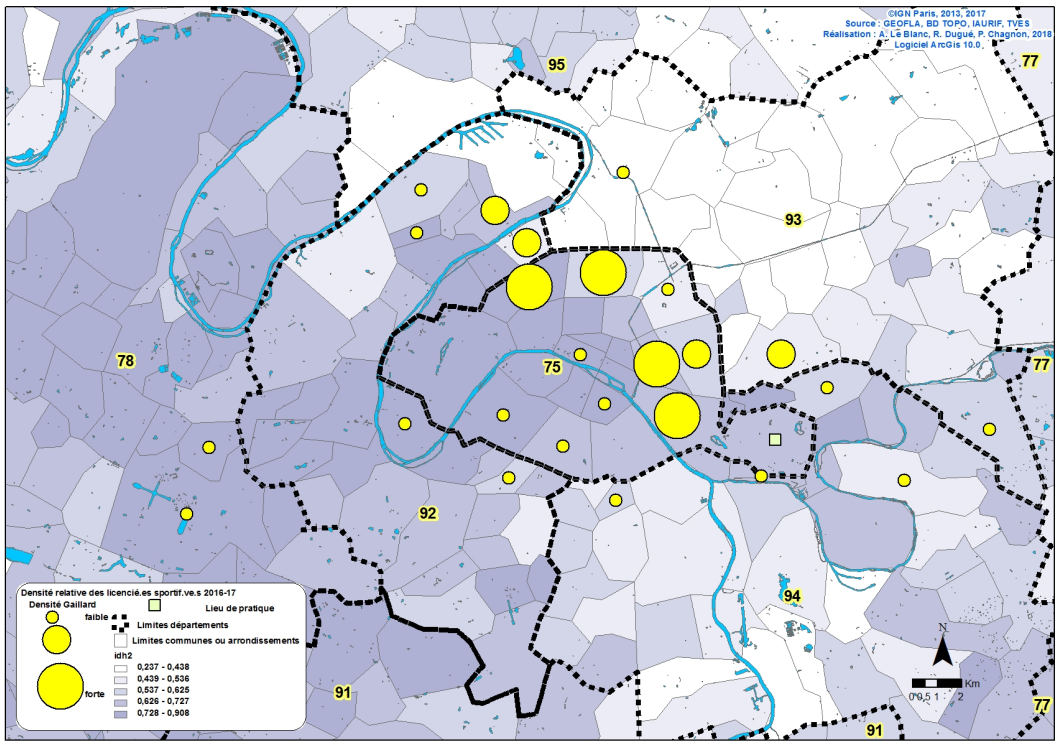

Carte 3.15. Adhérents et indice de développement, l'exemple d'Entre 2 Basket. *Ce club est un des rares qui ne reflètent pas la composition sociale des clubs de basket traditionnels, ni les moyennes générales des autres clubs LGBT. Avec un IDH-2 plutôt élevé, des CSP plutôt de cadres, on a des adhérents éloignés des lieux de pratique et éparpillés, avec aussi un grand éventail d'âge et une diversité de genre.*

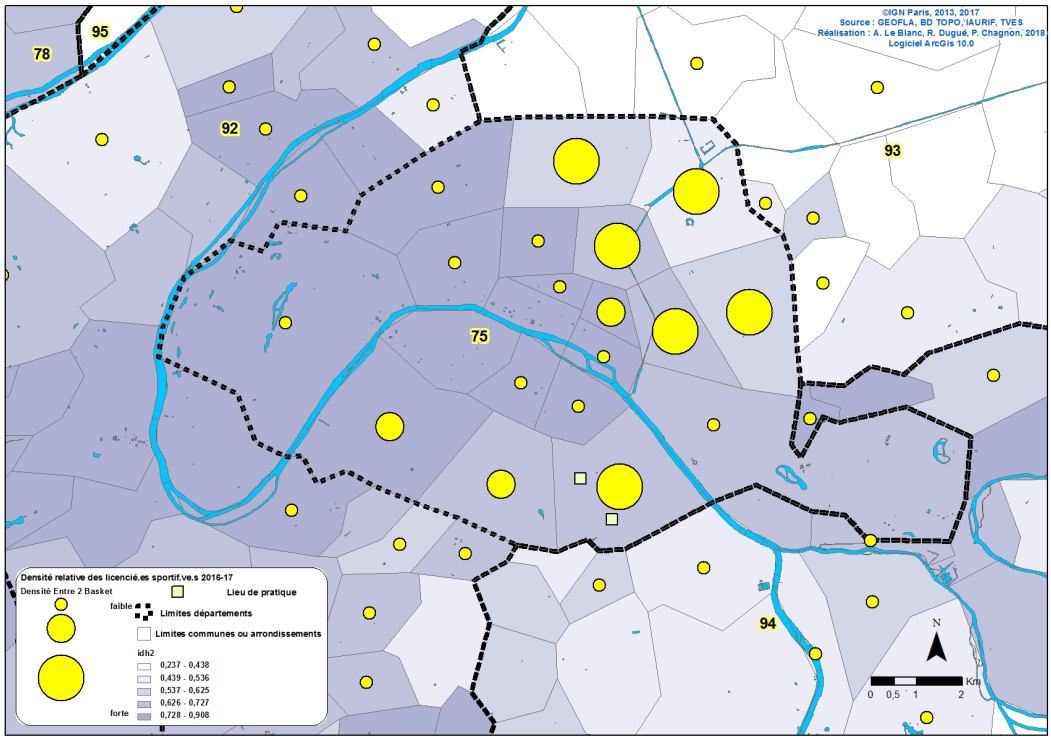

Il y a donc bien dans ces espaces sportifs LGBT une expression de la diversité (Ferez et Beukenkamp, 2009) : diversité socioprofessionnelle, d'âge et de quartier d'origine. C'est ce qui permet à Sylvain Ferez de parler d'une pratique « contre-communautaire », au sens où la communauté serait une illusion, car elle est variée et ouverte, non exclusive (p.178)[90]. Toutefois, tout en étant d'accord sur l'analyse, je m'écarterai sensiblement de cette conclusion, qui, me semble-t-il, ne définit pas suffisamment clairement le mot *communauté*, et je préfèrerai parler de communauté mais avec certaines caractéristiques de diversité et d'ouverture – je reviendrai sur ces aspects dans le chapitre suivant[91]. On touche encore une fois à la dialectique de l'ouverture et de la fermeture : ces espaces des associations sportives LGBT sont des espaces relativement clos, peu nombreux, et bien identifiés, mais socialement plus ouverts et plus diversifiés que la plupart des associations sportives non LGBT.

La diversité interne au sein des associations sportives LGBT mériterait d'être étudiée et expliquée de manière plus approfondie, en faisant appel notamment aux études intersectionnelles (Jaunait, Chauvin, 2012, 2015). Cela permettrait notamment de mieux contextualiser le degré d'ouverture de ces structures, car mes observations et mes entretiens – mais évidemment aucune statistique, s'agissant du cas français – montrent que la diversité des origines ethniques, des couleurs de peau,

[90] Sur ces aspects et sur la caractérisation du sport LGBT comme regroupement communautaire (ou « affinitaire ») mais non refermé sur lui-même, cf. Ferez et Beukenkamp, 2009.

[91] Le sport LGBT ne crée donc pas, à mon sens, les mêmes espaces et structures que, par exemple, les plages gays étudiées par E. Jaurand (2015), et qui lui font dire que, certes, « le lieu fait le groupe », mais que, dans son cas d'étude, il s'agit d'un lieu moins communautaire que fonctionnel.

ou encore des pratiques religieuses, demeure faible. Il s'agit ici d'une piste de recherche qui ne peut être développée dans le cadre de cette Habilitation, mais qui permettrait de mieux comprendre le positionnement de ces associations par rapport à diverses normes et divers groupes sociaux.

En tout état de cause, on peut donc bien mettre en évidence une réelle diversité au sein des associations sportives LGBT, liée à un degré d'ouverture sociale et spatiale relativement important. Ces caractéristiques constituent un deuxième facteur de résilience, après la flexibilité des réseaux.

Stratégies de résilience : emboîtements d'échelles, mobilités, international

Le troisième facteur expliquant la spatialité spécifique en réseaux de territoires rassurants, après la territorialité en îlots évolutifs et la distance domicile-lieu de pratique sportive, est la mobilité importante des membres de ces associations, à l'échelle nationale et internationale, par le biais notamment de tournois internationaux. Cette forte mobilité est due à plusieurs facteurs.

Premièrement, l'argument du petit nombre de clubs sportifs LGBT dans une ville donnée doit être repris ici pour expliquer une variation des niveaux d'échelle de la pratique compétitive, par rapport aux clubs conventionnels. Puisque, dans une ville donnée, pour un sport donné, une personne aura le choix de différents clubs de quartiers pour une inscription traditionnelle, mais ne trouvera généralement qu'une seule organisation sportive LGBT couvrant l'ensemble de la région, cela aboutit à une variation de niveau d'échelle par rapport à la pratique sportive conventionnelle : pour la pratique conventionnelle, l'échelle de base est le quartier, alors que pour les LGBT, c'est la ville voire la région ; or, cette différence d'échelle se répercute logiquement sur les échelles de la compétition sportive (tableau 3.3).
Dans le cas du sport conventionnel, l'échelle régionale puis nationale sont compétitives et difficiles d'accès (Lassalle *et al.*, 2016), alors que pour les LGBT ces échelles sont très accessibles. L'échelle mondiale, qui est extrêmement compétitive pour les sportifs issus de clubs conventionnels, est au contraire assez accessible dans le cas des clubs LGBT.
En outre, le nombre de personnes concernées est également très différent, ce qui explique les différents niveaux et échelles des compétitions. En région parisienne, le nombre de personnes membres d'un club adhérent à la Fédération française de squash est supérieur à 3000, tandis que les membres des Petites Frappes, unique club de squash LGBT de la capitale, sont 60. Le niveau compétitif immédiatement supérieur est un niveau national. Les interconnaissances entre personnes pratiquant un sport donné, à échelle nationale voire continentale, sont très fortes. Le nombre de personnes membres de clubs LGBT d'arts martiaux dans toute l'Europe n'excède pas deux cents, les effectifs étant encore bien plus faibles pour des disciplines telles que le golf ou le softball, et pouvant monter à quelques centaines tout au plus (toujours à l'échelle européenne) pour les sports les plus recruteurs (natation, volleyball, badminton, football).
Ainsi, la mobilité à l'échelle européenne est forte, car ce niveau est beaucoup plus accessible que pour les sportifs non LGBT. Il en va de même pour l'échelle mondiale des Gay Games et des World Outgames, ce qui explique en partie le nombre important de participants et leur origine variée.

Tableau 3.3. Pratiques sportives et échelles, un comparatif entre clubs LGBT et non LGBT.

	Clubs non LGBT	**Clubs LGBT**
1er gradient scalaire, échelle de l'entrainement sportif	quartier	Ville ou région
2e gradient scalaire, échelle de compétition accessible	Ville ou région	France ou Europe
3e gradient, échelle de forte compétition	France ou Europe	Monde
4e gradient, échelle de très forte compétition	Monde	-

Un second facteur majeur de mobilité est l'hétérogénéité des niveaux de pratiques sportives dans les clubs LGBT, soulignée par la sociologie de ces clubs LGBT et par les règles d'adhésion. Il s'agit d'une pratique amateur, de loisir. Les athlètes de haut niveau sont présents, mais il n'y a « pas de sélection des meilleurs[92] ». Cette mise au second plan de la compétition par rapport aux valeurs communautaires est rappelée par une des expressions clés du slogan de la Fédération des Gay Games, le *personal best*, le meilleur de soi : comme l'expliquent Philippe Liotard et Sylvain Ferez, « le meilleur de soi valorise la participation quel que soit le niveau » (Liotard et Ferez, 2007). Or, cette diversité des niveaux aboutit à un effacement partiel des barrières psychologiques à la participation aux tournois, et donc à une mobilité plus forte. En outre, cette hétérogénéité sociale est limitée par deux variables tendant plutôt à l'homogénéité mais qui accentuent paradoxalement la mobilité : une plus grande présence des catégories socio-professionnelles intermédiaires et des cadres, et une forte concentration urbaine. Ces deux caractères expliquent également les fortes mobilités, par la ressource économique, le capital culturel, et l'accessibilité des moyens de transport.

Enfin, suivant une logique associative et de lutte contre les discriminations, il existe différents systèmes d'aides, qui facilitent les déplacements par des frais minorés par exemple (aides financières directes, hébergements chez les sportifs participants, etc.). Pour les Gay Games de Cleveland, ce soutien a concerné 6% des athlètes, soit près de 500 personnes (Rohlin S., Greenhalgh-Stanley N., 2015). L'association Paris 2018, organisatrice des Gay Games en 2018, a distribué des aides à hauteur de 300000 dollars. Ce principe de soutien, appelé *Outreach*, aide grandement à démocratiser les tournois LGBT et facilite la mobilité internationale.

En conséquence, les chiffres de participation sont très importants dans de nombreux tournois à l'échelle européenne, qui est, on l'a vu, une échelle de compétition accessible facilement : le tournoi de Noël de Francfort (entre 1000 et 1700 athlètes), le tournoi *Rainbow Spring* à Prague (600 athlètes), le tournoi de Bruxelles, le LAT41 à Rome et Madrid, des tournois plus récents dans les pays est-européens comme à Cracovie… Tous ces tournois, annuels, accueillent plusieurs centaines de sportifs issus des clubs LGBT.

Je ne dispose pas encore de données et de calculs statistiques suffisants pour étayer fortement le résultat suivant, mais l'ensemble de ces analyses ainsi que l'observation participante menée dans plusieurs clubs sportifs LGBT et compétitions (LGBT ou non) me conduisent à proposer l'hypothèse assez probable que le pourcentage de sportifs membres de clubs LGBT participant à des tournois internationaux est considérablement plus élevé que ce même pourcentage pour des clubs non LGBT. Par exemple, j'évalue – sans disposer de résultat spécifique de questionnaire

[92] Ferez, 2007, p.136-138.

méthodique, mais à la suite d'entretiens et d'observations – à une fourchette allant de 20% à 40% le nombre de volleyeurs du club Contrepied participant régulièrement à des tournois internationaux, ce chiffre augmentant fortement si je pose la question de la participation à au moins un tournoi international. Or, ce pourcentage est bien inférieur pour les membres d'un club conventionnel, le niveau de compétition étant, inversement, bien supérieur. Toutefois, on pourra retrouver de tels pourcentages, dans d'autres formes de structures sportives communautaires (le sport juif, le sport interne à certaines catégories professionnelles comme les pompiers, etc.).

Au final, les fortes interconnaissances entre les personnes, l'effacement des barrières psychologiques au voyage et à la compétition sportive, la stabilité dans le temps des tournois, la localisation de ces compétitions, tous ces facteurs contribuent à renforcer l'aspect réticulaire du système sportif LGBT, et à le fonder sur la production d'espaces rassurants, à l'échelle de l'entrainement sportif mais aussi à l'échelle de la compétition : des espaces de pratique sportive qui sont à la fois temporaires (quelques heures pour un gymnase, quelques jours pour un tournoi) et stables, réguliers dans le temps (hebdomadaires ou annuels), mais flexibles ; des espaces confortables, partiellement ouverts, et donnant un sentiment de sécurité. Ces caractéristiques permettent ainsi de préciser les contours de ce que j'appelle un espace rassurant.

Stratégies de résilience : liens qualitatifs, confiance, sens, création de communautés

Un autre aspect rapproche les pratiques spatiales des clubs sportifs LGBT de dynamiques de résilience et de création d'espaces rassurants : la production de sens et l'insistance sur les liens qualitatifs. Après la flexibilité des réseaux, le degré d'ouverture, et la mobilité associée à des emboîtements d'échelles relativement fluides, les stratégies de production de sens et de confiance constituent un quatrième facteur fondamental de résilience.

La résilience se distingue notamment de la gestion traditionnelle des risques par la valorisation de processus qualitatifs : *sense-making, trust* (Comfort et al, 2010). Un risque sera mieux géré par un groupe donné, s'il y a au sein de ce groupe des relations de confiance, et si ce groupe donne du sens au territoire qu'il habite. Cela semble aller de soi, mais ce n'est pas toujours facile à démontrer et cela ne correspond pas nécessairement à la réalité ou aux politiques de gestion des risques.

Or, plusieurs dynamiques propres au monde sportif LGBT peuvent être lues comme des processus qualitatifs de création de sens et de confiance. Tout d'abord, comme on l'a déjà évoqué, la production d'espaces rassurants consiste à donner un sens à un territoire pour un groupe social, qui se construit progressivement par ce territoire, qui donne un sens à ce territoire. A ceci s'ajoutent les processus d'interconnaissance entre membres des associations, entre participants à des compétitions, et avec un cercle élargi de personnes autour de ce sport LGBT (partenaires de vie par exemple).

Les processus d'interconnaissance découlent du petit nombre de clubs concernés, mais sont amplifiés par les pratiques spatiales d'hyperconcentration. En effet, les sportifs membres d'associations LGBT constituent un groupe marginal à double titre : en tant que personnes LGBT au sein de l'ensemble de la société, et en tant que sportifs au sein du monde LGBT. Cette double marginalité se traduit par une concentration redoublée : les pratiques sportives mais aussi de convivialité sont restreintes à un petit nombre de lieux. Ce processus se nourrit lui-même : l'hyperconcentration permet une interconnaissance forte des membres les plus actifs des associations, le petit nombre de lieux bien identifiés constituant une base solide de construction identitaire. L'espace produit le groupe tout autant que le groupe produit l'espace, et ce sont bien

ces processus qualitatifs d'interconnaissance et de confiance qui permettent de donner du sens aux territoires ainsi créés, des territoires rassurants.

La concentration se reproduit à différentes échelles : les grandes villes des pays développés, la capitale à l'échelle de la France, le centre et l'Est à l'échelle de Paris, quelques lieux spécifiques à l'échelle de ce qui a pu être identifié comme le « village gay » parisien (le Marais). En France, comme dans beaucoup de domaines, la capitale constitue un lieu d'hyperconcentration, tant pour la pratique sportive LGBT que pour les pratiques de convivialité qui lui sont associées (carte 3.4 et, plus loin, carte 4.2). Ceci s'explique par de nombreux facteurs, historiques, socio-culturels, économiques, entre autres, mais la gestion du risque n'est pas le moindre : « la ville incarne également la possibilité accrue de rencontres et d'entre-soi LGBT, d'accès à des modèles d'identification positifs, à des ressources et à des espaces-refuges[93] ».

Cliché 3.1. Une soirée de l'équipe de France lors des Eurogames de Stockholm, 2015 : convivialité en lieu semi-ouvert[94].

Certes, les clubs « régionaux » se multiplient depuis la fin des années 1990 et surtout la fin des années 2000, sous l'impulsion notamment de la FSGL, et suite à certains événements plus ou moins médiatiques comme l'organisation du Tournoi International de Paris ou l'organisation des Gay Games en 2018 à Paris. Mais la très grande majorité des clubs reste concentrée dans la capitale française, et, en région, dans quelques grandes villes. Parmi les athlètes français ayant participé aux Gay Games de Paris, environ la moitié venaient de la ville de Paris même, et plus des trois quarts d'Ile-de-France.

A l'échelle de la ville de Paris, les lieux de la pratique sportive se concentrent à l'Est, dans les arrondissements tenus par des mairies politiquement plus portées à mettre en œuvre des politiques de lutte contre les discriminations, et à accorder des créneaux d'entrainement dans des sites sportifs à des associations étiquetées LGBT (cartes 3.3 et 3.7). Par ailleurs il semble que,

[93] Lerch, *in* Collectif IDEM, 2015, p. 219.
[94] Sauf mention contraire, tous les clichés présentés dans cette recherche sont personnels.

pour certaines associations comme Paris Aquatique, ces choix de localisation tendent petit à petit à mieux correspondre aux attentes des membres et à rapprocher les sites sportifs des lieux d'habitation (carte 3.16). La cartographie de la localisation des membres des associations fait apparaître une concordance assez forte avec les lieux de pratique sportive, malgré une répartition sur un territoire assez vaste. En conséquence, on peut identifier une localisation qui tient de la stratégie de gestion des risques, puisqu'elle correspond à des quartiers où le vote majoritaire est traditionnellement plutôt favorable aux droits LGBT.

L'analyse des évolutions des localisations permet toutefois d'identifier une tendance récente à la diversification des localisations, tant des sites de pratique sportive que des lieux de résidence des adhérents. Ceci est peut-être le signe d'une plus grande ouverture sociale, tant des associations que de la société en général, mais cela reste à démontrer ; je n'ai obtenu de données sur plusieurs années que pour quelques-unes des associations.

Carte 3.16. Répartition des piscines de Paris Aquatique et lieux de résidence des adhérents : une bonne adéquation. *Les losanges bleus plus gros représentent les piscines utilisées par Paris Aquatique. On n'a représenté que les adhérents masculins pour plus de lisibilité ; les adhérentes sont moins éparpillées et leur résidence est encore plus corrélée aux lieux de pratique (cf. carte 3.10).*

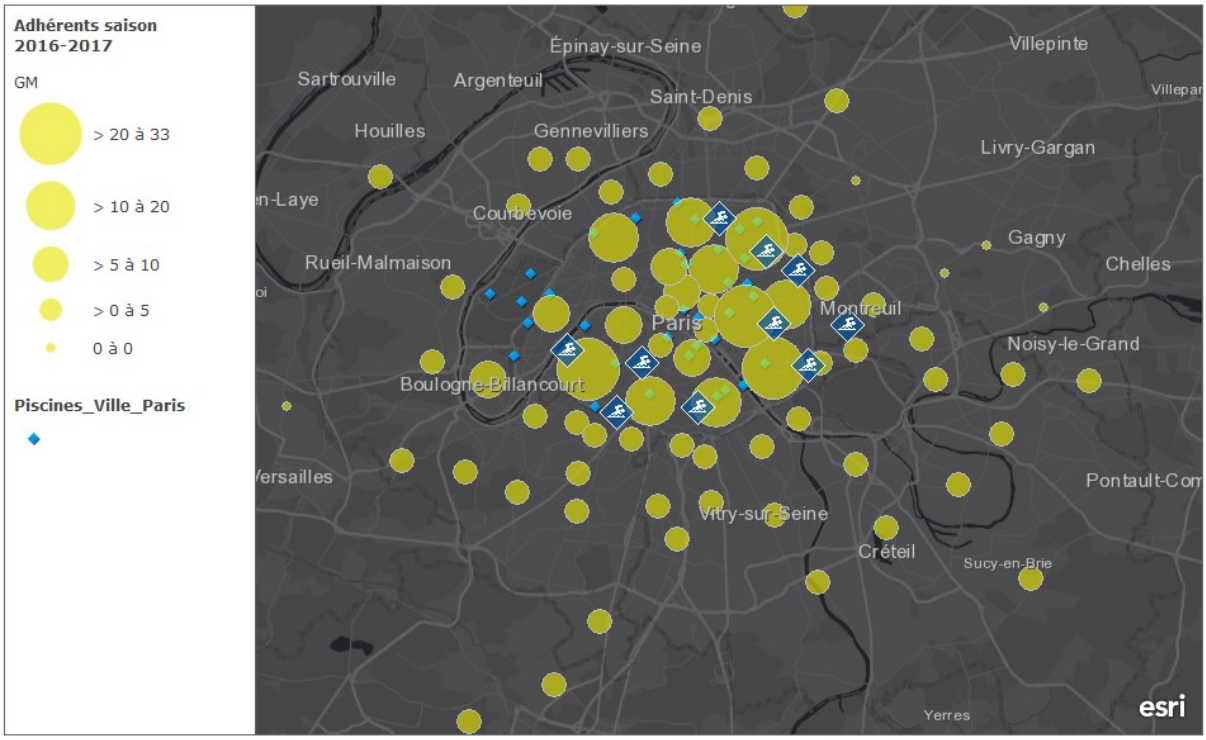

Paradoxalement, autant la localisation des clubs sportifs est souvent très centrale, autant les sites de compétition semblent être repoussés à une certaine distance des centres des villes. C'est le cas pour les tournois de Francfort ou de Prague par exemple (cartes 3.17 et 3.18).
Ceci semble moins le cas à Paris, où il y a une très forte centralisation des sites de compétition – mais peut-être faut-il y voir une question d'échelle, et non seulement d'histoire et de logique administrative ? Je reviendrai sur la question des échelles dans le chapitre suivant.

Carte 3.17. Les tournois sportifs LGBT : des infrastructures à distance du centre-ville. L'exemple de Tournoi de Noël de Francfort.

Carte 3.18. Les tournois sportifs LGBT : des infrastructures à distance du centre-ville. L'exemple du tournoi Rainbow Spring de Prague.

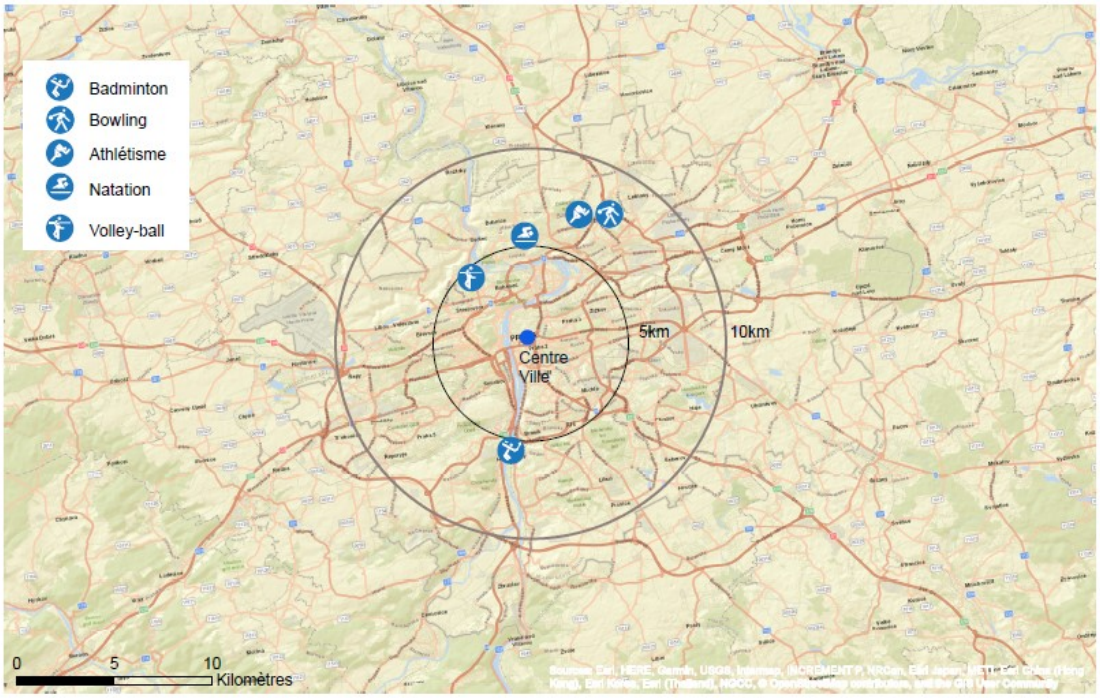

En tout état de cause, la localisation des compétitions loin des centres des villes ne remet pas en question la création d'interconnaissances et de territoires rassurants, puisque ceux-ci sont, dans le

cadre des compétitions, délimités par le lieu de la compétition, et très limités dans le temps (souvent le temps d'un week-end, voire d'une journée). Elle témoigne de divers facteurs, comme le besoin d'infrastructures plus importantes pour accueillir plus d'athlètes pour les compétitions, mais aussi la nécessité renouvelée, dans le cadre de l'accueil de nombreuses personnes LGBT, de fournir un cadre protecteur, donc protégé. Une autre interprétation, non exclusive de la première, est un phénomène de remarginalisation d'un groupe discriminé, à partir du moment où ce groupe gagne en visibilité.

Il y a donc bien une production de territorialités spécifiques par ce lien entre concentration sur un site ou une aire, protection du groupe, création de sens, et interconnaissance des personnes ; et ces territoires peuvent être considérés comme des formes de gestion des risques. De la sorte, comme on l'a déjà vu, ces îlots temporaires à la fois désignent un espace extérieur comme étant à risque, et produisent un espace interne rassurant.

Enfin, un autre processus caractéristique du monde sportif LGBT vient confirmer cette création de sens sur ces territoires rassurants : l'importance de la dérision, de la dédramatisation des compétitions, de la minimisation des normes corporelles et des conventions sportives. Les entrainements ou, plus fréquemment, les compétitions, sont le théâtre de déguisements, de gestuelles et paroles de dédramatisation et de dérision, d'un ensemble de pratiques que certains auteurs ont qualifié de « dionysiaques », par opposition au sport « apollinien » qui met en valeur un seul type de corps, avec un idéal de masculinité et de performance[95]. Ce sport comme jeu plutôt que comme compétition a pu être interprété comme une forme de reproduction dédramatisée de la violence sociale infligée à l'homosexualité, et donc un « acte profondément politique masqué par la parodie, » qui « rappelle le rôle du carnaval et l'inversion des codes dominant/dominé qu'il permet[96]. » On peut aussi, d'une certaine manière, y retrouver la dichotomie suggérée par Alain Loret (1995) entre une culture sportive « fordiste », axée sur les règles et la rationalité, et une culture sportive « post-fordiste », mettant en avant le côté ludique, la participation, la liberté. Jean-Pierre Augustin fait la même analyse : « à côté du modèle sportif pur, dominé par l'organisation des clubs et la compétition, se précise cependant un autre modèle centré sur les sports de loisirs qui montre sa vitalité à l'écart des structures d'encadrement traditionnelles laissant plus d'espace aux pratiques féminines et à la mixité », et donnant lieu à « des pratiques ludo-sportives plus libres[97] ».
Bien entendu, ces processus ne font pas l'unanimité ; une grande partie des sportifs LGBT, au contraire, visent à « étendre la norme, et non la transgresser ou la défier, » sans désir de subversion, mais plutôt d'intégration[98].

[95] Le Pogam *et al.*, 2004, p.26.
[96] Le Pogam *et al.*, 2004, p.13.
[97] Augustin, *in* Raibaud et Ayral, 2014, p.33.
[98] Oswin, 2008, p.92. Il est impossible de rentrer ici dans le détail des controverses sur ces sujets : subversion ou normalisation, résistance ou intégration, etc. Je préfère, dans le cadre d'un travail en géographie, centrer le sujet sur les facteurs spatiaux et la dynamique d'ouverture ou de fermeture des territoires analysés. Néanmoins, pour se faire une idée des débats et rester dans le domaine du sport LGBT, on pourra lire un article intéressant sur la marchandisation naissante du sport lesbien aux Etats-Unis, dès le milieu des années 1990 (Pitts, 1997).

Cliché 3.2. Dérision et messages de prévention : les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence lors d'un événement sportif convivial à Paris (Aquafolies, 2012 ; cliché F. Weens).

Cliché 3.3. Du jeu mais aussi de la dérision : joueurs de volleyball portant des oreilles de lapin (tournoi Francovolley, Paris, 2015).

Il y aurait ici de longs paragraphes à reprendre dans des études sociologiques sur le sport LGBT mais aussi plus générales sur la mise à distance des pratiques sociales (Paquot, 2012), sur la mise en scène de la vie quotidienne (Goffman, 1959) et sur sa reproduction cathartique par le sport, sur les rites sociaux d'imitation[99]… Il est impossible ici de revenir sur tous ces aspects ; disons simplement que ces pratiques de minimisation du sport compétitif et du corps performant, par le biais de jeux et de codes, contribuent largement à consolider une identité communautaire et à faire des espaces de compétition sportive LGBT de véritables territoires rassurants.

Des espaces véritablement rassurants ? Pour qui ?

Malgré tout, la production d'espaces rassurants par les associations sportives LGBT est inégale et controversée ; et le caractère rassurant des espaces est sujet à contestation. Pour qui ces espaces sont-ils rassurants ? Sont-ils accueillants pour tous, y compris les hétérosexuels, comme l'affirment les statuts des associations ? Quelle part font-ils à d'autres catégories de personnes, ou aux minorités dans la minorité – les personnes trans, les personnes en surpoids, les personnes handicapées, etc. ? N'y a-t-il pas par définition, dans un espace sportif qui fait la part belle à la monstration des corps, une exclusion ou une dévalorisation automatique des corps différents, physiquement plus faibles par exemple ? Les pratiques de déguisement ou de jeu basé sur des codes culturels communautaires, par exemple, ne sont-elles pas des formes d'exclusion ?

Les critiques des *safe places* anglo-saxonnes se sont justement concentrées sur cette re-création de processus d'exclusion au sein même de ces espaces, en se basant sur plusieurs arguments :

- Un espace rassurant ne l'est pas nécessairement pour tous ; notamment, « un de leurs effets est la reproduction [à l'intérieur de ces espaces] de forces de régulation confortant l'ordre blanc hétéronormatif[100]. »
- L'existence d'un espace rassurant implique le fait de pouvoir entrer dans cet espace, et donc une sorte de sélection à l'entrée. Cette sélection est une forme de violence ;
- L'existence d'un espace rassurant, plus ou moins fermé, souligne qu'à l'extérieur de cet espace, il y a risque, ou violence. L'espace rassurant engendre donc une conscience accrue du risque.

Dans le cas des lieux d'entrainement sportif des associations LGBT, ces critiques semblent être applicables, mais varient en fonction des discours des associations, des types de sports pratiqués, des lieux investis, de la diversité des membres de l'association. On peut toutefois considérer que ces associations, dans l'ensemble, tentent de proposer des réponses plus ou moins adaptées aux critiques formulées contre les *safe places* :

- Un espace rassurant ne l'est pas nécessairement pour tous : mais il existe de réelles formes de diversité au sein de ces associations, ce qui tend à montrer qu'il y a un sentiment de bien-être partagé. On touche une nouvelle fois ici à la dialectique ouverture – fermeture, aux groupes inclus et exclus, sur laquelle je m'attarderai dans le chapitre suivant.
- L'existence d'un espace rassurant implique le fait de pouvoir entrer dans cet espace, et donc une sorte de sélection à l'entrée. Cet argument est à nuancer considérablement en fonction du caractère public ou non du lieu, entre autres. Pour les gymnases et lieux d'entrainement, ce sont des lieux publics et ouverts, surveillés par un gardien au même titre que pour toutes les autres associations ou structures investissant l'espace. De fait, il arrive souvent que les lieux de pratique sportive soient partagés avec d'autres associations,

[99] Sur la définition des rites et leur place dans les relations sociales, cf. Durkheim ; sur les jeux sportifs comme rites, introduisant du désordre dans l'ordre institué, cf. Le Pogam *et al.,* 2004.
[100] Fox et Ore, 2010, p.631.

puisque ces lieux comprennent souvent plusieurs terrains de sport. On pourrait ainsi considérer qu'il n'y a pas une mais plusieurs étapes d'entrée dans l'espace rassurant : grille du gymnase, porte du bâtiment, couloir des vestiaires, grille de clôture du terrain… Cette problématique de la frontière de l'espace rassurant (et de l'épaisseur de cette frontière) sera abordée dans les pistes de recherche, en conclusion de cette partie. L'argument de la sélection est en revanche plus valable pour l'adhésion à l'association, mais ici la barrière n'est ni statutaire ni financière : elle réside dans certains codes comme le nom de l'association (argument développé dans le chapitre suivant).

- L'existence d'un espace rassurant, plus ou moins fermé, souligne qu'à l'extérieur de cet espace, il y a risque, ou violence. Cet argument reste valable, mais on peut légitimement souligner que les personnes LGBT s'inscrivant dans des associations sportives LGBT sont celles qui n'occultent pas le risque extérieur, et donc l'existence de l'espace rassurant a une fonction de repos, de bien-être, beaucoup plus que de révélateur d'un risque qui constitue le premier facteur d'inscription à une telle association. Ici encore, se pose la question de la qualité de la séparation entre les espaces.

Eleanor Formby s'étend longuement sur ce paradoxe des *safe spaces* LGBT, où sont mises en œuvre, plus ou moins consciemment, de nouvelles normes, parfois tout autant excluantes que celles dont le groupe social tente de se démarquer. Pour elle, ces espaces ne sont pas toujours rassurants : « tandis qu'ils peuvent permettre à certains de se sentir plus à l'aise ou apaisés, ces espaces véhiculent tout de même des attentes, qui peuvent restreindre ou limiter les « performances » des personnes qui s'y trouvent. Par exemple, des *dress codes* implicites peuvent décourager ou empêcher certaines personnes de socialiser dans certains espaces. Ils peuvent être perçus comme une forme de pression de conformité nécessaire pour accéder à certains lieux ou à certaines communautés[101]. » D'après elle, cela aboutit à des formes de ségrégation, par exemple dans les bars, en fonction de critères comme l'apparence, l'âge, le genre. Il y a donc bien, au sein de ces espaces, une forme de reproduction de dispositifs d'exclusion[102].

Une diversité interne controversée

En effet, la mixité interne à ces associations, la diversité de genre et des sexualités, ne sont pas toujours aussi importantes que le discours politique d'ouverture de ces associations voudrait le montrer ; les pratiques peuvent refléter la persistance de clichés et de discours véhiculant de l'homophobie, du sexisme, de la transphobie, mais aussi du racisme ou d'autres formes de discrimination et de violence sociale.

Par exemple, il existe à Paris deux clubs LGBT pratiquant le handball, tous deux en théorie ouverts aux hommes et aux femmes, mais dans la réalité l'un quasi exclusivement féminin (Décalage), l'autre quasi exclusivement masculin (Aquahomo). Plus généralement, les femmes sont sous-représentées, bien que le milieu sportif LGBT dans son ensemble propose une intégration de genre bien plus poussée que dans le sport traditionnel (FSGL, 2010).

Un des facteurs principaux d'explication tient au fait que le sport en milieu scolaire occidental est le véhicule majeur de normes hétérosexuelles masculines plus que féminines (Elling *et al*, 2003 ; Raibaud et Ayral, 2014). En d'autres termes, en milieu scolaire ordinaire, il serait moins grave pour une femme que pour un homme de n'être pas douée en sport, ce que Guérandel appelle la « différence de normativité » par le sport pour les hommes et les femmes[103]. Par conséquent, le

[101] Formby, 2017, p.124.
[102] Pieroni, *in* Staszak, 2017, p.73.
[103] Guérandel, 2014, p.139.

vécu sportif par les femmes homosexuelles en milieu scolaire serait différent de celui des hommes homosexuels, peut-être moins violent[104]. Cet argument, très étudié, est également assez controversé (Anderson, 2009 ; Guérandel, 2014 ; Raibaud et Ayral, 2014 ; Broad, 2001).

Toujours est-il que le milieu sportif LGBT intègre des pratiques spatiales de mixité telles que le partage des vestiaires (comme le font par exemple le club d'arts martiaux Niji-Kan ou les clubs de danse), ou le jeu mixte sur le terrain lors d'entraînements ou même de tournois (c'est le cas du handball, mais aussi de Contrepied, en volleyball, ou du club de basketball Entre 2 Basket). Ce n'est pas toujours possible au regard des règles de certains sports ; mais certaines associations s'écartent dès lors de ces règles, pour imposer une politique de mixité (par exemple, abaisser légèrement la hauteur du filet au volleyball ; utiliser une taille de ballon aux normes du sport féminin lors d'un tournoi mixte). Certaines politiques présentées comme une ouverture sont controversées, comme le fait de compter double un but marqué par une femme (lors de tournois mixtes de handball).

La Fédération Sportive Gaie et Lesbienne française a réalisé en 2016, avec l'appui d'associations de personnes transgenres, une « Charte Sport et Trans », qui a été signée par une partie des associations membres de la FSGL. Cette charte ne permet pas de résoudre les difficultés d'intégration des personnes trans dans le milieu sportif, mais elle pose les questions et propose des directions d'action : sur la visibilité des corps et la mixité dans les vestiaires, sur la dissipation de la frontière rigide hommes-femmes et sur les moyens de vivre le continuum sexuel / de genre dans la pratique sportive, sur les discours à tenir.

Un effort important est donc fait pour que ces espaces soient effectivement rassurants, à la fois protecteurs et bienveillants, ouverts mais mettant à distance les divers types de risques, de rejet, de violence physique, verbale et symbolique. On retrouve ici la notion d'espace paradoxal mise en avant par Valentine et Skelton (2003) : ces espaces LGBT produisent à la fois, dans le même mouvement, de la sécurité et du risque (risques d'ordres divers : maladies, violences, exclusion…)[105].

Les conflits de risques

Enfin, le regard critique sur les *safe places* a montré qu'un espace se voulant bienveillant ou rassurant devait faire de la place aux conflits : ne pas les nier, mais les écouter, les accompagner. Ce discours peut paraître utopique. L'exemple du sport gay et lesbien permet peut-être ici encore d'éclairer, très concrètement, ce processus, et de façon extrêmement spatialisée. En effet, les utilisations de l'espace sportif, même temporaires et peu contestées, créent des situations de conflits de risques à différentes échelles.

Pour bien comprendre, il est utile de faire un bref retour théorique sur cette idée de conflits de risques.

---

[104] La violence touche bien entendu également les femmes homosexuelles, ce qui a donné lieu à nombre d'études à partir des années 1990 (cf. par ex Griffin, 1992 ; Clarke, 1998). Le sport, comme fabrique de masculinité, construit des comportements normatifs dont les enquêtes montrent que les hommes ont plus de mal à se défaire (voir par exemple Laberge et Albert, 1999). Toutefois, si le sport n'est pas une fabrique de la féminité, pour reprendre l'expression de Raibaud et Ayral (2014), il reste construit sur « l'hétérosexualité comme principe organisateur » ce qui explique la violence envers les lesbiennes (Kolnes, 1995). On pourra lire aussi Baillette et Liotard (1999) sur la violence envers les femmes dans le sport.

[105] Formby, 2017, p.187. On pourra lire aussi Hartal (2017) qui montre, à propos du centre LGBT de Jérusalem, que sa visibilité est précisément ce qui en fait un espace risqué.

La science des risques montre qu'à tout instant, pour chaque action, un individu prend un risque, et plus précisément choisit un risque par rapport à un autre. La plupart du temps, ce choix est pratiquement inconscient, tant il est dérisoire ou dépendant d'une culture, d'une éducation… par exemple, circuler sur le trottoir pour un piéton plutôt que sur la chaussée, prendre une tasse de café chaude par l'anse plutôt qu'à pleine main, etc. Cela peut concerner des risques autres que physiques : ainsi, parler à un interlocuteur dans une langue maîtrisée par les deux personnes plutôt que dans une autre langue paraît une évidence mais constitue en réalité un choix de moindre risque : risque de l'incompréhension, du ridicule, du temps perdu, etc. Ce n'est pas uniquement une recherche d'efficacité.
Dans certains cas, le choix est conscient, et il peut faire l'objet d'un débat intérieur. S'il y a trop de monde sur le trottoir, je vais peut-être choisir de circuler sur la chaussée pour aller plus vite et éviter les bousculades. Si l'anse de ma tasse de café me paraît à la limite de la rupture, je vais peut-être prendre ma tasse à pleine main, car le risque de me brûler un peu la main serait moins grave que le risque que l'anse se brise et que la tasse se renverse sur moi.
Le risque industriel engendre, pour les populations proches d'usines à risques, ce genre de conflits de risques et de choix rationnels : je préfère rester, conserver mon emploi, et affronter le risque d'accidents chimiques, explosifs, ou chroniques, plutôt que de partir face à ce risque industriel et prendre à l'inverse le risque du chômage, du manque d'argent, et de ne pas subvenir aux besoins de ma famille (Zwarterook *et al*, 2010).

Dans le cas des associations sportives étiquetées LGBT, ce type de questionnement revient fréquemment, de manière très intense et très géographique, par le biais d'appropriations temporaires des espaces, et des modalités de ces appropriations.

Le risque d'affichage d'une sexualité, dans le discours et dans l'espace, est géré plus ou moins consciemment, dans leur vie quotidienne, par les personnes LGBT ; mais la participation à une activité sportive au sein d'une association étiquetée LGBT souligne et amplifie cette nécessaire gestion des risques. Les membres de ces associations sont constamment confrontés à la question de la publicisation de leur sexualité, avec un certain nombre de risques afférents. Ainsi, si je parle de mon activité sportive et qu'on me demande dans quel cadre je la pratique, je suis confronté à un choix entre deux risques : le risque de mentir, ou celui d'afficher ma sexualité – l'affichage de l'appartenance à une association sportive LGBT étant très largement confondu avec l'affichage d'une sexualité LGBT.

Cet exemple est constamment spatialisé. Par exemple, lors d'un entrainement régulier, le club LGBT prend possession d'un gymnase pour un créneau de deux heures. C'est une appropriation temporaire de l'espace. Il y a rencontre avec le club qui s'était approprié le gymnase pendant le créneau précédent, parfois avec le club du créneau suivant. Il y a rencontre dans le hall, devant les vestiaires, dans les couloirs. Dans cet entre-deux espaces, de multiples questionnements surgissent et font l'objet de choix de risques plus ou moins conscientisés. Choisit-on d'afficher la banderole portant le nom du club à chaque fois ? Porte-t-on les maillots affichant ce nom ? Le personnel du gymnase est-il au courant ? Est-ce que cela est important, ou non ? Quels comportements peut-on adopter ? Met-on en place des stratégies d'évitement, dans les trajets et dans les discours ? Change-t-on de comportement si on est seul, ou en groupe ? Ces questions ne sont pas forcément conscientisées, et d'ailleurs pas nécessairement présentes, comme on le verra dans le chapitre suivant.

Mais ces questionnements se présentent également lors des compétitions. Les associations sportives LGBT participent généralement à deux types de compétitions : les tournois étiquetés LGBT, et les compétitions non particulièrement LGBT, par exemple celles de la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail). Au sein de cette deuxième catégorie de tournois,

les associations LGBT sont confrontées aux associations non LGBT. C'est une occasion de mettre en œuvre une politique de visibilité, qui constitue un des objectifs premiers de ces associations. Toutefois, le choix de visibilité, qui est décidé politiquement à l'échelle d'une association, n'est pas forcément le choix individuel des adhérents. A cette occasion resurgissent donc les questionnements d'affichage, de pratiques, de discours.

Cliché 3.4. Equipe de France à Stockholm, Eurogames, 2015 : rassemblement en espace public, en grand groupe.

Au final, la participation à des entraînements et à des compétitions, dans le cadre d'un club sportif LGBT, engendre nécessairement, et de manière fréquente, des situations de conflits, de positionnements, et implique une gestion, une habitude, un apprentissage, de ces situations. Au-delà de la simple constatation de la présence de ces conflits et de ces apprentissages, il convient désormais de mieux identifier quels en sont les marqueurs spatiaux, et ce sera l'objet du chapitre suivant.

Conclusion du chapitre 3

Dans ce chapitre de présentation du sport LGBT, j'ai essayé de montrer en quoi ce système produisait des espaces rassurants, et en quoi ces espaces participaient d'une forme de résilience. Les caractéristiques des espaces créés par les associations sportives LGBT, lors de leur pratique sportive régulière ainsi que lors des compétitions, reflètent des stratégies de résilience, plus ou moins conscientisées. Sont ainsi mis en place des espaces qui sont flexibles, dynamiques, évolutifs ; qui se caractérisent par une certaine diversité interne, par un jeu subtil entre construction identitaire et ouverture ; qui font s'emboîter des échelles petites, moyennes et grandes, pour construire des réseaux diversifiés, résilients, d'interconnaissances, de compétences, et de pratiques décalées par rapport aux normes ordinaires. Ces éléments constituent des réponses en constante adaptation à des risques réels ou perçus, risques sociaux dont la violence peut être physique ou morale, individuelle ou collective, ponctuelle ou structurelle.
Ces espaces ne sont pas exempts de problèmes, de paradoxes, de critiques. Ils demeurent excluants pour certaines catégories de personnes. Ils répondent à des stratégies très fluctuantes et donc souvent controversées.

Pour proposer une première synthèse des espaces rassurants, sous forme de typologie, on peut proposer une **matrice des territoires rassurants**, réalisée à partir de l'exemple des associations sportives LGBT (tableau 3.4).

Cette matrice a bien entendu vocation à être complétée et améliorée, il s'agit ici d'une piste de recherche à approfondir par la suite. Elle permet toutefois d'identifier la question qui cristallise le plus les enjeux de ces espaces rassurants : celle de l'ouverture ou de la fermeture.
J'ai mentionné à plusieurs reprises un mouvement plus complexe, plus subtil, relevant de cette dialectique d'ouverture et de fermeture. Le chapitre 4 vise à aborder de front cette question.

Mais ce chapitre 3 a aussi permis d'aboutir, progressivement, à une autre idée : celle de l'importance de la frontière de l'espace rassurant. Il semble qu'on puisse d'ores et déjà proposer l'hypothèse suivante : les espaces rassurants sont ceux où la frontière a été travaillée, et n'est pas linéaire et fine, mais dotée d'une épaisseur, et d'une variabilité. Une frontière vue plutôt comme un espace de transition, un espace d'échange, de transaction, de questionnement. La conclusion de cette première partie reprendra ces interrogations.

Tableau 3.4 (page suivante). Matrice des territoires rassurants.
Le terme « conforme » est employé ici pour désigner les pratiques régulières associées à un environnement LGBT+, mais je préfère généraliser l'expression pour permettre une projection de cette matrice sur d'autres terrains.

Types d'espaces appropriés	Echelle spatiale	Temporalité	Degré d'ouverture spatiale	Qualité de l'espace transitionnel	Degré d'ouverture sociale	Langues, codages, stratégies	Sentiment de sécurité et de confort
Lieu d'entrainement	Terrain de sport, gymnase	Rassurante : cadrée, restreinte, régulière (quelques heures par semaine)	Clôture quasi-totale, marqueurs plus ou moins visibles et respectés (portes…)	Frontière clôture, interactions faibles bien que régulières	Ouverture sociale moyenne (sexualité, âge, corpulence, CSP)	Langue vernaculaire, apparences et pratiques conformes	Fort, mais avec exclusions de populations considérées comme hors groupe
Lieu de compétition sportive	Echelle mixte : terrain de sport + échelle internationale	Semi-rassurante : Régulière / exceptionnelle, évolutive (quelques jours, périodicité annuelle)	Hétérogène : semi-clôture du terrain sportif, ouverture internationale, parfois avec spectateurs. Peu d'échelle intermédiaire	Interactions faibles	Ouverture genrée plus importante, ouverture économique moindre (coût de la compétition)	Langue internationale + langue nationale. Codages conformes mais plus diversifiés	Moyen / variable
Lieu de pratique de convivialité	Locale	Individualisée, de l'ordre de quelques heures, fréquence très variable	Faible ouverture, avec sécurisation plus marquée des lieux	Interactions fortes, mais souvent au sein d'un environnement conforme	Faible	Usages variés de codages conformes	Variable (fort pour certaines catégories, faible en inter-catégories suite au faible degré d'ouverture)
Réseau social	Réticulaire et emboîtée : locale, nationale, internationale	Eparpillée et plus subie que choisie, illusion de brièveté	-	Interactions fortes, au sein d'un environnement conforme	Ouverture illusoire, fort entre-soi	Usage très important de codages conformes	Très fort, mais violence potentielle très forte aussi

Chapitre 4
Les territoires rassurants et leurs marqueurs spatiaux. Une dialectique de l'ouverture et de la fermeture

Chapitre 4
Les territoires rassurants et leurs marqueurs spatiaux. Une dialectique de l'ouverture et de la fermeture

Introduction du chapitre 4. Des espaces rassurants aux territoires rassurants : marqueurs et échelles

Au long des premiers chapitres, nous avons rencontré plusieurs fois les notions d'ouverture, de fermeture, de clôture… Rien d'étonnant à cela puisque le concept de territoire rassurant implique, par définition, un rapport à d'autres espaces, des délimitations, des frontières. La clôture est bien un « élément d'affirmation de l'appropriation[106]. »
Il est toutefois nécessaire de mieux définir et interpréter cette dialectique de l'ouverture et de la fermeture. On a déjà noté que les principales critiques adressées aux *safe places* concernaient ce degré d'ouverture ou de fermeture, soit spatialement (la frontière entre ces espaces et l'extérieur), soit socialement et politiquement (le degré de diversité au sein de ces espaces, les pratiques, les discours…). L'adjectif « rassurant », qui fait appel à un registre émotionnel et de perception, peut être compris de manières tout à fait opposées sur ce plan : certaines personnes se sentiront plus rassurées en territoire ouvert, d'autres en territoire clos. Entre claustrophobie et agoraphobie, entre horizon visible et espace contrôlé, entre petite et grande échelle, comment trouver une définition juste, pertinente, des espaces rassurants ? Comment mesurer leur appropriation ? Comment passe-t-on de l'espace rassurant au territoire rassurant ?

Dans ce chapitre, j'aborderai cette question sous plusieurs angles :
- Les marqueurs spatiaux d'ouverture et de fermeture des espaces rassurants
- Le rôle de l'échelle
- L'irruption et le rôle des réseaux sociaux et des espaces communautaires virtuels

Ces questions seront également dans ce chapitre illustrées par l'exemple du sport LGBT.

Des marqueurs territoriaux controversés : la peur toujours présente

Les espaces produits par les associations sportives gaies et lesbiennes reflètent une ligne de partage majeure qui traverse l'ensemble des politiques et des pratiques de ces associations, et plus généralement de tout regroupement communautaire : la ligne qui sépare / oppose / fait dialoguer les protectionnistes et les revendicateurs (Le Pogam *et al.*, 2004). Dans le cas des clubs sportifs, c'est cette même ligne qui se retrouve, avec de nombreuses nuances certes, dans des oppositions telles que sport de compétition versus sport de loisir, progression dans le sport versus accueil régulier de débutants, tenants de stratégies de conformité sociale versus militants de la différence, etc. Certains préfèrent être cachés, d'autres se sont inscrits pour revendiquer une existence, une visibilité : « la structuration du sport homosexuel réactionnelle à l'homophobie se construit sur deux stratégies qui cohabitent en s'opposant : d'un côté, une stratégie d'autonomisation, différentialiste, séparatiste et souveraine dans laquelle le mouvement sportif homosexuel se gouverne selon ses propres lois ; de l'autre, une stratégie de normalisation avec le sport officiel, agrégative et ensembliste où des échanges réciproques s'effectuent entre les types d'organisations[107]. » Il y a bien entendu une continuité de positions nuancées entre ces deux pôles : notamment, « ce que montre l'union de ces deux stratégies contradictoires, c'est aussi la présence de conflits internes au mouvement sportif homosexuel lui-même, générés par les sportifs confirmés qui font passer au second plan leur spécificité homosexuelle (invisibilisation),

[106] Brunet *et al*, 1993, article « clôture ».
[107] Le Pogam *et al.*, 2004, p.5.

avec la recherche de sponsors (image sexuellement lisse de l'homosexualité s'accordant avec les représentations du sport), et la déstructuration des techniques sportives transgressives (démixage des pratiques en accord avec les règlements officiels), ce qui rend la revendication militante moins agressive[108]. »

Cette ligne de partage n'est pas seulement pour le chercheur une description d'une réalité sociologique et géographique : elle constitue aussi un défi méthodologique. En effet, il a fallu un positionnement tout à fait particulier de ma part pour obtenir les données des adhérents des associations. Légalement et logiquement, ces associations protègent les données de leurs adhérents ; mais dans le cas d'associations regroupant des homosexuels, elles sont encore plus protectrices. Autoriser l'utilisation de données quantitatives, des fichiers adhérents, revient, du moins symboliquement, à fournir une liste de personnes homosexuelles. J'estime donc que j'ai réussi à obtenir ces données non seulement en tant que scientifique, mais aussi parce que je me suis positionné comme homosexuel moi-même, participant à ces associations, ayant créé depuis plusieurs années des liens de confiance : une observation participante de long terme. Ceci ne résout pas tous les problèmes méthodologiques ; par exemple, une partie des données m'a été confiée sous réserve de non publication de ces données (mais autorisation de publication des résultats).
J'interprète aussi cette plus grande facilité à livrer les données des adhérents aujourd'hui comme une évolution, une plus grande ouverture de ces associations, liées à une peur moindre par rapport à la situation sociale et au regard sur l'homosexualité. Le contexte du vote de la loi dite loi Taubira[109] en France, en 2013, n'y est certainement pas étranger. La peur est toujours présente, mais le degré d'ouverture est plus grand.

Marginalisation subie ou marginalisation choisie ?

Pour analyser correctement cette dialectique d'ouverture et de fermeture, ainsi que les marqueurs spatiaux de ces dynamiques, il convient de revenir sur un questionnement que, jusqu'ici, j'ai abordé de manière rapide, sans l'approfondir : pourquoi faire du sport dans une association sportive gaie et lesbienne ? Quels sont les facteurs de l'adhésion à une telle association ?

Cette question revient dans la quasi-totalité des entretiens et conversations que j'ai menés en tant que chercheur et à titre personnel. Les personnes interrogées s'interrogent sur la pertinence du choix de faire du sport dans un club estampillé LGBT, en soulignant généralement que la sexualité n'entre pas en ligne de compte dans le sport. Beaucoup mentionnent aussi l'idée que, si les homosexuels souhaitent montrer qu'ils peuvent faire du sport comme les hétérosexuels, c'est absurde de le faire dans un espace séparé.

En réalité, ces questionnements et affirmations occultent les conditions matérielles, culturelles, symboliques, de l'éducation au sport dans la plupart des sociétés occidentales. La formulation même des questionnements souligne la puissance d'une norme intériorisée, qui n'est pas identifiée comme telle, ou comme excluante. En outre, l'affichage de l'homosexualité est souvent confondu avec l'affichage d'une intimité, de la seule sexualité. Ainsi, le fait d'assumer un affichage LGBT pour un club de sport constitue en soi un marqueur territorial, social et culturel qui est perçu fréquemment comme une provocation.

Cet affichage, et les pratiques qui en découlent, servent effectivement, notamment, à engendrer des interrogations.

---

[108] Le Pogam *et al.*, 2004, p.24.
[109] Loi autorisant le mariage entre personnes de même sexe.

La quasi-totalité des études sur le sujet souligne que le sport demeure un « espace privilégié de construction de la masculinité virile » (Guérandel, 2014, p.139), un puissant outil de la « fabrique des garçons » selon une certaine norme (Raibaud et Ayral, 2014). La sexualité ne devrait peut-être pas rentrer en ligne de compte dans le sport ; mais, *de facto*, elle est présente, et de multiples façons. Le sport entérine la séparation des genres dès les premiers âges, séparation confirmée par l'école au moment de l'adolescence, bien que les sciences des sports aient montré depuis longtemps que cette séparation était artificielle et culturelle, et loin de reposer sur des facteurs biologiques. Au-delà de la séparation genrée dans le sport, les pratiques sportives sont aussi des moyens d'exalter le corps, ou plutôt un certain type de corps. Le sport est empreint d'une culture de la séduction, et c'est un outil majeur de parade sexuelle (très majoritairement hétérosexuelle). La sexualité est omniprésente dans les discours et les comportements, dans les blagues de vestiaires, les paroles des commentateurs sportifs, les jugements sur les corps…
Or, cette omniprésence est tue ; cette extrême normativité n'est que peu perçue ; et c'est ce qui transparaît dans les questionnements sur la pertinence de rejoindre un club sportif LGBT. On pourrait même légitimement poser l'hypothèse que c'est dans ces clubs LGBT que les sexualités rentrent le moins en ligne de compte. Le fait de nommer, d'étiqueter un club comme LGBT mais ouvert à tous, permet de se libérer d'une norme non dite. C'est pourquoi – j'y reviendrai plus bas – la dénomination, le nom d'une association, constitue un marqueur symbolique et territorial très fort. D'un autre côté, il existe dans ces associations une forme d'hypersexualisation, processus qui amplifie les dynamiques de séduction et peut aboutir à une autre forme de violence[110].

Comme on l'a vu dans le chapitre 3, les premières pratiques spatiales liées à l'homosexualité dans le sport sont des formes de mises à l'écart, volontaires ou non, spatialisées ou discursives, dans le milieu non spécifiquement LGBT, et notamment à l'école. Cela aboutit, surtout en ce qui concerne l'homosexualité masculine, à des phénomènes de marginalisation à diverses échelles, notamment dans le gymnase, mais aussi socialement et plus généralement dans l'ensemble du domaine sportif. L'inscription dans un club sportif estampillé LGBT correspond donc à une réinscription spatiale dans un milieu sportif. Au décalage initial, marqué par une mise à l'écart, répond une réappropriation territoriale. Cette réappropriation se fait à différentes échelles – le lieu d'entrainement, l'insertion dans un réseau, la participation à des compétitions, etc.
On retrouve cette dialectique de marginalisation, de réappropriation et de revendication à l'échelle plus intime des corps : dans la mise à l'écart ou la mise en avant des corps, de la virilité ou de la féminité, de la peur de la nudité (de sa nudité ou de celle des autres) dans les vestiaires ou sur les terrains sportifs. Les vestiaires des clubs sportifs LGBT constituent un lieu de ré-apprentissage, de ré-acceptation, de monstration des corps[111].

Ainsi, que cela soit formulé ou non, l'inscription dans un club de sport LGBT constitue une revendication, avec un aspect territorial fort.

Paradoxalement, cette démarche de réappropriation territoriale se fait, dans un premier temps, au sein d'un collectif minoritaire et avec des marqueurs spatiaux discrets, et non dans le milieu sportif hétérosexuel. Ce paradoxe constitue le second questionnement majeur qui apparaît dans les entretiens lorsqu'est abordée la question de la légitimité de l'inscription dans ces associations.

[110] Cette hypersexualisation est notamment étudiée par Eric Anderson (2009).

[111] Cette recherche fait fréquemment allusion mais n'approfondit pas la question des corps, ni celle du contact, ou celle du sexe. Il ne s'agit pas d'évacuer ces aspects, de les nier, de les invisibiliser. Tout au contraire, c'est parce qu'ils sont un domaine d'étude en soi, que je n'approfondis pas : c'est un domaine qui s'attache à analyser une autre échelle, même s'il est en lien très fort avec les espaces rassurants. Cela peut constituer une piste de recherche ultérieure. On pourra trouver beaucoup d'ouvrages sur la question, par exemple, en France, Liotard, ou, pour l'étude d'un sport spécifique (le rugby), Saouter (2000) ; ou plus généralement sur la sexualisation des espaces « gays », Leroy et Jaurand, 2010.

On notera aussi que, de ce point de vue, la réappropriation du sport par le biais d'associations LGBT est ainsi à l'opposé de *coming out* plus ou moins médiatiques de sportifs et sportives homosexuel.le.s pratiquant le sport dans les organismes traditionnels majoritairement hétérosexuels.

Cette étape de réappropriation territoriale peut être interprétée comme une forme de gestion des risques par degrés – une forme de résilience. Le premier mouvement est une réappropriation au sein d'un espace protecteur, rassurant. Une fois cet espace consolidé et le groupe renforcé, le groupe peut sortir de cet espace, par exemple pour s'insérer dans des compétitions non spécifiquement LGBT. La logique à terme de ce mouvement est une insertion totale dans le sport conventionnel et la disparition des associations sportives LGBT et de leurs espaces rassurants.
Ce processus s'identifie à un des discours évoqués plus haut, mais se heurte au discours opposé, qui privilégie le droit à la différence, et la légitimité en soi de la construction d'espaces rassurants et de communautés.

En réalité, comme l'enseigne l'approche en géographie des risques, c'est la peur, même si elle n'est pas toujours explicitée, qui permet de comprendre cette dialectique d'ouverture et de fermeture, cette ligne de clivage entre celles et ceux qui souhaitent une dé-marginalisation, et donc une visibilité, et celles et ceux qui voient dans le club un espace protecteur, fermé, sécurisé, et qui préfèrent la discrétion.
Cette peur est toujours présente. Elle investit les discours, les pratiques, les espaces, à différentes échelles[112]. Elle constitue la réponse émotionnelle à l'identification d'un risque ; elle justifie aussi la création d'espaces « rassurants ».
Cette peur est rarement complètement assumée, et en tout cas rarement dite, comme l'indiquent les analyses de Sylvain Ferez (2007) et les entretiens que j'ai menés. Elle est toutefois omniprésente, dans les détails des discours, dans les stratégies d'évitement, dans les non-dits, dans les comportements individuels et de groupes, l'utilisation des espaces… On peut émettre l'hypothèse que sa non formulation est une façon de la mettre à distance, précisément, pour construire un espace rassurant.
C'est en tout cas ce qui rend difficile l'identification et l'évaluation de stratégies subtiles et évolutives, très diversifiées, visant à produire de la sécurité et de la bienveillance, des territoires rassurants ; de véritables stratégies de résilience. Il faut toutefois essayer de comprendre et d'approfondir quelques-unes de ces stratégies.

Stratégies d'ouvertures, stratégies de fermetures

La gestion du risque et de la peur induit des stratégies multiformes, qui peuvent être regroupées en fonction de la dialectique d'ouverture et de fermeture. Parmi les stratégies d'ouverture, on peut citer les suivantes :

- La lutte contre les discriminations de tous ordres[113]
- La communication sur la diversité (de sexualité, de genre, de corpulence, d'âge, etc.)
- Les affichages et mobilisations politiques autour des droits LGBT
- La subversion de normes de genre dans le sport, par exemple par l'ajustement des règles sportives (cliché 4.1), ou par la dérision

[112] Pour des études plus approfondies sur la peur et les risques urbains, on pourra lire les ouvrages dirigés par Gregory et Pred (2007) et les réflexions de Williams (2004) ; ou encore Moran *el al* (2003) et Pain (2001) sur le lien entre peur, espace urbain, et genre et sexualité.
[113] Sur cette insertion du sport LGBT dans un mouvement plus large de lutte contre les discriminations de manière plus générale, cf. Le Pogam *et al.*, 2004 (p.10).

- La minimisation des aspects compétitifs : par la multiplication des catégories et donc des médailles[114] (cliché 4.2), par la mise en place de prix annexes – prix du fairplay, prix de l'arbitrage, prix du public…
- Les effets d'échelle (visibilité par effet de concentration, développement en « tache d'huile »)

Parmi les dynamiques tendant plutôt à des fermetures, on peut citer :

- Des affichages LGBT discrets, ou dissimulés derrière d'autres affichages (sportif, international, autres discriminations, etc.) ; des signaux et marqueurs (drapeaux arc-en-ciel par exemple) plus ou moins visibles
- Les fermetures physiques des espaces de pratique et de compétition (grilles, gardiens…)
- La marginalisation ou la décentralisation de ces espaces (éloignement des sites)
- Un entre-soi communautaire (codes, discours, stratégies comportementales, vestimentaires…) qui aboutit à des exclusions *de facto*.

Cliché 4.1. Danse en couple de même sexe, Tournoi International de Paris, 2013 (cliché F. Weens).

[114] Le Pogam *et al.*, 2004, p.12.

Cliché 4.2. Jean-Pierre, le multimédaillé de Cologne, Gay Games 2010. *Jean-Pierre m'a indiqué avoir gagné plus de 50 médailles (dont 22 en or) au cours des Gay Games et World Outgames auxquels il a participé, depuis 1998, en diverses disciplines d'athlétisme.*

L'ensemble des associations et groupes évoqués naviguent entre ces diverses stratégies, mettant en place leur propre résilience, face à des risques diversement perçus. Je propose d'analyser plus précisément l'une de ces stratégies, pour illustrer la subtilité et la variété des approches, ainsi que leur flexibilité. L'exemple des noms des associations (donc d'un affichage), et des discours (et pratiques) liés à ces seuls noms, me paraît tout à fait parlant, et un exemple révélateur de « frontière » plus ou moins ouverte, plus ou moins inclusive ou excluante.

Plus ou moins consciemment et volontairement, les groupes LGBT mettent en place des normes et stratégies comportementales, des systèmes de codages, pour exister dans l'espace en tant que groupe, tout en se protégeant des menaces véhiculées par un certain nombre de personnes et de normes dans cet espace. Il s'agit de construire des repères, des pratiques, qui sont à la fois visibles, reconnus, par les membres du groupe, et invisibles, ou non reconnus, par les personnes extérieures. Ces systèmes de codages ont été largement étudiés par ailleurs, car ils ne concernant pas uniquement le monde sportif LGBT, et pas non plus, loin s'en faut, le monde LGBT. Ils sont mis en place partout où une communauté minoritaire tente de s'affirmer, d'exister, au sein d'un ensemble plus vaste et perçu comme menaçant. Ces codes sont plus ou moins affirmés, plus ou moins visibles ; ils proviennent parfois d'une culture, d'une religion, ou d'un syncrétisme… Un groupe ethnique minoritaire dans une ville s'habille de telle ou telle façon, un groupe religieux porte un signe distinctif, des membres de sectes ou de sociétés plus ou moins secrètes se reconnaissent au moyen de signaux… Il ne s'agit pas ici de porter un jugement sur ces codes et ces pratiques. Dans le monde LGBT, certains exemples sont connus et ont été récupérés sous la forme de clichés – comportementaux, culturels, etc. D'autres sont plus subtils.

Dans le cas du sport LGBT, l'affichage via le nom du club constitue un des enjeux symboliques et territoriaux les plus difficiles à trancher au sein du groupe, tant il reflète les lignes de partage déjà soulignées – entre visibilité et protection, ouverture et fermeture, etc. L'étude de ces noms est extrêmement révélatrice (Lefèvre, 1998).
En France, une très grande partie des noms des clubs sportifs LGBT a choisi un nom qui fait référence à l'homosexualité de manière détournée ; parfois claire pour une population LGBT, parfois assez difficile à appréhender, et nécessitant une certaine recherche, ou une explicitation. Ainsi, le nom du club de karaté Niji-Kan signifie « maison de l'arc-en-ciel »… en japonais. Le club de handball féminin « Décalage » fait référence à une technique de handball mais aussi à un côté « décalé » socialement, de même que le nom « Contrepied », du club de volleyball parisien. Le club Aquahomo affiche plus clairement cette identité, mais propose à ses adhérents de n'écrire que « AH » ou « Association multisports » sur les justificatifs de paiement des inscriptions. A Nice, le club multisport propose un affichage beaucoup plus marqué, puisque le nom choisi est GAIS, pour Groupe Azur Inter-Sports, mais ce club est beaucoup plus récent que les autres (il a été créé en 2009 alors que les clubs pré-cités ont été fondés dans les années 1990). Le nom du club de badminton « Goodminton » est un double jeu de mots : le jeu de mots évident, qui oppose les adjectifs anglais *bad* et *good*, peut faire sourire, faire penser à un bon esprit. Le second jeu de mots, bien plus discret, fait référence au terme « goudou » : terme qui désigne les lesbiennes, réapproprié par elles, et qui identifiait l'association Goodminton, du moins à ses débuts, comme une association spécifiquement ouverte aux lesbiennes.
Dans mon analyse des noms des associations membres de la FSGL en 2017, je dénombre 9 noms d'associations explicites quant à l'appartenance au monde LGBT (Femmes entre Elles, Gays Randonneurs, Volley Club Gay de Lyon…), 36 noms ambigus (Les Dérailleurs, Double Jeu Tennis Paris, Golf Friendly…), et 20 noms ne comportant aucune allusion au monde LGBT (Paris Aquatique, Acrobad…).

Entre affichage et discrétion, entre communauté forte et communauté assiégée, les choix ne sont pas toujours clairs. Le dosage entre loisir sportif et militantisme est difficile, et sont mises en place aussi bien des stratégies de visibilité que des « techniques de neutralisation des marqueurs » (Ferez, 2007, p.152).

Les associations et leurs membres fournissent des réponses différentes à ces questions. Mais il est un facteur qui semble rassembler et permettre une analyse non seulement pertinente, mais très géographique : l'importance de l'échelle. En effet, l'échelle impose des réponses différentes à des enjeux différents.
Comment faire la part des choses entre visibilité des associations et visibilité des membres ? Entre enjeu protecteur des associations, et degré d'ouverture des compétitions ? Quels marqueurs territoriaux choisir, comment l'espace public est-il investi ? Lors des tournois, affiche-t-on clairement la couleur, en ville, à l'extérieur des gymnases, ou bien cantonne-t-on cette visibilité à l'intérieur de l'espace sportif, par sécurité ou respect de la vie privée des athlètes ? Les *goodies* et sacs des athlètes sont souvent estampillés LGBT d'une manière ou d'une autre, par un code couleur, une écriture, une allusion, un sponsor… Comment ces sacs ou affichages sont-ils portés, amenés dans l'espace public ?
S'il s'agit d'un tournoi entre AS LGBT, donc nécessairement à une échelle plus vaste, par exemple européenne : y a-t-il un affichage extérieur ? S'approprie-t-on seulement l'espace intérieur du gymnase, ou bien affiche-t-on en extérieur qu'il s'agit d'un tournoi européen ? Les sponsors jouent-ils le jeu ? Les sportifs acceptent-ils le choix de risque que constitue un affichage externe ?

Le rôle des échelles et leur impact sur la dialectique ouverture / fermeture

Dans ce paragraphe, je parlerai moins des associations sportives LGBT et de leurs sites d'entrainement, et plus des compétitions sportives, notamment des compétitions de grande ampleur.
En effet, les questionnements et stratégies que l'on peut identifier à l'échelle des associations et des sites sportifs de pratique régulière évoluent sensiblement lorsque l'on passe à une autre échelle, celle de la compétition sportive internationale, regroupant des milliers de personnes, sur des sites urbains plus variés. L'échelle de la communauté change ; celle de l'espace rassurant aussi. Ces changements permettent de repérer les évolutions des stratégies d'ouvertures et leurs impacts sur les territoires rassurants.

Les compétitions sportives LGBT, telles que le Tournoi International de Paris ou les Gay Games, n'ont pas nécessairement un impact urbain immédiat et visible. Les budgets sont limités, la médiatisation restreinte, l'aspect associatif et bénévole prédomine. Le fait que ces compétitions soient des tournois amateurs et ouverts à tous induit une diversité dans la compétition sportive qui est un peu éloignée de la recherche des hauts niveaux de performance voulus par le grand public en matière d'événements sportifs (Liotard et Ferez, 2007). Certes, on peut imaginer que le public soit intéressé également par cette diversité de la compétition, mais il faudrait pour cela une plus forte médiatisation et donc un plus gros investissement financier. La visibilité n'est donc pas nécessairement amplifiée par la compétition.
Cette faible médiatisation et le peu de public (et donc, de sponsors) ont un impact budgétaire. Le budget d'un tournoi sportif LGBT tourne généralement autour de quelques milliers d'euros pour un tournoi national, quelques dizaines de milliers d'euros pour un tournoi international moyen, 150 000 à 200 000 euros pour le Tournoi International de Paris (fsgl.org, 2016), 5 millions d'euros pour les Gay Games de Paris en 2018. Ces chiffres ne sont pas négligeables mais restent très en-deçà des budgets des tournois traditionnels, pour lesquels les impératifs d'accueil, d'aménagement des lieux, et de publicité, sont plus importants.

Les lieux de la compétition sont similaires à ceux de la pratique sportive, et s'articulent à des réseaux préexistants. A Paris, la pratique sportive LGBT est concentrée à l'est de la ville centre, ce qui correspond non tant à l'habitat des athlètes qu'à la plus grande ouverture et disponibilité à proposer des terrains, de mairies tenues par la gauche, et plus ouvertes aux problématiques de lutte contre les discriminations. Cela reste globalement concentré dans l'espace urbain.

Certains tournois sportifs LGBT internationaux visent même ouvertement l'impact minimum sur l'espace urbain, par souci de médiatisation minimale envers le grand public, pour la protection des athlètes ; ce sont parfois les autorités de la ville qui tentent de limiter cet impact. Lors des Eurogames[115] de Budapest en 2012, le trajet des athlètes entre le lieu de résidence et le lieu de compétition était intégralement encadré par les forces de police. Ceci rappelle les stratégies d'invisibilité décrites par Stéphane Leroy (2009) à propos des gays dans l'espace urbain. Ainsi, la dialectique fondamentale est bien similaire à celle évoquée précédemment. L'organisation de grandes compétitions sportives internationales estampillées LGBT oscille souvent entre désir de reconnaissance et crainte d'une trop grande visibilité, entre lutte politique et nécessité de protection ; entre ouverture et fermeture, entre impact spatial revendiqué et impact spatial minimum (clichés 4.3 et 4.4).

[115] Les Eurogames sont des jeux sportifs LGBT organisés à l'échelle européenne, sous la supervision de l'EGLSF (European Gay and Lesbian Sports Federation).

Cliché 4.3. PAN Games à Copenhague, 2014 : un village sportif sur la place de l'Hôtel de Ville, mais enclos et visuellement fermé. *La sécurisation des lieux est l'argument toujours mis en avant, mais sécurisation contre quels risques ?*

Cliché 4.4. World Outgames d'Anvers (2013) : une cérémonie d'ouverture à l'écart. *La cérémonie d'ouverture de cet événement rassemblant 5000 athlètes s'est tenue sur un terrain vague du port de la ville, à l'écart du centre.*

On retrouve donc les mêmes questionnements que pour la pratique sportive d'entrainement. Toutefois, l'ouverture est déjà sensiblement plus importante, avec plus de sites concernés, plus d'athlètes, et une visibilité parfois mise en avant très directement dans l'espace urbain, comme le montre l'exemple du village du Tournoi International de Paris.

L'expérience des tournois internationaux majeurs : le Tournoi International de Paris

Les associations sportives LGBT parisiennes, chapeautées par la Fédération Sportive Gaie et Lesbienne, ont lancé, en 2003-2004, le Tournoi International de Paris (TIP). Ce TIP était censé démontrer la capacité d'organisation des associations sportives LGBT parisiennes (Picaud, in Liotard, 2008) en vue d'une candidature à l'organisation des Gay Games de 2010, finalement attribués à Cologne. Malgré cet échec de la candidature française, le TIP a été pérennisé, et s'est considérablement développé au fil des années, pour devenir une compétition internationale majeure, toujours étiquetée LGBT et amateur. En 2015, le TIP a accueilli 2300 athlètes d'une cinquantaine de nationalités, provenant de 34 pays ; chiffres identiques à peu de choses près les années suivantes (carte 4.3). L'attribution des Gay Games de 2018 à Paris est venue entériner cette compétence et cette expérience organisationnelle.

L'impact urbain est limité : les réseaux sont invisibles ou presque, les marqueurs spatiaux sont minimes, il n'y a pas de création d'infrastructures, et pas non plus de modification structurelle des lieux investis (carte 4.1). Toutefois, une exception à cette faible visibilité ressort, et distingue cette échelle du tournoi sportif international de l'échelle des entrainements sportifs : l'existence d'un « village sportif ». Ce « village » est une extension dans le temps de la journée d'inscription et d'accréditation, qui est prolongée par deux journées d'accueil, d'activités diverses, d'ouverture au public, en un lieu dédié, au centre de la capitale[116], qui fait office de *vitrine* politique et sociale pour la compétition (carte 4.2). Créé à partir de 2012, le village constitue un espace plus ouvert et plus visible que les sites de compétition sportive à proprement parler. Il reste peu médiatisé et fréquenté majoritairement par les athlètes et leurs amis, plutôt que par le grand public. Il s'agit toutefois d'une étape supplémentaire dans la visibilité. J'ai souligné le terme de vitrine, qui me paraît révélateur : on note de la sorte une première stratégie de distinction de deux types d'espaces, un type plus protecteur et fermé, et un type plus ouvert, une vitrine, avec des marqueurs différents (centralité, ouverture, commercialisation, pratiques de groupe resserré plus que dilution dans l'espace, etc.). Il y a une hiérarchie des territoires rassurants, de double frontière : un cercle interne plus fermé et protecteur, un cercle externe qui fait office de vitrine. C'est bien l'échelle de la compétition qui permet de mettre en place ces deux types d'espaces, car avec la hausse de niveau d'échelle vient la hausse du budget, du nombre de bénévoles, mais aussi la demande de subvention publique et donc l'obligation d'ouverture. J'aurai l'occasion de revenir sur cette distinction entre deux degrés de territoires rassurants, qui est donc **une stratégie de progressivité de l'ouverture, mais permise seulement par l'échelle.**

[116] Depuis 2012, le Village du TIP, à une exception près, s'est tenu à l'Espace des Blancs-Manteaux, dans le 4e arrondissement de Paris.

Carte 4.1. Les infrastructures du Tournoi International de Paris de 2016 (source : livret d'accueil, TIP 2016, FSGL).

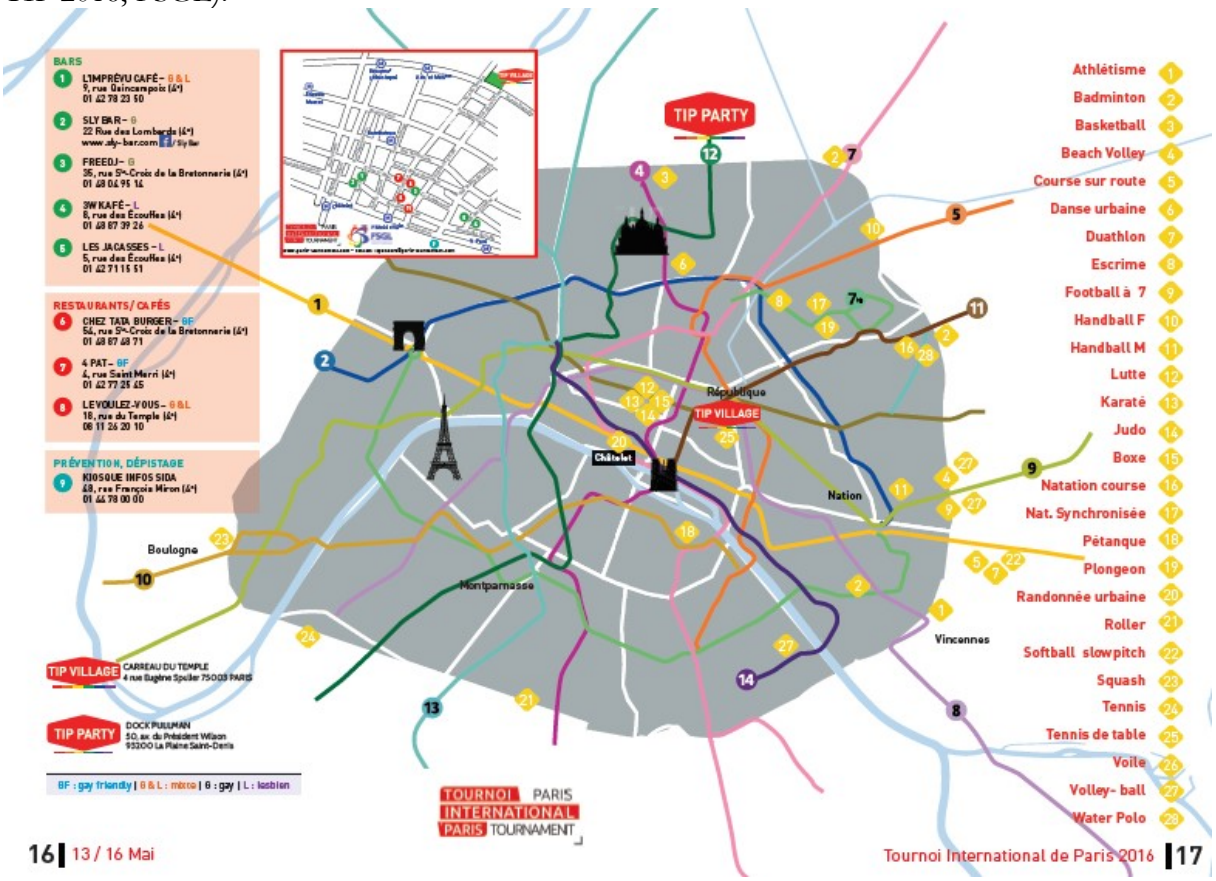

Carte 4.2. Les bars sponsors du Tournoi International de Paris de 2016 : une convivialité à l'hypercentre (source : livret d'accueil, TIP 2016, FSGL).

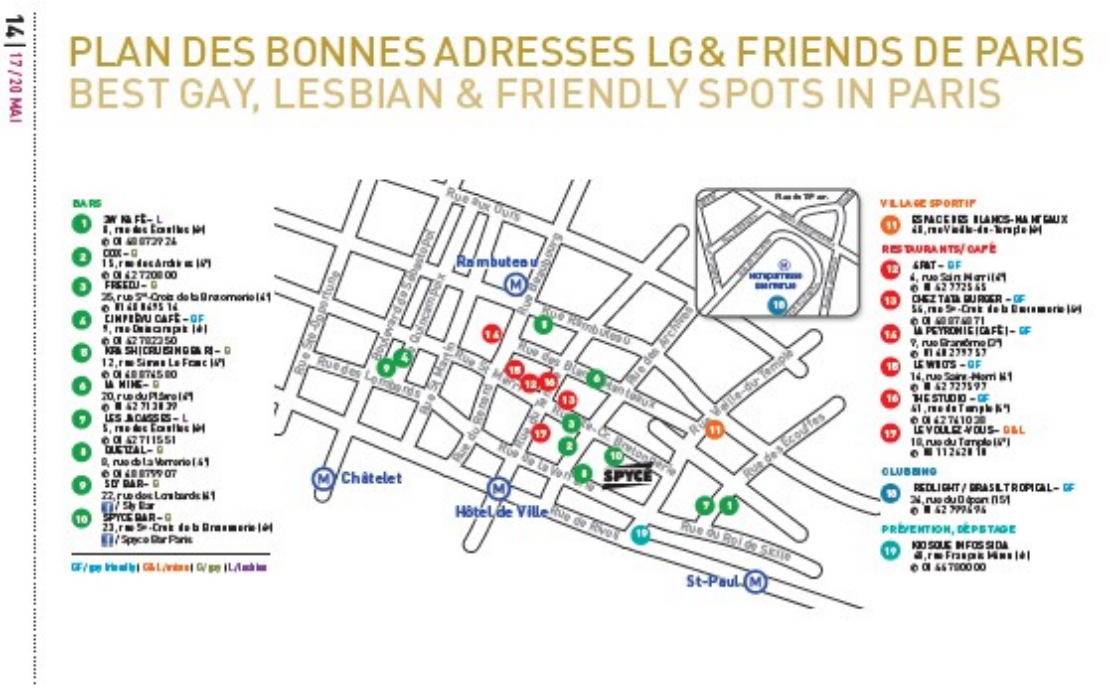

Carte 4.3. Origine des participants au Tournoi International de Paris de 2015 (FSGL, réalisation R. Dugué, 2016).

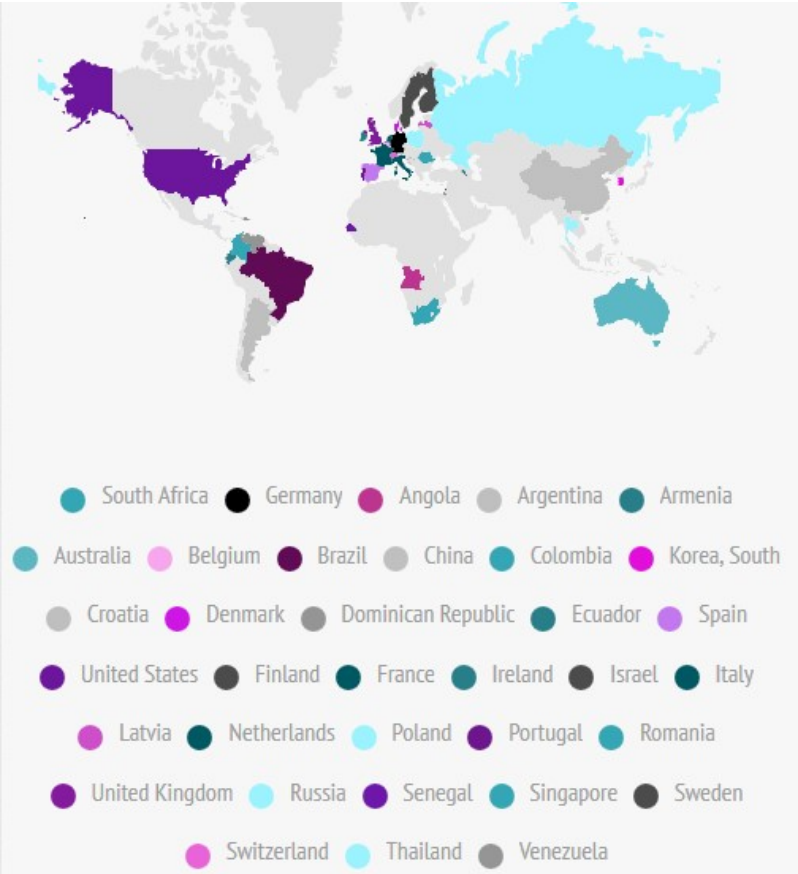

En outre, l'impact spatial de ces tournois ne peut se mesurer seulement à la modification de sites urbains. La pérennisation du TIP implique une série de conséquences administratives et socio-spatiales parfois peu directes et peu marquées, mais qui finissent par modifier des pratiques et des sites. Ainsi, l'attribution d'une trentaine de sites sportifs, un week-end de trois jours chaque année, est-elle de plus en plus facile à obtenir. Les sponsors, rares au début, sont confortés par la fiabilité de l'organisation, notamment en termes financiers, et la visibilité s'accroît progressivement dans l'espace urbain (avec par exemple de la publicité sur les panneaux numériques de la ville de Paris)[117]. Ceci est valable également pour les autres acteurs, en particulier la ville, qui est confortée petit à petit dans son choix de soutien au tournoi, ce soutien ne se

[117] Entretien avec les responsables en charge des sponsors du TIP, 2015.

traduisant toutefois pas, dans le cas de Paris, par un soutien à la visibilité[118]. Pour les associations et les bénévoles, l'expérience de l'organisation permet de faire disparaître peu à peu le sentiment de peur, la part de l'angoisse face à une homophobie réelle ou supposée, et face à une accusation quasi systématique de « communautarisme ». La pratique de l'espace urbain autour de ces sites est une pratique plus sécurisée et moins angoissée, d'année en année. En d'autres termes, l'objectif originel de créer de la visibilité afin d'améliorer l'acceptation sociale de l'homosexualité se révèle, ici, un outil certes lent, mais pertinent.

L'expérience des tournois internationaux majeurs : les *Gay Games*

L'impact urbain des Gay Games et des World Outgames n'a, à notre connaissance, pas fait l'objet d'études systématiques. On peut se référer aux bilans, publics et disponibles sur internet, des différents Gay Games, mais ces bilans sont réalisés par la structure organisatrice et sont axés sur des points divers (bilan de la compétition, de l'ouverture et de la lutte contre les discriminations, bilan financier…), sans présenter de réflexion sur l'impact sur la ville, ni immédiat, ni à plus long terme.
Toutefois, on peut explorer quelques pistes de réflexion concernant ces aspects spatiaux.

Effet d'échelle et visibilité des sites et des pratiques

Il n'y a pas de création d'infrastructures mais il a pu y avoir des modifications structurelles de certaines infrastructures, de certains sites, tant pour le sport que pour les festivités (cérémonies…). Lors des tournois majeurs, de grandes places sont investies par l'organisation, pour y installer des scènes de spectacle et de concert, des stands d'information et de prévention, des buvettes, ce qu'on appelle le « village ». A Copenhague en 2009 (Outgames), à Cologne en 2010 et Cleveland en 2014 (Gay Games), un quartier plutôt central de la ville changeait ainsi d'aspect et de pratiques pendant une dizaine de jours.
En effet, si les sites de pratique sportive sont souvent éloignés des centres des villes comme on l'a vu dans le chapitre 3, c'est un peu moins le cas des villages sportifs, qui peuvent être très légèrement excentrés, mais où la volonté de se situer au plus près du centre de la ville est clairement manifestée. Cette recherche de centralité s'explique par la volonté de visibilité, de vitrine politique, mais aussi de lieu de polarisation des athlètes une fois la journée de compétition terminée. Ces villages s'accrochent, quand c'est possible, aux quartiers gays ou gay-friendly des villes (Cologne 2010, Anvers 2013), eux-mêmes souvent centraux (Giraud, 2014).

On peut noter des différences importantes en fonction du type d'organisation et en fonction de la taille de la ville d'accueil. Ainsi, les World Outgames, comme les Eurogames à l'échelle européenne, accueillent moins d'athlètes (de 3000 à 5000 pour les Eurogames), organisent moins de sports, les villages sont moins fréquentés. Mais à l'inverse, dans une petite ville comme Copenhague ou Anvers, qui ont accueilli les World Outgames en 2009 et 2013, ou même à Cologne en 2010, la visibilité de la compétition a été importante, car ces villes sont moins habituées à accueillir de larges manifestations et compétitions internationales, par rapport à

[118] Je parle bien ici du Tournoi International de Paris. La tenue des Gay Games à Paris à l'été 2018 a engendré un soutien prononcé de la ville de Paris, qui a mis en place beaucoup d'actions de divers ordres (soutien à l'organisation, mais aussi modifications de l'espace urbain, par la mise en place par exemple de passages piétons aux couleurs de l'arc-en-ciel). Il est à noter que ces opérations de visibilité ont engendré des controverses et des actes homophobes, avec la dégradation des passages piétons colorés ou d'autres symboles (http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-des-tags-homophobes-dans-le-marais-26-06-2018-7794525.php et http://www.leparisien.fr/politique/les-banderoles-arc-en-ciel-de-l-assemblee-nationale-degradees-dans-la-nuit-30-06-2018-7801401.php).

Chicago ou Paris. Les villes organisatrices peuvent y voir un réel bénéfice politique, l'organisation de jeux identifiés comme gays et lesbiens constituant un marqueur politique clair[119].

L'association Paris 2018 a accueilli pour les Gay Games de Paris pas moins de 12000 participants, ce qui classe l'événement parmi les compétitions de très grande ampleur. 80 pays étaient représentés, 36 sports se déclinant en plusieurs centaines de catégories sportives ont été organisés. Au-delà des athlètes, plus de 40000 spectateurs étaient attendus, et 300000 touristes supplémentaires[120].
Pendant une dizaine de jours, sur des sites parfois exceptionnels de la capitale française, se sont tenus non seulement des compétitions sportives mais aussi une série d'événements culturels, sur des sites parfois exceptionnels de la capitale française, telle que Roland-Garros pour le tennis, la salle Bercy Arena ou le stade Charléty, tandis que les cérémonies et festivités ont eu également lieu dans des sites prestigieux tels que le Grand Palais (carte 4.4). Ainsi, l'ambition de Paris 2018 était-elle d'emblée plus importante que pour d'autres Gay Games ou que pour le TIP. La spécificité de Paris rentre en ligne de compte : ces dixièmes Gay Games se sont greffés sur un site très touristique, pendant la haute saison (début août). Le village sportif était situé en plein cœur de la ville, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, ce qui lui conférait une visibilité maximale, en lien avec l'opération « Paris Plages ». A cette occasion, le soutien institutionnel a été très marqué, non seulement à l'échelle de la ville et de la région, mais aussi à l'échelle nationale (paris2018.org, 2016). Enfin, depuis 2015 et l'annonce de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques de 2024, les Gay Games 10 sont un peu plus envisagés comme un test spatial et politique (ouverture, capacité d'organisation, visibilité, bénévoles…).

Le village sportif accueillait diverses activités sportives, hors compétition, mais particulièrement symboliques, comme du handisport ou des sports mixtes qui ne le sont pas habituellement, avec une ouverture à divers niveaux et une visibilité très forte liée à l'emplacement sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris. Cela s'inscrivait dans une certaine continuité avec la volonté de la mairie de Paris, depuis le milieu des années 2000, de faire de cette place centrale un lieu de rencontre vivant, et notamment un espace sportif, aménagé fréquemment en terrain de beach-volley, en patinoire, en terrain de basket handisport. Dans le cadre du village des Gay Games, cette pratique était accompagnée d'informations, d'une pédagogie du sport et de l'ouverture des normes de genre (spectacle de danse en couple de même sexe par exemple).
Ces pratiques devaient être mises en œuvre également sur les terrains de sport, avec l'organisation, au sein des compétitions, de catégories multiples, dépassant les habituelles catégorisations binaires entre sport féminin et sport masculin, mais aussi avec une mise en valeur du sport pour les catégories plus âgées ou concernant d'autres types de discrimination, comme les discriminations envers les personnes séropositives (Duval, 2016).

L'extension temporaire des territoires rassurants

En dehors des pratiques sportives et festives, la visibilité affichée des athlètes, avec tenues de sports, sacs de sports et badges, et un peu partout la mention « Gay Games », a comme effet d'interroger les passants, habitants et touristes.
La plupart des tournois, même à d'autres échelles que les Gay Games, proposent aux inscrits de porter des badges d'accréditation, qui sont plus ou moins colorés, plus ou moins ostensiblement affinitaires ; souvent, ce sont des *goodies* de divers ordres, par exemple des sacs légers pour

[119] Un terme dénonciateur a même été forgé pour critiquer un positionnement *LGBT-friendly* servant à masquer d'autres positionnements politiques controversés : le *pinkwashing*, mot forgé sur le modèle du « blanchiment », ou encore du *greenwashing*, qui dénonce le même processus de mise en avant d'arguments écologiques pour améliorer une image d'une ville, d'une entreprise...
[120] L'écriture de cette Habilitation est trop proche de l'événement pour que je puisse disposer des chiffres définitifs.

sportifs, qui sont distribués, avec le soutien financier de sponsors. Mais, alors qu'il est assez rare de voir les athlètes parcourir les villes avec ces sacs ou ces badges durant les tournois d'échelle moyenne, c'est en revanche un phénomène d'ampleur lors des Gay Games ou des Outgames (cliché 4.5). Les villes s'emplissent de groupes de personnes étiquetées comme participantes à un tournoi sportif LGBT, ce qui est amplement confondu avec le fait d'être une personne LGBT. Par des codes de couleur, des objets que les participants portent, par des déplacements en groupes, des cérémonies diverses, les Gay Games et les Outgames (et parfois les Eurogames) modifient temporairement, mais assez visiblement, les pratiques de l'espace urbain, avec une volonté plus ou moins consciente et affichée de transformation spatiale et sociale[121]. Comme le note Jean-Pierre Augustin, le sport crée des territorialités non seulement lors de grands événements, mais aussi par les pratiques diverses de et dans la ville (Lefebvre, Roult, Augustin, 2013). Même temporairement, cette mixité questionne le genre urbain : une présence et une visibilité inhabituelles de personnes homosexuelles (ou perçues comme homosexuelles) a comme effet de renvoyer les personnes hétérosexuelles à leur identité hétérosexuelle et à leurs pratiques de la ville comme espace dominé majoritairement, ordinairement, par ces personnes[122]. Il s'agit bien d'une réappropriation territoriale, même temporaire, qui peut être perçue comme une menace, voire une violence, par d'autres groupes sociaux (Oswin, 2008). Liotard, à cet égard, cite Peter Berger et Thomas Luckmann : « l'apparition d'un univers symbolique alternatif établit une menace dans la mesure où sa simple existence démontre empiriquement que l'univers propre d'une société n'est pas inévitable[123]. »

[121] Le Pogam *et al.*, 2004, p.16.

[122] Cette idée apparaît dans plusieurs entretiens que j'ai menés auprès de sportifs ayant participé aux Gay Games de Cologne et de Cleveland. On la retrouve dans de nombreux textes, par exemple Pronger, 2000 ; Lefèvre, 1998 ; ou encore S. Tissot (*in* Collectif IDEM, 2014).

[123] Berger et Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1989, p.148 ; cité par Liotard, 2008, p.25.

Carte 4.4. Les infrastructures des Gay Games de Paris en 2018 (Association Paris 2018, réalisation R. Dugué, 2018).

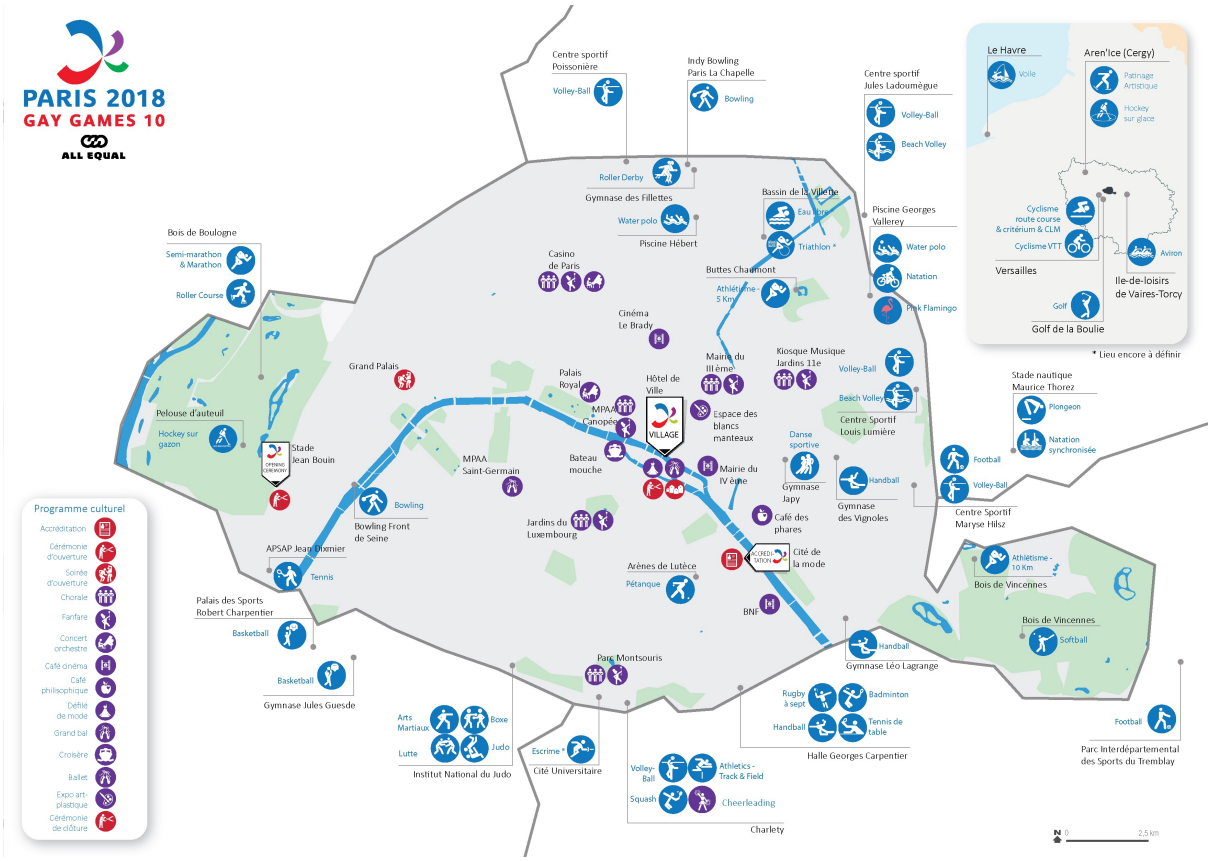

Cliché 4.5. Affichage de signaux LGBT comme le drapeau arc-en-ciel lors de la cérémonie d'ouverture des Gay Games de Cologne, 2010.

L'appropriation territoriale est ainsi plus visible et marquée que pour le TIP ou pour n'importe quel autre événement sportif LGBT. Toutefois, les stratégies de cette appropriation sont globalement assez similaires : création d'îlots communautaires temporaires, sécurisés, plus ou moins clos ; mailles du réseau peu visibles ; un cœur central de réseau, le village, vitrine centrale de la visibilité et de l'affichage politique mais aussi de la festivité. Cependant, une différence d'esprit s'ajoute à la différence d'échelle. Par rapport à un tournoi mineur, les Gay Games concernent un grand nombre de personnes, ce qui modifie la perception des athlètes en termes de sentiment d'appartenance communautaire et de sécurité par rapport à la société extérieure. La ligne de clivage entre protection (donc fermeture) et revendication (donc ouverture), assez forte à l'échelle de l'association, s'estompe lors d'événements de l'échelle des Gay Games, qui mobilisent tant de personnes et de structures, que l'affichage public n'est plus perçu comme synonyme de risque.

Au final, des pratiques controversées d'affichage ou de discrétion lors d'entrainements ou de tournois mineurs deviennent des pratiques revendiquées d'affichage lors d'événements majeurs que sont les Gay Games. On peut ici penser à une dynamique similaire lors d'événements tels que la Marche des Fiertés Gaies et Lesbiennes, telle qu'elle a été analysée par Stéphane Leroy (2010). On peut également interpréter l'événement comme une extension temporaire, mais importante, du territoire rassurant pour une communauté LGBT ; territoire qui vient dès lors empiéter sur le territoire habituellement rassurant du monde hétéronormé, faisant vaciller quelques certitudes, éraflant temporairement le côté rassurant de ce territoire. Les Gay Games engendrent-ils chez certaines personnes une peur de l'invasion ? C'est ce que semblent montrer divers actes de vandalisme perpétrés à l'occasion de l'événement[124]. Je reviendrai en conclusion sur ces dynamiques d'invasion ou d'interpénétration des territoires – car cela va bien entendu dans les deux sens, et cela témoigne en réalité d'une dynamique de contact.

Les impacts économiques des Gay Games

Ainsi le changement d'échelle constitue à la fois une forme d'ouverture plus importante, avec une peur mise à distance, et un risque amplifié, puisque l'extension du territoire rassurant LGBT se traduit par une perception de réduction du territoire rassurant pour une partie des personnes non LGBT – et donc une peur qui changerait de camp, en quelque sorte. C'est peut-être en partie pour minimiser ces éléments émotionnels, que les arguments économiques sont mis en avant. Le pari de l'ouverture est controversé, mais la tenue d'un événement sportif majeur est mise en avant par l'organisation et par la ville pour justifier la légitimité de ces choix. Ces arguments économiques sont peu étayés car les études sont peu nombreuses, mais on peut les présenter avec néanmoins certains chiffres et un recul désormais relativement important.

Aux dires du co-président de l'association Paris 2018, Manuel Picaud[125], c'est lors des Gay Games d'Amsterdam, en 1998, que les organisateurs et les associations prennent conscience de l'impact économique et touristique des Gay Games. C'est la première fois que les Gay Games quittent le continent américain. Seize années après les premiers Gay Games, le nombre de participants est énorme : 13000 athlètes, représentant 88 pays. Mais, à notre connaissance, aucune étude économique chiffrée à l'époque ne vient corroborer ces perceptions. En revanche, le changement pour l'image de la ville, notamment auprès des populations LGBT, est très sensible. Par la suite,

[124] Par exemple, lorsque, en juin 2018, la mairie de Paris a décidé de créer une dizaine de passages piétons aux couleurs de l'arc-en-ciel dans le marais, divers actes de vandalisme ont eu lieu, dont un tag où l'on pouvait lire « LGBT hors de France » (http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-des-tags-homophobes-dans-le-marais-26-06-2018-7794525.php).
[125] Entretien personnel, 2016.

les impacts économiques et en termes d'image de marque sont tels qu'ils constituent une des raisons directes du schisme intervenu au milieu des années 2000 à Montréal, lorsque la ville canadienne décide de mener son propre projet de Jeux LGBT, et une organisation parallèle à celle de la Fédération des Gay Games apparaît, la *Gay and Lesbian International Sports Association* (GLISA), qui à partir de ce moment met en place les World Outgames. Les premiers Outgames ont lieu à Montréal au même moment que les Gay Games de Chicago, en 2006. Immédiatement après, il est décidé d'éviter cette superposition concurrentielle, et que les Outgames, prévus également tous les quatre ans, auront lieu l'année précédant les Gay Games. Le conflit perdure malgré des appels au rassemblement, et en mars 2016 encore, la FGG met fin aux négociations visant à revenir à un événement unique. Les motivations politiques et éthiques de ce conflit sont en tous les cas liées à des problématiques économiques. L'échec des Outgames de Miami en 2017, annulés en dernière minute pour des raisons financières[126], engendre de nouveau une dynamique de fusion, ou plus exactement de disparition des Outgames.

Il semble que les budgets des différents World Outgames et Gay Games aient été déficitaires en termes purement financiers, du moins jusqu'au milieu des années 2000. Ensuite, des bilans financiers ont parfois été rendus publics et permettent de mieux saisir les enjeux. Si les World Outgames semblent avoir été déficitaires à Anvers en 2013, ils étaient bénéficiaires à Copenhague en 2009, grâce au soutien de la ville et en particulier de l'office du tourisme. En ce qui concerne les Gay Games, l'organisation de Cleveland a publié les résultats financiers des Jeux de 2014, qui se sont révélés très bénéficiaires. Les recettes ont été de 6,8 millions de dollars, avec un impact estimé sur l'économie locale de plus de 52 millions de dollars (Rohlin S., Greenhalgh-Stanley N., 2015).

En outre, les villes organisatrices en tirent un bénéfice (politique, social, mais aussi économique) sur le plus long terme, comme Cologne, qui, depuis 2010, a vu ses associations sportives LGBT, notamment le club SC Janus, considérablement se développer, organiser des compétitions, accueillir un flux régulier de personnes grâce aux réseaux développés… Plus généralement, Cologne a conforté son image de grande ville allemande extrêmement favorable et conviviale pour les personnes LGBT[127].

Paris était, pour l'accueil des Gay Games de 2018, en compétition avec d'autres grandes métropoles mondiales, telles que Londres ou Rio : cela montre à quel point l'organisation de cette compétition a pris de l'ampleur et constitue désormais une image de marque, en apportant un bénéfice non négligeable dans la compétitivité internationale des grandes villes sur les plans politique, culturel, et économique.

Vers une autre forme d'espace rassurant ? Le rôle et l'impact des réseaux sociaux

Les espaces rassurants physiques, matériels, ne sont pas les seuls espaces produits par les communautés qui cherchent un confort, une sécurité, un lieu d'échanges, une vitrine ; les réseaux sociaux fournissent, à cet égard, un espace virtuel – avec sa propre matérialité – d'autant plus intéressant qu'il réinvestit la dialectique ouverture / fermeture d'une tout autre signification, avec des enjeux assez différents. Les espaces et communautés en ligne sont perçues comme offrant des « safe spaces » pour les personnes LGBT, tant pour rencontrer d'autres personnes que pour interagir. Ainsi, comme pour des espaces physiques, ces espaces virtuels à la fois supposent la communauté, et la construisent[128].

---

[126] Flechas J., Rothaus S., "World OutGames Miami Raised more then $1 million, but couldn't pay the bills", *Miami Herald*, 18 juin 2017.

[127] Ferez (*in* Liotard, 2008) montre notamment que la première participation à des Gay Games agit comme une « révélation » et induit des comportements durables.

[128] Formby, 2017, p.104.

Notre objectif dans ce paragraphe n'est pas de passer en revue tous les éléments relatifs à ces réseaux sociaux comme espaces rassurants : mais de poser quelques jalons, d'identifier quelques pistes, pour une recherche future.

Les réseaux sociaux projettent une impression d'espace privé, alors qu'il s'agit pour la plupart d'espaces publiquement visibles et accessibles, certes paramétrés de diverses façons. Il existe un décalage entre leur perception et utilisation par les individus et les groupes, et leur réalité : accès aux données, gestion des interconnaissances par des algorithmes qui structurent l'accès des personnes aux informations des autres, etc.

Il existe diverses échelles d'espaces et de réseaux sur ces réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.) : une page ou un réseau individuel, un site ou une page ouverte d'une association, un groupe plus ou moins fermé, un événement ponctuel ou régulier… Je m'attacherai ici plus spécifiquement à deux exemples : les pages et sites des associations sportives LGBT, et les pages ou événements de compétitions sportives LGBT.

Dans un article co-écrit avec Christelle Méha[129], nous indiquons que la visibilité offerte par les médias sociaux tels que Facebook à des associations sportives LGBT amplifie les dynamiques de simplification et de généralisation. La participation à un groupe ou le fait de « liker » une page estampillée LGBT permet à l'algorithme et ensuite à une partie du public du réseau social de faire des rapprochements parfois sans nuances : « La visibilité extérieure (celle offerte par les réseaux sociaux) d'une association sportive LGBT postule que tous les adhérent·e·s sont LGBT. Par conséquent, il s'agit bien d'une mise en visibilité de l'homosexualité plus que de sportif·ve·s. » Au final, la « visibilité sur les réseaux sociaux du sport LGBT correspondrait à un affichage d'une sexualité. » Cette généralisation constitue une forme de violence normative, dont l'individu peut s'extraire, et s'extrait fréquemment, en n'utilisant pas son vrai nom sur le réseau social, mais un pseudonyme. De façon intéressante, l'ouverture publique potentiellement plus grande du réseau social aboutit à provoquer, chez l'individu, le même type de comportement codé que les associations sportives mettent en place, avec un jeu souvent créatif sur le nom qui est proposé au public. Il y a ici une piste de recherche sur l'identité, les réseaux sociaux, et les échelles, qu'il est malheureusement impossible de traiter dans cette Habilitation.

Les associations sportives LGBT et leurs espaces sur les réseaux sociaux[130]

Les associations sportives LGBT sont bien représentées sur les réseaux sociaux qu'elles utilisent pour accroître leur rayonnement et leur visibilité à l'échelle de leur territoire qui dépasse bien souvent les limites géographiques classiques d'un club non-LGBT (Le Blanc, 2016). Leur périmètre de recrutement est en effet beaucoup plus vaste en raison d'un moindre maillage territorial : on compte 6 604 associations sportives[131] pour seulement une association sportive LGBT en France. Étant donné leur faible nombre et leur localisation souvent réduite aux grands centres urbains (Paris, Lyon, Marseille, Rennes…), ces associations ont un besoin accru de visibilité qui passe pour l'essentiel par internet et les réseaux sociaux. Ainsi, sur les 48 associations sportives affiliées à la FSGL en 2016, toutes possèdent une page ou un groupe sur Facebook, à l'exception d'une seule qui se contente d'un site internet pour assurer sa communication numérique. La plupart de ces associations choisissent d'ouvrir une page quand certaines font le choix de créer un groupe public ou fermé. Les groupes (publics ou fermés) permettent à un

[129] Les réflexions suivantes sur la visibilité sur les réseaux sociaux ont été conçues et écrites avec Christelle Méha (2017). Notre méthode a combiné lectures, entretiens, et analyses de nombreux sites et pages de réseaux sociaux des associations et tournois sportifs LGBT.
[130] Le paragraphe ci-dessous est intégralement repris de l'article co-rédigé avec Christelle Méha (2017).
[131] On recense 317 000 associations sportives en France (Tchernonog, 2013).

ensemble de membres de communiquer entre eux contrairement aux pages (toujours publiques) où la communication est majoritairement unidirectionnelle, c'est-à-dire s'effectuant de l'émetteur vers les fans. De plus, les administrateurs d'un groupe peuvent n'accepter que les membres qu'ils approuvent en restreignant l'accès aux seuls membres de l'association. C'est pourquoi certaines associations créent, en complément de leur page Facebook, des groupes privés pour les différentes sections sportives de leurs associations (notamment les associations comptant un grand nombre d'adhérents, comme Paris Aquatique[132]) ou pour des tournois spécifiques auxquels elles participent.
Les associations sportives LGBT ont compris la nécessité d'être présentes sur les réseaux sociaux tant ces médias sont devenus essentiels pour s'offrir une visibilité et recruter des adhérents. Les enquêtes réalisées par la FSGL (2010) montrent qu'une très grande partie des nouveaux adhérents entendent parler des associations sportives LGBT via une recherche sur internet avec les mots clés suivants : « sport » et « LGBT ». Si les réseaux sociaux servent en amont au recrutement, les associations utilisent ces médias pour diffuser des informations à caractère sportif (dates des tournois LGBT/non-LGBT en France et/ou à l'étranger, noms des adhérents ou des équipes engagées dans les différents tournois, publications de photos…) mais aussi pour développer ou maintenir la cohésion entre adhérents. En effet, beaucoup d'associations publient en ligne des événements conviviaux tels que des apéritifs, des dîners, des soirées dansantes ou des sorties culturelles.

Une politisation plus marquée : l'effet vitrine des réseaux sociaux

Investies dans la lutte contre toutes les formes de discrimination, les associations sportives LGBT mobilisent également les réseaux sociaux pour faire avancer les droits des personnes LGBT et des personnes séropositives au VIH en publiant des événements politiques et militants auxquels elles participent ou apportent leur soutien : rassemblement en hommage aux victimes et aux proches de l'attaque homophobe d'Orlando aux États-Unis en 2016, manifestation en faveur du droit au mariage pour tous, participation à la journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, reconnaissance et défense des droits des personnes séropositives, sensibilisation du public à la lutte contre les discriminations et l'homophobie dans le sport, etc. Abondamment relayés sur les pages Facebook et les comptes Twitter des associations sportives LGBT, les messages d'appel à ces rassemblements ou manifestations montrent à la fois une forme d'ouverture de la communauté sportive LGBT, et définissent un autre espace communautaire.

Si les adhérents des associations sportives LGBT participent régulièrement à des tournois et des compétitions sportives en France et à l'étranger, l'organisation d'événements implique des stratégies de *marketing* viral qui s'appuient sur le partage et la recommandation entre personnes d'un même réseau, pour recruter des participants. Aussi, les réseaux sociaux constituent le média idéal pour une diffusion ciblée et en même temps protégée, car c'est une sorte de bouche-à-oreille avec effet levier.

Pourtant, cette stratégie d'ouverture est quelque peu mise à mal par les logiques de réseaux sociaux, qui amplifient le système d'entre-soi, en favorisant des sous-groupes à l'identité assez marquée.

[132] Paris Aquatique compte 450 membres pratiquant divers sports : natation course, natation synchronisée, plongeon, water polo…

Les Gay Games sur les réseaux sociaux ou la massification de l'espace rassurant

Les événements médiatisés sur la page Facebook de Paris 2018 dépassaient un cadre qu'on pourrait identifier comme sportif et comme LGBT, avec de nombreux événements culturels, des événements plus politiques, des événements qui relèvent du soutien aux droits des personnes LGBT... Cette visibilité d'autres événements confirme les conséquences du changement d'échelle et aussi de budget. En effet, le budget de l'association Paris 2018 était de 5 millions d'euros, ce qui impliquait de plus amples moyens dédiés à la communication, et notamment beaucoup plus de présence sur les réseaux sociaux ; sur ceux-ci étaient par exemple diffusés régulièrement de petits films, dans une optique de visibilité des minorités et d'ouverture. Les messages changent donc par rapport à une association locale et à son public cible, mais aussi par rapport à d'autres compétitions sportives de moindre taille.

Nous pouvons décrire, au vu des réseaux sociaux, des messages diffusés, et des postures des acteurs des Gay Games, une différence majeure de comportements et de conséquences spatiales en fonction de la taille de l'événement sportif considéré. En effet, ce changement d'échelle (grand nombre de participants, budget plus important, soutien politique…) donne lieu à un sentiment de sécurité et de légitimité : il crée un territoire rassurant, non seulement matériel, mais aussi sur les réseaux sociaux.
Ce sentiment de sécurité et de légitimité atténue considérablement la peur de la visibilité et donc de l'affichage public de la participation aux Gay Games (affichage souvent confondu, on l'a vu, avec l'affichage d'une sexualité). Les participants exhibent, dans la ville et non plus seulement dans le stade, leur participation aux Gay Games, et cette visibilité assumée se répercute sur les réseaux sociaux, avec des photos et des *tags* tout à fait clairs, publics, parfois plus politiques, voire provocants. De nombreux acteurs de ces événements majeurs placent en image de couverture sur leur profil Facebook quelque chose qui identifie leur participation, l'aspect LGBT étant assumé et visible, dans une posture de revendication forte.

Il s'agit toutefois d'une dialectique complexe car cet effet de masse et cette légitimité permettent aussi *de facto* un affichage perçu parfois par l'extérieur comme plus agressif et plus communautaire, comme l'indique le nom même des Gay Games ; par contrecoup, cette posture est plus exigeante. Tout se passe comme si participer aux Gay Games impliquait une sorte de convention implicite : l'organisation offre l'effet de masse et la légitimité, mais le participant doit assumer un affichage public plus ferme. Il existe un refus de ce positionnement, mais il est très difficile de l'évaluer.

Le deuxième positionnement qui change avec l'échelle concerne le caractère sportif et compétitif plus fort, qui rend moins facile la confusion entre « participant » et « homosexuel ». Dans une compétition de niveau mondial, l'aspect sportif reprend un peu plus d'importance par rapport à l'aspect identifié comme communautaire ou convivial d'un entrainement sportif ou d'un tournoi mineur. Ainsi, sur les réseaux sociaux, les médailles obtenues sont-elles mises en avant, valorisées. La participation aux Gay Games de Cologne (Allemagne) et de Cleveland (États-Unis), par exemple, a fait émerger une communauté sportive LGBT française, avec des tenues officielles de l'équipe de France largement médiatisées sur les réseaux sociaux ; images officielles reprises et amplifiées lors des Gay Games de Paris, avec une équipe de France totalisant plus de 2100 athlètes.

Conclusion du chapitre 4

Au final, il semble que l'organisation et la participation aux Gay Games, grâce au changement d'échelle que cette compétition implique, permette de dépasser en partie la dialectique protection/visibilité, ou fermeture/ouverture, du sport LGBT – du moins tel qu'il est vécu en France – en faveur de la visibilité et de l'ouverture, avec diverses stratégies :

- Mise en place d'une progressivité de l'ouverture, et d'une diversification des territoires rassurants, avec des stratégies évolutives : espace protecteur de pratique sportive, plus ouvert que d'ordinaire, avec spectateurs ; espace vitrine avec le village ; espace urbain général, avec une forme de conflit possible avec le territoire rassurant habituellement hétéronormé
- Effet masse à la fois dans l'espace physique et dans l'espace virtuel, avec un resserrement communautaire et une mise en avant publique plus assumée, frontale, de codes communautaires (les couleurs de l'arc-en-ciel par exemple) ;
- Tout ceci aboutissant à une extension et un renforcement du territoire rassurant du sport LGBT, mais extension qui peut être source de risques, car perçue parfois comme une menace, voire une invasion, par le territoire social hétéronormé ;
- Ces stratégies se lisent sur diverses échelles de temps : le temps de l'événement, avec une extension maximale du territoire rassurant, liée à l'effet de masse ; le moyen terme, avec des effets sur les pratiques urbaines ; le long terme, avec d'éventuels impacts à la fois sociaux, politiques et économiques, et donc des conséquences sur les territoires rassurants (conséquences qui restent difficiles à évaluer).

Pourtant, parler d'ouverture n'est pas si simple. Ainsi, si les réseaux sociaux participent d'une certaine forme de visibilisation des personnes LGBT tant dans la sphère sportive que dans la sphère privée, on peut toutefois se demander à quel point ces processus de construction identitaire participent d'une forme d'ouverture, ou privilégient au contraire une dynamique de groupe autocentrée. En effet, ils semblent avoir pour effet une amplification de l'entre-soi à l'échelle de sous-groupes identitaires spécifiques.
Plus généralement, cet impact de l'échelle demeure controversé. Par exemple Gilly Hartal (2017), dans son travail sur les *safe spaces*, souligne aussi l'importance de la taille des espaces rassurants, mais en expliquant que, s'ils sont trop grands, trop larges, ils instaurent de nouvelles dynamiques. D'après elle, si l'ouverture est trop grande, la peur revient ; il faudrait que les *safe spaces* soient de taille petite ou moyenne, ciblant de petites communautés, pour conserver une impression de contrôle.

Au final, les territoires rassurants sont bien des espaces *poreux*[133], pour reprendre l'expression du Roestone Collective : « ils ne peuvent maintenir une séparation ni totalement, ni très longtemps » (dans l'espace et dans le temps)[134]. L'analyse des stratégies d'ouverture et de fermeture par ces communautés, au sein des territoires qu'elles produisent, confirme la définition des territoires rassurants comme territoires ouverts mais appropriés, donnée au début de cette recherche : des espaces ouverts façonnés et appropriés par un groupe social, à une échelle de temps variable, dans un objectif de construction identitaire, en réponse à un environnement perçu comme porteur de risques. Il reste que l'appropriation qui définit un territoire rassurant par rapport à un espace rassurant demeure fragile, changeante, et affaire de perception et de sentiment d'appropriation tout autant que de stratégies plus ou moins matérielles et visibles d'ouverture ou

[133] Cette notion de porosité est reprise, de manière intéressante, par Marianne Blidon, à propos des « frontières entre activité professionnelle et vie personnelle » (2012, p.535). Ainsi s'esquisse un autre parallèle entre le sujet de la recherche et le chercheur : l'interrogation sur les frontières « poreuses » et le positionnement du chercheur, qu'on approfondira dans la 2e partie.
[134] Roestone Collective, 2014, p.1361.

de clôture. La limite entre espace rassurant et territoire rassurant est donc tout aussi flexible que les modalités d'appropriation du territoire rassurant. On peut arguer que la dichotomie espace / territoire est ici bien trop univoque, et assez insatisfaisante. Je propose dans les paragraphes de la conclusion quelques pistes pour essayer de prendre en compte cette fluidité, notamment la notion de trans-territoire proposée par Nadine Cattan (2012), mais aussi un travail plus approfondi sur ce que sont les frontières. Mon travail sur les territoires spécifiques des associations sportives LGBT, mon approche par la géographie des risques, et mes réflexions sur les territoires rassurants me ramènent donc au final à des fondamentaux de la géographie : la réflexion sur le territoire, sur les frontières, sur les mobilités.

Conclusion générale de la partie 1 et pistes de recherche

Cette recherche sur les espaces rassurants n'en est ici qu'à ses débuts ; je l'ai abordée avec une approche particulière, mais qui ouvre sur de très nombreuses autres pistes d'approfondissement. Je voudrais dans cette conclusion de la première partie esquisser quelques-unes de ces pistes de recherche. Je proposerai quelques directions, en m'appuyant sur diverses possibilités de collaborations, et tout en ayant bien conscience des faiblesses inhérentes aux ébauches de propositions de recherche, comme l'insuffisance des ancrages interdisciplinaires ou le manque de références. Mais il me semble important de lancer ces pistes de travail, ou tout au moins d'évoquer ces thèmes à approfondir, suite aux réflexions issues des premiers chapitres de cette Habilitation.

Espaces rassurants et gestion des risques : des frontières ambiguës

Une première réflexion reprend le thème souvent abordé de la délimitation de l'espace rassurant, de ses frontières. On a déjà pu montrer que la qualité de la frontière, comme espace de transition et de transaction plutôt que comme espace linéaire et clôturant, était fondamentale pour pouvoir définir un espace rassurant. Il est donc essentiel de mieux étudier ce rôle de la frontière, et ces idées de transition et de transactions[135]. Dans cette réflexion, il faudrait revenir sur le lien avec la gestion du risque et la résilience : la gestion du risque n'est-elle pas meilleure, mieux adaptée, si elle s'intéresse à ce qui se passe au niveau de cette frontière mouvante entre zone à risques et espace sécurisé ?
Quelles transactions ont lieu à ces frontières ? Comment définir ces termes et ces pratiques ? Quelles conséquences ont-ils sur la délimitation et la qualité des espaces rassurants ?

Ce travail sur les frontières me paraît fondamental parce qu'il est en corrélation étroite avec le degré d'ouverture de l'espace rassurant, et donc sa qualité, le degré de bienveillance ou de peur. La transition d'un espace à l'autre est le travail fondamental à réaliser par des communautés pour que leurs espaces soient véritablement rassurants. Les frontières sont « une stratégie de construction des identités et des communautés », ce sont elles qui permettent de donner sens à un « nous » identitaire[136]. Leur variation fait varier la définition même de la communauté, en modifiant l'idée, la forme et la pratique du territoire.

Une autre piste de recherche consisterait à travailler sur les frontières et compromis internes aux espaces rassurants, ce qu'on pourrait aborder par le prisme de l'approche transactionnelle. Le Roestone Collective a tenté de redéfinir ainsi les *safe spaces*, comme des espaces où a lieu un « travail de mise en relation », de transaction[137]. On pourrait reprendre ici les réflexions de C. Gibout (2016) sur les pratiques récréatives dans l'espace public contemporain. Les transactions – compromis, négociations, doutes… – se font sur un double plan : avec autrui et avec soi-même. « Il s'agit de « négociations silencieuses », pour reprendre l'oxymore de Marie-Noëlle Schurmans

[135] « On ne saurait confondre un espace de transition, d'interpénétration, et un espace de transaction (avec contact et échange) » (Brunet *et al*, 1993). Ce sont deux formes de contact et de frontières, qui ne se recoupent que partiellement.
[136] Formby, 2017, p. 157. Voir aussi Moran et al, 2003 ; Ghaziani, 2011 ; Di Méo, 2011.
[137] « Safe space *as relational work* », The Roestone Collective, 2014, p.1347.

(1994, p.129). *De facto*, les individus et groupes sociaux négocient souvent avec eux-mêmes leur place dans l'urbain et dans l'espace public. Ils opèrent des compromis et concèdent à une normativité sociale ou à un discours dominant pour se frayer une possibilité d'existence dans l'espace public[138] ». Ces transactions produisent des territorialités ; on pourrait lire par ce prisme la création du village sportif temporaire en cœur de ville lors des Gay Games, par exemple : une territorialité festive temporaire, qui ébranle les pratiques habituelles. Gibout propose de reprendre la notion canadienne des « accommodements raisonnables » qui permettent « d'accommoder les exigences de différents groupes minoritaires dans la société civile, pour assurer une plus grande égalité entre les acteurs concernés[139]. » L'analyse transactionnelle serait à rapprocher ici des travaux sur la justice spatiale.

Enfin, dans cette optique, il me semble qu'une direction de recherche pourrait être particulièrement féconde, tout en étant très peu analysée jusqu'ici en géographie : le lien entre la résilience et les frontières. La résilience, comme forme de gestion des risques, se rapporte à une gestion plus flexible et plus évolutive, prenant en compte l'imbrication des échelles et des communautés. Elle permet une gestion des risques sur des territoires complexes, en s'extrayant d'une idée de frontière fixe, de périmètre limité par une ligne intangible. De même que la résilience exige de prendre en compte la variabilité de la zone à risques dans le temps et l'espace, de même elle nécessite de porter une attention toute particulière aux frontières entre ces zones, à leur évolution, à leurs significations, à leurs transgressions…
Il me semble que la gestion d'un risque sera plus adaptée si la définition de la zone à risque, ou, en négatif, de l'espace rassurant ou sécurisé, répond à une approche renouvelée de la frontière de cette zone. Entre la zone à risque et la zone sans risque, il n'y a pas une ligne, mais une transition, un espace avec une épaisseur, où s'opèrent des modifications progressives, des échanges, et des transactions. On pourrait utilement, ici, faire appel aux travaux d'Anne-Laure Amilhat-Szary et Frédéric Giraut sur les frontières floues, évolutives, les *borderities*. Cette réflexion apparaît d'autant plus pertinente que, comme le dit simplement et efficacement Olivier Milhaud, « la discontinuité compte peut-être aujourd'hui plus que la distance[140] » : pour construire un territoire rassurant et pour engendrer de la résilience, quel compromis trouver entre s'éloigner de la menace, et créer une discontinuité ?

Espaces rassurants et migrations

Une deuxième piste de recherche s'attacherait au lien entre les espaces rassurants et les mouvements de toutes sortes, de toutes amplitudes : les translations, les déplacements, les migrations, tous concepts dont il s'agirait de comprendre le lien avec la création, la consolidation, ou le déplacement des espaces rassurants[141].

Dans cette optique, une direction de recherche serait la migration des espaces rassurants, leur déplacement définitif ou du moins de longue durée. J'emploie à dessein le terme de migration, car on peut ici à la fois réfléchir sur ce déplacement des espaces rassurants, et sur les liens entre les espaces rassurants et les migrations de populations. Le thème est extrêmement riche et il est impossible ici de faire plus qu'évoquer quelques pistes.

[138] Gibout, 2016, p.4.
[139] Gibout, 2016, p.10.
[140] Milhaud, 2018, p.13.
[141] On pourra noter ici, par une petite pirouette non exempte de sens profond, qu'on retrouve le sport, au sens étymologique, puisque le mot vient de « déport » et donc partage la même racine que « transport », au sens de jeu, de plaisir, mais aussi de déplacement. Le lien avec l'espace est très net : le sport est un transport, un déplacement du corps – quoique cette délimitation soit controversée (Vieille-Marchiset et Wendling, 2010).

On peut pour cela continuer à travailler sur le monde LGBT, du moins au départ. Formby[142] montre qu'à l'origine de la création de *safe* spaces LGBT, il y a un désir (pas toujours réalisé, ni d'ailleurs rationnel) de migration, de relocalisation, désir qui provient d'un besoin de sécurité et de bien-être, donc d'une forme de gestion des risques. On pourrait aussi s'appuyer ici sur les recherches de Cesare di Feliciantonio et la fabrication de nouveaux espaces familiers (ou familiaux) par les migrants séropositifs (Collins, 2009 ; Di Feliciantonio, Gadelha, 2017). Di Feliciantonio explique que de nombreuses personnes séropositives au HIV, pour fuir des violences de divers ordres, quittent leur ville d'origine pour recréer des espaces, des communautés. La séropositivité est souvent décrite comme un « second placard » ; partir dans une autre ville est une façon de reconstruire un réseau, un mode de vie, une communauté. Le mot « home » est très souvent utilisé, ainsi que le vocabulaire de la famille. Des espaces rassurants sont construits, *ex nihilo*. Contrairement aux migrants ethniques, il semble qu'il n'y ait pas de nostalgie du retour. Di Feliciantonio interprète ces mouvements comme une fuite, mais avec reconstitution d'un foyer perçu et affiché comme définitif. Cette production d'un nouveau *safe place*, mais loin, ailleurs, se construit essentiellement par les réseaux sociaux et par les pratiques sexuelles. Dans le cas étudié par Di Feliciantonio, il s'agit d'une sexualité entre personnes séropositives au HIV, avec un mélange très spécifique et intéressant pour l'analyse, d'ouverture et de fermeture : sexualité très ouverte sur ses formes, très fermée sur certaines caractéristiques des participants (migrants, HIV+, barebackeurs…), très ouverte dans les pratiques (maison ouverte, habitat quasi collectif, invention de nouvelles formes de vie collective au rythme des soirées…). On retrouve ici des dialectiques d'ouverture et de fermeture, avec des compromis et des conflits, qu'on peut tout à fait comparer à celles des associations sportives LGBT, et probablement à de nombreux autres exemples, hors monde LGBT.

Il serait intéressant d'étendre ces réflexions aux migrations ethniques et aux diasporas. Toutefois, les diasporas et les quartiers ethniques engendrent une telle diversité de processus d'appropriation spatiale, qu'il est difficile, en quelques lignes, de proposer des comparaisons ou des analyses autres que très superficielles[143]. On pourrait certes tenter de tirer des conclusions opérationnelles pour voir ce qui a fonctionné en termes d'inclusion et de limitation des risques, pour tel ou tel quartier ethnique, qui aurait construit un espace rassurant plus ou moins ouvert.

On pourrait imaginer de proposer de reproduire ces modes de fonctionnement, et plus généralement les processus d'interactions entre majorités et minorités, entre groupes communautaires ethniques, pour étudier différemment le sport LGBT. En effet, pour reprendre encore Simmel et la théorie de la distance sociale, les LGBT sont souvent perçus, ou se perçoivent, comme des étrangers au sein de leur société (Simmel, 1984). Il serait pertinent d'utiliser des méthodologies et des concepts similaires. Ce sont des groupes minorisés, hétérogènes, mais qui se créent une unité et des espaces rassurants dans un environnement qui leur est au moins en partie étranger.
Les communautés LGBT, comme certaines communautés migrantes ethniques, n'ont pas tant d'outils pour se retrouver, construire un territoire rassurant, au sein d'un environnement qui les minorise. Là où certaines communautés migrantes peuvent disposer, entre autres, d'une gamme assez variée d'outils culturels (langue, religion…), avec leurs composantes spatiales (devantures de magasins en langue ou alphabet d'origine, lieux cultuels et culturels spécifiques…) et d'outils économiques (banques spécialisées, clusters, dynamiques d'entraide…), les groupes LGBT ne peuvent s'appuyer sur une telle diversité d'outils. On dira que leur distance sociale à la société qui les accueille est plus faible ; en tout cas, la gamme d'outils est plus restreinte. Elle se compose de

[142] Formby, 2017, p.93.
[143] Pour ne citer qu'un exemple, on pourra lire Bruneau (2006), pour son travail sur les espaces des diasporas et les identités.

quelques outils politiques (associations de lutte pour les droits par exemple) et de stratégies de convivialité, avec dans certains cas des regroupements par quartiers et un embryon de système économique. Or, ces domaines de la lutte politique ou de la convivialité temporaire créent des territorialités controversées, perçues comme insatisfaisantes, en tout cas non consensuelles. Le sport, pour les communautés migrantes mais plus encore pour les groupes LGBT, semble permettre la création de territorialités inclusives, tout en étant un espace de production de nouvelles normes, de remise en question des normes corporelles et comportementales majoritaires. On pourrait par exemple lire ces dynamiques à l'aune de la notion de trans-territoire proposée par Nadine Cattan (2012), pour prendre en compte la fluidité des pratiques et des normes, et la nécessité de s'extraire des approches conventionnelles des territoires, souvent fixistes et très limitées.

La dissolution ou la disparition des territoires rassurants

Il serait aussi intéressant de réfléchir à la dissolution des espaces rassurants ; si l'espace produit la communauté tout autant que la communauté produit cet espace, qu'arrive-t-il lorsque la communauté se désagrège, ou disparaît ? Ou lorsque l'espace perd son caractère rassurant ?
Dans son ouvrage jalon, Eleanor Formby (2017) travaille notamment sur cette désagrégation des *safe spaces* LGBT, en mobilisant différents concepts mis en œuvre par divers auteurs sur la question : la *colonisation* de ces espaces, leur *dilution*, leur *invasion* (par des personnes non LGBT) ; elle cite Moran qui évoque des « espaces perdus », des « communautés perdues » (Taylor, 2007 ; Hughes, 2006 ; Moran *et al*, 2003). Une fois que les espaces rassurants sont construits, il y a un sentiment d'appropriation, qui les façonne véritablement comme territoires ; voire comme des « bulles », dit Formby[144], distantes du reste de la société. La présence de personnes non LGBT, extérieures à la bulle, peut être alors perçue comme une véritable « invasion ».

Ces différents vocables ont tous leur signification et ne sont pas employés à la légère. La dissolution et l'invasion rappellent, en géographie, des phénomènes physiques. Ainsi la dissolution est la « prise en charge d'un minéral solide […] par les eaux de ruissellement » (George, 1996) ou la « décomposition d'un agrégat » (Brunet *et al*, 1993) tandis que l'invasion est un phénomène atmosphérique (qui désigne un déplacement de masses d'air). Par métaphore, ou emploi dans un autre registre, ces termes définissent donc d'une part le contact entre deux ensembles, deux matériaux, ou deux espaces distincts, d'autre part une destruction partielle, ou une disparition. La dissolution indique un phénomène plus lent et progressif, l'invasion renvoie plutôt à la soudaineté et à un effet de masse. Formby cite aussi la « colonisation » de ces territoires : terme qui rappelle l'invasion, mais avec aussi une idée de domination paternaliste et normative. Le mot, qui a la même racine que la culture, renvoie à l'idée de prendre soin, de cultiver, d'exploiter un territoire.
Il est étonnant de constater à quel point ces vocables reprennent une idéologie particulière, en l'inversant. Nous avons vu qu'à l'occasion des Gay Games, lorsque les espaces du sport LGBT *empiètent* sur le territoire habituellement hétéronormé, une partie de ce monde hétéronormé se sent agressé, et parle d'invasion ; comme lorsque ce même monde se sent *envahi* par des populations migrantes. Or, les populations LGBT utilisent le même registre idéologique lorsqu'elles ont peur de perdre leurs territoires. On retrouve ici un débat infini, portant habituellement sur les populations migrantes, mais qu'il serait pertinent voire nécessaire de développer en le faisant porter sur le monde LGBT ; débat sur les différentes modalités et idéologies d'intégration, assimilation, acculturation, etc. (Mazouz, 2017).

[144] Formby, 2017, p. 128.

Un autre concept qui pourrait permettre d'analyser ces territoires est celui de territoires « nomades » (Retaillé, 1998) : concept qui permettrait de relier ces dynamiques d'évolution des territoires rassurants, et l'idée de mobilité, de migration. En effet, on pourrait arguer que les territoires rassurants construits par les communautés sportives LGBT sont nomades, que leur flexibilité et leur résilience s'appuient en réalité sur des personnes et des pratiques mobiles, qui recréent des territoires similaires en différents lieux suivant différentes temporalités.

Une direction de travail est donc d'explorer les différentes modalités d'évolution des territoires rassurants, en fonction de la rapidité de l'évolution, des formes, nombres et structures des groupes concernés, des capacités de réponse de ces territoires et communautés (leur résilience)…

Formby explique que ces *safe places* LGBT – que j'élargis aux territoires rassurants – subissent donc, d'une part, des menaces externes : en l'occurrence la transgression de la frontière par des populations non LGBT, qui y appliquent peu à peu leurs normes et leurs pratiques, en faisant disparaître la spécificité de l'espace rassurant. C'est ce qu'elle appelle l'invasion ou la colonisation de ces espaces. Mais d'autre part, ces espaces rassurants sont aussi mis en péril en interne : par des conflits, des évolutions, des exclusions en leur sein même. Formby évoque ces espaces « paradoxaux » (Valentine, Skelton, 2003), affichés comme inclusifs, mais qui sont excluants pour d'autres catégories, liées à l'âge par exemple, ou à l'argent. On retrouve dans cette double menace les deux polarités évoquées par Gibout à propose des transactions internes et externes.

Enfin, l'espace rassurant peut disparaître d'une tout autre façon : en se refermant sur lui-même, en clôturant la frontière. Il demeure une zone délimitée, territorialisée, mais perd sa qualité émotionnelle de bienveillance, de réassurance : car la clôture rappelle le risque de façon permanente. Un espace rassurant, on l'a vu, ne peut pas être entièrement fermé. Ici, une piste de recherche intéressante serait une comparaison avec les *gated communities* (Le Goix, 2006), et peut-être avec les espaces identifiés ou nommés comme ghettos.

Espaces rassurants et échelles

Une quatrième piste de recherche s'attacherait à revenir sur les questions d'échelles, et à comprendre comment des espaces rassurants, qui, originellement, sont plutôt compris comme des espaces familiers, locaux, voire intimes, peuvent devenir transnationaux ; comment les évolutions technologiques, mais aussi culturelles, peuvent permettre cette véritable translation d'un espace familier, voire familial, à l'échelle monde. Ici, il serait pertinent de reprendre l'exemple des communautés LGBT, mais pas nécessairement sportives ; et on comparera avec d'autres exemples. Ces aspects doivent être reliés à la gestion des risques et à la résilience, puisque, comme l'indique L. Comfort (2010), la résilience se comprend à l'échelle internationale et constitue une réponse à la complexification et l'internationalisation des réseaux.

Une direction de travail pourrait être fournie par une collaboration avec Larry Knopp, qui étudie depuis plusieurs décennies les marqueurs spatiaux et culturels LGBT et leur internationalisation (Knopp et Brown, 2008, 2016). Pour une recherche récente, Larry Knopp et son équipe ont décortiqué les guides de voyage internationaux à destination d'un public LGBT, à la recherche des codages, des marqueurs spatiaux et linguistiques, délimitant certains espaces et portions d'espaces. Avec le succès croissant de ces guides, l'ouverture de la communauté LGBT (ouverture toujours ambiguë et limitée), et la croissance du tourisme, ces codages se multiplient et s'affinent, et les espaces (rassurants ?) qu'ils construisent se multiplient aussi tout en se diversifiant. Par exemple, certains codes de couleur, certaines dénominations, parfois des jeux de mots – comme dans le cas des noms des associations sportives LGBT – projettent sur l'espace

ordinaire un sous-espace où certains sous-groupes se retrouveront en milieu acceptant, bienveillant, rassurant. Ces codes concernant le genre, l'orientation sexuelle, mais aussi l'âge, la couleur de peau, les types de sexualité…
Larry Knopp indique ainsi que les premiers guides touristiques pour hommes gays reproduisent le *placard* : ils le rendent lisible dans l'espace, en négatif, par contraste avec la désignation des espaces rassurants. On est bien ici dans une optique de gestion des risques. Il existe même, dans ces guides de voyage, un code « AYOR », qui signifie « At Your Own Risk », et qui indique au lecteur que le lieu ainsi désigné est certes un lieu fréquenté par des personnes LGBT, mais non sécurisé.
Il serait intéressant d'approfondir ce rapport, et l'évolution de ce rapport, entre espaces à éviter et espaces rassurants. A part le code AYOR, les guides de voyage LGBT n'indiquent jamais les zones à éviter, comme si elles concernaient tout le reste de l'espace, ou comme si elles étaient évidemment connues.
Or, on pourrait s'attendre à ce que les guides de voyage pour LGBT donnent aussi comme information les espaces à éviter. Est-ce que cela veut dire que le risque est intériorisé et ne nécessite même pas d'affichage ? Cela présuppose en tout cas que la très grande majorité des voyageurs LGBT connaît déjà, ou croit connaître, les comportements à adopter, les attitudes normées, socialement acceptables, à mettre en œuvre dans les endroits non étiquetés comme LGBT *friendly*. Pourtant les espaces ordinaires, sans étiquette particulière, ne sont pas tous synonymes de risques pour les LGBT ; l'absence de l'indication de lieux comme dangereux, où il faut faire attention à l'affichage d'une sexualité non conventionnelle, pourrait-elle donc plutôt être lue comme une volonté de ne pas stigmatiser certains lieux, ou, dans le cas des guides, une forme de marketing territorial visant à souligner les aspects positifs et non négatifs du voyage ?

On pourrait rapprocher cette problématique de l'indication, par le ministère français des affaires étrangères, des zones à éviter dans certains pays que l'on visite, avec une cartographie parlante (en zones orangées et rouges). On se souvient aussi des « no-go zones » à Paris, médiatisées par les télévisions américaines lors des émeutes dans les banlieues parisiennes. Cette cartographie avait donné lieu à une intense contestation, car elle stigmatisait certains quartiers, et a probablement eu des répercussions en termes touristiques et économiques.

Ces réflexions mêlent en tout cas les échelles très grandes du micro-local et très petites du tourisme mondial et des migrations internationales. On perçoit ici une véritable recherche à mener, sur ce rapport entre espaces à risques et espaces rassurants, et ces aspects multiscalaires.

Les espaces rassurants au croisement des disciplines

Il faudrait aussi travailler à la marge de la géographie, ou plutôt aux apports croisés entre la géographie et d'autres disciplines : je pense en particulier à la sociolinguistique et à l'anthropologie culturelle. L'analyse des espaces rassurants a bien montré que les mots, les noms, créaient des frontières, des pratiques, des territoires. Les appartenances communautaires, les identités, se forgent et évoluent notamment grâce à des identifications, des marqueurs verbaux, des codes culturels écrits, oraux, gestuels. Il faudrait creuser ici le lien entre ces espaces et les métaphores du théâtre, en revenant sur la « mise en scène de la vie quotidienne » de Goffman par exemple. Des collaborations peuvent être envisagées avec des chercheurs comme Luca Greco ou Lorenza Mondada.
De très nombreuses autres pistes de recherche interdisciplinaires peuvent être envisagées. Les sciences du sport pourraient être mobilisées dans toute leur diversité, de l'étude des corps au sport-santé, en passant par la sociologie, l'ethnographie, et la philosophie. On pourra imaginer de poursuivre des collaborations, déjà entamées, avec Bernard Andrieu, ou Philippe Liotard.

Enfin, une discipline que j'ai assez peu nommée, tout en la mobilisant largement, est l'histoire. Les relations entre géographes et historiens sont intimes ! Et la géographie des territoires rassurants ne fait pas exception : j'aurais tout à gagner à travailler avec des historiens sur du long terme, il me semble que des comparaisons extrêmement intéressantes pourraient aider à comprendre, ne serait-ce que les origines de la création de territoires rassurants, mais aussi leurs évolutions, les facteurs internes et externes de développement et éventuellement de disparition. En réalité j'ai déjà largement fait appel à cette discipline, en mobilisant l'histoire du sport LGBT mais aussi l'histoire des sciences – et, incidemment, j'y ferai appel en racontant mon histoire personnelle dans la deuxième partie.
Il est frustrant de ne faire qu'évoquer ces pistes ; toutefois, je développerai dans la deuxième partie quelques réflexions sur l'interdisciplinarité, et j'évoque dans cette 2e partie, comme dans le 2e volume de cette Habilitation, les collaborations déjà initiées et en cours sur le sujet.

Sortir des espaces rassurants ?

Enfin, il conviendrait d'approfondir une analyse essentielle, portant sur la possibilité et les modalités de sortie des espaces rassurants.
Les espaces rassurants ne sont-ils que des lieux transitionnels, ou transitoires[145] ? Des espaces refuges[146], qu'il s'agirait de quitter, une fois reconstitués certaines forces et certains capitaux sociaux et économiques ? Comment, pourquoi, à quel moment sortir de ces lieux ?
Thierry Paquot propose une lecture de Georg Simmel, qui éclaire cet aspect. D'après Simmel, l'individu est tributaire du groupe. « Un individu appartient toujours à un groupe qui, de fait, l'intègre dans son périmètre et lui prescrit ainsi ses propres limites frontalières, revendiquées ou contraintes […]. D'où des tensions, des rapports de force, des mises à l'écart, des ruptures qui permettent à un individu de sortir des frontières d'un groupe auquel il ne souhaite plus être identifié[147]. » On retrouve ici, outre le mouvement, la migration, cette dynamique entre l'individu et le collectif, entre différentes échelles, et entre différentes qualités de frontières ; les pistes évoquées jusqu'ici dans cette conclusion se croisent toutes.

Ce questionnement est en lien étroit avec la deuxième partie de cette Habilitation, car de ce questionnement découle naturellement une autre interrogation : si mon parcours de chercheur m'a mené petit à petit à trouver un espace rassurant de recherche, de travail, faut-il en sortir, et comment ? Faut-il à nouveau prendre des risques ? Ou bien ne peut-on pas assumer une pirouette logique, et considérer que, pour ma part, travailler sur les espaces rassurants, comme ceux du sport LGBT, constitue en soi une prise de risque ?

[145] J'utilise à dessein ces termes qui font à nouveau appel à la géographie des migrations, ainsi qu'à la géographie des transports. En outre on peut lire ici une autre piste de travail, presque totalement absente de cette Habilitation : la géographie économique. Les travaux sur les espaces gays et lesbiens ont beaucoup abordé cette question sous cet angle (Blidon, 2008 ; Leroy, 2009).
[146] Lerch, 2015 ; Prieur, 2015. On est ici dans une optique de réponse à une peur, de fuite (un « refuge » est étymologiquement un abri pour quelqu'un qui fuit), qui ne serait que temporaire.
[147] Paquot, 2012, p.23.

2e partie
Positionnement de chercheur

Introduction

Il est inhabituel de proposer l'exercice d'égohistoire de la recherche dans le même volume que la recherche inédite, mais il m'a semblé nécessaire de procéder ainsi, car les deux réflexions s'alimentent et se déroulent de manière tout à fait parallèle. Comme la première partie, cette seconde partie se divise en trois moments assez classiques. Dans un premier chapitre (chapitre 5) plus théorique et méthodologique, j'essaierai de réfléchir aux facteurs qui ont pu guider mes orientations de recherche, les influencer, et peut-être influencer mon écriture et mon travail scientifique. Le second chapitre (chapitre 6) est plus illustratif : je propose de lire mes recherches passées à la lumière des réflexions du chapitre précédent. Comment en suis-je arrivé à travailler sur des espaces rassurants ? Voire à me créer mon propre espace rassurant de chercheur ? Enfin le troisième moment sera une conclusion, dans laquelle je proposerai des pistes de recherche et des questionnements pour la suite de mes recherches.

Cette partie est plus courte – le lecteur, je l'espère, me pardonnera cette asymétrie, et sera peut-être satisfait que je ne m'étende pas autant sur mon égohistoire que sur le travail de recherche inédit présenté dans la première partie.

Les questions qui président à une habilitation à diriger les recherches, me semble-t-il, sont les suivantes : quel a été mon parcours individuel en tant que chercheur, et en quoi ce parcours peut-il être intéressant pour la communauté scientifique ?
Interprétés à mon échelle personnelle et détaillés, ces questionnements peuvent être résumés en quelques interrogations plus précises : pourquoi ai-je travaillé sur les risques ? Quelles ont été mes évolutions sur ce chemin ? Pourquoi ai-je travaillé sur le genre ? En quoi est-ce lié ? Jusqu'à quel point ce travail est-il lié à mon histoire personnelle, à la construction de mon identité ? Et, si c'est lié à mon histoire personnelle, en quoi est-ce que cela peut intéresser la communauté scientifique ? En quoi est-ce que ma situation personnelle a-t-elle pu influencer mon positionnement scientifique ?
Ces interrogations peuvent être résumées en une question qui semblera ici un peu paradoxale : faire ce travail de recul et de réappropriation, certes ; mais pourquoi le faire lire et évaluer ?

Les réponses à ces questions sont évidemment multiples. Une première partie de réponse est, en quelque sorte, administrative, puisque l'exercice consiste à valider une expérience et une compétence d'encadrement qui s'appuie sur une nécessaire capacité de recul. Une réponse plus scientifique consiste à dire que, quel qu'il soit, un travail de réflexion peut être, voire doit être, lu et évalué, qu'il peut toujours apporter quelque chose à la recherche, même si son auteur voire son jury ne peuvent être pleinement conscients des enjeux, des conséquences, des articulations de ce travail avec d'autres menés à d'autres moments, par d'autres personnes.
Une troisième réponse s'attache à redonner de l'importance à la situation personnelle de chaque chercheur. Il n'est pas si habituel pour un chercheur de mettre en avant sa situation personnelle, du moins en géographie et dans la plupart des domaines scientifiques de manière générale – certaines sciences sociales faisant exception. Or, ces recherches en sciences sociales sont essentielles : elles montrent que, même lorsqu'on recherche la plus grande objectivité, il est non seulement honnête, mais intéressant et utile, de préciser quelle est la situation du chercheur, par exemple son environnement culturel, sa langue, ou son genre. Les études de genre ont désormais acté que le sexe, entre autres, avait une influence considérable sur la recherche, l'écriture et la publication de cette recherche. Est-il si difficile d'imaginer que deux géographes, ayant fait le même terrain et avec la même formation, en diront des choses différentes en fonction de leur histoire personnelle, et de leur genre ?

Ce travail d'Habilitation s'intitule « Les espaces rassurants ». Au-delà de la question scientifique – que sont les espaces rassurants ? – à laquelle j'ai tenté de répondre dans la première partie de ce volume, il apparaît nécessaire, dans cette optique de recul et de réflexion sur mon historique de recherche, de poser une autre question : pourquoi ai-je voulu travailler sur les espaces rassurants ? Pourquoi en faire un jalon aussi majeur de ma carrière ? Pourquoi ai-je souhaité construire cette catégorie, et la publiciser de manière aussi forte ?
Ai-je souhaité, avec un tel titre, une telle recherche, m'affranchir d'une forme de peur, en la reconnaissant ?
D'emblée, il me semble possible de généraliser cette question, de l'élargir à la communauté scientifique dans son ensemble. Est-ce que tout chercheur cherche, par définition, à mieux contrôler le monde, et répondre ainsi à une sorte d'angoisse existentielle ? Toute recherche est-elle fondamentalement motivée par la peur ? Tout chercheur ressent-il le besoin de s'approprier un domaine de recherche, comme on s'approprie un territoire, comme on en fait un espace rassurant de recherche ?

Les chapitres qui suivent n'ambitionnent pas de donner des réponses fermes et définitives à ces questions, loin s'en faut ; mais reconnaître ces interrogations, essayer de les creuser, trouver quelques pistes de réflexion, permet au chercheur que je suis, et peut-être à d'autres, de s'approcher non seulement d'une meilleure connaissance de soi, mais aussi d'une recherche scientifique de meilleure qualité.

Ces chapitres sont extrêmement personnels, au sens où je me livre à une analyse que j'espère sincère de mon parcours, et où j'évoque différents moments très intimes de ma vie personnelle ; le tout dans un ouvrage public et scientifique. Ces choix, au-delà de l'exercice, sont motivés par au moins deux raisons majeures :

- Une forme de sincérité scientifique, de livraison, d'ouverture à l'évaluation. Puisqu'il est évident que mon travail doit être évalué par d'autres chercheurs, il importe que de potentiels lecteurs soient à même d'évaluer la part subjective de mes recherches, la part d'histoire personnelle, qui a contribué à aboutir à ces recherches.
- C'est aussi une transgression que de livrer tout ceci, une forme de dépassement d'une frontière. J'y reviendrai en conclusion : mais cet exercice constitue aussi un acte performatif, par lequel j'ouvre ou je quitte mon espace rassurant de chercheur.

Peut-être que certains paragraphes paraîtront déplacés ; j'espère, et j'essaierai, de montrer en quoi, en définitive, ils permettent d'éclairer mon positionnement de chercheur, et peut-être celui d'autres chercheurs. Se livrer soi-même peut aussi être un moyen pour que d'autres, à l'avenir, aient moins peur de le faire. L'exercice de l'Habilitation est aussi une interaction sociale, et nécessite de livrer des clés pour que l'interaction fonctionne. « On n'aborde pas une situation, quelle qu'elle soit, sans y apporter tout un héritage qui s'est construit au fil de son histoire : sa personnalité, ses habitudes, ses modèles, ses valeurs. Sous cet aspect, le rôle de la culture est primordial, car la façon dont on s'est construit, les modèles auxquels on s'est identifié, les expériences relationnelles auxquelles on a été confronté sont eux-mêmes fortement imprégnés du contexte culturel dans lequel ils sont apparus. Or ces expériences passées ont laissé en nous des traces profondes dont on n'a pas toujours conscience, dont nos partenaires n'ont souvent pas les clés et qui heurtent quelquefois les valeurs et les codes qu'ils ont tirés de leur propre histoire[148]. »

Je ne dispose pas, loin s'en faut, de tout l'arsenal théorique qui devrait me permettre d'effectuer cet exercice de manière extrêmement solide. Il s'agit d'une ouverture, et d'une tentative, qui

[148] Picard, 2008, p.86.

s'appuient sur un certain nombre de lectures de base. Je donnerai un exemple, déjà mentionné dans la première partie : il me faudrait consolider ma connaissance des approches intersectionnelles – et ce sera une piste évoquée en conclusion. En effet, « les théories de l'intersectionnalité ont posé en leur cœur la question hybride de la « représentation », à la fois au sens de la description analytique et au sens de la formulation normative d'intérêts spécifiques[149], » et l'exercice que je propose dans les prochaines pages est pleinement un exercice de représentation de soi, dans les deux sens mentionnés par Jaunait et Chauvin. Ils soulignent précisément qu'il ne s'agit pas de nier un « entremêlement de différents registres épistémologiques (l'analytique et le normatif) », qui est inévitable ; mais de l'identifier, de l'assumer, d'essayer de s'y confronter. C'est cette tentative que je propose au lecteur dans les prochains chapitres[150].

Enfin, l'exercice que je propose ici est aussi une narration, et, partant, non seulement une façon de me situer, et de situer ma recherche, mais aussi une prise de parole publique et donc politique : « La narration est une des activités les plus puissantes de construction et d'émancipation de soi dont nous disposons pour agir dans le monde. L'histoire du féminisme et de toute une grande partie des communautés dites « minoritaires », voire minorisées, est ponctuée par une tentative incessante de la part des dominé-e-s de se réapproprier une parole et une histoire qui leur, nous, a été confisquée […]. Se raconter, raconter la vie de nos frères, de nos sœurs, de nos camarades revient ainsi à construire une histoire non écrite, fragilisée par la violence, et à interroger, par la multitude et l'inventivité des genres discursifs déployés, les modes traditionnels de faire l'histoire[151] » (j'ajoute : et de faire la géographie). Le terme « réapproprier » que Greco emploie rappelle très justement la réappropriation territoriale des sportifs membres d'associations LGBT, et la construction d'espaces rassurants. Toutefois, cet exercice comporte évidemment ses pièges – notamment l'essentialisation d'une identité, « le danger [d'une] hyperconscience de la manière dont [j'ai] été construit[152] », le fait de privilégier une catégorie d'interprétation par rapport à une autre, etc. Pour citer encore Greco, que je peux reprendre mot à mot pour désigner mon parcours et ce travail d'Habilitation : « Migrer d'un espace à l'autre, me situer dans les interstices disciplinaires, géographiques, de classe, de genre et de la sexualité, tel est mon parcours : à la recherche constante d'une redéfinition et d'une problématisation du périmètre de mon action, de mon parcours scientifique et de mon corps[153]. »

[149] Jaunait et Chauvin, 2012, p.5.
[150] Jaunait et Chauvin, 2012, p.19.
[151] Greco, 2014, p.113.
[152] Bersani, 1995, cité par Greco, p.123.
[153] Greco, 2014, p.117.

Chapitre 5
Des grilles de lecture personnelles aux approches scientifiques

Chapitre 5
Des grilles de lecture personnelles aux approches scientifiques

Pour commencer à creuser ces questionnements, je propose de répondre en considérant d'emblée le facteur le plus évident d'un positionnement subjectif, voire partial, dans un travail qui se concentre largement sur des problématiques LGBT : l'homosexualité. Ai-je travaillé sur ces sujets relatifs à l'homosexualité, parce que je suis homosexuel, et que j'étais prêt à le faire reconnaître ? Est-ce une donnée pertinente, ou au contraire tout à fait contingente ? Est-ce que mon objectivité de chercheur est mise en cause dans certaines de mes analyses ou conclusions ? Ce facteur, qui apparaît comme le plus facile à identifier, n'en cache-t-il pas d'autres, plus difficiles à mettre à jour ou à accepter ? Est-ce que l'homme blanc, cisgenre, bourgeois, valide et en bonne santé, que je suis, essaie de concentrer l'attention sur un des rares traits non conformes à la norme de ma personnalité et donc de mon être en tant que chercheur, et si oui, pourquoi ?
Il va de soi que le projecteur pointé sur la sexualité ne doit pas occulter les autres contextes personnels qui ont pu présider à la construction de mon parcours de chercheur : le genre, l'origine sociale, etc. Ainsi, je suis un homme, d'origine parisienne, de famille bourgeoise, bien éduquée, sans problème d'argent majeur : les conditions de travail étaient idéales, et ce seul facteur a des implications très importantes en termes de choix et de positionnement de recherche, d'accès aux ressources, etc. Je reviendrai sur certains autres de ces caractères.

Toutefois, l'objectif ici n'est pas d'entreprendre une déconstruction exhaustive de ces contextes et origines de mes choix de recherches – ce serait vain et fastidieux. L'objectif est, en soulignant certains de ces facteurs et en en vérifiant la pertinence, de comprendre l'articulation entre la recherche d'une interprétation individuelle de parcours et la recherche au sens le plus scientifique et le plus public du terme. Une psychanalyse personnelle, autocentrée, n'a en soi aucun intérêt pour la communauté des géographes ; mais inversement, une recherche sans analyse, même minime, d'un positionnement subjectif, est-elle possible et souhaitable ?

L'homosexualité comme clé de compréhension

Je propose de montrer en quoi l'homosexualité est une clé de compréhension, parmi d'autres, de mon positionnement en tant que chercheur, sans que cela n'enlève rien – je l'espère ! – à la qualité scientifique de mes recherches ; et je propose de monter cela en tant qu'illustration applicable par extrapolation à d'autres types de contextes identitaires, éventuellement perçus comme minoritaires.

L'influence de la sexualité – je distingue bien du genre – sur la pensée scientifique est un tabou, ou, pour le moins, quelque chose de très peu pensé – en géographie française. Ce n'est pas accepté comme une réalité scientifique. Tandis que l'influence du genre sur la pensée et l'écriture scientifique commence à être reconnue, grâce à certains travaux comme ceux de Claire Hancock[154], et tandis que les géographies des sexualités commencent à poindre en France, très peu se sont posé la question de l'influence des sexualités sur les écritures de la géographie, et en particulier : en quoi le fait d'être, ou de s'identifier comme, hétérosexuel ou homosexuel, joue-t-il sur la représentation de l'espace, sur la construction d'une théorie de l'espace, sur sa publicisation ? Certains travaux ont commencé à poser cette question : comme souvent, la

[154] Hancock, *in* Bard (dir), 2004.

réflexion est plus ancienne en géographie anglo-saxonne, plus récente en France. Marianne Blidon écrit en 2012 « qu'en France, la géographie des sexualités n'a pas encore produit de réflexion méthodologique et épistémologique concernant le positionnement du chercheur, son rapport à l'expérience et plus largement au terrain[155]. »

Pour poser la question en d'autres termes : personnellement, le fait d'être gay a-t-il une influence sur ma pensée scientifique ? Cette question est difficile, car répondre positivement semble impliquer une invalidation du terme « scientifique[156] », tandis que répondre par la négative semble tenir du déni, s'extraire arbitrairement du positionnement qui veut qu'il y ait une part de subjectivité dans toute recherche, et des questionnements émis jusqu'ici. Bien entendu, se confronter à la complexité est ordinaire pour un chercheur, et donc cette question trouve des réponses multiples. Non seulement un savoir réflexif et situé peut être rigoureux et valide scientifiquement, mais peut-être n'est-il valide que dans ce cas[157]…
Cette question n'est pas seulement une question personnelle, comme on le voit. L'intérêt personnel, pour la compréhension d'un parcours, est aussi un intérêt pour la communauté scientifique. Mais comme pour la plupart des questions relatives à la mise à jour d'une norme non dite, en particulier en matière de sexualité, ce questionnement est confronté à un déni très fort, à une réticence face à la remise en question. Derrière la question « être gay a-t-il une influence sur ma pensée scientifique ? », se dissimule à peine la question « être hétérosexuel a-t-il une influence sur la pensée scientifique ? » Poser la question de son identité, c'est aussi poser celle de ses limites, comme l'indique Dominique Picard (2008), et donc poser aussi la question à autrui. Or cette question peut être perçue comme accusatrice, puisque sous-entendant que la majorité des chercheurs mettent en place une norme sans en être conscients, une norme excluante et discriminatoire[158]. C'est donc assez directement une question politique – « Like gender, sexuality is political », disait Gayle Rubin[159]. Jon Binnie a montré la pertinence et l'importance de poser cette question, et de se confronter à l'inconfort qu'elle faisait surgir[160]. Marianne Blidon insiste aussi sur la spécificité de la question de la sexualité et de la réflexivité, nécessaire et pourtant très peu effectuée, des chercheurs sur ce point : « cette réception académique de la sexualité montrait que ce n'est pas un objet comme un autre et qu'il impose au chercheur un retour réflexif sur sa pratique, *a fortiori* s'il s'agit d'une pratique de terrain. Cela tient en partie à sa nature, sa dimension sociale primordiale[161]. » Je peux ainsi souhaiter que ce questionnement sur mon identité et son influence sur ma recherche incite d'autres à se poser des questions similaires, peut-être non formulées, ou inattendues. Pour citer à nouveau Picard, qui renvoie à Georges Herbert Mead, « nous prenons conscience de notre identité en adoptant le point de vue que les autres ont de nous[162] », ce qui fait référence à la perception qu'autrui peut avoir de moi, mais aussi à la perception que j'ai des autres et que je leur renvoie par mes questionnements.

La question peut être abordée sous un autre angle. De manière très concrète, il y a un lien très fort entre la science géographique et la construction d'une histoire personnelle : l'espace. Cette question de l'espace personnel est intrinsèquement liée à celle de la quête identitaire et donc du positionnement de recherche. « Le territoire forme une sorte d'assise de l'identité et ses différents

155 Blidon, 2012, p.527. Elle note toutefois qu'une évolution rapide est en cours sur ce point.
156 On peut citer ici encore Blidon (2012, p.535): « une des premières raisons du maintien de l'opacité autour de l'engagement corporel des chercheurs sur le terrain est très certainement la peur d'en fragiliser le crédit scientifique. »
157 Blidon, 2008, p.179.
158 On peut rappeler ici l'expression de Warner (1993, p.21) : « So much privilege lies in heterosexual culture's exclusive ability to interpret itself as society. »
159 « Tout comme le genre, la sexualité est politique » (Rubin, 1992, p.171).
160 Binnie, 1997, p.224. Blidon pose aussi cette question de la « gêne » de nombreux chercheurs confrontés à cette question (2008, p.178).
161 Blidon, 2012, p.526.
162 Picard, 2008, p.76.

aspects peuvent être regardés comme autant de repères sur lesquels se dessinent l'image et la conscience de soi » (Picard, 2008). Chaque personne, au cours de sa vie, se construit son propre espace, ses propres espaces, sa propre géopolitique pourrait-on dire. La géographie étudie plutôt l'espace social, du groupe à différentes échelles, mais l'espace individuel en fait partie.
Mon expérience en tant que chercheur mais aussi en tant qu'enseignant peut être interprétée comme une quête des limites justes et des qualifications de cet espace personnel. Comme tout territoire, il se définit par une structure, un contenu, des limites, et des articulations avec les autres territoires.

Le fait d'être gay m'a conduit à une vision particulière de mon espace, à une méfiance vis-à-vis des intrusions, à une compréhension des normes des espaces des autres qui n'est pas immédiate. Il m'a aussi conduit à protéger cet espace, à construire des barrières, des cercles concentriques complexes autour de ma personne (Hall, 1962). Sans doute, ceci est valable pour tous, puisque tout le monde construit différents cercles autour de soi, où peuvent pénétrer différentes personnes ; par exemple, ceci est valable pour toute perception de discrimination qu'une personne peut ressentir, une personne de couleur dans un monde majoritairement blanc, une personne corpulente, avec un handicap physique, ayant une maladie particulière, ou plus simplement ressentant une violence par rapport à une situation sociale ou économique... Dans tous ces cas, la personne se construit des *territoires rassurants*, à différentes échelles et avec différentes « textures », par rapport à un environnement, des territoires sociaux externes perçus comme violents. Ceci souligne que cette construction de l'espace change d'une personne à l'autre, et notamment en fonction de son genre et de sa sexualité. Il faudrait ici faire appel aux travaux de chercheurs sur les « subcultures[163] », ce qui constitue une intéressante piste de travail pour l'avenir.

Dans ce contexte, il n'est pas anodin que ma recherche se soit portée vers l'étude des risques, de la construction d'espaces patrimonialisés, protégés, de *safe places*. C'est un fil rouge qui guide ma recherche, mais aussi mon enseignement, depuis le début de ma carrière.

L'implication érotique du chercheur

Mais, si mon homosexualité a été décisive sur certains positionnements et certains choix de thèmes de recherche, a-t-elle pu entraver ma recherche d'objectivité scientifique ?

Il est évidemment compliqué de répondre directement à cette question[164], et la réponse serait sans doute vaine et n'apporterait rien de neuf ; mais je propose de décaler un peu le propos par rapport à cette question, en la poussant un peu plus loin et en m'appuyant sur les travaux d'autres chercheurs.

En effet, ce qui est ici en question est la relation entre le chercheur et son sujet, l'implicite et l'explicite, le conscient et l'inconscient ; je ferai appel ici à un article de Sébastien Chauvin justement intitulé « Les placards de l'ethnographe ». Chauvin explique que le « placard » ethnographique renvoie à l'idée que les questions épistémologiques et éthiques s'entrelacent sur le terrain, avec des enjeux complexes autour de la dissimulation ou du *coming out* (il utilise à dessein

[163] Si le dictionnaire Larousse définit simplement une subculture comme une « culture particulière à un groupe et singulière par rapport à celle des autres groupes, tout à la fois aux yeux de ces derniers et à ses propres yeux », diverses écoles ont approfondi ce concept notamment pour en souligner les aspects subversifs et le rôle dans les constructions identitaires. On pourra lire par exemple Jaurand (2015) pour une analyse du concept illustré par un exemple de territoire approprié par une communauté gay.
[164] L'affirmation « je pense que je suis objectif » est assez proche du paradoxe du menteur (« je mens »). La formulation même est contradictoire.

cette expression issue d'un registre LGBT (Sedgwick, 1990), tout en élargissant la métaphore, en ne limitant pas la révélation à celle d'une sexualité) : « la transparence sur les intentions de la recherche est souvent conçue comme une condition de l'égalité épistémologique, elle-même vue comme un critère de respect interpersonnel[165]. » Mais la question de la nécessité de la transparence mérite d'être posée et critiquée : « Pour quelles raisons scientifiques, **tactiques** ou éthiques est-on amené à faire divers *coming-outs* sur le terrain, et selon quelle chronologie[166] ? » (c'est moi qui souligne l'adjectif « tactique »).

Ce sont notamment les gays et les lesbiennes qui ont commencé à réfléchir, historiquement, à ces interrogations concernant le placard de l'ethnographe. Il est fréquent qu'un individu stigmatisé choisisse de travailler sur sa « tribu », avec des effets considérés comme positifs de la mise en avant de son appartenance à la minorité étudiée (Lewin, Leap, 1996). Il me semble que, dans mon cas personnel, c'est ce qui s'est passé, même si j'ai commencé très tardivement mes recherches sur le milieu LGBT. Cela a donné lieu à un bénéfice certain : par exemple, mes relations interpersonnelles avec les membres des conseils d'administration des associations m'ont permis d'obtenir les données statistiques des adhérents de ces associations probablement plus facilement qu'une personne non membre, ou hétérosexuelle. Il me semble avoir profité d'une forme de présomption positive : pour les associations, le fait que je sois gay était rassurant, les données seraient entre de bonnes mains. C'était une forme de sécurité vis-à-vis de certaines peurs et de la fonction protectrice des associations. Je peux confirmer avoir joué de cette proximité pour renforcer cette présomption et cette confiance que les associations et leurs membres ont placé en moi. Toutefois, comme l'indique Chauvin en conclusion de son article, « le « outing » de certains secrets ou la déconstruction de certaines logiques de domination internes au terrain étudié ne sont jamais sans coût et supposent d'en anticiper les effets sociaux au sein d'un univers conflictuel. » (p.14) Dans mon cas, par exemple, un coût de cette stratégie, ou du moins une difficulté à gérer, réside dans les stratégies de publication de mes résultats. Pour un chercheur, il est important de publier les données à partir desquelles il parvient à ses résultats, de manière à ce que la démonstration puisse être reproduite. Or, même si les données statistiques dont je dispose sont anonymisées, une bonne partie d'entre elles constituent ce que les associations perçoivent comme une liste de personnes homosexuelles, réparties par communes, avec d'autres données qui peuvent dans certains cas faire franchir assez aisément la limite de l'anonymat, par exemple dans les communes de petite taille. De la même façon, les cartes que j'ai pu réaliser par association fournissent des indications sur les adhérents, leur lieu de vie, que je relie à divers indicateurs. Or, ce sont des personnes que je peux connaître et reconnaître. Je dois donc disposer de ces données et résultats avec une attention extrême, qui dérive directement de mon choix de profiter de ma proximité avec le monde LGBT sportif pour obtenir ces données. En termes plus simples : leur confiance m'engage, en tant qu'ami et en tant que chercheur.

C'est pourquoi il m'a été nécessaire de commencer à lire quelques ouvrages sociologiques sur la distanciation et l'engagement du chercheur, à commencer par quelques classiques (Elias, 1996 ; Filleule, 2001 ; Fleury-Vilatte, Walter, 2003 ; Cefaï, 2010 ; Broqua, 2009). Il n'est pas utile de synthétiser ces recherches ici, et ce serait de toute façon œuvre extrêmement partielle tant mes connaissances demeurent limitées sur ce point ; mais je peux en tirer une analyse personnelle dans le cadre de cette distanciation. Ces lectures m'ont *rassuré*. Elles ont confirmé que la complexité et la réalité de mon implication pouvaient être cohérentes avec la solidité scientifique de mes recherches ; idée qui allait de soi auparavant pour moi, mais il est toujours bon de pouvoir étayer ses ressentis ou ses méthodes sur des textes méthodologiques confirmés. Ces lectures ont donc contribué à renforcer *l'espace rassurant* de mes recherches, et en quelque sorte me permettent de présenter ce travail d'Habilitation sans souffrir d'une impression d'illégitimité.

[165] Chauvin, 2017, p.3.
[166] Chauvin, 2017, p.2.

Mais la nécessaire implication du chercheur ne s'arrête pas là ; il me fallait aussi creuser le lien particulier avec le genre et la sexualité du chercheur. Ainsi, Hollway et Jefferson (2012) ont montré la nécessaire érotisation de l'intervieweur en situation d'entretien. Ils montrent que la sexualité rentre bien en ligne de compte ; elle est même productive, à condition de savoir l'identifier, de la nommer (Huysamen, 2016). Dans le cas de mes recherches, cette érotisation est une évidence. Je me suis servi de ce positionnement complexe – la position quelque peu dominante du chercheur, mais aussi la sexualisation de mon corps, la fabrication d'une confiance au sein d'un monde associatif, etc. – pour créer, entre les personnes interviewées et moi, une bulle rassurante, un territoire rassurant, qui a permis de libérer la parole. J'ai consciemment – sans doute pas toujours ! – favorisé mon érotisation pour obtenir des réponses, des données, du matériel de recherche.
Est-ce que la fin justifie les moyens ? Est-ce que cet érotisme assumé modifie les résultats de la recherche ? Peut-être, mais cet érotisme existe dans toute recherche, sans toutefois être assumé et identifié la plupart du temps. Il importe d'en être conscient, de comprendre quels obstacles permettent d'être dépassés grâce à cette stratégie, et de rechercher avec attention les biais qui pourraient en dériver : Gayle Rubin a bien montré combien le monde académique était réticent à traiter du sexe et des sexualités ouvertement, sans suspicion ou pruderie, bien que la capacité érotique intervienne dans l'activité scientifique[167] ; pourtant, il est utile, voire nécessaire, de se confronter à la question, comme l'affirme Esther Newton : « Il est temps de prendre en considération l'érotisme, à la fois le nôtre et celui des autres, si nous voulons réfléchir à ses implications pour notre travail[168]. »

Un autre exemple personnel en témoigne : je suis un homme marié, mais il se trouve que, par choix, je ne porte pas d'alliance. Le comportement des répondants change-t-il en fonction de ce détail ? Je n'ai pas connaissance de recherches sur ce point précis, mais dans mon vécu de chercheur-intervieweur, la réponse est oui. Il me semble toutefois que ces ajustements de comportements restent très minimes, et n'ont pas d'impact sur les recherches : j'ai au final peu appuyé mes résultats sur les entretiens directs, et quand cela a été le cas j'ai toujours choisi de sortir très vite de mon « placard ethnographique », à la fois en tant que gay et en tant qu'homme marié, alliance ou non.

Le biais de recherche lié au genre, à la sexualité et à la sexualisation peut être minimisé, mais il est toujours présent. Il importe d'en être conscient, et de le souligner notamment dans le cas d'une recherche dont l'exemple majeur concerne les communautés sexuelles minorisées.

L'espace, la peur et la fuite comme grilles de lecture

L'implication érotique du chercheur n'est pas seulement un instrument de libération de la parole ; elle est aussi une réponse, personnelle, à un besoin de reconnaissance. Le chercheur doit être reconnu comme tel, mais ce besoin s'imbrique plus ou moins consciemment dans le besoin d'être reconnu comme personne, avec certaines valeurs – une personne à l'écoute, intelligente, qui travaille pour la communauté, etc.

Il me semble qu'ici encore, le fait d'être gay comporte des conséquences en termes d'ajustements par rapport à ces positionnements. L'homosexualité est construite socialement comme une marge, un comportement en dehors de la norme majoritaire. Cette marge est spatialisée, et elle

[167] Rubin, 1992. Cette réticence est encore plus forte concernant l'homosexualité (Lefèvre, 1998).
[168] Newton, 1993, p.8 : « We must begin to acknowledge eroticism, our own and that of others, if we are to reflect on its meaning for our work. »

comporte un aspect sur lequel je voudrais revenir à présent, et qui poursuit le parallélisme avec la première partie de ce travail : la peur.

La peur est une grille de lecture de mes choix de vie, tout autant que de mes choix de recherche sur les risques et les espaces rassurants. Elle n'est évidemment pas uniquement liée à l'homosexualité. La peur peut dériver de bien d'autres facteurs, comme par exemple le monde bourgeois qui a constitué mon environnement familial, un monde où l'argent n'était pas abondant mais pas rare non plus, un bien précieux, qu'on pouvait perdre. Quant au confort dans lequel j'ai grandi, on m'a toujours bien fait comprendre qu'il pouvait n'être que temporaire. L'amour dans lequel j'ai été élevé a été contrebalancé, parfois de façon traumatique, par des périodes d'abandon, explicitement décrites comme des moyens de me faire mûrir, de me préparer à la dureté de la vie. La peur de perdre du confort, la peur de l'abandon, de la solitude, de la douleur physique et morale, sont des peurs au moins aussi présentes dans ma vie que la peur liée à la conscience de la marginalité liée à l'homosexualité.

La peur engendre une gestion de la peur ; une gestion des risques. Je peux analyser une partie de mon enfance et de mon adolescence par ce prisme de la gestion des risques – peut-être que tous, nous pouvons envisager notre vie sous cet angle. Il s'agissait de se construire un monde, un espace propre, avec mes propres règles, mes propres frontières ; quitter cette « assignation à territorialité » (Hancock, 2009) forgée tant par l'hétéronormativité sociale ordinaire, que par ma peur.
Bien sûr, être à la marge a constitué aussi une opportunité, un espace de liberté et sans doute de créativité. Je ne peux approfondir ce sujet ici, mais de très nombreuses problématiques lui sont liées. Par exemple, le fait de me sentir à la marge m'a fait construire des frontières différentes, et ici les travaux géographiques sur marges et frontières seraient sans aucun doute d'une grande utilité pour la distance critique[169].

Pour ne pas non plus trop m'étendre sur une histoire personnelle de vie, il faut souligner ce qui peut être pertinent par rapport à mon égohistoire en tant que chercheur. Ici, le trajet intellectuel a été celui d'un passage d'une volonté de fuir le réel, à une volonté de s'y confronter, de le contrôler, puis de le refaçonner, de l'ajuster. A la perception du risque a succédé la volonté de gestion du risque puis le désir de façonner un espace rassurant, pour reconquérir un territoire, et construire une identité positive et non réactionnelle.

C'est aussi sous cet angle que l'on peut considérer logique que je sois devenu géographe : n'est-ce pas une façon d'essayer de comprendre, voire de contrôler, l'espace, le monde autour de soi ? A la fuite et à la marginalisation ont succédé la reterritorialisation : création de digues, puis réappropriation territoriale, et restructuration des territoires.

L'international comme horizon de fuite, horizon de définition, puis réseau

Une autre clé de compréhension de mon identité de chercheur, intrinsèquement liée aux précédentes, est celle de l'international, ou plus précisément de la mobilité et du changement d'échelle.

En réponse à la violence perçue de mon espace intime, proche, familial et social, il fallait fuir, et loin : changer de langue, de culture, de réseaux. A la marginalisation au sein d'un espace social

[169] Il se trouve que, pendant que j'écrivais cette Habilitation, le programme de certains concours d'enseignement en France a porté sur les marges, et en conséquence de nombreux ouvrages ont paru, que je n'ai pas eu le temps de lire. Je citerai toutefois Tournier (2016) et Milhaud (2017).

proche, j'ai répondu par une migration concrète, dès que j'en ai eu la possibilité. Insatisfait par les mondes imaginaires de l'adolescence, je suis allé chercher de nouveaux mondes à l'étranger : en Angleterre, en Italie, notamment. Ces deux pays correspondaient aussi à des lieux où j'avais séjourné dans mon enfance, et qui avaient peuplé ma mémoire de souvenirs ; à des réappropriations territoriales et culturelles.

J'avais habité plusieurs années en Italie étant enfant, et j'avais eu le désir d'y retourner, aussi longtemps que je m'en souvienne, non pas de manière ponctuelle et touristique, mais de façon plus durable, en tout cas plus longue, avec l'idée (consciente) de mieux comprendre ce pays et de mieux me comprendre moi-même, mon enfance, mes souvenirs, mon attirance pour ce pays.
A l'inverse de raisons qui auraient pu être purement pragmatiques (une orientation de laboratoire, une bourse, une directive d'un professeur…) ou de fond (une étude comparative avec une situation française, une situation à l'international particulièrement pertinente par rapport à un sujet de recherche qui me passionnerait…), ce choix peut donc être analysé comme quelque chose de très personnel, et donc de significatif en termes psychologiques.
Mon parcours a ensuite été très international, malgré une accroche institutionnelle strictement française. Après six années de recherches italiennes (maîtrise, DEA, thèse), suivies de quelques années de valorisation, colloques, publications, en lien avec l'Italie, j'ai arrêté mon travail sur l'Italie pour me recentrer sur Dunkerque, suite à mon recrutement à l'Université du Littoral. Mais très rapidement, je me suis investi dans le CNFG et j'ai été élu vice-président du CNFG, en charge des relations internationales. A ce titre, je suis de nouveau entré dans une phase très internationale, qui se poursuit encore actuellement.

Ce parcours et cette attirance vers l'international peuvent donc, à mon sens, être lus de manière non pas strictement disciplinaire, mais aussi personnelle, les deux prismes se nourrissant l'un l'autre. La lecture personnelle, a posteriori, me permet de distinguer trois grandes phases de ce parcours international : l'horizon de fuite, l'horizon de définition personnelle, enfin l'identité de réseau.

L'horizon de fuite paraît peut-être une expression exagérée, et sans doute pas la seule façon de considérer mes premières approches de l'international. Pourtant, il s'agit d'une réalité. Je suis parti à Pise en 2000, pour mon mémoire de maîtrise sur le delta du Pô et dans le cadre d'une bourse à l'Ecole Normale Supérieure de Pise, pour fuir la France, et en particulier mon monde qui me paraissait étouffant. Cette ligne est à resituer dans le cadre de l'homosexualité et des territoires sociaux et familiaux normatifs. J'avais rempli ma mission vis-à-vis de ma famille : j'avais intégré, en 1998, l'Ecole Normale Supérieure et je m'étais assuré un salaire et un avenir professionnel. L'année suivante, j'avais terminé ma licence de géographie et préparé une licence d'anglais – déjà, l'international comme respiration. J'avais besoin de quitter un monde où j'étais parfaitement intégré, un monde de concours, de reproduction sociale, de normes auxquelles je m'étais parfaitement adapté ; mais un monde où ce « je » était biaisé, construit, presque malhonnête, et en tout cas malheureux. J'avais besoin de faire respirer ce « je », de le faire vivre, et l'international m'apparaissait comme la seule voie à la fois faisable matériellement, financièrement et scientifiquement, intéressante pour comprendre mon parcours personnel, et suffisamment éloignée de ma norme ordinaire.
Il faut bien sûr noter que le voyage, la fuite, m'ont été *possibles*, permises, par mon confort de vie bourgeois. Comme diraient M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, le voyage, notamment à l'international, est une caractéristique fondamentale de la bourgeoisie[170]. En fuyant, je ne faisais que mettre en acte quelque chose de bourgeois et de familial. Bref je me retrouvais enfermé dans un paradoxe, ou une autre aporie : je ne pouvais pas fuir, puisque partir, c'était confirmer mon

[170] Pinçon et Pinçon-Charlot, 2000.

identité familiale. Peut-être qu'on peut y voir la fugue un peu immature d'un adolescent gâté par la vie.

Petit à petit, comme souvent, cet horizon de fuite est devenu un horizon de construction personnelle. La respiration que l'international m'a permis de prendre a permis de donner de l'air aux parties nécrosées de mon « je »… qui ont finalement trouvé leur place dans un ensemble complexe d'émotions et de représentations. Comme probablement toute personne qui change de pays, on découvre peu à peu les parties auxquelles on adhère, et les parties auxquelles on résiste ou qui nous résistent, sur le plan de la culture, de la langue, des relations sociales… L'horizon de fuite, horizon espéré et désiré, une fois réalisé, devient frontière, horizon de délimitation, et partant horizon de définition personnelle, qui replace en contexte le pays de départ, sa culture, ses normes, et qui permet de les accepter de manière différente, comparative, avec du recul. Le même processus est à l'œuvre scientifiquement lors d'analyses comparatives, et ce n'est pas un hasard que mon parcours de recherche soit aussi axé sur des études comparatives.

La troisième étape est la constitution d'une identité de réseau – par opposition à une identité nationale ou binationale, ou encore internationale. Par le contact avec l'international, la prise de conscience d'une identité française a été réelle, mais accompagnée de la certitude de l'imperfection, de l'incomplétude, de cette définition identitaire. Je n'ai jamais été italien, même partiellement, mais je ne pouvais pas être seulement français ; et je ne savais pas quel exutoire trouver à cette aporie. L'étude de la résilience, des systèmes complexes, la montée en puissance des pensées sur les réseaux, m'ont fourni un cadre de pensée pour comprendre ce positionnement identitaire individuel, à la croisée de plusieurs inscriptions communautaires, et surtout dans une identité de réseau, non ajustable à la simple géométrie euclidienne de territoires enfermés dans des frontières linéaires, bidimensionnelles.

C'est ainsi que cet horizon international, et de forte mobilité, permet de comprendre une grande partie de mon trajet de chercheur et de certaines idées qui traversent mes travaux :

- Les aspects comparatifs, la comparaison avec d'autres cultures, d'autres méthodes
- La facilité linguistique, et peut-être la facilité de contact
- La réflexion sur les mobilités, les frontières, les catégorisations des territoires
- La réflexion sur la fuite et sur le risque

Pour faire encore un parallèle avec la première partie de cette Habilitation, de nombreuses pistes de recherche évoquées en première partie peuvent se lire à nouveau ici. Par exemple :

- un approfondissement du travail sur la figure de l'étranger de Simmel : étais-je finalement plus étranger en Italie, ou en France, compte tenu de mon parcours, de ma marginalité ?
- la création de réseaux internationaux, d'archipels, de communautés LGBT
- un travail sur le lien entre les migrations internationales et les espaces rassurants

Enfin, ces thèmes du risque et de l'international peuvent se croiser et s'alimenter par le prisme d'une autre discipline : la géopolitique. Or, il se trouve que mon parcours d'enseignant a été marqué par une seule constante, en seize années et cinq universités : les cours de géopolitique. Mon parcours sur le plan pédagogique peut-il donc également être lu et compris au travers de cette approche réflexive ? Est-il autre chose que le résultat un peu arbitraire de distributions de cours lors de réunions de fin d'année ?

La géopolitique personnelle du risque et de l'espace sécurisé

La géopolitique au sens strict s'entend à une échelle internationale. Par métaphore ou extrapolation toutefois, le terme peut être appliqué à d'autres échelles, jusqu'à l'échelle individuelle, et désigner l'organisation des relations interpersonnelles : la mise en œuvre de frontières, les transgressions, les agressions, les conventions, les accords, entre les individus.

Je proposerai ici deux lectures – brèves – de mon rapport à la géopolitique dans ce sens élargi, deux façons dont la géopolitique, dans ses diverses composantes, a influencé mon parcours : dans ma pratique pédagogique, et dans ma vie personnelle. Ces deux analyses relativement superficielles peuvent toutefois servir, ici encore, à prendre du recul sur mes recherches, en affinant ma situation de chercheur.

Dans ma pratique pédagogique, j'ai donné des cours de géopolitique sans discontinuer depuis ma toute première année de monitorat, en 2002, à Aix-en-Provence. Très rapidement, le jeune enseignant que j'étais a proposé à ses étudiants des métaphores micro-locales pour leur faire comprendre certains processus à l'œuvre dans les relations internationales. La salle de classe se transformait en macro-région, en continent, en organisme intergouvernemental, en système des relations internationales. Je divisais la classe en groupes, en lobbys, en Etats, en ONG, en entreprises pétrolières. Je lançais des jeux de rôles. Je demandais comment ils réagiraient si nous étions enfermés dans la salle et que nous n'avions droit qu'à une quantité limitée de ressources, par exemple de l'eau ; et ce qui se passerait dans ce cas si certains étaient plus puissants que d'autres, si certains s'alliaient à d'autres, etc.
Petit à petit, en enseignant, j'ai compris que la chose enseignée pouvait m'apprendre beaucoup sur moi-même, sur mon rapport à l'espace, à la domination, au conflit. Enseigner la géopolitique m'a aussi fait prendre du recul sur tout cela : le rapport de domination de l'enseignant par rapport à l'étudiant, qui n'est pas le même que par rapport à un groupe d'étudiants, ou des représentants d'étudiants. J'ai aussi appris à mieux me mouvoir dans la salle et à mieux jouer de la scène qui m'était offerte ; à prendre conscience de mon espace, et à respecter l'espace des étudiants. Je donne souvent en exemple une stratégie d'intrusion ou de pression, à l'échelle internationale, et je la traduis à l'échelle micro de la salle de classe, par exemple en m'approchant de manière excessive de la table d'un étudiant, en me penchant – brièvement – au-dessus de lui ou d'elle, ou en faisant mine de m'emparer de ses ressources : une agression, mais à quel moment est-ce que le autres étudiants – Etats, régions, organismes divers – réagissent-ils ? Pourquoi accordent-ils tant de confiance à l'enseignant, qu'ils n'ont pas réellement choisi ?
Donner ces cours, apprendre des techniques pédagogiques, est aussi un exercice d'humilité et de recul sur soi, de respect des autres, de vie collective ; ce long apprentissage a contribué à mieux former les limites de mon espace rassurant, et à mieux comprendre quelle était ma géopolitique personnelle, quelles intrusions je pouvais accepter ou contre quelles menaces je devais me défendre.
Plus tard, lorsque j'ai commencé à donner des cours sur les risques, j'ai souvent repris ces mêmes stratégies de comparaison avec l'échelle de la classe. Comment l'étudiant se protège, comment il établit une stratégie de gestion du risque lorsqu'il prend un risque – est-ce qu'il triche ? Est-ce qu'il regarde son téléphone portable en cours ? Est-ce qu'il n'ose pas répondre à une question ? Est-ce que le risque majeur est la mauvaise note, ou la baisse de la cote de popularité parmi ses camarades ? Et de mon côté, est-ce que je n'avais pas exactement les mêmes questions à me poser ? Dans quelle mesure est-ce que, en tant qu'enseignant, je suis honnête ? Est-ce que je triche en préparant mes cours, en répondant un peu à côté d'une question, en n'assumant pas une erreur ou un oubli, en me faisant passer pour quasi infaillible, en essayant de maintenir une stature ? Ou au contraire, est-ce que je triche en essayant de me rapprocher des étudiants, de faire

en sorte qu'ils m'apprécient, est-ce que ma notation s'en ressent ? Quel besoin ai-je de reconnaissance ? Quels risques est-ce que j'encours ?
Est-ce que la salle de classe, pendant *mes* horaires, est mon territoire rassurant ? Est-ce que les étudiants sont les garants de cet espace rassurant (les témoins de ma science, de ma performance), ou des risques, des menaces internes sur cet espace rassurant ?

Il n'existe évidemment pas de réponse unique à toutes ces questions : il est simplement important de les poser régulièrement, de se remettre en question, et, pour anticiper la conclusion générale de cette Habilitation, de sortir, parfois, des espaces rassurants.

Ma géopolitique personnelle ne s'est pas limitée à des métaphores autour de ma pratique pédagogique. Je ne veux pas revenir sur la création d'espaces rassurants autour de moi, sur mes méthodes de gestion des risques sociaux ; mais on peut lire avec cette entrée géopolitique (au sens large) l'insertion dans divers cercles communautaires dans ma vie personnelle et professionnelle : le monde universitaire par exemple, ou le CNFG, mais aussi le monde associatif gay et lesbien, mon milieu familial élargi… Ce sont des sphères auxquelles j'appartiens, et que j'ai participé à modifier en retour : des territoires qui m'ont façonné mais qui sont en retour aussi façonnés par moi, même de façon minime. On peut à nouveau faire appel à Hall[171], qui décrit ces différentes sphères autour de soi, de l'intime au public, et explique bien que nous mettons en place des comportements de défense – je dirais des stratégies de gestion des risques, peut-être de résilience.
Cette prise en considération de l'appartenance à plusieurs communautés, à plusieurs cercles, permet de se dégager des risques évoqués plus haut, notamment de l'enfermement dans une interprétation mono-catégorielle et systématique – tout lire à l'aune de l'homosexualité. On peut dire avec Minnie Bruce Pratt que la mise en avant unique et systématique de l'homosexualité comme catégorie d'interprétation est même « dangereuse », dans la mesure où elle élimine, ou dissimule, d'autres catégories qu'il est tout aussi essentiel d'interroger, comme, dans le cas de Pratt, son identité de femme blanche privilégiée[172].
La prise de conscience progressive de l'appartenance à plusieurs communautés est peut-être le meilleur antidote à la peur de l'entre-soi, tout autant qu'à la peur de l'autre. Car ce que la géopolitique nous apprend, c'est qu'il n'y a pas seulement une peur de l'autre, mais un système de peurs, à différentes échelles, quelque chose de complexe, et d'évolutif ; qui nécessite une gestion des risques en forme de résilience, et non quelque chose de linéaire et rigide. Ceci rappelle la remarque de Mitchell et Townsend, comparant la gestion traditionnelle des risques à une défense linéaire, organisée autour de murailles d'enceintes des villes, et l'opposant à la résilience, comme composition de nombreuses formes et échelles de défenses face à des menaces multiformes[173]. Et cela rappelle aussi, encore une fois, les sphères de la proxémie de Hall (1962), tout autant que la conclusion du chapitre 4 de la première partie, où j'ai montré la mise en place de différents cercles d'espaces rassurants, différents degrés de protection et d'ouverture.

Se refermer sur un entre-soi n'est pas non plus une solution. Ceci est également un apprentissage lié à la géopolitique, mais aussi à mes recherches – j'ai évoqué dans la première partie la disparition de la qualité rassurante d'un espace, lorsque la communauté s'enferme. L'entre-soi, ce

[171] Les travaux de Hall (1962) sur la « proxémie » ont engendré un très vaste champ de recherche sur ce plan. Pour Hall, la proxémie est la façon dont les hommes structurent inconsciemment leur espace.
[172] Pratt est citée par Fox et Ore, 2010, p.629.
[173] « Traditionally, there was safety in numbers and in surrounding walls. Now, urban security and resilience are grounded in patterns of connectivity. And defensive rings have fragmented and recombined. They no longer surround entire settlements and separate them from the countryside, but enclose countless, scattered network access points – from airport departure gates to password-protected personal computers. » (William J. Mitchell et Anthony M. Townsend, *in* Vale et Campanella, 2005, p.331).

« groupement de personnes aux caractéristiques communes, » qui exprime une distance consciente vis-à-vis de groupes opprimés ou opprimants[174], est une forme de violence et partant une forme de risque. Plus précisément, il est comme cette forme de gestion du risque, qui, pour éviter de petits désagréments, produit en réalité une situation de risque majeur. Il est comme l'enfermement dans une résidence fermée et grillagée. Il est comme la digue qu'on ne cesse de surélever tandis que le fleuve s'élève lui aussi ; les hommes, en essayant d'éviter des crues régulières, endiguent le fleuve, lui interdisent de déposer sa charge ailleurs que sans son propre lit, et donc accélèrent sa surélévation. Dans le même temps, la digue procure un sentiment de sécurité, et les hommes construisent plus près du fleuve[175]. L'enfermement produit une situation pré-catastrophique.

Et j'utilise sans cesse cette comparaison, bien entendu, en cours.

Conclusion du chapitre 5. Des cadrages complexes à une question simple

Il s'agit donc, dans ma recherche comme dans ma vie personnelle, de travailler sur les diverses frontières, les codages, les pratiques, qui délimitent des territoires rassurants et les communautés qui s'y façonnent. Ces frontières peuvent être intérieures au territoire perçu comme rassurant. M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot diraient, toujours à propos de la bourgeoisie (dont un des attributs, d'après eux, est la maîtrise de l'espace), qu'il y a création de « barrières de l'entre-soi ». J'évoquerais plutôt les changements d'échelles des territoires rassurants : parfois *ma* salle de classe, et parfois mon espace intime lorsque la classe devient non rassurante ; parfois mon équipe lors d'une confrontation sportive, et parfois le gymnase entier par rapport à un monde extérieur discriminant ; parfois un quartier de ma ville – et j'emploie le pronom personnel à dessein – et parfois un pays où la législation est plus protectrice qu'ailleurs pour les personnes homosexuelles.

Il convient de faire ses comptes avec cette complexité. C'est un défi permanent, car chacun doit se débattre pour comprendre et faire accepter ses propres limites, ses propres territoires, ses communautés, ses cercles, au sein de la société, d'une société qui cherche le plus souvent à faire rentrer dans des cadres, des catégories bien nettes. Je reprends ici encore Chauvin et Jaunait, qui expliquent bien que ces catégories sont souvent abstraites, mais que leurs effets sont bien réels : les individus « se démènent avec les effets réels de ces cadrages indigènes et de leurs angles morts. » Ils proposent de « revenir aux acteurs concrets » pour comprendre comment « une bonne part de la vie sociale consiste à jongler avec les abstractions qui, comme tous les faits sociaux, sont réelles dans leurs effets[176]. »

En termes de recherche, tout ceci aboutit à poser une question simple, mais dont la réponse est extraordinairement compliquée. Je peux la poser en reprenant les termes exacts de la citation ci-dessus : quels sont les effets réels – sur mes recherches – de ces cadrages indigènes et de leurs angles morts ?

[174] Tissot., 2014, p.1.
[175] Patrick Pigeon (2005) a bien expliqué ce « risque digue ».
[176] Jaunait et Chauvin, 2015, p.63.

Chapitre 6
Une lecture psychanalytique des travaux de recherche ?

Chapitre 6
Une lecture psychanalytique des travaux de recherche ?

Introduction du chapitre 6. « Prendre des risques » ?

A la suite de ces réflexions sur mon positionnement en tant que chercheur, et sur les motivations personnelles qui ont conduit à poursuivre ces recherches, il est possible de relire mes travaux par ces prismes très personnels, et d'essayer ainsi de les repositionner dans ce double plan de la recherche scientifique et de la recherche de soi.

L'ensemble de mes travaux de recherche sur les risques semble aboutir à la même conclusion, guère étonnante : il faut certes gérer tel ou tel risque, mais sans oublier de vivre. La gestion d'un risque identifié est très souvent possible et souhaitable, mais la focalisation sur ce risque, le déploiement excessif d'énergie et de moyens pour la gestion de ce risque, comportent un risque inverse, celui de déshabiller Pierre pour habiller Paul, d'augmenter un autre risque en gérant le premier. Hervé Flanquart (Zwarterook, 2013) parle d'un « panier de risques », un ensemble changeant, évolutif, propre à chacun. Il s'agit de trouver son parcours personnel, naviguer entre ces différents risques, essayer d'éviter d'être blessé ou pire. Tous ces risques constituent des menaces pour la vie et le bien-être. La gestion des risques comporte en soi le risque de ne pas vivre pleinement, d'être envahi par les peurs, de laisser les angoisses nous gouverner. Comment gérer tous ces risques ? Comment vivre, de façon joyeuse et simple, tout en gérant les innombrables risques auxquels nous sommes confrontés ?
Je reprendrai ici une citation d'un article que j'utilise souvent en cours (sur les risques, ou sur la géopolitique), de Denis Duclos[177] ; article qui, malgré une langue très soutenue et pas toujours accessible, a le mérite de soulever de nombreux questionnements, et d'y répondre en grande partie, de façon politiquement assumée :
« Pas un jour où les médias n'affichent les dangers de vivre d'exister dans l'époque. Chacun se prémunit contre l'alerte permanente, mais notre joie de vivre est entamée. Nous devenons des citoyens inquiets, bardés de phobies, caparaçonnés de rites sécuritaires, enveloppés de défiances réciproques. Quels pouvoirs laissons-nous grandir à l'ombre d'un tel climat obsidional ? Le vrai risque du risque n'est-il pas d'appeler le pire, en nous convainquant de son omniprésence ? »
L'article poursuit : « Remplaçant les peurs de la damnation ou de la famine, le risque est d'abord un outil d'influence. Comment le public, capturé par d'omnipotents consortiums d'assurances, interpelé par des myriades de policiers et d'agents de sécurité, soutenu par des armées d'ingénieurs fiabilistes, de contrôleurs sanitaires ou d'assistants-psychologues, travaillé par l'alarmisme des journalistes, peut-il oublier que le risque est un immense gisement de profit, d'emploi, et surtout d'autorité ? »

Comment ne pas me poser également cette question ? Le risque est pour moi un gisement d'emploi et d'autorité, pour le moins… Me poser en tant qu'expert des « espaces rassurants », est-ce une façon d'asseoir une autorité (scientifique seulement ?), de manipuler le public en jouant sur ses peurs ou ses fantasmes ?

C'est ainsi que s'entrelacent une question de recherche et une question de vie personnelle ; et, plus largement, une question philosophique applicable à tous.

[177] Denis Duclos, « Le grand théâtre des experts du risque », Le Monde Diplomatique, juin 2002.

Pour tenter d'ébaucher quelques formes de réponses, le plus efficace, et le plus pertinent, est de travailler sur des exemples concrets : essayer de montrer, en prenant quelques étapes de mon parcours de chercheur, comment ces questionnements peuvent y prendre forme, quel est leur impact sur la recherche, et peut-être sur une philosophie de vie.

Le marais de Dol et le delta du Pô

Mes premières recherches en lien avec la gestion des risques datent de ma troisième année de licence de géographie – à l'époque, c'était la licence, tout court. J'étais parti en stage de terrain dans la baie du Mont Saint-Michel, sous la direction de Lydie Goeldner-Gianella. Nous avions travaillé, avec Géraldine Djament-Tran, sur la gestion des niveaux d'eau dans le marais de Dol. Ces jours-là ont constitué ma première expérience critique de très nombreux concepts qui allaient devenir de entrées fondamentales de ma réflexion : les risques, l'artificialisation, les conflits d'usage, le poids des infimes différences et nuances de la topographie, les questionnements sur ce qui est qualifié de « naturel », sur la patrimonialisation…
L'année suivante, j'ai choisi de faire mon mémoire de première année de master (la maîtrise) sur le delta du Pô. Je voulais comprendre comment fonctionnait cet espace à risque d'inondation, avec un contrôle très fin de la gestion des niveaux d'eau, une agriculture et une pêche performantes, une vitalité sociale très particulière, une bulle entre les espaces massivement touristiques de la lagune de Venise et des plages d'Emilie-Romagne ; et comment cet espace largement artificialisé pouvait être patrimonialisé et considéré comme un parc naturel.

Carte 6.1. Le delta du Pô, un espace très instable[178].

1. Le delta du Pô, un espace très instable

Ces premiers pas en étude des risques voyaient déjà se mêler des thématiques d'identité et de communauté, de patrimoine et d'histoire, de frontières et de transgressions. Je peux y lire aussi un avatar de la question très géographique des emboîtements d'échelles : une communauté locale, une bulle, un territoire cohérent et rassurant, avec son histoire, confronté à des politiques de gestion d'échelle nationale, faisant intervenir des intérêts régionaux ou nationaux, interférant avec la gestion traditionnelle de l'espace. De la géographie très classique, en somme, mais avec une entrée de gestion des risques et de patrimoine, d'identité et de communauté, même si le mot n'apparaît que peu.

Les questionnements ici sont des ébauches de la réflexion sur les risques. De quels risques se protège-t-on ? Qui gère ces risques ? Quels territoires et quelles orientations politiques entrent en conflit ?

[178] Carte publiée dans *Mappemonde* (Le Blanc, 2002).

A titre personnel, ces travaux et questionnements me portaient vers l'international, et vers une question clé : l'insertion personnelle dans un groupe social plus large, et ses conséquences en termes d'ouverture et de gestion des risques sociaux.
Plus généralement, le chercheur qui commençait à naître se posait aussi des questions méthodologiques : les données que j'avais recueillies, les entretiens, les traductions que j'avais faites de l'italien vers le français, comportaient de larges parts d'intuition, de choix que j'avais dû faire pour fournir un travail en temps et en heure, en français, et structuré, pour l'université. Mais j'étais confronté à l'insatisfaction, au besoin de nuancer sans en avoir la possibilité matérielle. J'étais confronté au risque de trahir quelque chose. Parallèlement, le plaisir que j'avais pris dans ces travaux de terrain était indéniable. J'étais donc entré, sans en avoir pleinement conscience, dans ce dilemme de la gestion du risque et de l'enthousiasme, qui recoupe partiellement la dialectique des espaces rassurants paradoxaux (Valentine, Skelton, 2013).

Décharges et abusivisme en Italie : « l'asphyxie du *Belpaese* »

J'avais travaillé sur le delta du Pô grâce à une bourse de recherche de l'Ecole Normale Supérieure de Pise. Cette reprise de contact avec l'Italie, pays où j'avais habité étant enfant, avait constitué une petite révolution dans ma vie personnelle, tout autant qu'en termes de recherche. C'est à ce moment que je me suis inséré dans un groupe de chercheurs gravitant autour de Colette Vallat, qui allait devenir ma directrice de thèse.
Je commençai à voyager dans toute l'Italie, pour des raisons de plaisir et de recherche. Avant de me lancer dans un DEA sur la Sicile, puis une thèse comparant des villes du nord, du centre et du sud de l'Italie, je travaillai sur divers autres aspects et diverses régions, grâce notamment à d'autres circonstances, comme une bourse à l'Ecole Française de Rome, et à la fréquentation de chercheurs comme Dominique Rivière, Camille Schmoll, Serge Weber, et de nombreux autres, français et italiens. Un des travaux issus de cette collaboration est un ouvrage commun, intitulé *Autres vues d'Italie*, dirigé par Colette Vallat. J'y ai écrit un article sur l'état environnemental de l'Italie : décharges, pollution, constructions illégales… Mon chapitre s'intitulait « L'asphyxie du *Belpaese* ».

Carte 6.2. Cartes d'indicateurs de pollution en Italie[179].

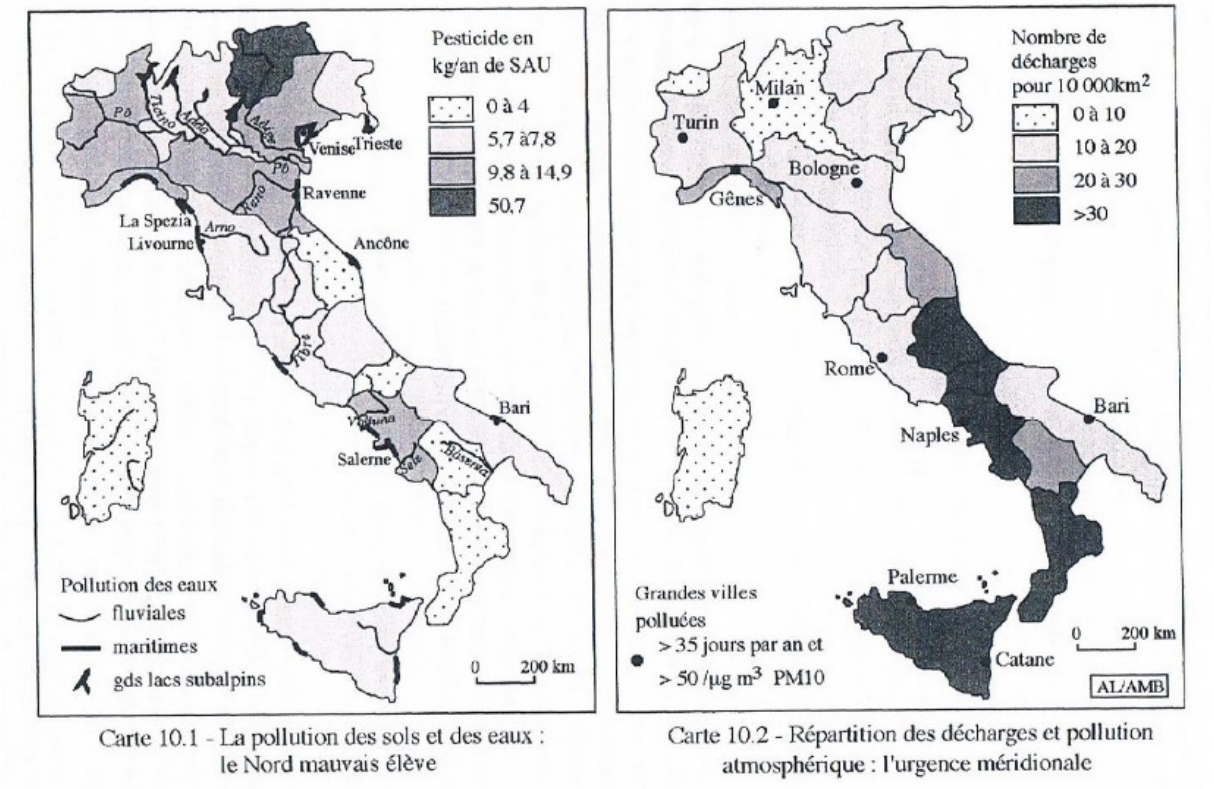

Carte 10.1 - La pollution des sols et des eaux : le Nord mauvais élève

Carte 10.2 - Répartition des décharges et pollution atmosphérique : l'urgence méridionale

Il s'agissait de mes thèmes de prédilection : les risques, l'environnement, les conflits d'acteurs, la culture et le patrimoine. Mais il s'agissait aussi d'un positionnement presque politique, indiquant une prise de confiance, et une distanciation déjà plus marquée. Le plaisir de la recherche, le plaisir de l'international, étaient cadrés, minorés, par une « asphyxie », un enfermement, une violence inattendue, qui étaient venus souffler l'enthousiasme initial. Comme chercheur, je m'étais heurté à plus de difficultés dans l'accès aux données, dans leur interprétation ; et dans la rigueur demandée pour un chapitre d'ouvrage collectif, dans l'insertion dans un groupe et une publication qui nécessitent une cohérence d'ensemble.
Enthousiasme et plaisir de la recherche, certes ; mais aussi rigueur et conscience des limites, travail de précision et acceptation d'une non exhaustivité et de limites de l'analyse.

Le risque sismique et la patrimonialisation en Italie

Pour mon DEA et ma thèse, je me suis intéressé au risque sismique. Un risque plus sourd : quelque chose de connu, mais d'imprévisible, moins facile à capturer par des statistiques ou des instruments de prévention.
J'entrais dans ma zone grise : je m'attaquais à l'inconnu, à l'inconscient.
J'avais découvert, au cours d'un voyage touristique, la petite ville de Noto, dans le sud-est de la Sicile ; un joyau baroque, une ville entièrement planifiée et reconstruite après une destruction totale liée à un séisme majeur. Lors de ma première visite, j'avais été surpris de constater que la cathédrale s'était écroulée ; pas les bâtiments voisins, mais seulement la cathédrale, la pièce centrale de cet ensemble urbain baroque, un monument magnifique, et un centre de vie majeur

[179] Cartes publiées dans un ouvrage collectif sur l'Italie (Le Blanc, 2004).

dans une petite ville sicilienne. Mon étonnement s'est encore accru lorsque je me suis aperçu que les habitants, interrogés sur les causes de cet effondrement, me donnaient des réponses différentes, voire contradictoires (un séisme… des pluies trop fortes… l'incurie… la fatalité… des défauts de construction…). J'ai très vite décidé d'approfondir cette question, pas seulement parce qu'elle rentrait dans mes orientations de recherche, mais parce que je ne comprenais pas comment une population pouvait ne pas savoir (être manipulée ?) – ou mentir (parce que j'étais un touriste ?) – ou s'aveugler. Comment quelque chose d'aussi frontal, d'aussi visible, pouvait-il être nié à ce point ? Peut-être que déjà je sentais le lien avec mon *coming out*, effectué quelques mois auparavant, et plus généralement mon histoire personnelle ; peut-être que cela résonnait en moi comme une question de recherche bien plus profonde que je ne l'imaginais : au fond, *veut-on* savoir ? Veut-on qu'il y ait de la recherche, qu'on comprenne, qu'on rende public ? Et ce *on*, bien pratique, n'est-il pas une façon de nier une diversité d'opinions, de méthodes, un ensemble de positions potentiellement conflictuelles ? Ne pas savoir, s'illusionner, est parfois un moyen de maintenir une forme de paix ou de cohésion (maintenir une façade, donc… jusqu'à ce que celle-ci s'effondre…), tandis que le chercheur serait celui qui soulève le drap, met au jour les conflits, prend ce risque ; et partant, le chercheur se positionne comme cible (Jaunait, 2017).
Je m'apercevais donc, au cours de cette thèse que le statut de chercheur avait une connotation positive, mais que d'autres l'identifiaient facilement comme fouineur, ou, plus vulgairement, fouille-merde. Et que, si on se positionnait comme celui qui allait mettre au jour des choses qui avaient été cachées ou enterrées, il fallait s'attendre à un retour de bâton, ou, du moins, il fallait accepter de faire le même travail sur soi : balayer devant sa porte, ne pas dénoncer la paille chez les autres, sans voir la poutre chez soi. Cette Habilitation poursuit ce travail inachevé (mais, par définition, peut-il être achevé un jour ?) : pour mettre à jour des pratiques et des structures, il faut d'abord pouvoir être lucide sur soi, et accepter de travailler sur soi.

Cliché 6.1. La reconstruction de la coupole de la cathédrale de Noto (2004).

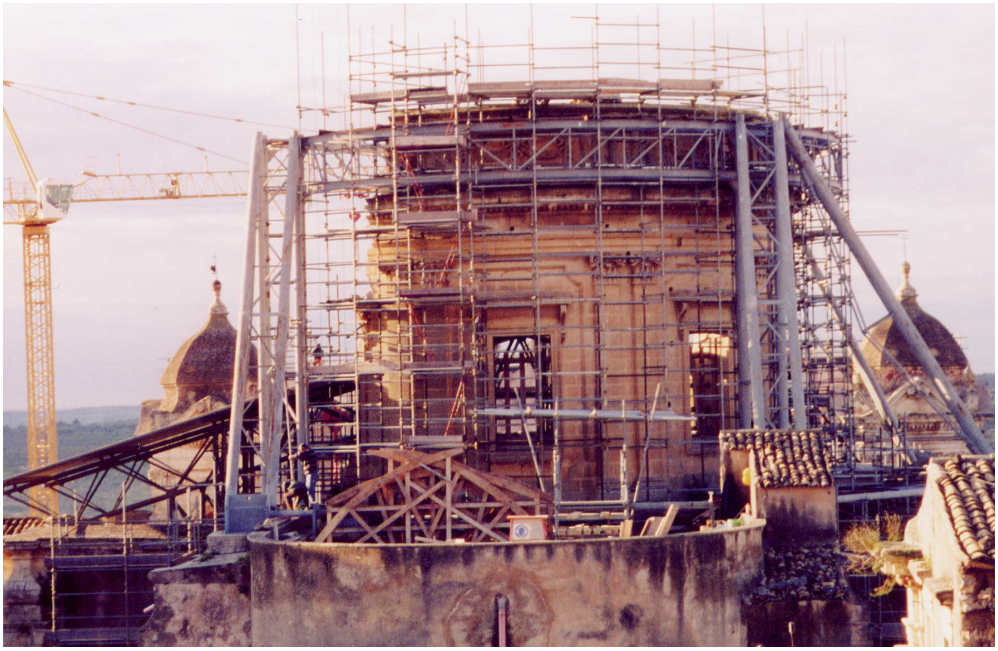

Carte 6.3. Monumentalité et risque sismique à Noto[180].

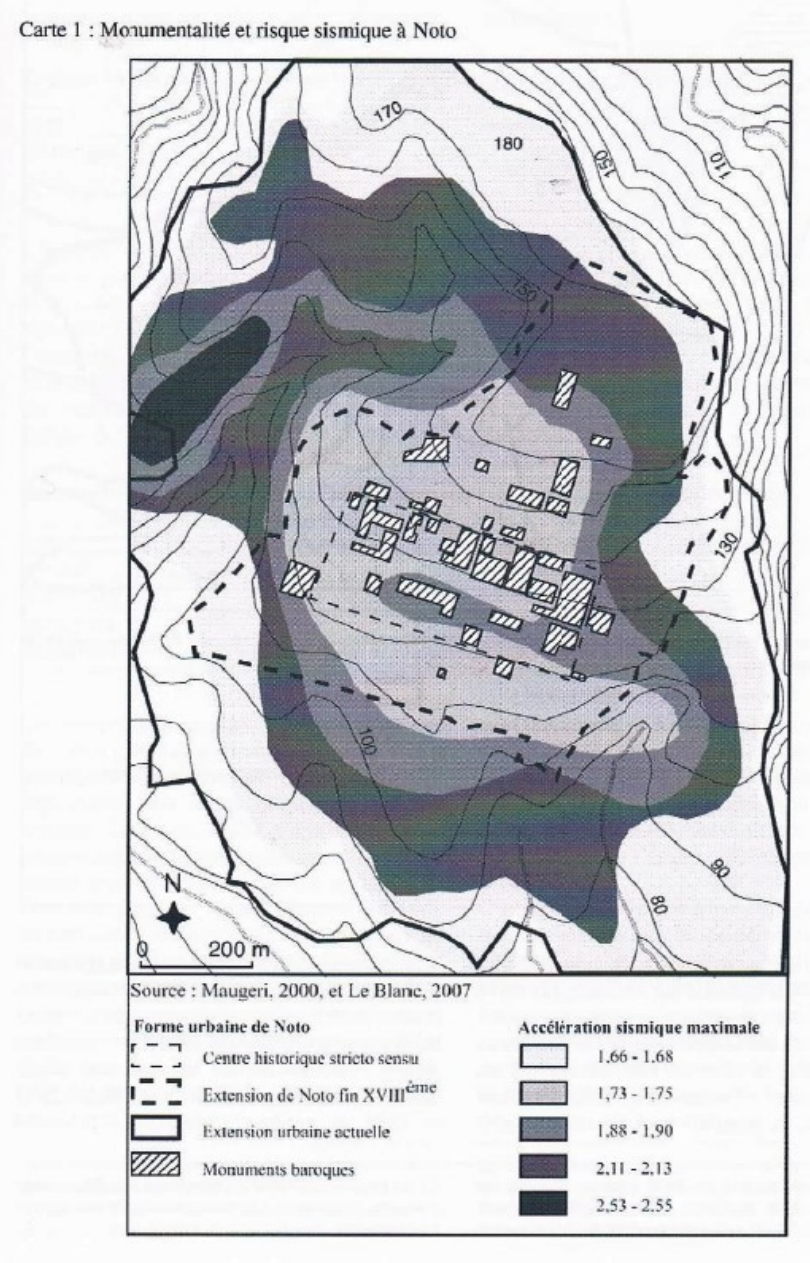

Je voudrais reproduire ici un article écrit il y a une petite dizaine d'années, et dont une version écourtée a été publiée sur un blog[181] ; il ne s'agit pas d'un article scientifique, mais d'une réflexion suite au tremblement de terre de L'Aquila, en avril 2009. Dans ces réflexions, je reprends mon travail de thèse sur Noto (Sicile), Assise (Ombrie) et Gémone (Frioul).

[180] Carte publiée dans Le Blanc, 2008. Avec le recul, il me semble que cette carte, un peu maladroitement, cherche néanmoins à dépasser la difficulté de représentation des périmètres de risques, en superposant divers types de périmètres, en essayant de rendre une certaine fluidité des transitions.

[181] https://www.agoravox.fr/actualites/international/article/tres-chers-tremblements-de-terre-58929, article publié le 16 juillet 2009. Je n'ai pas modifié le texte et je laisse également les références telles qu'elles ont été publiées.

Très chers tremblements de terre…

Dans *La stratégie du choc*, paru en 2008, Naomi Klein dénonce « le capitalisme du désastre ». Les catastrophes seraient une telle occasion de s'enrichir, qu'elles seraient attendues avec impatience, voire provoquées. Le séisme qui a durement frappé la ville de L'Aquila, en Italie, le 6 avril 2009, est l'occasion de vérifier cette théorie : en effet, comme dans bien d'autres cas de villes touchées par un séisme, du moins en Italie, c'est un système de gestion particulier qui explique en grande partie les dégâts causés et le processus d'exploitation de la catastrophe par certains acteurs politiques et économiques.

Revenons tout d'abord sur quelques données concernant la récente tragédie de L'Aquila. Les Abruzzes sont connus depuis longtemps pour être l'une des zones les plus à risque sismique de la péninsule ; des séismes de magnitude égale à 6,7 sur l'échelle ouverte de Richter ont frappé L'Aquila par le passé, tandis que les séismes de violence moyenne sont fréquents, d'après l'Institut National italien de Vulcanologie et de Géophysique (INGV). Le séisme du 6 avril 2009 était d'une magnitude de 5,8 sur l'échelle de Richter : forte, mais loin d'être exceptionnelle. Des règles strictes de construction sont connues depuis très longtemps dans la région, le respect de normes proprement parasismiques y est obligatoire depuis 1974, et ces dernières ont déjà été renforcées plusieurs fois. Pourtant, le séisme a fait plusieurs centaines de victimes et détruit une grande partie de la ville, y compris la cathédrale, édifice patrimonial, mais aussi l'hôpital, inauguré en 2000. Ce dernier est devenu le symbole tragique de malfaçons et de mauvaise gestion du risque sismique. En effet, la mise aux normes parasismiques des structures hospitalières est le principe le plus fondamental de toute gestion du risque sismique, puisque l'hôpital est le lieu de soin le plus important en cas de catastrophe. Notons enfin que, malgré la haute sismicité de la région, la cathédrale ainsi que nombre d'édifices anciens semblaient avoir bien résisté au temps, à l'usage et aux secousses telluriques. En réalité, la cathédrale s'était déjà écroulée plusieurs fois, et avait été reconstruite ; récemment encore, des travaux de restauration avaient été entrepris, mais, comme dans bien d'autres cas, ils ont plus fragilisé que consolidé l'édifice ; a été privilégiée la rénovation de façade plutôt que la consolidation de la structure.

La catastrophe était prévisible mais n'a pas été prévenue, et a même été accélérée par différentes actions. Le nombre de victimes et les dégâts matériels causés par le séisme sont démesurés par rapport à sa violence moyenne. La gestion du risque est en cause. Or cette situation, loin de représenter un cas unique, est fréquente en Italie, comme le montre aussi le cas mondialement connu d'Assise, en Ombrie.

A Assise, c'est la très célèbre basilique de Saint-François qui a subi des dommages suite à un tremblement de terre, le 26 septembre 1997. Le séisme est de magnitude comparable à celui de L'Aquila (5,9), mais les dommages matériels sont nettement moindres ; toutefois l'effondrement d'une partie des voûtes de la basilique a fait quatre victimes. En outre, des œuvres d'art exceptionnelles telles que les fresques attribuées à Giotto ont été détruites. Cette église, connue dans le monde entier, aurait dû faire l'objet d'une attention toute particulière, d'une politique cohérente et attentive de conservation face au risque sismique. Quelques mois après l'événement, le directeur de l'INGV dénonce : « En 1984, un tremblement de terre […] frappa durement Assise, Gubbio, Pérouse, Città di

Castello et Gualdo Tadino. Dans la basilique de Saint-François, des fragments des fresques de Cimabue tombèrent. Les sismologues avertirent les autorités que la basilique était à risque, et qu'il était nécessaire d'intervenir avant qu'un autre tremblement de terre ne provoquât des dommages plus graves. Et effectivement, en septembre 1997, cela a été au tour des fresques de Giotto[182]. » Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'intervention entre 1984 et 1997 ? En outre, la multiséculaire basilique n'avait pas été fragilisée seulement par des tremblements de terre ; mais surtout par une consolidation mal conçue et mal réalisée, effectuée dans les années 1950 (les structures en bois des toits intermédiaires de la Basilique Supérieure ont été remplacées par du ciment, beaucoup plus lourd ; et à la fin de ces travaux, de nombreux gravats ont été entreposés et abandonnés entre le plafond des voûtes et le toit). Enfin, le spécialiste Giorgio Rocchi assure que certaines des voûtes pâtissaient d'un défaut structurel originel, jamais réparé[183].

Défauts de construction non réparés, consolidations parasismiques non effectuées, restaurations mal réalisées, alertes non écoutées : ces facteurs de risque sont récurrents, voire systématiques, ce qui soulève des questionnements politiques et économiques, que souligne fortement le cas de Noto, petite ville de Sicile.

La cathédrale de Noto s'est effondrée le soir du 13 mars 1996, sans faire de victimes. Seule une partie de la cathédrale s'est effondrée, une petite moitié de l'édifice est restée debout (la façade notamment est demeurée presque intacte). Dans ce cas particulier, l'effondrement n'a pas été directement causé par le tremblement de terre de décembre 1990 ; la cathédrale ne s'est écroulée que cinq années plus tard. Les lésions causées par le séisme de 1990 n'ont pas été suivies de réparations conséquentes (seule une intervention mineure a eu lieu en 1993) ni d'un entretien ordinaire suffisant. Pourtant, les discours alarmistes n'ont pas manqué, notamment au cours d'un colloque sur les biens culturels à Noto en 1995. Deux jours après l'effondrement de la cathédrale, la franc-maçonnerie locale a menacé de porter plainte « contre la Région Sicile, l'Administration communale de Noto, la Surintendance aux Biens Culturels de Syracuse, le Diocèse de Noto, pour ne pas avoir protégé ce patrimoine et pour n'être pas intervenus avec détermination afin d'utiliser les fonds d'environ 43 milliards de lires déjà versés[184]. » En réalité, l'église n'avait pas non plus été suffisamment entretenue avant le séisme de 1990. Les architectes de la reconstruction ont dénoncé ce manque d'entretien, qui a joué un rôle essentiel dans les dégâts causés à la cathédrale, mais aussi certains défauts structurels de l'édifice, comme les matériaux inadéquats utilisés pour combler l'intérieur des piliers centraux. Ce défaut structurel est tout à fait comparable aux défauts de construction des piliers théoriquement antisismiques de l'hôpital neuf de L'Aquila, et rappelle également le cas de la basilique de Saint-François d'Assise. La mémoire collective à Noto a complètement occulté le fait que la coupole de la cathédrale s'était déjà effondrée dans le passé, à cause de ce défaut structurel : la première fois quatre ans à peine après son inauguration, et la deuxième fois au milieu du dix-neuvième siècle, suite à des tremblements de terre tout à fait mineurs. La coupole s'est donc écroulée

[182] Boschi E., Bordieri F., *Terremoti d'Italia. Il rischio sismico, l'allarme degli scienzati, l'indifferenza del potere*, Milan, Baldini & Castoldi, 1998, p. 120.

[183] Rocchi G., *La Basilica di San Francesco ad Assisi : prima, durante e dopo il 1997*, Florence, Alinea, 2002, p. 21.

[184] Lettre signée « Le grand Maître, Giorgio Paterno », reproduite dans Iacono B., *Noto… Mia !*, Noto, Sicula Editrice-Netum, 1996, p. 138.

trois fois en à peine plus de deux cents ans. Ici encore, mêmes causes et mêmes effets dans les cas d'Assise et de L'Aquila.

Mais analysons un peu plus les raisons de cette mauvaise gestion du risque. A Noto, le choix de reconstruire la cathédrale a été effectué immédiatement après l'écroulement, presque sans débat, comme s'il allait de soi. Les décrets de mise en sécurité puis de reconstruction sont pris en l'espace de quelques semaines[185]. Ils demandent un financement de 20 milliards de lires (10 millions d'euros) pour « les travaux de reconstruction et de restauration » de la cathédrale. Le financement est accordé, mais le coût des travaux gonfle au fil des années, et le coût final, après achèvement des travaux en 2008, a quadruplé, pour atteindre la somme impressionnante de 40 millions d'euros, financés par l'Etat. La restauration des monuments, surtout en Italie, est beaucoup plus qu'une niche marginale d'un marché de construction déjà très rentable.

Ces coûts, ainsi que la rapidité de la décision de reconstruction, posent question. Certes, il fallait une décision rapide : la ruine était non seulement imposante, mais dangereuse. Toutefois, s'il était nécessaire d'agir, la reconstruction intégrale et à l'identique de la cathédrale n'était pas une décision qui s'imposait immédiatement. L'idée de simplement consolider la ruine, au moins dans un premier temps, n'était pas absurde, puisqu'il existe de très nombreux exemples de ruines imposantes au cœur d'une ville, particulièrement en Italie. Dans un pays où le risque sismique concerne presque toutes les régions, les alternatives à la reconstruction immédiate d'un monument détruit constituent des solutions connues et souvent mises en œuvre. Avec une consolidation adéquate des parties endommagées, un entretien efficace et des protections suffisantes, le danger aurait été largement atténué. La modernisation de l'édifice pouvait être envisagée. Le choix de reconstruire intégralement la cathédrale, telle qu'elle était, n'était donc pas l'unique possibilité.

Ce choix s'appuie sur une motivation identitaire : les habitants désiraient conserver ce monument témoin de leur culture et qui se situe, spatialement et symboliquement, au cœur de la ville. En outre, la cathédrale est l'un des principaux facteurs d'attraction touristique, or le tourisme est le moteur du développement de la ville, avec une croissance moyenne de 16 % par an depuis le milieu des années 1990. Ces raisons importantes ne suffisent pourtant pas à expliquer le coût et les modalités de la reconstruction.

Ces modalités sont, en effet, très particulières. La cathédrale est reconstruite à l'identique extérieurement, mais avec de nouvelles normes parasismiques. Le cahier des charges était complexe puisqu'une bonne moitié du bâtiment était restée sur pied. Ainsi, cette moitié moins endommagée a dû être déconstruite, pierre par pierre, pour ensuite être reconstruite, dans le respect de son aspect extérieur mais avec des modifications de structure. La difficulté technique de cette solution explique en grande partie le montant élevé du coût de la reconstruction. Mais elle a aussi contribué à la forte médiatisation de l'entreprise sous forme d'un discours triomphaliste. Pour justifier leurs ambitions, les architectes ont publié un livre, et régulièrement les journaux locaux se sont fait

[185] Le premier décret « relatif aux interventions urgentes de protection civile » pour la cathédrale de Noto date de moins de deux semaines après l'écroulement (décret-loi n° 162 du 25 mars 1996). Il est repris et précisé par le décret-loi n° 292 du 27 mai 1996.

l'écho de l'avancée des travaux, les retards et les surcoûts étant justifiés par la difficulté « d'actions techniquement jamais réalisées[186] ».

Or, ce type de discours peut être contre-productif auprès du public qu'il touche. La glorification de l'architecte comporte en elle-même des dangers, comme le souligne Michel Jantzen, qui oppose la « personnalisation et la glorification parfois excessives » des architectes d'aujourd'hui, et la création, qui doit être une intégration dans le paysage[187]. La glorification et l'infaillibilité supposée de l'architecte conduisent à une absence de culture du risque, préalable à la gestion du risque. A trop glorifier une architecture patrimoniale, la possibilité d'une erreur humaine est niée, et la destruction du monument est attribuée à la nature ou à la volonté divine ; si bien que, face à une destruction aussi inévitable, toute prévention est inefficace, toute gestion inutile. Il en résulte une passivité qui accroît les facteurs de risque. Du reste, c'est également l'infaillibilité supposée de l'architecte premier de la cathédrale qui n'a jamais été remise en cause, malgré les trois effondrements historiques de son œuvre ; il en va de même dans le cas de la basilique d'Assise, où les défauts structurels de construction sont niés, par la même mythologie de l'architecte infaillible. En pratique, cela conduit aussi à ne pas remettre en question la qualité des travaux conduits par les entreprises. La rareté des contrôles sur les réalisations des chantiers constitue le maillon le plus faible de la chaîne de responsabilité, comme le montrent tous les cas étudiés. Dans certaines régions italiennes, moins de 10 % des chantiers sont contrôlés, et cette statistique ne concerne que la construction légale. A L'Aquila, une enquête a été ouverte par le procureur suite à la découverte des malfaçons dans les constructions, notamment de l'hôpital.

Enfin, l'incrédulité face aux mauvais prophètes, aux alarmistes, est encouragée par les promoteurs du tourisme, qui répugnent souvent à l'information exacte tant sur le risque réel encouru que sur le caractère reconstruit, et donc non authentique, d'un édifice. Il s'agit d'une hypocrisie due à la volonté de mise en valeur touristique, à la peur de voir le touriste se détourner s'il vient à apprendre que le risque sismique est majeur, ou que ce qu'il est venu voir n'est, en réalité, qu'un « faux ». A Assise, le séisme de 1997 a provoqué une chute de 33 % de la fréquentation touristique l'année suivante.

Il résulte de ces éléments la mise en place d'une dynamique de dissimulation. Reconstruire la cathédrale à l'identique, c'est masquer le risque sismique, en effaçant les traces de la catastrophe tant matériellement que symboliquement. Tout se passe comme si on souhaitait anéantir la mémoire de la catastrophe, alors que la mémoire humaine des catastrophes est déjà relativement brève, en tout cas trop brève par rapport aux probabilités d'occurrence d'un désastre[188] ; ce qui a des conséquences directes sur la gestion du risque et, par suite, sur la potentielle conservation du monument. Le non respect de plusieurs

---

186 Salvatore Tringali, interviewé par le journal local *La Sicilia*, édition de Syracuse, en date du 28 novembre 2001. L'autre architecte de la reconstruction, l'ingénieur De Benedictis, explique, dans la *Gazzetta di Noto* de juin 2002, que « cette fois-ci, c'est nous qui écrivons l'histoire, et positivement, grâce à cette intervention unique en son genre, qui deviendra la référence pour les futurs travaux de ce type. » Ils ont publié ensemble l'ouvrage : Tringali S., De Benedictis R., *La Ricostruzione della Cattedrale di Noto*, Noto, L.C.T. Edizioni, 2000, 95p.

187 Jantzen M., « La création contemporaine et le patrimoine », *in* Planes J.-M. (ed), *Patrimoine et arts contemporains*, Mollat – Rectorat de Bordeaux, 1997, p. 32.

188 Idée soulignée de la façon suivante par Olivier Dollfus et Robert D'Ercole dans Bailly A., *Risques naturels. Risques de sociétés*, Paris, Economica, 1996, p. 16 : « une probabilité centenaire couvre trois générations… C'est vingt fois le mandat moyen d'un homme politique élu, c'est au-delà de l'amortissement des investissements à long terme ; ce sont des souvenirs transmis sur cinq générations. »

principes de restauration (réversibilité des travaux, conservation de l'authenticité du monument, principe de l'intervention minimale…) constitue également une dynamique de dissimulation, si bien que l'historienne de l'art Angela Marino définit la reconstruction de la cathédrale de Noto comme « mensongère[189] ».

Instances décisionnelles qui refusent d'intervenir pour consolider les édifices, population locale prompte à l'oubli du risque, infaillibilité supposée de l'architecte, besoins orientés de la communication touristique, effacement des traces matérielles et symboliques de la catastrophe : le risque est constamment nié, de sorte que se répète constamment le schéma suivant : destruction - reconstruction à l'identique, qui répète les défauts de construction et efface les traces de la catastrophe - absence de gestion du risque - destruction.

Ce processus doit être resitué dans un contexte italien et même mondial de patrimonialisation à outrance. En Italie, les travaux de consolidation des bâtiments patrimoniaux, avec leurs cortèges d'échafaudages et de grues, sont omniprésents dans les paysages urbains, tandis que dans les centres anciens, les édifices interdits au public pour des raisons de sécurité sont légion. Il est vrai qu'au vingtième siècle, le nombre d'édifices considérés comme patrimoniaux a considérablement augmenté, rendant *de facto* immense le travail de conservation nécessaire. Cette inflation patrimoniale provient d'un changement de regard des sociétés occidentales sur leur environnement, lié aux craintes identitaires face à une mondialisation et à une accélération de changements sociaux, économiques, politiques, matériels. C'est un système politico-économique qui explique la conscience du patrimoine. Or, ce système est également facteur de la surexploitation et de la dégradation de ce patrimoine, dégradation qui permet, en retour, le maintien du système. Le processus de dégradation est admis, voire institutionnalisé, car source de bénéfices politiques et économiques, comme le montrent les exemples d'Assise, de Noto et de L'Aquila.

Certes, les acteurs sont nombreux et variés, les cas sont tous spécifiques et complexes ; il n'en reste pas moins que certains de ces acteurs ont mis en place un système accélérant la survenue de la catastrophe. Qu'un petit nombre d'acteurs exploite une tragédie à des fins politiques ou lucratives n'est pas une invention du vingtième siècle. Mais les processus à l'œuvre dans les cas étudiés sont frappants, en tout cas en Italie centrale et méridionale, même si le nord de la péninsule n'est pas en reste.

D'un point de vue politique, le pouvoir s'affirme plus dans les situations de crise que dans la mise en place de politiques de prévention. La prévention implique d'interdire des constructions ou d'imposer des coûts supplémentaires à des électeurs dans des objectifs abstraits, pour un risque théorique, considéré comme lointain. A l'inverse, la gestion de l'urgence est extrêmement rentable politiquement, car les autorités peuvent déplorer la catastrophe « naturelle » aux côtés des victimes et annoncer des aides d'urgence. La réaction rapide des reponsables politiques et leur présence sur les lieux d'une catastrophe sont souvent très médiatisées. A plus long terme, la conservation différenciée du patrimoine monumental permet au pouvoir politique de revisiter l'histoire et l'identité de la ville. M. Guillaume en parle en ces termes[190] : « la conservation du passé […] est présentée comme une évidence transhistorique, un impératif catégorique », d'où un discours souvent naïf ou moralisateur, alors que les politiques patrimoniales constituent une véritable interprétation du passé, et

[189] Marino A., « Noto. La storia come coscienza critica dell'operare », *in* Trigilia L. (dir), *Annali del barocco in Sicilia. Il restauro del barocco nella città storica*, Rome, Gangemi, tome 7, 2004, p. 48.
[190] Guillaume M., « Invention et stratégies du patrimoine », *in* Jeudy H.P., *Patrimoines en folie*, 1990, p. 13-20.

donnent un sens politique au présent : « dans nos sociétés, le patrimoine fonctionne plutôt comme un appareil idéologique de la mémoire, avec une grande efficacité ».

Au plan économique, la fréquence irrégulière et l'intensité non prévisible des séismes sont de fait, si l'on peut dire, tempérées par un système qui augmente la vulnérabilité des bâtiments et concentre les moyens sur un petit nombre d'édifices : de sorte que, si les séismes sont rares ou irréguliers, les dégâts causés sont, eux, beaucoup plus fréquents et réguliers ; les marchés de la reconstruction sont stabilisés. La reconstruction du Frioul après 1976 a coûté près de 10 milliards d'euros à l'Etat italien ; celle de la région de Naples après le séisme de 1980 a coûté 30 milliards d'euros ; celle de la région d'Assise après 1997, déjà plus de 8 milliards d'euros. Après le séisme de L'Aquila, le ministre de l'Intérieur Roberto Maroni a estimé les dégâts à 12 milliards d'euros. Il faut comparer ici avec l'exemple japonais, où des séismes de cette magnitude, pourtant plus fréquents et dans des zones très peuplées, font incomparablement moins de dégâts. A L'Aquila, à peine l'argent de la reconstruction commence-t-il à être distribué, que la polémique sur son utilisation apparaît. Le maire Massimo Cialente a nommé comme délégué à la reconstruction Pierluigi Tancredi, un conseiller communal déjà condamné plusieurs fois par la justice pour gestion frauduleuse de l'argent public. Les protestations immédiates des habitants ont poussé ce conseiller à démissionner de cette charge, mais la personne que le maire a désigné pour le remplacer, Mario di Gregorio, a lui aussi été condamné à de la prison pour appels d'offres frauduleux…

En parallèle, le secteur touristique est préservé, puisque le risque est dissimulé et que les monuments sont au cœur de toutes les attentions. Ainsi, à Assise, après le séisme de 1997, d'immenses moyens ont afflué du monde entier pour restaurer la basilique de Saint-François et d'autres monuments (civils et religieux), en urgence, avant le grand jubilé de l'an 2000. Mais la population locale n'a pas eu droit aux mêmes égards : douze ans après le séisme, plus de 500 personnes sont encore logées dans des préfabriqués.

Les habitations dites mineures ne sont pas considérées comme prioritaires. Si l'on ajoute que le patrimoine monumental est le plus souvent inhabité, on constate bien que la dynamique touristique est privilégiée par rapport aux populations locales. Le critère patrimonial et identitaire sert à justifier une dichotomie croissante en matière de gestion de crise : on reconstruit de plus en plus à l'identique le patrimoine monumental détruit, type de reconstruction qui coûte extrêmement cher ; tandis qu'on ne reconstruit jamais à l'identique les maisons détruites, dont l'importance collective est jugée moindre[191]. Les maisons déstabilisées par un séisme sont donc le plus souvent rasées, pour ensuite laisser place à la reconstruction-modernisation, joie des promoteurs post-catastrophe.

Pourtant, ce sont avant tout les populations locales qui donnent une valeur aux monuments patrimoniaux. Les monuments culturels majeurs sont en premier lieu l'expression d'une histoire locale. Dès lors, pour qui reconstruire des monuments à l'identique, si les populations qui leur donnent leur valeur sont évacuées du site ? Car les populations locales sont bel et bien évacuées. L'histoire des catastrophes sismiques en Italie n'est qu'une liste de villes vidées durablement d'une partie de leur population. Après un désastre, les sans-abris doivent attendre dans des campements que leurs habitations soient sécurisées, voire reconstruites. Or, cette reconstruction, non prioritaire contrairement aux discours politiques convenus, prend des années, voire des décennies. Dans la région de Naples -

[191] Le Blanc, 2008.

Irpinia, touchée par un très violent séisme en 1980, la reconstruction n'est pas terminée, et si, officiellement, plus personne n'habite dans les préfabriqués, il s'agit plus d'une donnée officielle que d'une réalité. Après le séisme de Messine en 1908, des baraquements avaient été installés : 10 000 personnes, descendants des victimes, logent encore dans plus de 3300 de ces baraquements (mais la cathédrale de Messine, elle, avait été reconstruite à l'identique, après un débat entre les plus grands experts de l'époque). Plus de 4000 personnes habitent encore dans les baraquements construits après le séisme de Marsica en 1915. Les sans-abris du séisme du Belice, en 1968, ont habité des baraquements jusqu'en 2006. Depuis le séisme du Molise en 2002, un millier de personnes vivent encore dans les préfabriqués[192].

En outre, quand la reconstruction est effective, elle modifie considérablement le paysage urbain et l'identité de la ville. Les habitations ne sont quasiment jamais reconstruites à l'identique ; certes, elles sont modernisées, mais cette modernisation des logements s'accompagne d'une modification de l'urbanisme et de la façon de vivre le territoire. Gémone, petite ville du Frioul, a été presque entièrement détruite par un violent séisme en 1976. On notera qu'ici aussi, la culture du risque était inexistante. Les documents montrent que les secousses de 1976 étaient inattendues, bien que la ville soit située dans une zone hautement sismique. Ici aussi, la cathédrale a été un des rares édifices reconstruits à l'identique, au même endroit, comme la cathédrale de Noto. Le reste de la ville a été reconstruit rapidement, au point que cette gestion de la catastrophe est aujourd'hui citée comme modèle en Italie et ailleurs. Mais en réalité, les habitants du centre ont changé leurs habitudes et leur lieu d'habitation. La vie est descendue dans la plaine : le cœur historique ancien ne bat plus ; il tente une reconversion touristique. Juste à côté, le village de Venzone a, lui, été entièrement reconstruit à l'identique. Il est devenu une destination touristique, un village musée que ses habitants ont quitté.

Les politiques de gestion du patrimoine et du risque sismique sont de puissants instruments de contrôle social, économique et territorial. A L'Aquila, les milliers de personnes logées sous les tentes savent que leur « week-end en camping[193] » risque de durer quelques années. Mais le centre historique, lui, sera reconstruit rapidement ; et probablement à l'identique.

Juillet 2009

D'un effondrement à l'autre ? Ou comment (se) (re)construire

L'anecdote de l'effondrement de la cathédrale de Noto a été à l'origine de mon travail de thèse. Ce sont les questions posées à ce sujet, suite à une visite de la ville de Noto en 2001, qui m'ont lancé dans cette direction. Et les découvertes effectuées suite à ces recherches ont guidé mon travail pendant de longues années. Avec un léger décalage dans le temps, j'ai compris que l'histoire de la cathédrale de Noto entrait en résonance avec mon histoire personnelle, et qu'elle

[192] *La Repubblica*, dimanche 26 avril 2009.

[193] D'après le mot du Président du Conseil Silvio Berlusconi, lors de la mise en place des campements pour sans-abris. L'expression a largement été reprise dans la presse, par exemple dans *Le Figaro* du 8 avril 2009.

marquait – peut-être comme toute thèse ? – mon entrée dans un monde plus adulte, plus distancié, dans l'espace des chercheurs.
En effet, pratiquement tous les éléments de l'histoire de la cathédrale de Noto pouvaient ressembler à une métaphore, ou une parabole, me permettant de mieux comprendre mes choix de vie passés – voire me donner des indications quant aux meilleurs choix à faire par la suite, car il était plus facile de travailler méthodiquement sur des solutions à un problème extérieur, que sur des choix de vie personnels.

Une cathédrale, qui s'effondre, tandis que la façade reste intacte ; un effondrement lié à un défaut structurel, mais aussi à des facteurs déclencheurs externes ; un effondrement qui n'est pas le premier, mais le plus massif, et qui vient remettre en cause le mythe de l'infaillibilité de l'architecte ; une reconstruction très coûteuse en argent et en temps, qui se fait pierre par pierre, en essayant de corriger le défaut structurel, et qui, pourtant, tente d'effacer la catastrophe, de la nier, comme si l'on revenait à un état antérieur : comment ne pas relier ces aspects à un changement radical de paradigme dans ma vie, en lien avec mon *coming out* ? Un effondrement intérieur, avec maintien de la façade sociale, des apparences ; un effacement radical d'un défaut structurel – la présomption d'hétérosexualité, le mensonge, la peur ; un changement préparé par des facteurs anciens (des traumatismes précédents, que, pour une fois, par pudeur, je tairai) et des facteurs externes (le changement de pays, par exemple) ; le mythe de la norme infaillible et nécessaire, solidement ancré en moi ; une reconstruction sociale et psychologique très longue, mais sur de meilleures bases ; et un risque masqué, une catastrophe niée d'une certaine façon – mon mariage, mes enfants, mon poste de fonctionnaire, me faisant retrouver une image de français moyen et de gendre idéal terriblement proche d'un cliché.

Cette métaphore filée terme à terme entre la cathédrale de Noto et mon histoire personnelle n'est pas exempte de faiblesses ; il faut plutôt imaginer des résonances, et non une comparaison implacable. Toutefois, elle peut être également employée, de façon similaire, pour mettre en contexte mon travail de chercheur et cette Habilitation. Il y aurait toutefois une différence majeure : il n'y a pas eu – jusqu'ici – d'effondrement.

Dans ma recherche, j'ai voulu, peu à peu, sortir du mythe de l'infaillibilité du chercheur ; rechercher l'honnêteté intellectuelle, prendre du recul, pour éviter le risque du mensonge, plus ou moins conscient, de l'enfermement dans une réflexion reposant sur des normes, des postulats hétérocentrés, européens, bourgeois, culturellement marqués. Je n'y parviens qu'avec difficulté, le processus de restructuration (sans effondrement pour le moment) me semble en cours. Ce travail d'Habilitation est-il, dès lors, une tentative d'éviter l'effondrement ? En essayant d'identifier les défauts structurels et les postulats cachés, j'ai voulu reconstruire un parcours de recherche en lui redonnant un sens ; mais en prenant quels risques ? Ou en masquant quelles faiblesses ?
Et que dire de cette comparaison entre mon HDR et une splendide cathédrale baroque, sinon que c'est prétentieux ? Est-ce que je ne renforce pas ce mythe de l'architecte infaillible, par une sorte de manipulation, en feignant une forme d'humilité et de distance critique ?

Il me semble avoir conscience de la fragilité de cette HDR / cathédrale, ambitieuse et un peu prétentieuse, construite patiemment mais avec des faiblesses structurelles (par exemple liées à mes incursions dans d'autres champs disciplinaires), et soumise aux assauts potentiels de facteurs externes, par exemple les évolutions probables des recherches en matière de genre et en matière de sport LGBT, mais aussi de potentielles recherches divergentes, ou des avis politisés.

Faudra-t-il, nécessairement, que cette cathédrale à son tour s'effondre ? L'architecte en moi doit bien reconnaître que la peur existe. Mais, peut-être, avec l'espoir que, même en cas d'effondrement, la reconstruction est possible, et que, comme dans le cas de la cathédrale de

Noto, un écroulement offre la possibilité d'un diagnostic, de la révélation d'un défaut qu'on n'avait pas mis à jour jusqu'alors.

Conclusion de la 2e partie : de l'histoire individuelle à l'insertion dans un collectif multiforme

Mon recrutement à l'Université du Littoral Côte d'Opale était, pour moi, complètement inattendu et, au regard de toutes les analyses précédentes, complètement logique.

Il était inattendu, car le laboratoire d'accueil s'appelait, à l'époque, Institut des Mers du Nord, tandis que j'avais fait ma thèse sur les villes italiennes. Le domaine de recherche privilégié était l'industrie – je n'avais jamais travaillé sur l'industrie. Et je ne connaissais ni la ville ni l'équipe de recherche. Cependant, le recrutement a été basé sur le critère qui constitue le socle de toute cette Habilitation : le travail sur les risques. Plus précisément, l'équipe de recherche souhaitait quelqu'un qui pouvait travailler sur les aspects sociaux des risques, la perception, la mémoire des risques, leur spatialisation ; tandis que l'équipe pédagogique cherchait quelqu'un de polyvalent, capable d'enseigner la géographie régionale et la géographie urbaine par exemple, mais avec une forte demande… en méthodologie.
Avec le recul, ce recrutement me paraît assez remarquable non pas par prétention j'espère, mais au contraire, par une sorte de qualité intuitive collective très différente de ma propre perception ; intuition qui a consisté à voir en ma personne, mon parcours, mes directions de recherche et de vie, quelque chose qui serait entièrement à sa place à Dunkerque, au sein des équipes que j'allais intégrer.
Cette continuité logique est certainement reconstruite *a posteriori* de ma part ; mais elle n'en conserve pas moins une certaine vérité. Le recrutement à Dunkerque m'a fourni un espace non seulement rassurant mais épanouissant. J'y ai considérablement développé des cours de géopolitique. Je m'y suis investi en participant pleinement à plusieurs collectifs (au moins pédagogique et de recherche), moi qui avais longtemps cru être un chercheur solitaire et une personne marginale. J'y ai appris à prendre des fonctions de direction et de gestion du collectif : à ne plus avoir peur.

Cet investissement collectif m'est apparu comme une suite logique, dont je n'avais pas pleinement conscience, d'une progressive insertion du chercheur solitaire que j'étais dans plusieurs collectifs, qui ont pris diverses formes.
Déjà, à l'époque de la thèse, bien que travaillant individuellement, j'avais réalisé l'importance de faire partie d'un groupe de jeunes chercheurs gravitant autour de ma directrice de thèse, Colette Vallat ; groupe que nous surnommions le « pôle Italie », et qui a été particulièrement moteur. Avec Camille Schmoll, Serge Weber, Thomas Pfirsch, Fabrizio Maccaglia, Aurélien Delpirou, ainsi que des chercheurs italiens comme Dino Gavinelli, Paolo Molinari ou encore Alessia Mariotti, nous avons participé à plusieurs ouvrages, organisations de colloques, voyages de terrain… Expériences qui ont construit ma personnalité de chercheur, qui ont enrichi ma connaissance et consolidé mon enthousiasme, qui m'ont permis d'avoir des publications, et donc, au final, de goûter à la pratique collective de la recherche.
C'est donc assez naturellement qu'une fois arrivé à Dunkerque, j'ai pu m'intégrer dans ce qui allait rapidement devenir le groupe de recherche Irénée Zwarterook (GRIZ), collectif à géométrie variable de chercheurs, pluridisciplinaire, enthousiaste, et, je le crois, performant. Ensemble, nous avons pu répondre à de nombreux appels à projets, les gagner, et y répondre de manière satisfaisante ; en quelques années, nous avons construit des enquêtes, développé des méthodes, créé des réseaux, écrit un grand nombre de rapports, publié des résultats.
Ma géopolitique personnelle, pour reprendre cette métaphore, avait progressivement évolué : en montant en compétence et en confiance, j'étais devenu capable de nouer des alliances, de

collaborer, de construire collectivement, et, petit à petit, de prendre en charge cette collaboration – diriger un projet de recherche, diriger un département, co-diriger une thèse ; cette Habilitation constituant ainsi une marche supplémentaire dans cette direction. Je reste évidemment aujourd'hui extrêmement reconnaissant envers toutes les personnes de ces collectifs qui m'ont aidé sur de très nombreux plans, le plus important étant sans doute, à mes yeux, le plaisir trouvé dans mon travail.

L'investissement au sein du Comité National Français de Géographie constitue également une suite logique et un approfondissement de ces dynamiques, tout en étant perçu, et revendiqué, comme une potentielle porte de sortie de cet espace rassurant dunkerquois. J'ai commencé à m'y investir en 2009, au sein de la commission Villes et Métropolisation ; j'ai pris des fonctions de vice-président aux relations internationales en 2012. Les thèmes sont toujours les mêmes : le milieu urbain, l'international, avec une apparition progressive du collectif, et une confiance croissante (accompagnée d'une reconnaissance).
Mais en réalité, le CNFG est aussi la suite logique de mon parcours plus ancien : l'Ecole Normale Supérieure, l'agrégation, le positionnement globalement élitiste, les réseaux internationaux ; la confiance dans un système, dans sa reproduction, et dans mon appartenance à ce système. On peut voir dans ce parcours une sorte de parabole, ou de parcours initiatique finalement assez classique, avec un temps éducatif, un temps de fuite, et un temps de réconciliation, ou de retour, ou de synthèse… Peut-être n'échappe-t-on pas à son passé, ou à son milieu social.

Je me suis donc inscrit dans le cercle du CNFG tout autant que dans la sphère dunkerquoise (ou plus généralement nordiste). Cohabitation de deux mondes ? Une carte des appartenances académiques des membres du bureau élargi du CNFG actuel pourrait montrer plutôt une sorte de coalescence des deux mondes… D'ailleurs, ce travail d'Habilitation constitue peut-être un autre symbole de cette coalescence de mondes différents : un travail de recherche où j'essaie, dans un mouvement complexe, et, je crois, risqué, de faire vivre ensemble ma sphère associative, ma personnalité, mes recherches au sein d'un collectif dunkerquois, mes responsabilités et ma visibilité nouvelle en tant que président du CNFG…

Un autre paradoxe de cette situation – ou une autre forme de coalescence ? – est celui de l'interdisciplinarité : dans le laboratoire Institut des Mers du Nord, devenu en 2010 Territoires Villes Environnement Sociétés suite à la fusion avec le laboratoire lillois, j'ai travaillé dans un milieu très interdisciplinaire, sur des projets de recherche mêlant géographes, sociologues, économistes, politistes, anthropologues… A côtoyer ces collègues et ces disciplines, j'ai élargi mon champ de réflexion et mes méthodologies. Ce n'est donc pas le moindre des paradoxes que, dans le même temps, je prenais davantage ma place en tant que géographe, notamment au sein du CNFG. Peut-être est-ce que, ici encore, les limites de mon espace (de géographe) étaient plus faciles à identifier, à mettre en place, grâce au contact avec un extérieur, des disciplines connexes ? Ou bien s'agit-il d'accepter que les limites entre disciplines sont arbitraires, et d'assumer un positionnement disciplinaire complexe ? Il me semble que ce questionnement se répercute dans ce travail d'Habilitation, qui à la fois vise à s'inscrire dans la discipline géographique (et dans son histoire), et se situe, par mes pistes de recherches et mes méthodes, au croisement d'autres disciplines, assez nombreuses d'ailleurs : sociologie, anthropologie culturelle, psychologie, sciences des sports… C'est un risque que le géographe que je suis assume : il est probable que certaines analyses proposées dans cette Habilitation, en première partie ou en deuxième partie, soient perçues comme superficielles par des lecteurs issus de sciences des sports ou de sociologie. Je reprendrai ici ma métaphore du palier : bien qu'ayant déjà atteint un certain palier, il reste toujours des étages à gravir.

Enfin, il me faut dire quelques mots de la bifurcation récente de mes recherches vers le sport gay et lesbien.
A bien des égards, ce travail est apparu comme une réorientation, et j'ai d'ailleurs profité, pour me lancer dans ce projet, de l'obtention d'une « aide à la recherche » puis d'un « congé pour recherche et conversion thématique ». Mais en réalité, comme j'ai essayé de le montrer tout au long de ce travail, la continuité m'apparaissait très clairement : avec les thématiques des risques, de la résilience et des périmètres à risques ou rassurants ; avec une approche par les perceptions, la mémoire, le ressenti ; avec des méthodes de géographe s'inspirant de plusieurs autres disciplines ; et avec une histoire personnelle qui me poussait à reconquérir un territoire, à me réapproprier ma géopolitique personnelle, et à me réinsérer dans un collectif ; à *jouer collectif*, comme on dit. Ce travail constitue le moment où se rejoignent mon travail de recherche et ma vie personnelle ; jonction préparée depuis longtemps. C'est à la toute fin de ma thèse, en 2006, que je me suis inscrit pour la première fois dans une association sportive gaie et lesbienne, pour commencer le karaté. En septembre 2006, j'ai déposé ma thèse, je me suis inscrit dans cette association, j'ai commencé une psychanalyse intensive, et j'ai lancé un processus de déménagement. La suite a été un déroulement de ces choix et de leurs conséquences, avec un rapprochement progressif, donc, d'une recherche de plus en plus mûre et d'une vie personnelle apaisée. J'ai passé ma ceinture noire de karaté en 2013, en même temps que je portais pour la première fois un contrat de recherche, pour la Fondation pour une Culture de Sécurité Industrielle, avec le collectif Irénée Zwarterook ; et que je présidais à l'organisation du Tournoi International de Paris. L'année suivante, j'arrêtais le sport individuel et commençais un sport collectif (le handball), insertion collective suivant le même chemin, avec un décalage dans le temps, que mon insertion dans la recherche. En 2015, je prends la charge de directeur du département de géographie de mon université ; l'année suivante, je suis élu président du CNFG, et encore un an après, je suis élu co-capitaine de la délégation française pour les Gay Games de Paris en 2018, ce qui est encore ma situation actuelle. Je mentionnerais encore une tout autre forme d'insertion dans un collectif : marié à un homme en 2014, je suis devenu père de famille en coparentalité, avec un couple de femmes, et nous formons une famille de 6, avec deux jeunes enfants nés en 2014 et 2016.

Tenterai-je une petite pirouette, un jeu de mots conclusif ? Compte tenu de tous ces éléments, ces derniers mois, le défi de l'HDR, cela a été sportif.

Conclusion générale : la géographie pour construire la liberté

Le mot « conclusion » est insatisfaisant. Au terme de ce bilan d'étape, au cours duquel j'ai présenté une recherche inédite et mon parcours de chercheur tout en essayant de prendre du recul sur mon positionnement personnel, au terme de cet exercice public de présentation de soi, il me semble plus raisonnable de poser encore quelques questions, plutôt que de synthétiser ou de revenir sur l'ensemble de ces deux volumes.

Je n'ai pas encore formulé un des liens les plus enthousiasmants, à mon sens, entre les deux parties de cette Habilitation : peut-être puis-je me servir de la partie psychanalytique pour comprendre et construire ce que pourrait être ma recherche future – et procéder ainsi exactement de façon inverse, par rapport à la fin de ma thèse, lorsque j'avais essayé de mettre en œuvre dans ma vie personnelle des solutions trouvées au cours de ma thèse et concernant mes recherches. Puisque l'analyse historique et psychanalytique de mes recherches semble montrer une sorte de continuité, d'évolution logique, je peux éventuellement m'aider de ces raisonnements pour tenter de comprendre vers où je devrais aller, dans quelle direction de recherche. Pour choisir, parmi les pistes de recherche évoquées en fin de première partie, lesquelles suivre.

La direction principale, me semble-t-il, est celle de sortir de son espace rassurant, de reprendre des risques, et de construire ma liberté. C'est donc une ouverture : une ouverture à propositions, à collaborations, à de l'incertitude, peut-être à une forme de hasard. Une volonté de ne pas tout contrôler.

C'est ainsi que cette Habilitation, que j'ai commencée en imaginant proposer un bilan, est devenue ce qu'elle est censée être : une étape, et non un aboutissement. L'écriture de ce volume n'est pas une fin en soi, elle constitue les premières bases de futures recherches. La partie psychanalytique n'est pas un diagnostic final, mais la mise en évidence d'un équilibre en perpétuel réajustement.

Parmi les pistes de recherche évoquées en conclusion de la première partie, lesquelles me semblent correspondre le plus aux conclusions et indications prospectives de la deuxième partie ? Quelles perspectives, quels projets proposer, au terme de ces réflexions ?

J'ai mêlé, dans ce travail, des thèmes à la fois très personnels et très vastes d'un point de vue académique : risques et résilience territoriale, géographie urbaine et géographie du sport, géopolitique communautaire et personnelle, interactions, transactions et liberté… Certaines directions possibles de recherches consistent évidemment à approfondir certains de ces thèmes, par exemple en consolidant le travail sur l'étude des communautés et des identités, en lien éventuel avec les migrations ; ou les recherches en études de genre et de sexualité. Je pourrais m'inscrire plus avant dans le champ de la géographie du sport. Une autre piste évoquée, passionnante, est celle des frontières.
Toutes ces pistes thématiques ont en commun un certain nombre d'éléments méthodologiques ou plus généralement une qualité d'approche : sortir des espaces rassurants ; croiser les disciplines, en approfondissant mes méthodes et mes connaissances ; travailler les interactions, d'espaces, de temporalités, d'échelles.

Une direction de travail est très certainement une forme de recherche appliquée, permettant d'agir sur le monde, de mettre en œuvre les résultats de mes recherches. En parlant de la

sociologie - mais j'y ajoute la géographie – Jaunait et Chauvin prédisent la tendance suivante : « les travaux sociologiques [et géographiques] parvenant aujourd'hui à convertir les intuitions intersectionnelles en principes de recherches empiriques pourraient bien contribuer à forger de nouvelles alliances et à nourrir de nouvelles émancipations[194]. »
Il me semble que c'est un bel objectif, auquel le travail d'enseignant contribue, et qui l'approfondit. L'enseignant essaie de porter ses étudiants vers plus de liberté de penser et d'agir – c'est la fonction émancipatoire de la connaissance (Charmillot *et al.*, 2008). Le géographe apporte des éléments concrets d'action sur le monde. La recherche intersectionnelle peut modifier les cadres et les normes pour proposer de nouvelles formes sociales et spatiales.
Comme tout maître au sens philosophique, je ressens le désir, voire le besoin, que mes élèves ne soient plus mes élèves, quittent le banc, s'envolent. Ce désir n'est pas suffisant : nous devons leur en donner les moyens. Une très grande partie des réflexions présentées dans cette Habilitation, et l'ensemble de ma pratique pédagogique, peuvent être ramenés à cet objectif : inciter mes étudiants à comprendre leur géopolitique personnelle, leur donner des outils de gestion de leurs territoires, les aider à s'orienter dans un monde constitué de multiples groupes sociaux, communautés, cultures, construire leur résilience, et, dans la mesure du possible, gérer les risques et la peur, c'est-à-dire ouvrir à la liberté et à la joie de vivre.

Pour terminer, peut-être est-ce le moment, le lieu, pour parler de quelque chose d'inattendu à première vue, un aspect que je n'ai pas du tout évoqué dans cette Habilitation, si ce n'est en filigrane ; un domaine qui est au cœur de ma personnalité, mais que j'ai, jusqu'ici, soigneusement détaché de mon travail : la poésie.

Aussi loin que remonte ma mémoire, j'ai écrit des poèmes. Des poèmes d'enfant, des chansons, des choses plus longues par la suite, des vers plus travaillés lorsque j'ai acquis certaines techniques, des mots et des vers plus ou moins inspirés – comment juger ? – à l'âge adulte. J'ai aussi commis, comme on dit pour s'excuser, des nouvelles, des essais, des chroniques. Certains de mes poèmes ont été édités, ainsi qu'un ouvrage rassemblant des chroniques que j'avais auparavant publiées sur un blog et lues à la radio, sur une petite station locale.

Mon parcours scolaire a été celui d'un littéraire. Lorsque, à l'issue de la classe de seconde, j'ai émis le souhait de passer en section scientifique, parce que je croyais que cela m'offrirait plus de perspectives, le proviseur de mon lycée a ri au nez de mes parents. Je suis passé en première littéraire, apparemment tout le monde sauf moi voyait bien que je m'épanouissais mieux en latin et en grec, en langues vivantes, en français, en histoire et géographie, que dans les sciences exactes. C'est un choix presque inverse, ou disons un réajustement, que j'ai décidé après mon bac, à l'entrée en classe préparatoire littéraire : j'avais le choix entre deux ou trois options, j'étais tiraillé entre les lettres et la géographie, et j'ai choisi la géographie. La raison en était que j'avais peur, en choisissant la voie littéraire, de faire un métier trop proche de ma passion, l'écriture ; je craignais que trop de technique ne rende aride mon écriture ; j'avais envie de sacraliser, de sanctuariser, ce qui faisait mon monde intérieur.
Est-ce à dire que j'ai choisi la géographie par défaut ? Peut-être un peu, en un sens. Je n'étais pas le meilleur étudiant en géographie en classe préparatoire. J'ai mis beaucoup de temps à comprendre la façon de réfléchir, la méthode géographique, les problématiques, les analyses. Mais j'étais passionné, et j'ai travaillé. Je ne savais pas si je voulais être géographe, mais je voulais comprendre le monde, le plus possible.

Je suis devenu géographe, mais ces hésitations et ce parcours initial m'aident à comprendre mes étudiants aujourd'hui et, j'espère, à les aider, à les accompagner : à leur proposer une forme de liberté.

[194] Jaunait et Chauvin, 2012, p.20.

Tout ceci est donc une histoire de travail et de transmission, peut-être de partage. Enseigner, faire de la recherche, c'est vouloir transmettre, comprendre, partager, être avec, évoluer ensemble. Il me semble que la géographie, du moins ma façon d'être géographe, confirme, voire amplifie, cette dynamique, cet objectif de vie. C'est comprendre le monde et partager cette compréhension. C'est accompagner les étudiants dans leur vision du monde et dans leur positionnement au sein d'une société, sur un territoire. Les aider à mettre en place leur géopolitique personnelle. Vivre une philosophie de vie qui est à la fois celle de la gestion des risques, de la création de territoires rassurants, et de la navigation, positive, entre ces pôles ; comprendre pour gérer la peur, le risque, mais aussi dépasser cela, et explorer.

Ce qui me ramène à la poésie. La poésie est, il me semble, également une forme de partage, de transmission, mais moins rationnelle, moins scientifique, moins médiatisée. L'objectif est le même : comprendre – mais une compréhension qui ajoute à la rationalité l'intuition et l'émotion, l'inspiration, une sensorialité plus directe que les expériences et analyses sensorielles du géographe –, partager, vivre, en affrontant la peur et en la mettant à distance.

Une question de vie qui me reste, et une question de recherche, est comment allier, comment faire converger, mon parcours de géographe, et mon ego poétique. Géographie et poésie, géographie et littérature, peut-être pourrais-je progressivement m'orienter dans cette direction ? Ou peut-être pourrais-je, comme d'autres l'ont fait, écrire des romans ou d'autres formes littéraires tout en exploitant mes compétences de géographe ? Je n'ose citer de noms. Je termine ces lignes, et cette Habilitation, par cette grande, et vivifiante, incertitude. Il y a là du hasard, de la légèreté, mais qui se dessine sur un fond en partie déjà écrit, solide, qui possède déjà une unité. Le socle est là, il est ancré au sol, mais les pages sont ouvertes, libres, je pourrais dire participatives.
Voilà peut-être ce que veut dire être géographe pour moi, et plus généralement ce qu'est la vie : un livre, sur un banc, que le vent feuillette au soleil.

Références bibliographiques

Aldrich R. (dir), 2006, *Une histoire de l'homosexualité*, Paris, Seuil, 383p.

Alessandrin A., Raibaud Y. (dir), 2013, *Géographie des homophobies*, Paris, Armand Colin, 288p.

Amilhat-Szary A.-L., Giraut F. (dir), 2015, *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, Londres, Palgrave Macmillan, 308p.

Amilhat-Szary A.-L., 2016, « La frontière au-delà des idées reçues », *Revue Internationale et Stratégique*, 102, 2, p.147-153.

Anderson E.,2009, *Inclusive Masculinity. The changing nature of masculinities*. Londres, Routledge, 210p.

Andrieu B., Boëtsch G. (dir), 2018, *Dictionnaire du corps*, Paris, CNRS, 584p.

Attali M., Saint-Martin J. (dir), 2010, *Dictionnaire culturel du sport*, Paris, Armand Colin, 584p.

Augustin J.-P., 2011, *Cultures sportives et géographie*. Numéro thématique des *Annales de géographie*, 680, 4.

Baillette F., Liotard P., 1999, *Sport et virilisme*, Montpellier, Ed. Quasimodo et fils.

Bailly A., 1981, *Géographie du bien-être*, Paris, PUF, 239p.

Bailly A., 1996, *Risques naturels. Risques de sociétés*, Paris, Economica, 103 p.

Bard C. (dir), 2004, *Le genre des territoires. Masculin, féminin, neutre*, Angers, Presses de l'université d'Angers, 348p.

Beck U., 1986, *Risikogesellschaft: Auf dem Weg in eine andere Moderne*, Frankfurt, Suhrkamp Verlag, 391p.

Bell D., Valentine G. (dir), 1995, *Mapping Desire. Geographies of Sexualities*, Londres, Routledge, 384p.

Bernstein M., 1997, « Celebration and Suppression : The Strategic Uses of Identity by the Lesbian and Gay Movement », *American Journal of Sociology*, vol.103, 3, p.531-565.

Binnie, J., 1997, « Coming out of geography: Towards a queer epistemology? » *Environment and Planning D: Society and Space,* 15, p.223-237.

Blanc M., 2012, « Espace, inégalité et transaction sociale », *SociologieS*, Débats, Penser les inégalités, http://journals.openedition.org/sociologies/3832.

Blidon M., 2008, « Jalons pour une géographie des sexualités », *L'Espace géographique*, 2, p.175-189.

Blidon, M., 2012, « Géographie de la sexualité ou sexualité du géographe ? Quelques leçons autour d'une injonction », *Annales de géographie*, 5, n.687-8, p.525-542.

Blidon M., 2017, « Genre et ville, une réflexion à poursuivre », *Annales de la Recherche Urbaine*, numéro spécial « Le genre urbain », 112, p.6-12.

Bondi, L., Rose, D., 2003, « Constructing gender, constructing the urban: A review of Anglo-American feminist urban geography", *Gender, Place, and Culture,* 10, p.229-245.

Bonnemaison J., 1981, « Voyage autour du territoire », *L'Espace géographique*, 10, 4, p.249-262.

Borraz O., 2008, *Les politiques du risque*, Paris, Presses de Sciences Po, 294p.

Bourdieu P., 2014, *La domination masculine*, Paris, Points, 192p.

Brackenridge C., Fasting K., 2003, *Sexual Harassment and Abuse in Sport: International Research and Policy Perspectives,* Londres, Whiting and Birch, 168p.

Brackenridge C., 2003, « Dangerous Sports? Risk, Responsibility and Sex Offending in Sport », *Journal of Sexual Aggression*, vol.9, n.1, p.3-12.

Broad K.L. 2001, « The Gendered Unapologetic: Queer Resistance in Women's Sport », *Sociology of Sport Journal*, 18, p.181-204.

Broqua C., 2009, « L'ethnographie comme engagement. Enquêter en terrain militant », *Genèses*, 75, 2, p.109-124.

Brown M., Knopp L., 2008, « Queering the Map. The Productive Tensions of Colliding Epistemologies », *Annals of the Association of American Geographers*, vol.98, n.1, p.40-58.

Brown M., Knopp L., 2016, « Sex, drink and state anxieties. Governance through the gay bar », *Social and Cultural Geography*, vol.17, n.3, p.335-358.

Browne K., Lim J., Brown G. (dir), 2007, *Geographies of sexualities. Theory, practices and politics*, Londres, Routledge, 278 p.

Browne K., Ferreira E. (dir), 2015, *Lesbian Geographies. Gender, Place and Power*, Londres, Ashgate, 286p.

Bruneau M., 2006, « Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora », *L'Espace géographique*, n° 4, vol.35, p. 328-333.

Brunet R., Ferras R., Théry H., 1993, *Les Mots de la Géographie*, Paris, Reclus - La Documentation Française, 518p.

Cattan N., 2012, « Trans-territoire. Repenser le lieu par les pratiques spatiales de populations en position de minorité », *L'Information géographique*, 76, 2, p.57-71.

Cefaï D. (dir.), 2010, *L'engagement ethnographique*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, En temps & lieux, 637 p.

Chaline C., Dubois-Maury J., 1994, *La ville et ses dangers*, Paris, Masson, 247 p.

Chamberland L., 1997, « Présentation : du fléau social au fait social. L'étude des homosexualités », *Sociologie et sociétés*, vol.29, n.1, p.5-20.

Charmillot M., Dayer C., Schurmans M.-N. (dir), 2008, *Connaissance et emancipation. Dualismes, tensions, politique*, Paris, L'Harmattan, 198p.

Chauvin S., 2017, « Les placards de l'ethnographe », *in* Leroux P., Neveu E. (dir), *En immersion. Approches ethnographiques en journalisme, littérature et sciences sociales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p.163-174.

Clarke G., 1998, « Queering the Pitch and Coming Out to Play: Lesbians in Physical Education and Sport », *Sport, Education and Society*, vol.3, n.2, p.145-160.

Claval P., 2012, *Géographie culturelle. Une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, Paris, Colin, 352p.

Coanus T., Pérouse J.-F. (dir), *Villes et risques. Regards croisés sur quelques cités 'en danger'* », Paris, Economica, Anthropos, 245p.

Collectif IDEM, 2014, *Les LGBT font bouger les sociétés. Cultures et politiques de l'émancipation,* Paris, Des Ailes sur un tracteur, 386p.

Collins D., 2009, « We're there and queer », *Gender and society*, 23, p.465-493.

Comfort L., Boin A., Demchak C., 2010, *Designing Resilience. Preparing for Extreme Events*, University of Pittsburgh Press, Pittsburgh, 360 p.

Connell R., 2014, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, éditions Amsterdam, sous la direction de M. Hagège et A. Vuattoux, 285 p.

Cuche D., 2004, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 160p.

Cvetkovich G., Lofstedt R. E. (dir), 1999, *Social trust and the management of risk*, Londres, Earthscan, 196 p.

Cyrulnik B., Seron C. (dir), 2004, *La résilience ou comment renaître de sa souffrance*, Paris, Fabert, 274p.

Daluzeau J., Gralepois M., Oger C., 2013, « La résilience face à la normativité et la solidarité des territoires. (Dés)Intégration du concept de résilience dans le Plan de Prévention des Risques d'Inondations du Val de Tours », *Echogéo*, 24, https://journals.openedition.org/echogeo/13445.

Dauphiné A., Provitolo D., 2007, « La résilience: un concept pour la gestion des risques », *Annales de Géographie*, n°654, p. 115-125.

Dauphiné A., Provitolo D., 2013, *Risques et Catastrophes. Observer, spatialiser, comprendre, gérer*, Paris, Colin, 288 p.

Deleuze G., Guattari F., 1980, *Capitalisme et schizophrénie, 2. Mille plateaux*, Paris, Editions de Minuit, 648p.

D'Ercole R., 1994, « Les vulnérabilités des sociétés et des espaces urbanisés : concepts, typologies, modes d'analyse », *Revue de Géographie Alpine*, n° 82, 4, p. 87-96.

Demers G., 2006, « Homophobia in Sport – Fact of Life, Taboo Subject », *Canadian Journal for Women in Coaching Online,* vol. 6, n.2, 14p.

Di Feliciantonio C., Gadelha K.B., 2017, « Affects, bodies and Desire. 'Queering' Methods and Methodologies to Research Queer Migration », *Tijdschift voor economische en sociale geografie*, 108, 3, p.275-288.

Di Méo G., 2011, *Les murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale*, Paris, Colin, 346p.

Djament-Tran G., Reghezza-Zitt M. (dir), 2012, *Résiliences urbaines. Les villes face aux catastrophes*, Paris, Le Manuscrit, 359 p.

Dovers S. R., Handmer J. W., 1996, « A typology of resilience: rethinking institutions for sustainable development », *Industrial and Environmental Crisis Quarterly,* 9, 4, p. 482–511.

Driedger L., Peters J., 1977, « Identity and social distance : towards understanding Simmel's 'The Stranger' », *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol.14, n.2, p.158-173.

Duncan N., 1996, « Renegociating gender and sexuality in public and private spaces », *in* Duncan N. (dir), *Geographies of gender and sexuality*, Londres, Routledge, p.127-145.

Duval E., 2016, *L'impossible convivialité communautaire ? Etude du vécu des dispositifs de loisirs associatifs liés au VIH dans une région française*, thèse de doctorat en sociologie, Montpellier, disponible sur https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01487901/document

Elias N, Dunning E., 1994, *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 392p.

Elias N., 1996, *Engagement et distanciation*, Paris, Agora, 258p.

Elling A., De Knop P., Knoppers A., 2003, « Gay/Lesbian Sport Clubs and Events. Places of Homo-Social Bonding and Cultural Resistance », *International Review for the Sociology of Sport*, 38, 4, p.441-456.

Fabiani J. L., Theys J., 1987, *La société vulnérable. Evaluer et maîtriser les risques*, Paris, Presses de l'ENS, 674 p.

Fassin, E., 1997, « L'épouvantail américain. Penser la discrimination française », *Vacarme*, 4, n.4-5, p.66-68.

Faugères L., 1991, « La géo-cyndinique, géo-science du risque », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, n° 68, 3, p. 179-193.

Ferez S., 2006, « Entre loisir et militantisme : Naissance d'une communauté sportive gay et lesbienne », *in* Terret T. (dir), *Sport et genre : la conquête d'une citadelle masculine*, Paris, L'Harmattan, p.312-330.

Ferez S., 2007, *Le corps homosexuel en-jeu*, Presses universitaires de Nancy, 289 p.

Ferez S., Beukenkamp K., 2009, « Le « sport homosexuel », une pratique communautaire ou contre-communautaire ? », *Movement and Sport Sciences*, 2009-3, n°68, p.39-50.

Fédération Sportive Gaie et Lesbienne, 2010, *Pratique sportive féminine dans les associations sportives affiliées à la FSGL. Description quantitative et retours d'expériences*. Disponible à l'url : www.fsgl.org.

Filleule O., 2001, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 51, 1, p.199-215.

Fleury-Vilatte B., Walter J., 2002, L'engagement des chercheurs, *Questions de communication*, 2, 2, p.105-115.

Formby E., 2017, *Exploring LGBT Spaces and Communities. Contrasting Identities, Belongings and Wellbeing*, New York, Routledge, 216p.

Foucault M., 1975 (rééd. 1993), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 360p.

Foucault M., 2001, « La naissance de la médecine sociale », *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, tome 2, p.207-228.

Fox C., Ore T. E., 2010, « (Un)covering normalized gender and race subjectivities in LGBT "safe spaces" », *Feminist Studies, 36*(3), p.629-649.

Frere S., Flanquart H. (dir), 2017, *La ville et ses risques ; Habiter Dunkerque*, Lille, Septentrion, 255p.

Froment-Meurice M., 2016, *Produire et réguler les espaces publics contemporains : les politiques de gestion de l'indésirabilité à Paris*, thèse de doctorat en géographie, Université de Genève – Université de Paris-Est.

Gasparini W., Weiss P., 2008, « La construction du regroupement sportif « communautaire » : l'exemple des clubs de football turcs en France et en Allemagne », *Sociétés contemporaines*, vol.69, n.1, p.73-99.

Gasparini W., 2008a, « Le sport, entre communauté et communautarisme », *Diversité*, n.150, p.77-80, http://www.educ-revues.fr/DVST/AffichageDocument.aspx?iddoc=37891.

Gasparini W., 2008b, « L'intégration par le sport. Genèse politique d'une croyance collective », *Sociétés contemporaines*, vol.69, n.1, p.7-23.

George P., Verger F., 1996, *Dictionnaire de la Géographie*, Paris, PUF, 500p.

Ghaziani A., 2011, « Post-gay collective identity construction », *Social Problems*, 58, n.1, p.99-125.

Gibout C., 2016, « Transactions dans la ville récréative contemporaine. Les espaces publics comme médiateurs sociaux », *SociologieS*, https://journals.openedition.org/sociologies/5390.

Gibout C., 2017, « Des corps tendus derrière la plage. Drague homosexuelle et environnement », *Corps*, vol.15, n.1, p.111-121.

Giraud C., 2014, *Quartiers gays*, Paris, PUF, coll. Le lien social, 348p.

Goffman E., 1959, *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, trad. fr. 1973, Paris, Editions de Minuit, 256p.

Gorman-Murray A., Nash C.J., 2016, « LGBT Communities, Identities, and the Politics of Mobility: Moving from Visibility to Recognition in Contemporary Urban Landscapes », *in* Brown G.,

Browne K. (dir), *The Routledge Research Companion to Geographies of Sex and Sexualities*, Londres, Routledge, p.247-253.

Greco L., 2014, « La mise en scène d'une transition scientifique et identitaire : expérience narrative, réflexivité et catégorisation », *Semen*, Presses universitaires de Franche-Comté, n.929, p.113-126.

Gregory D., Pred A. (dir), 2007, *Violent Geographies. Fear, Terror and Political Violence*, New York, Routledge, 389p.

Grembo N., Le Blanc A., Gibout C. (coord.), Zwarterook I., 2013*, Les PPRT dans le Dunkerquois : des artifices d'une concertation obligée à la construction de compromis*, Numéro 2013-08 des Cahiers de la Sécurité Industrielle, Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle, Toulouse, 95 p., disponible à l'URL http://www.icsi-eu.org/francais/dev_cs/cahiers/

Griffin P., 1992, « Changing the Game : Homophobia, Sexism, and Lesbians in Sport », *Quest*, n.44, p.251-265.

Guérandel C., 2014, « genre et sport(s) », *Miroir/miroirs*, Des Ailes sur un tracteur, hors-série n°1 « Genre ! », p. 139.

Guermond Y., 2006, « L'identité territoriale: l'ambiguïté d'un concept géographique », *L'Espace géographique*, 4, p.291-297.

Gunderson L. H., Holling C. S., 2002, *Panarchy: Understanding transformations in human and natural systems*, Washington DC, Island Press, 450 p.

Halbwachs M., 1950, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 170 p.

Hall E.T., 1974, *Handbook for Proxemic Research*, numéro special de *Studies in the Anthropology of Visual Communication*, Society for the anthropology of visual communication, 124p.

Hancock C., Barthe F. (dir), 2006, *Genre et espace*, numéro spécial de *Géographie et cultures*, 54, 142p.

Hancock C., 2008, « Décoloniser les représentations : esquisse d'une géographie culturelle de nos 'autres' », *Annales de géographie*, n.660-661, 2, p.116-128.

Hargreaves J., Anderson E. (dir), 2014, *Routledge Handbook of Sport, Gender and Sexuality*, New York, Routledge, 523p.

Hartal G., 2017, « Fragile subjectivities : constructing queer safe spaces », *Social and Cultural Geography*, vol 18, n.5, https://doi.org/10.1080/14649365.2017.1335877.

Hartal G., 2016, « The politics of holding: home and LGBT visibility in contested Jerusalem », *Gender, Place and Culture*, vol.23, n.8, p.1-14.

Héas S., 2010, Discriminations dans les sports contemporains. Entre inégalités, médisances et exclusions, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 244p.

Hollway W., Jefferson T., 2012, *Doing Qualitative Research Differently: a Psychosocial Approach*, New York, Sage, 200p.

Hubbard P., 2012, *Cities and Sexualities*, Londres, Routledge, 256p.

Hughes H.L., 2006, « Gay and lesbian festivals : tourism in the change from politics to party », *in* Picard D., Robinson M. (dir), *Festivals, Tourism and Social Change*, Clevedon, Channel View, p.238-245.

Huysamen M., 2016, « Constructing the 'respectable' client and the 'good' researcher. The complex dynamics of cross-gender interviews with men who pay for sex », *International Journal for Masculinity Studies*, vol.11, 1, p.19-33.

Jaunait A., Chauvin S., 2012, « Représenter l'intersection. Les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales », *Revue française de science politique*, vol.62, n.1, p.5-20.

Jaunait A., Chauvin S., 2015, « L'intersectionnalité contre l'intersection », *Raisons politiques*, n.58, 2, p.55-74.

Jaurand E., 2015, « La sexualisation des espaces publics dans la subculture gay. Entre-soi masculin et territorialisation », *Géographie et cultures*, 95, p.29-58.

Jaurand E., Séchet R., 2015, « Sexualités et espaces publics : identités, pratiques, territorialités », *Géographie et cultures*, 95, p.2-9.

Jeudy H.-P., 2001, *La machinerie patrimoniale*, Paris, Sens & Tonka, 127 p.

Karam P., 2013, *Synthèse du rapport de la mission d'inspection générale relative aux discriminations et aux incivilités dans le sport et plus particulièrement dans le football et dans le rugby*, Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative, Rapport 2013-M-22, 120p.

Keck F., 2012, « Goffman, Durkheim et les rites de la vie quotidienne », *Archives de Philosophie*, vol.75, n.3, p.471-492.

Kervern G. Y., 1995, *Elements fondamentaux des cyndiniques*, Paris, Economica, 110 p.

Kirby S. L., Demers G., Parent S., 2008, « Vulnerability / Prevention: Considering the Needs of Disabled and Gay Athletes in the Context of Sexual Harassment and Abuse », *International Journal of Sport and Exercise Psychology*, vol.6, p.407-426.

Kolnes J.-J., 1995, « Heterosexuality as an Organizing Principle of Women's Sport », *International review for the sociology of sport*, 30, 1, p.61-80.

Laberge S. et Albert M., 1999, « Conceptions of Masculinity and of Gender Transgressions in Sport among Adolescent Boys.. Hegemony, Contestation, and Social Class Dynamic », *Men and Masculinities*, vol.1, n.3, p.243-267.

Lassalle G., Recours R., Griffet J., Gibout C., 2016, « Les jeunes athlètes français : clubs et aires d'influence », *Annales de géographie*, 711, 5, p.441-465.

Le Blanc A., 2002, « Le delta du Pô : un espace doublement instable », *Mappemonde*, n° 63, p.20-23.

Le Blanc A., 2004, « Entre smog et décharges : l'asphyxie du Belpaese », *in* Vallat C. (dir), *Autres Vues d'Italie*, Paris, L'Harmattan, p.313-339.

Le Blanc A., 2006, « Conserver la forme urbaine à tout prix ? L'exemple de Noto, en Sicile », *Géopoint 2004 : la forme en géographie*, Actes du colloque, Groupe Dupont – UMR Espace, Avignon, p.431-434.

Le Blanc A., 2008, « L'inégalité face aux séismes. Les cas d'Assise et de Noto (Italie) », *Espace, Populations, Sociétés*, numéro thématique « Populations, vulnérabilités, inégalités écologiques », 1, p.55-70.

Le Blanc A., 2009a, « La ville 30 ans après une catastrophe sismique : traces, identité, renouveau. L'exemple de Gémone (Italie) », *in* Vallat C., Philifert P., Le Blanc A. (dir), *Pérennité urbaine, ou la ville par-delà ses métamorphoses. Volume I : Traces*, Paris, L'Harmattan, p.161-171.

Le Blanc A., 2009b, « Très chers tremblements de terre… », *Agoravox*, 16 juillet, http://www.agoravox.fr/actualites/international/article/tres-chers-tremblements-de-terre-58929

Le Blanc A., 2010, « La conservation des ruines traumatiques : un marqueur ambigu de l'histoire urbaine », *L'Espace Géographique*, 3, p.253-266.

Le Blanc A., Zwarterook I., 2013, *Introduction au paradigme de la résilience : enjeux pour la concertation et la gestion des risques*, Numéro 2013-10 des Cahiers de la Sécurité Industrielle, Institut pour une

Culture de Sécurité Industrielle, Toulouse, 39 p., disponible à l'URL http://www.icsi-eu.org/francais/dev_cs/cahiers/

Le Blanc A., Grembo N., Gibout C. (coord.), Zwarterook I., 2013, *Pour une meilleure concertation autour de la gestion des risques technologiques : 10 fiches-actions*, Numéro 2013-09 des Cahiers de la Sécurité Industrielle, Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle, Toulouse, 30 p., disponible à l'URL http://www.icsi-eu.org/francais/dev_cs/cahiers/

Le Blanc A., Zwarterook I., 2015a, « Les évolutions de la gouvernance des risques industriels vers une transition plus juste. Le cas du Dunkerquois (France) », *International Journal of Labour Research*, Genève, Bureau International du Travail, Bureau for Workers' Activities, p. 337-362.

Le Blanc A., Zwarterook I., 2015b, « Les évolutions de la gouvernance des risques industriels vers une transition plus juste. Le cas du Dunkerquois (France) », *International Journal of Labour Research*, Genève, Bureau International du Travail, Bureau for Workers' Activities, p. 337-362.

Le Blanc A., 2016a, « Gestion du risque et résilience des pratiques spatiales du sport LGBT », *Géographie et cultures*, 95, automne, p.99-116.

Le Blanc A., 2016b, « Accueillir les Gay Games à Paris en 2018 : du projet sportif au projet urbain structurant », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 60, n. 171, p.477-491.

Le Blanc A., 2017, « Spatial Structures and Practice of LGBT Sport : Challenging the Gender of Places », *in* Matsushita Tanimoto C., *Proceedings of GENA Transnational Conference : Gender, Sexualité, and Sports*, Nagoya University, p.44-50.

Lefebvre S., Roult R., Augustin J.-P. (coord.), 2013, *Les nouvelles territorialités du sport dans la ville*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 218p.

Lefèvre N., 1998, « Les Euro Games V : un analyseur du réseau sportif gai et lesbien », *Corps et Culture*, 3, p.57-67.

Le Goix R., 2006, « Les *gated communities* aux Etats-Unis et en France : une innovation dans le développement périurbain ? », *Hérodote*, n.122, 3, p.107-137.

Le Pogam Y., Liotard P., Ferez S., Moles J.-B., Pouliquen G., 2004, « Homophobie et structuration des jeux sportifs homosexuels », *Corps & Culture*, 6-7, p.57-98.

Leroy S., 2009, « La possibilité d'une ville. Comprendre les spatialités homosexuelles en milieu urbain », *Espaces et Sociétés*, 139, 4, p.159-174.

Leroy S., 2010, « 'Bats-toi ma sœur.' Appropriation de l'espace public urbain et contestation de la norme par les homosexuels. L'exemple de la Gay Pride de Paris », *Métropoles*, 8, disponible à l'URL http://metropoles.revues.org/4367.

Leroy S., Jaurand E., 2010, « Le tourisme gay : aller ailleurs pour être soi-même ? », *EspacesTemps.net*, Travaux, disponible sur https://www.espacestemps.net/articles/toursime-gay.

Lewin E., Leap W.L., 1996, *Out in the Field. Reflections of Lesbian and Gay Anthropologists*, Chicago, University of Illinois Press, 328p.

Lewis R., Sharp E., Remnant J., Redpath R., 2015, « Safe spaces: Experiences of feminist women-only space », *Sociological Research Online,* vol.20, n.4, p.1-14.

Liotard P., Ferez S., 2007, « Lesbiens, gays, bis et trans : des corps et des jeux », *Corps*, 2007-1, n°2, p.61-66.

Liotard P., 2008, *Sport et homosexualités*, Carnon, Association Quasimodo & Fils, 170p.

Loret A., 1995, *Génération Glisse. Dans l'eau, l'air, la neige… La révolution du sport des 'années fun' »*, Paris, Autrement, 325p.

Matsushita C., Takashima A., 2017, « Sport Participation of LGBT and Their Allies in Nagoya: Frequency, Gender Division, and an Alternative Arena », *Gender, Sexuality, and Sports*, mars, p.35-43.

Mazouz S., 2017, *La République et ses autres. Politiques de l'altérité dans la France des années 2000*, Paris, ENS Editions, 300p.

McKay J., Messner M.A, Sabo D.F. (dir), 2000, *Masculinities, Gender relations, and Sport,* Londres, Sage, 344p.

Meha C., Le Blanc A., 2017, « La place des réseaux sociaux dans la communauté sportive LGBT en France : entre construction identitaire et ouverture », *Les Cahiers de la Lutte Contre les Discriminations*, numéro dirigé par P. Liotard, L'Harmattan, 4, p.71-83.

Mette A., 2015, *Les homos sortent du vestiaire ! La fin du tabou de l'homosexualité dans le sport ?*, Paris, Des ailes sur un tracteur, 194p.

Milani T. M., 2013, « Expanding the Queer Linguistic Scene. Multimodality, Space and Sexuality at a South African University », *Journal of Language and Sexuality*, vol.2, n.2, p.206-234.

Milhaud O., 2017a, *Séparer et punir. Une géographie des prisons françaises*, Paris, CNRS, 320p.

Milhaud O., 2017b, *La France des marges*, Paris, La Documentation photographique, n.8116, 64p.

Milhaud O., 2018, « Reclus, réclusions, échelles et stratégie spatiale », *La Géographie*, janvier-mars, n.1568, p.12-16.

Mondada L., 2000, *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris, Anthropos, 284 p.

Morel V., Deboudt P., Hellequin A.-P., Herbert V., 2006, « Regard rétrospectif sur l'étude des risques en géographie à partir des publications universitaires (1980-2004) », *L'Information Géographique*, Dossier Risques, n° 1, p. 6-24.

Moran L., Skeggs B., Tyrer P, Corteen K., 2003, « The formation of fear in gay space: the "straights" story », *Capital and Class*, 27, n.2, p.173-198.

Namaste K., 1996, « Genderbashing: Sexuality, gender, and the regulation of public space », *Environment and Planning D: Society and Space,* 14, p.221-240.

Newton E., 1993, « My Best Informant's Dress. The Erotic Equation in Fieldwork », *Cultural Anthropology*, vol.8, n.1, p.3-23.

Nora P. (dir), 1986-1992, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 3 tomes.

November V., 2002, *Les territoires du risque. Le risque comme objet de réflexion géographique,* Berne, Peter Lang, 332 p.

Ohl F. (dir), 2006, *Sociologie du sport. Perspectives internationales et mondialisation*, Paris, PUF, 179p.

ONU-ISDR, 2004, *Terminology : Basic Terms of Disaster Risk Reduction*, disponible sur http://www.unisdr.org/eng/library/lib-terminology-eng%20home.htm.

Oswin N., 2008, « Critical geographies and the uses of sexuality: Deconstructing queer space », *Progress in Human Geography, 32*, p.89-103.

Pain R., 2001, « Gender, Race, Age and Fear in the City », *Urban Studies, 38*, n.5-6, p.899-913.

Paquot T., 2012, « En lisant Georg Simmel », *Hermès, La Revue*, vol.2, n.63, p.21-25.

Peretti-Watel P., 2000, *Sociologie du risque*, Paris, Colin, 286 p.

Picard D., 2008, « Quête identitaire et conflits interpersonnels », *Connexions*, 89, 1, p.75-90.

Pigeon P., 2005, *Géographie critique des risques*, Economica, collection Anthropos, Paris, 217 p.

Pinçon M., Pinçon-Charlot M., 2000, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 128p.

Pitts B., 1997, « *From Leagues of Their Own* to an Industry of Their Own: The Emerging Lesbian Sports Industry », *Women in sport and physical activity journal*, 6(2), p.109-140.

Powell D., 2015, « Social Dimensions: Communities and Urban Transformation », *in* Viehoff V., Poynter G. (dir), *Mega-event Cities : Urban Legacies of Global Sports Events*, Londres, Ashgate, p.225-227.

Prieur C., 2015, *Penser les lieux queers. Entre domination, violence et bienveillance : étude à la lumière des milieux parisiens et montréalais*, thèse de doctorat en géographie, Université Paris-Sorbonne, disponible sur HAL : tel-01304990.

Pronger B., 1990, *The arena of masculinity sports, homosexuality, and the meaning of sex*, New York, Saint Martin's Press, 305p.

Pronger B., 2000, « Homosexuality and Sport : Who's Winning ? », in McKay J., Messner M.A, Sabo D.F. (Eds) *Masculinities, Gender relations, and Sport,* Londres, Sage. p.222-244.

Quinan C., 2016, « Safe Space », *in* Rodriguez N.M., Martino W.J., Ingrey J.C., Brockenbrough E. (dir), *Critical Concepts in Queer Studies and Education. An International Guide for the Twenty-First Century*, New York, Palgrave Macmillan, p.361-368.

Raibaud Y., Ayral S. (dir), 2014, *Pour en finir avec la fabrique des garçons. Volume II : Loisirs, sport, culture*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 270p.

Reghezza-Zitt M., Rufat S., Djament-Tran G., Le Blanc A., Lhomme S., 2012, « What Resilience Is Not : Uses and Abuses », *Cybergéo*, 621, http://cybergeo.revues.org/25554.

Retaillé D., 1998, « L'espace nomade », *Géocarrefour*, 73, 1, p.71-82.

Roestone Collective, 2014, « Safe space: Towards a reconceptualization », *Antipode,* 46, p.1346-1365.

Rogers E. M., 1999, « Georg Simmel's Concept of the Stranger and Intercultural Communication Research », *Communication Theory*, vol.9, n.1, p.58-74.

Rohlin S., Greenhalgh-Stanley N., 2015, *The 2014 Gay Games. An economic impact study*, disponible à l'Url Gg9cle.com.

Rotella R.J., Murray M.M., 1991, « Homophobia, the World of Sport, and Sport Psychology Consulting », *The Sport Psychologist*, vol.5, p.355-364.

Rubin G., 1992, « Thinking Sex. Notes for a Radical Theory of the Politics of Sexuality », *in* Vance C.S. (dir), *Pleasure and Danger. Exploring Female Sexuality*, Londres, Pandora, p.267-293.

Saouter A., 2000, *Être rugby, Jeux du masculin et du féminin*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 319p.

Satoko I., 2015, Japanese Female and 'Trans' Athletes. Negociating Subjectivity and Media Construction of Gender, Sexuality, and Nation, thèse de doctorat, Université de Toronto, https://tspace.library.utoronto.ca/bitstream/1807/69751/1/Itani_Satoko_201506_PhD_thesis.pdf

Sedgwick E.K., 1990, *Epistemology of the Closet*, Berkeley, University of California Press, 276p.

Serre D., Barroca B., Laganier R. (dir), 2012, *Resilience and Urban Risk Management*, Londres, CRC Press, 179 p.

Simmel G., 1984, « Digression sur l'étranger », *in* Grafmeyer Y., Joseph I. (dir.), *L'école de Chicago*, Paris, Aubier, p.61-77.

Staszak, J.-F. (dir), 2017, *Frontières en tous genres. Cloisonnement spatial et constructions identitaires,* Presses Universitaires de Rennes, 211p.

Stengel B.S., Weems L., 2010, « Questioning Safe Space. An Introduction », *Studies in Philosophy and Education*, vol.29, p.505-507.

Stöpler L., Schuijf J., 1997, *Seksueel onbekend. Een verkenning rond de verdere mogelijkheden tot samenwerking tussen homoseksuele en lesbische sportsclubs en de bonden*, Utrecht, Université d'Utrecht, Homostudies, 25p.

Taylor Y., 2007, « 'If your face dosen't fit…' The misrecognition of working-class lesbians in scene space », *Leisure Studies*, 26, 2, p.161-178.

Tchernonog V., 2013, *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*, Paris, Juris Association, 272p.

Terret T., 2006, « Le genre dans l'histoire du sport », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n.23, p.1-21, https://journals.openedition.org/clio/1906.

Theberge N., 1991, « Reflections on the body in the sociology of sport », *Quest*, n°43, p.123-134.

Till K. E., 2011, « Resilient Politics and Memory-Work in Wounded Cities: Rethinking the City through the District Six in Cape Town, South Africa », *in* Goldstein B. E. (ed.) *Collaborative Resilience: Moving from crisis to opportunity*, MIT Press, Cambridge, MA, p. 283-307.

Tissot S. (dir), 2014, « Les espaces de l'entre-soi », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n.204, 140p.

Tönnies F., 1922, *Communauté et société*, édition de 2010, Paris, PUF, 336p.

Tournier V., 2016, « Habiter la marge. Entre création subjective et innovation sociale », *Le Sociographe*, n.53, 1, p.25-34.

Vale J. V., Campanella T. J. (dir), 2005, *The Resilient City. How modern cities recover from disaster*, Oxford University Press, New York, 376 p.

Valentine G., Skelton T., 2003, « Finding oneself, losing oneself : The lesbian and gay 'scene' as a paradoxical space », *International Journal of Urban and Regional Research*, 27, 4, p.849-866.

Veyret Y. (dir), 2003, *Les risques*, Paris, SEDES, 255 p.

Vieille Marchiset G., Wendling T., 2010, « Aux frontières du sport », *Ethnographiques.org*, n.20, disponible sur http://www.ethnographiques.org/2010/Vieille-Marchiset-Wendling.

Warner M., 1993, *Fear of a Queer Planet. Queer Politics and Social Theory (Studies in Classical Philology)*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 368p.

Wilbanks T.J., Kates R.W., 2010, « Beyond adapting to climate change. Embedding adaptation in responses to multiple threats and stresses », *Annals of the Association of American Geographers*, 100, 4, p.719-728.

Wildavsky A. B., 1988, *Searching for Safety*, New Brunswick, Transactions, 253 p.

Williams R. J., 2004, *The Anxious City*, New York, Routledge, 281p.

Zwarterook I., Le Blanc A., 2010, *Les risques et pollutions industriels sur le territoire dunkerquois : des perceptions à la concertation*, Numéro 2010-07 des Cahiers de la Sécurité Industrielle, 152, Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle, Toulouse, Disponible à l'URL, 124 p., http://www.icsi-eu.org/francais/dev_cs/cahiers/

Tables des illustrations

Cartes

Carte 2.1. Le Plan de Prévention des Risques Technologiques dit « multi-sites »
de la zone industrialo-portuaire de Dunkerque……....33
Carte 2.2. Le village de Mardyck, un cas étudié par le groupe Irénée Zwarterook……....33
Carte 2.3. Mardyck, un village accolé à la zone industrielle de Dunkerque……...34
Carte 2.4. Zones d'aléas touchant le village de Mardyck……..34
Carte 3.1. Historique des Gay Games et des World Outgames……51
Carte 3.2. Participation aux Gay Games de Cologne en 2010……..52
Carte 3.3. La pratique sportive dans les associations LGBT en France……55
Carte 3.4. Carte générale des adhérents des associations sportives LGBT en Ile-de-France…….57
Carte 3.5. Distance entre lieu de résidence des adhérents et lieu de pratique
sportive : l'exemple de Paris Arc-en-ciel……..60
Carte 3.6. Distance entre lieu de résidence des adhérents et lieu de pratique
sportive : l'exemple de Front Runners Paris……61
Carte 3.7. Distance entre lieu de résidence des adhérents et lieu de pratique
sportive : l'exemple de Contrepied……..61
Carte 3.8. Lieux de résidence des adhérents de l'association LGBT de squash Les Petites
Frappes et des affiliés aux clubs traditionnels de squash en région parisienne…….....63
Carte 3.9. Adhérents des associations sportives LGBT, par genre……...64
Carte 3.10. Adhérents de l'association Paris Aquatique, par genre……...65
Carte 3.11. Adhérents des associations sportives LGBT et répartition par
catégorie socio-professionnelle……...70
Carte 3.12. Adhérents et niveau de santé, l'exemple de Paris Aquatique……..71
Carte 3.13. Adhérents et niveau d'éducation, l'exemple de Paris Aquatique…….72
Carte 3.14. Adhérents et indice de développement, l'exemple des Gaillards……72
Carte 3.15. Adhérents et indice de développement, l'exemple d'Entre 2 Basket……...73
Carte 3.16. Répartition des piscines de Paris Aquatique et lieux de résidence des adhérents :
une bonne adéquation…….78
Carte 3.17. Les tournois sportifs LGBT : des infrastructures à distance du centre-ville.
L'exemple du Tournoi de Noël de Francfort……...79
Carte 3.18. Les tournois sportifs LGBT : des infrastructures à distance du centre-ville.
L'exemple du tournoi Rainbow Spring de Prague……....79
Carte 4.1. Les infrastructures du Tournoi International de Paris de 2016……...101
Carte 4.2. Les bars sponsors du Tournoi International de Paris de 2016 :
une convivialité à l'hypercentre…….101
Carte 4.3. Origine des participants au Tournoi International de Paris de 2015……...102
Carte 4.4. Les infrastructures des Gay Games de Paris en 2018…….106
Carte 6.1. Le delta du Pô, un espace très instable……...147
Carte 6.2. Cartes d'indicateurs de pollution en Italie……..149
Carte 6.3. Monumentalité et risque sismique à Noto (Sicile)……..151

Graphiques

Graphique 3.1. Adhérents de Paris Aquatique par genre, 2008……66
Graphique 3.2. Adhérents de Paris Aquatique par genre, 2017……66

Graphique 3.3. Adhérents de Paris Aquatique, évolution par tranche d'âge, 2008-2017……..67
Graphique 3.4. Adhérents des principaux clubs sportifs LGBT étudiés,
par tranche d'âge, 2017……...68
Graphique 3.5. Analyses des correspondances entre clubs sportifs LGBT et indicateurs
socio-économiques……69

Tableaux

Tableau 3.1. Localisation et historique de la participation aux Gay Games……..51
Tableau 3.2. Localisation et historique de la participation aux World Outgames……..51
Tableau 3.3. Pratiques sportives et échelles, un comparatif entre clubs LGBT et non LGBT…..75
Tableau 3.4. Matrice des territoires rassurants……88

Figures

Figure 3.1. Capture d'écran du site internet de Paris 2018 (avril 2018)…….54

Photographies

Cliché de page de couverture. Entrée du « village » des Gay Games à Paris, août 2018……1
Cliché 3.1. Une soirée de l'équipe de France lors des Eurogames de Stockholm, 2015 :
convivialité en lieu semi-ouvert……...77
Cliché 3.2. Dérision et messages de prévention : les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence
lors d'un événement sportif convivial à Paris (Aquafolies, 2012)…….81
Cliché 3.3. Du jeu mais aussi de la dérision : joueurs de volleyball portant des oreilles de lapin...81
Cliché 3.4. Equipe de France à Stockholm, 2015 : rassemblement en espace public,
en grand groupe……..86
Cliché 4.1. Danse en couple de même sexe, TIP 2013 (cliché F. Weens)…….95
Cliché 4.2. Jean-Pierre, le multimédaillé de Cologne, Gay Games 2010……...96
Cliché 4.3. PAN Games à Copenhague, 2014 : un village sportif sur la place de l'Hôtel
de Ville, mais enclos et visuellement fermé…….99
Cliché 4.4. World Outgames d'Anvers (2013) : une cérémonie d'ouverture à l'écart……99
Cliché 4.5. Affichage de signaux LGBT comme le drapeau arc-en-ciel lors de la
cérémonie d'ouverture des Gay Games de Cologne, 2010…….106
Cliché 6.1. La reconstruction de la coupole de la cathédrale de Noto (2004)…….150

Table des matières

Remerciements……..5

Sommaire……7

Partie 1. Des territoires à risques aux territoires rassurants……...9

Introduction générale……...11
- Contexte général du travail d'Habilitation……....11
- De la gestion des risques aux espaces rassurants : questionnements géographiques…….12
- Plan de la présentation de la recherche inédite……15

Chapitre 1. Méthodologie et hypothèses……17
- La résilience comme objectif et comme outil d'analyse……....19
- Aspects interdisciplinaires et comparatifs……19
- Des objectifs opérationnels ?.....21
- Problématique et hypothèses……...22

Chapitre 2. De la géographie des risques à la résilience des territoires. La construction de la notion d'espaces rassurants……25
- La géographie des risques……....27
- La notion de résilience……28
- De l'étude de périmètres de risques à l'étude de périmètres sécurisés……...30
- Les marqueurs urbains des risques et des territoires rassurants……30
- L'exemple des PPRT dans le Dunkerquois……..32
- La construction des notions d'espaces et de territoires rassurants……....35
- Les *safe spaces* anglo-saxons……..37
- Espaces rassurants et résilience territoriale / des communautés……..39

Chapitre 3. La création d'espaces rassurants comme stratégie de résilience. L'exemple du sport LGBT……...43
- Introduction du chapitre 3. Pourquoi l'exemple du sport LGBT ?.....45
- Le sport LGBT : présentation générale et méthodologie de recherche……47
- Le sport LGBT dans le monde……....50
- Les *Gay Games*……53
- Le sport LGBT en France……...55
- Stratégies de résilience : des espaces et des réseaux flexibles……58
- Stratégies de résilience : ouverture et diversité……..59
- Stratégies de résilience : emboîtements d'échelles, mobilité, international……74
- Stratégies de résilience : liens qualitatifs, confiance, sens, création de communautés……76
- Des espaces véritablement rassurants ? Pour qui ?.....82
- Une diversité interne controversée……..83
- Les conflits de risques……84
- Conclusion du chapitre 3……86

Chapitre 4. Les territoires rassurants et leurs marqueurs spatiaux. Une dialectique de l'ouverture et de la fermeture.....89
- Introduction du chapitre 4. Des espaces rassurants aux territoires rassurants : marqueurs et échelles……....91
- Des marqueurs territoriaux controversés : la peur toujours présente……....91
- Marginalisation subie ou marginalisation choisie ?.....92
- Stratégies d'ouvertures, stratégies de fermetures……..94
- Le rôle des échelles et leur impact sur la dialectique ouverture / fermeture…….98
- L'expérience des tournois internationaux majeurs : le Tournoi International de Paris…100
- L'expérience des tournois internationaux majeurs : les *Gay Games*…….103
    - Effet d'échelle et visibilité des sites et des pratiques……...103
    - L'extension temporaire des territoires rassurants……....104
    - Les impacts économiques des *Gay Games*……...107
- Vers une autre forme d'espace rassurant ? Le rôle et l'impact des réseaux sociaux…….108
    - Les associations sportives LGBT et leurs espaces sur les réseaux sociaux……..109
    - Une politisation plus marquée : l'effet vitrine des réseaux sociaux…….110
    - Les *Gay Games* sur les réseaux sociaux ou la massification de l'espace rassurant……....111
- Conclusion du chapitre 4……...112

Conclusion générale de la partie 1 et pistes de recherches…….115
- Espaces rassurants et gestion des risques : des frontières ambiguës……...115
- Espaces rassurants et migrations……...116
- La dissolution ou la disparition des territoires rassurants……...118
- Espaces rassurants et échelles……....119
- Les espaces rassurants au croisement des disciplines…….120
- Sortir des espaces rassurants ?.....121

Partie 2. Positionnement de chercheur……..123

Introduction……125

Chapitre 5. Des grilles de lecture personnelles aux approches scientifiques……129
- L'homosexualité comme clé de compréhension……131
- L'implication érotique du chercheur……..133
- L'espace, la peur et la fuite comme grilles de lecture……..135
- L'international comme horizon de fuite, horizon de définition, puis réseau……...136
- La géopolitique personnelle du risque et de l'espace sécurisé…….139
- Conclusion du chapitre 5. Des cadrages complexes à une question simple……141

Chapitre 6. Une lecture psychanalytique des travaux de recherche ?.....143
- Introduction du chapitre 6. « Prendre des risques » ?.....145
- Le marais de Dol et le delta du Pô…….146
- Décharges et abusivisme en Italie : « l'asphyxie du *Belpaese* »……..148
- Le risque sismique et la patrimonialisation en Italie……...149
    - Très chers tremblements de terre……...152
- D'un effondrement à l'autre ? Ou comment (se) (re)construire…….158

Conclusion de la 2e partie. De l'histoire individuelle à l'insertion dans un collectif multiforme……...161

Conclusion générale. La géographie pour construire la liberté……165

Références…….....169

Tables……179

Tables des illustrations……..179
- Cartes…….....179
- Graphiques…….....179
- Tableaux…….....180
- Figures……..180
- Photographies……...180

Table des matières…….181

Résumé

Les villes se fabriquent et évoluent constamment en fonction de risques moins historicisés que les catastrophes majeures, mais tout autant créateurs d'identités, de communautés, et d'espaces liés à ces identités, délimitant des territoires où ces groupes sociaux se sentent en sécurité : des territoires rassurants.

Ces territoires rassurants, d'une grande variété, sont issus de formes diverses d'action politique, institutionnelle ou non ; ils procèdent d'une volonté plus ou moins formelle de gestion des risques. La constitution de territoires rassurants est-elle facteur de résilience, ou bien est-elle synonyme de fragmentation urbaine et de risques amplifiés ? Comment gérer l'intrication complexe des territoires rassurants, étant donnés que ceux-ci varient en fonction des différents risques, et en fonction de la perception de ces risques par différents groupes sociaux ?

Cette Habilitation étudie particulièrement le cas du sport gay et lesbien : des individus soumis à risque social créent des espaces sécurisés et bienveillants pour pratiquer un sport, et ainsi façonner des identités de groupe. Le prisme de la résilience permet d'identifier ces processus complexes dans des villes qui se reconstruisent sans cesse sur elles-mêmes, associant une multiplicité de zones, de réseaux, d'acteurs, face à des risques que les habitants perçoivent diversement. Il repose sur des processus de connaissance et de coordination entre acteurs, et pose la question des échelles de la ville. L'exemple du sport gay et lesbien montre que lorsque cette complexité est assumée, et que la gouvernance urbaine propose des espaces rassurants adaptés à divers groupes sociaux, diverses communautés, la ville dans son ensemble devient plus résiliente. C'est la subtile dialectique d'ouverture et de fermeture de ces territoires à différentes échelles qui permet la mise en place de pratiques et de ressentis fondant les territoires rassurants et améliorant la gestion des risques urbains.

La première partie de ce volume d'Habilitation est mise en perspective par une seconde partie plus personnelle, réflexive, et symétrique de la première, qui vise à proposer un certain recul méthodologique tout en élargissant les horizons de recherches potentielles à venir.

Summary

Cities are constantly shaped by risks that are less historicized than major disasters but nonetheless produce identities, communities and spaces forming territories where these social groups can feel not only safe but welcome: reassuring territories.

These reassuring territories proceed from various, institutional or not, formal or informal risk management policies. Their development can mean more resilience or more urban fragmentation and risks; the variety of risks and risks perceptions entail a great diversity of these territories. How do cities deal with their complex combination?

This research focuses on the example of gay and lesbian sport, in which individuals at risk create secure and welcoming spaces to practice their sport and develop group identities. The resilience approach identifies complex processes in city spaces in constant adaptation to fast evolving spaces, networks, stakeholders, and to variously perceived risks; resilience relies on knowledge, sense-making, coordination and combination of policies and scales. The example of gay and lesbian sport shows that urban resilience is higher when this complexity is fully addressed, and urban governance allows for the constitution of reassuring territories for various communities. Subtle dynamics of open or closed spaces in (and of) these territories at various scales are at the core of the foundation and development of reassuring emotions and practices, thus leading to the creation of reassuring territories and to a better risk management.

The first part of this volume is balanced by a second, more personal and reflexive, part; symmetrical to the first, this second part aims to offer some methodological distance and, at the same time, offer potential research horizons.